Demain: ciel variable
(Voir page 2)

LE DROIT

Dernière édition
(Vingt-deux pages)

53e ANNEE — No 38 | OTTAWA, MARDI, 15 FEVRIER 1966 | LE NUMERO: 7 cents

FIN DE LA GRÈVE À HULL

Un an déjà . . .



Il y a un an, le "Red Ensign" flottait pour la dernière fois aux mâts de par le Canada. L'unifolié, que nous voyons ici, devenait enfin nôtre.

En effet, le 15 février 1965, après un débat qui avait duré plus de huit mois, le Parlement canadien adoptait le drapeau à feuille d'érable.

Le nouvel emblème est maintenant de la vie de tous les jours, flottant fièrement au sommet des édifices fédéraux et aussi des ambassades canadiennes à l'étranger.

Mardi midi, une soixantaine de Canadiens ont célébré, à Ottawa, lors d'un déjeuner, l'anniversaire de l'adoption de l'unifolié. Cette rencontre était organisée dans le cadre des manifestations du centenaire de la Confédération.

Une enquête d'envergure pour éclaircir l'énigme de la mort du petit Gauthier

Le jeune Donald Gauthier, d'Aylmer, aurait été assassiné, comme le supposaient nombre de personnes.

C'est en somme ce qui découle de l'autopsie pratiquée à Montréal, lundi après-midi, par le Dr M. Kerner, médecin légiste du Bureau médico-légal de la Sûreté provinciale du Québec, laquelle a révélé que le bambin était déjà mort lorsqu'il aurait été jeté en bordure de la route no 8, à Breckenridge.

La Sûreté provinciale du Québec nous a déclaré que le petit Gauthier avait trouvé la mort à la suite d'une hémorragie interne, provoquée par une fracture du crâne. Toujours selon notre source d'information, la fracture du crâne a été infligée par un objet contondant.

Les agents de la SPQ qui se sont montrés très réticents à révéler quoi que ce soit sur l'orientation de l'enquête qu'ils entreprennent, ont laissé entendre qu'ils soupçonnaient déjà une personne et que son arrestation serait imminente, mais on n'a pas spécifié quelles accusations seraient portées contre elle.

On sait que le jeune Gauthier était disparu de la maison de ses parents adoptifs, le 3 février, et que les 11 jours de recherches n'avaient porté aucun fruit. Samedi, vers 3h. 15 de l'après-midi, trois adolescents avaient fait la macabre découverte du cadavre. Il était complètement gelé, et gisait sur un banc de neige à quelques dizaines de pieds de la route 8, près de Breckenridge, localité située à environ dix milles d'Aylmer.

On a par la suite constaté que des traces de pas beaucoup trop grandes pour être celles de l'enfant, avaient été remarquées près de la scène. Le corps a été transporté à Montréal où une autopsie fut pratiquée.

Le sergent Lucien Joyal, de la Sûreté provinciale, détachement de Hull, est présentement en communication avec son collègue de la brigade des homicides de Montréal, le sergent Roland Gilbert. Ils ont entrepris une enquête d'envergure afin d'éclaircir le plus tôt possible l'énigme de la mort de cet enfant.

La mort n'a pas été instantanée

Nous apprenons, en dernière heure de la Sûreté provinciale du Québec, que le jeune Gauthier aurait vécu quelque temps après qu'on lui eut asséné le coup fatal.

Selon elle, l'autopsie a révélé qu'il avait dégobillé avant de rendre l'âme et qu'il portait certaines rougeurs autour des yeux, ce qui prouverait que le bambin n'était pas mort sur le coup. De plus, le médecin légiste a admis que la victime aurait reçu la fessée de son agresseur, "qui n'y serait pas allé de mainmorte".

Les boueurs font un accueil chaleureux au pape Paul VI

CITE DU VATICAN (AFP) — Cinq mille employés des services de voirie de Rome ont fait un accueil chaleureux au Pape qui est allé leur rendre visite à l'établissement central municipal où l'attendaient le maire de Rome, M. Americo Petrucci et l'évêque auxiliaire Mgr Ettore Cunial.

Un des boueurs a remis au Pape au nom de ses camarades, une médaille en argent de la Vierge de la route, leur patronne, et une reproduction en bronze argenté des petites voitures destinées au ramassage des ordures.

Dans un discours qu'il a adressé à l'assistance Paul VI a indiqué que, comme tous les évêques du monde, il avait voulu apporter aux travailleurs de son diocèse le message d'amitié du concile.

Célébrant ensuite la dignité du travail, le Pape a répété que l'Eglise est avec les travailleurs car elle voit en chacun d'eux l'image du Seigneur lui-même, le Christ, travailleur, aux mains calleuses qui n'hésita pas à s'humilier devant les hommes, ses frères, en lavant les pieds aux apôtres. Le St-Père, rappelant l'estime qu'a l'Eglise pour tous ceux qui peinent à leur tâche quotidienne a conclu: "Heureux, vous, fils de Rome, qui travaillez et souffrez et qui êtes vraiment dignes de notre bénédiction".

Le Pape a ensuite visité le grand réfectoire de l'établissement et entouré par les boueurs, il est parti au milieu de la bousculade qui se produit toujours lorsqu'il se mêle à la foule. De nombreuses pétitions lui ont été remises.

Satellite français lancé, jeudi

PARIS (AFP) — Le satellite français "D-1 A" sera lancé, jeudi matin, à 09.30 heure française annonce la délégation ministérielle à l'armement sous l'égide de laquelle a été construite la fusée "Diamant".

Hier soir, et ce matin encore, on pensait que le lancement pourrait avoir lieu mercredi matin, mais en définitive, c'est la date de jeudi matin qui vient d'être fixée officiellement.

Le lancement de "D-1 A" a été ajourné, une première fois, vendredi dernier, à 20 secondes de la mise à feu de la fusée Diamant, le cordon ombilical reliant le satellite à la tour de contrôle, en s'éjectant automatiquement, ayant arraché, dans sa chute, la prise ombilicale de la case d'équipement. Samedi matin un second ajournement intervint alors que le compte à rebours était arrivé à zéro et que l'ordre "feu" avait été donné.

Dans nos pages

Annonces classées	18 à 21
Carnet mondain	8
Editorial	6
Finance	11
Horoscope	21
Hull	13-14
Monde des jeunes	10
Nécrologie	21
Sport	15-16-17
Vie artistique	9
Votre monde, Mmes	8

par Michel MASSE et André HOULE

La grève des 431 professeurs de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais a pris fin en principe à 8h. 10 mardi matin lorsque, par une bonne majorité, les membres du syndicat ont décidé d'accepter les dernières offres de la CSRO.

C'est d'une façon plutôt inattendue et dans le plus grand secret que la décision de l'ARICO a été prise: les instituteurs, auxquels s'étaient joints un groupe de confrères de la Régionale Papineau, occupaient le Centre diocésain de Hull depuis 11h. lundi soir. Leurs deux principaux négociateurs, MM. Joseph Leblanc et René Laurin, respectivement conseiller technique et directeur régional de la CIC, étaient revenus de Québec dans la soirée pour, selon certaines rumeurs, tenter de "vendre l'idée" d'accepter les conditions de travail et l'échelle de salaire offerts par la Régionale à l'ARICO.

Assemblée-marathon

Toute la nuit durant, les délibérations se sont poursuivies dans un climat qui a paru lourd et grave aux nombreux journalistes qui se trouvaient au Centre diocésain. Ce n'est qu'à l'heure où les enfants cheminent vers l'école que les instituteurs ont clôturé leur assemblée-marathon.

Le président de l'ARICO, M. Gilbert Boisvenu, a déclaré aux reporters que le syndicat s'était engagé à ne pas dévoiler les résultats de l'assemblée avant que ceux-ci soient déposés chez le ministre du Travail du Québec, Me Carrier Fortin, vers la fin de l'après-midi.

Aussitôt la réunion terminée, MM. Laurin et Leblanc, ainsi que des membres de l'exécutif de l'ARICO partaient en voiture pour la Vieille Capitale où ils devaient rencontrer le sous-ministre Donat Quimper, à qui le ministre du Travail avait délégué tous ses pouvoirs dans ce conflit, au début de la fin de semaine, et M. René-H. Lalonde, président de la CSRO.

Les salaires

D'après les renseignements que nous avons obtenus de source fiable, les instituteurs ont accepte une échelle de salaire qui débute à $4,000 (pour douze ans de scolarité) et accorde $500 de plus pour chaque année de scolarité additionnelle, ce qui signifie qu'un professeur qui a dix-huit ans de scolarité gagnera dès sa première année d'enseignement un traitement de $7,000.

L'ARICO a décidé de se satisfaire de l'offre de la Régionale quant à la parité des salaires pour hommes et femmes. Les professeurs féminins bénéficieront de 50% de la parité cette année et 100% l'an prochain.

Périodes d'enseignement

Au sujet des périodes d'enseignement, question très controversée jusqu'à la toute dernière minute, les instituteurs ont décidé de respecter le statu quo. Ils ont l'intention de revenir sur ce sujet avant le début de la prochaine année scolaire. L'ARICO a aussi accepté la formation d'un comité conjoint qui étudiera comment mettre sur pied le programme d'assurances sociales des professeurs.

Cours de récupération

Les enseignants refusent de donner des cours de récupération s'ils ne sont rémunérés qu'à temps simple. On s'attend cependant à ce que la CSRO acceptera de payer les instituteurs à temps et demi ou à temps double pour ces cours de récupération.

Quoiqu'il n'y ait pas encore eu de date de fixée pour le retour des instituteurs au travail, ceux-ci ont exprimé l'avis, à leur assemblée de la nuit dernière, qu'il "faut que cela se fasse le plus tôt possible".

Selon un informateur digne de foi, les membres de l'ARICO ont adopté par "une bonne majorité" la résolution de la signature du contrat collectif. Il semble que le ministère du Travail n'ait pas fait de pressions sur le syndicat pour qu'il décide de la cessation de la grève.

Il était question, tôt ce matin dans la Vieille Capitale, qu'advenant une réponse négative des instituteurs, la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec demande au gouvernement de modifier la législation du Code du travail touchant aux grèves d'instituteurs. La Fédération aurait été, selon certains, jusqu'à exiger la suppression du droit de grève chez les enseignants du Québec. Une rumeur voulait même qu'un projet de loi ait été rédigé en bonne et due forme et déposé au Conseil des ministres à cet effet.

La grève à la Régionale de l'Outaouais avait débuté le 5 janvier dernier pour durer 42 jours, privant ainsi quelque 7,500 étudiants de leurs cours réguliers.

Retour en classe jeudi?

par Jacques GUINDON

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Si le texte du document du retour au travail est signé aujourd'hui, les 431 professeurs (354 d'entre eux sont membres de l'ARICO) reprendront le chemin de l'école mercredi matin, afin d'organiser leur classe, de concert avec les autorités de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais. Quant aux 7,498 élèves, répartis dans 36 écoles, ils reprendront leurs cours réguliers jeudi matin.

Par ailleurs, les commissaires doivent tenir une réunion à 8h. mardi soir, celle de lundi soir ayant été contremandée en raison de l'absence de M. Robert Proulx, le secrétaire-trésorier, qui se trouvait alors à Québec.

Il est possible que le président, M. René-H. Lalonde, ne puisse assister à la réunion de mardi soir puisqu'il devra s'entretenir jusqu'à la fin de l'après-midi avec le sous-ministre du Travail, M. Donat Quimper, et les deux représentants syndicaux, MM. Joseph Leblanc et René Laurin.

M. Lalonde a déclaré que les renseignements au sujet des implications monétaires de la convention collective de travail ne seront donnés aux journalistes qu'après que les commissaires en auront pris connaissance. Il est probable que M. René Lalonde quitte Québec par avion à 9 h. 40 mardi soir en compagnie de l'administrateur Gérard Tardif et du négociateur Fernand Philion.

La vigie

MM. Lalonde, Tardif et Philion ont fait la vigie toute la nuit dans leur hôtel à Québec afin de connaître les résultats de la réunion des professeurs. Ils se sont tenus en contact fréquent avec Hull afin d'obtenir des renseignements.

Ce n'est qu'à 8 h. mardi matin qu'ils apprenaient que MM. Leblanc et Laurin revenaient à Québec au cours de la journée, et rien de plus.



LA CONSIGNE DU SILENCE — Le négociateur syndical de l'ARICO, M. René Laurin, photographié en compagnie d'une personne non identifiée, a observé, de même que M. Joseph Leblanc, conseiller technique de la CIC, la consigne du silence, imposée lundi soir, au sujet des décisions des professeurs quant au retour au travail et à l'acceptation des dernières offres de la CSRO. (Photofax PC)

Le fédéral prévoit dépenser plus de $9 milliards en 66-67

par René HOULD

Le programme des dépenses du gouvernement fédéral pour la nouvelle année financière commençant le 1er avril 1966 s'élèvera à plus de $9 milliards. Ce programme qu'a dévoilé aux Communes, lundi après-midi, le ministre fédéral du Revenu national, M. E. J. Benson, comprend un budget "principal" des dépenses estimatives de $1,035,000,000, sur la Caisse de la sécurité de la vieillesse; une autre somme de $332,765,400 au titre des prêts, placements et avances.

Ces divers montants qui atteignent ensemble la somme totale de $9,318,224,878 pour la nouvelle année financière, n'incluent pas les "budgets supplémentaires" qui seront subséquemment présentés au Parlement, par suite de mesures législatives, ainsi que les paiements prévus pour les trois derniers mois de 1966-1967, en provenance de la Caisse du régime de pensions du Canada.

Cependant, des observateurs s'accordent à dire que les dépenses gouvernementales pour l'année financière 1966-1967, pourraient même atteindre les $10 milliards, vu ses budgets supplémentaires dont les montants ne sont pas encore définitivement connus.

Dès l'ouverture de la séance des Communes, lundi après-midi, le ministre Benson a présenté aux députés un message du gouverneur général du Canada, M. Georges P. Vanier, transmettant les prévisions budgétaires du gouvernement, pour cette nouvelle année financière commençant le 1er avril 1966. Ce message, lu par le président de la Chambre, Me Lucien Lamoureux, ainsi que les prévisions budgétaires elles-mêmes ont alors été référés au comité des subsides, pour étude.

Hausse continue

Le critique financier de l'Opposition aux Communes, M. J. W. Monteith, parlant immédiatement après M. Benson, n'a voulu faire pour le moment que quelques commentaires sur le programme des dépenses du gouvernement.

"Naturellement, il est très difficile d'élaborer longuement sur ces prévisions budgétaires qui viennent d'être déposées aux Communes. Je dois dire que les dépenses semblent vouloir augmenter, et augmenter ... et augmenter continuellement ..." a alors commenté M. Monteith.

"Oui! exactement comme le coût de la vie", a ajouté le chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker.

Selon le député Monteith, il ne reste plus maintenant qu'à savoir comment le gouvernement fédéral pourra rencontrer son programme de dépenses pour la nouvelle année financière.

"Nous le saurons dès que le ministre des Finances nous présentera son prochain budget", a conclu M. Monteith.

Programme des dépenses 1966-1967

"Toute comparaison entre le budget des dépenses pour 1966-1967 et les dépenses totales que le Parlement a autorisées au titre de l'année financière en cours, risquerait évidemment d'induire en erreur", a précisé le ministre du Revenu national, M. Benson, également vice-président du Conseil du Trésor.

Selon M. Benson, le programme des dépenses de l'année nouvelle "ne tient pas compte des besoins supplémentaires" que le Parlement sera appelé à approuver pendant l'année, sous forme de budgets supplémentaires, ou par suite des mesures législatives devant être présentées aux députés, comme l'a annoncé le discours du Trône, le 18 janvier dernier. Parmi ces besoins supplémentaires, M. Benson a souligné le régime d'assistance publique du Canada, et le fonds pour les services de santé.

Le montant prévu des versements de la pension de sécurité de la vieillesse, qui s'établit à $1,035 millions, n'a pas été compris dans les prévisions budgétaires au montant total de $7,950,459,478. Ces versements de pension, qui sont comptabilisés à part, sont payables sur la Caisse de sécurité de la vieillesse, à laquelle sont créditées des impôts à cette fin. Il n'est pas tenu compte dans le livre bleu des paiements prévus pour les trois derniers mois de 1966-1967, en provenance de la caisse du régime de pensions du Canada.

Paiements au Québec

Le ministre Benson a aussi précisé qu'il serait trompeur de comparer le programme principal des dépenses de la prochaine année financière avec celui de l'année en cours, sans tenir compte des différences dans la portée des dépenses envisagées.

"Ainsi, le budget principal des dépenses de 1966-1967 fait la part de la prise en charge par le Québec d'une plus forte tranche de responsabilités financières et administratives dans le cadre de certains programmes à frais partagés, tandis que le budget principal des dépenses de 1965-1966 n'en tenait pas compte", a déclaré M. Benson. Il ajoutait que toute comparaison du budget principal des dépenses d'une année à l'autre serait trompeuse dans la mesure où les paiements au Québec qui étaient antérieurement effectués sur des postes prévus au budget des dépenses sont maintenant remplacés par un abattement en ce qui concerne la perception des impôts par le gouvernement fédéral.

Assistance-vieillesse

Par ailleurs, le programme des dépenses pour la nouvelle année fait voir une diminution de $25 millions, par rapport à 1965-1966, en ce qui a trait aux paiements effectués aux provinces pour l'assistance - vieillesse. En 1965-1966, ces paiements du fédéral ont atteint $45,700,000, tandis qu'ils figurent pour une somme totale de $20,700,000, selon le nouveau programme des dépenses.

Pour 1966-1967, on constate aussi une augmentation de $127 millions en versements aux provinces, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, de la loi sur les arrangements fiscaux, et de la loi sur les programmes établis (arrangements provisoires).

On note aussi une augmentation de $84 millions pour ce qui est des intérêts et des autres frais afférents au service de la dette publique, ainsi qu'une augmentation de $25 millions pour les montants crédités aux comptes de pensions de retraite des fonctionnaires et des militaires. Ces augmentations qui sont statutaires n'exigent pas d'être expressément votées. Elles sont compensées en partie par des réductions totalisant $143 millions dans les programmes visés par la Loi sur les programmes établis (arrangements provisoires).

Points saillants des prévisions budgétaires

Dépenses totales prévues de $9,318,224,878, augmentation de près de 9½ pour cent sur celles de 1965-1966, y compris $1,035,000,000 pour les pensions de vieillesse.

•

Augmentation du budget de la Défense de $11,304,807; dépenses prévues de $1,577,690,000 à ce poste.

•

La société Radio-Canada obtient $110,643,000, comparativement à $97,044,000 cette année.

•

Le gouvernement prévoit encore $10,000,000 pour la construction de la chaussée à l'Ile du Prince-Edouard.

•

On donne $1,208,500 à la Compagnie des Jeunes Canadiens pour des projets initiaux.

•

Le service de la dette publique coûte $1,185,500,000 comparativement à $1,101,100,000.

•

La somme de $559,500,000 est versée en allocations familiales, soit $6,500,000 de plus.

•

La Commission du centenaire dépensera $25,797,500, comparativement à $21,721,600 cette année.

•

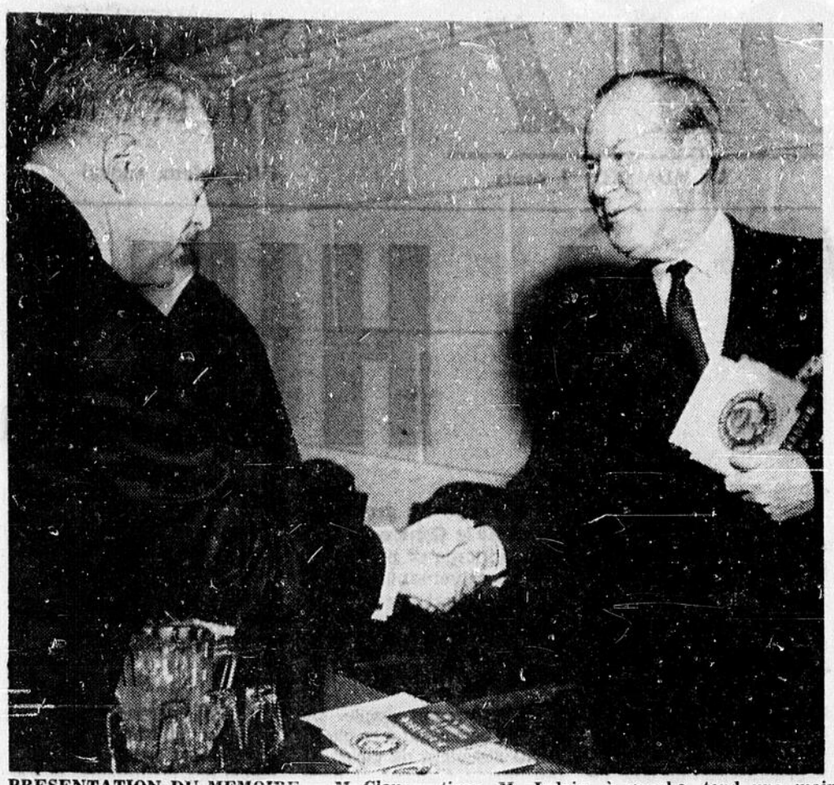
Diminution de $34,070,100 à $10,513,400 du budget du ministère du Travail à cause du transfert de ses services au nouveau ministère de la Main-d'oeuvre.

•

Le gouvernement fédéral versera $186,585,000 aux provinces pour les programmes de formation technique, comparativement à $159,013,000 cette année.

•

L'aide à l'étranger réduite à $84,100,000, soit $6,500,000 de moins que cette année.



PRESENTATION DU MEMOIRE — M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada, a présenté au gouvernement, mardi matin, le mémoire annuel de son organisme, qui contient une foule de recommandations. M. Jodoin, à gauche, tend une main amicale au Premier ministre Lester B. Pearson, qui la reçoit en toute affabilité. (Voir nouvelles en page 5).

(Photo Champlain Marcil)

Une exposition à l'intention des étudiants

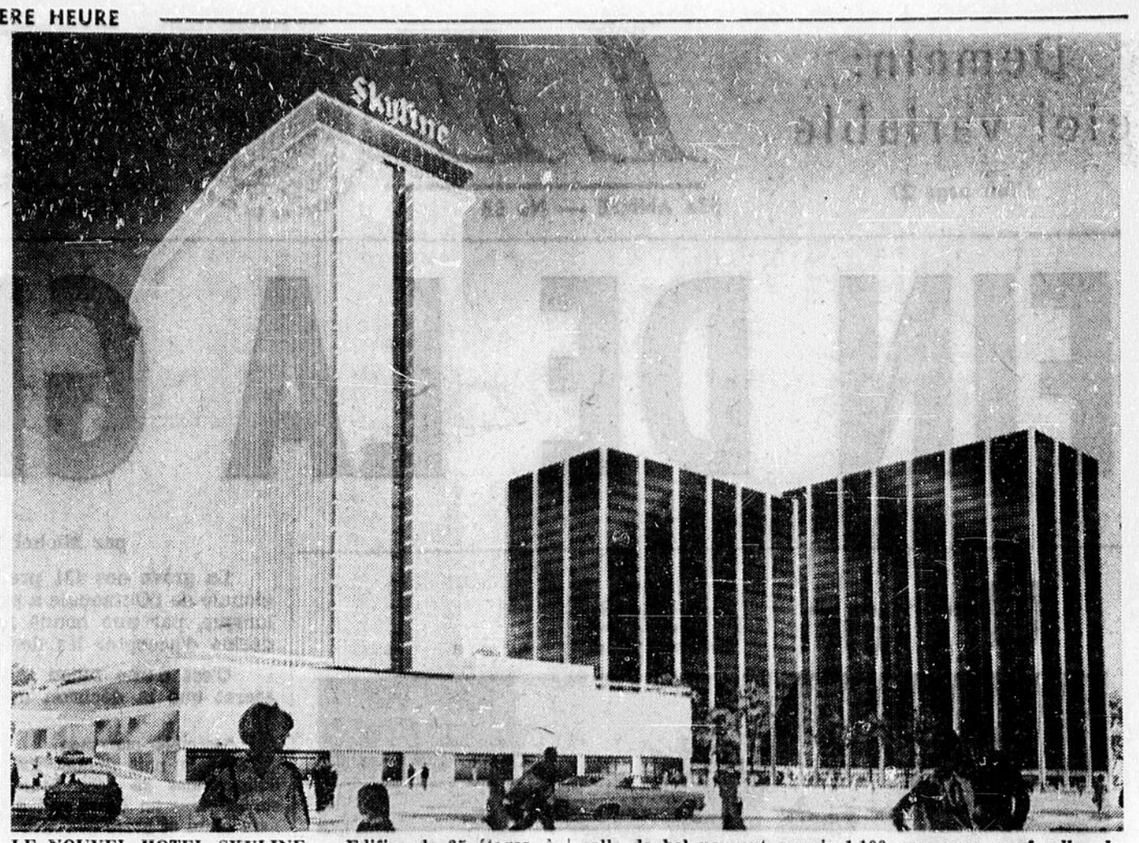
Une grande exposition consacrée aux diverses professions ou carrières qui s'offrent aux jeunes se tiendra à Ottawa, durant la semaine du 9 au 13 mai prochain, au pavillon McElroy du parc Lansdowne, sous l'égide du Collegiate Institute Board de la capitale.

Cette exposition réunira une centaine d'exposants. Les étudiants de la 9e à la 12e année y seront accueillis. On prévoit en recevoir quelque 20,000 et on compte inviter aussi des étudiants de 13e année. Le grand public pourra visiter cette exposition, en soirée.

Persona non grata

MOSCOU (AFP-PC) — M. Helmut Krajewicv, troisième secrétaire à l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne, a été déclaré persona non grata et devra quitter l'URSS d'ici une semaine.

La décision a été notifiée samedi par le ministère des Affaires étrangères à M. Horst Groepper, ambassadeur de la RFA à Moscou.



LE NOUVEL HOTEL SKYLINE — Edifice de 25 étages, à gauche, le nouvel hôtel Skyline sera érigé entre les rues Queen et Albert, face à la rue Lyon, à Ottawa. L'étage supérieur comprendra une salle à dîner et un bar, et les trois premiers répondront aux exigences des congressistes: une salle de bal pouvant asseoir 1,100 personnes, neuf salles de conférence, des studios de beauté, une piscine, la grande salle à dîner de l'hôtel et des bars. A droite, nous voyons les deux tours qui sont projetées dans l'aménagement de la Place-de-Ville, et qui logeront des bureaux d'affaires.

$2,304,711,000

Le budget des dépenses du Québec atteint un record

par Jacques RIOUX

QUEBEC — Le budget des dépenses de la province de Québec pour l'année financière 1966-1967, présenté en Chambre cet après-midi, par le Premier ministre Jean Lesage, atteint un chiffre record de $2,304,711,000 soit le budget net de $2,063,146,800 plus les contributions du gouvernement du Canada $180,403,000 pour les programmes conjoints et $61,161,200 pour les autres contributions et remboursements.

La part du lion du budget net des dépenses va à sept ministères qui se partagent 85.6 pour cent du total, soit $1,766,9 millions sur un total de $2,063,1 millions.

	Dollars (millions)
Agriculture et Colonisation	93.3
Education	444.0
Famille et Bien-être	237.4
Revenu	129.7
Santé	467.1
Travaux publics	93.6
Voirie	293.9
TOTAL	2,063,1

Le tableau sommaire du budget des dépenses démontre que le budget net se totalise par $2,063,146,800, c'est-à-dire la somme des dépenses ordinaires et en immobilisations, des services de la dette et de l'amortissement. Le budget net des dépenses pour l'année 1965-1966 était de $1,821,990,700.

Il sera dépensé un montant supérieur à cette somme si l'on tient compte des contributions du gouvernement du Canada pour les programmes conjoints encore en vigueur, et des autres contributions et remboursements.

Budget total net	$2,063,146,800
Contribution du gouvernement du Canada	180,403,000
Autres contributions et remboursements	61,161,200
TOTAL	$2,304,711,000

Procès de Raymond Denis

Une motion est entendue privément

Le procès de Raymond Denis a été retardé pendant plus d'une heure aujourd'hui alors que des conférences ont eu lieu entre le juge, les avocats de la Couronne et les avocats de la défense et qu'une motion a été entendue privément.

Aucune précision n'a été apportée à ce sujet si ce n'est que l'avocat du prévenu a demandé à être entendu hors la présence des journalistes.

Après avoir ajourné le tribunal pour entendre la motion, le juge Frank Costello, qui instruit la cause, a cru bon de permettre la présence des membres de la presse mais leur a demandé de ne pas répéter ce qu'ils entendraient. Il a repris son siège en Cour pour cette procédure, ce, hors de la présence des jurés.

Denis, 33 ans, ex-adjoint ministériel du ministre fédéral de l'Immigration, est accusé de corruption pour avoir présumément offert une somme d'argent en 1964 à un avocat de Montréal, Me Pierre Lamontagne, pour qu'il ne s'oppose pas à la demande de cautionnement de Lucien Rivard. Rivard, on le sait, a, depuis, été condamné à 20 ans de pénitencier sur des accusations de contrebande de narcotiques.

Denis, un avocat, a obtenu la permission d'être assis à la table avec son avocat plutôt qu'à la barre des accusés sous la garde d'un officier de la Gendarmerie royale.

Un jury de 10 hommes et deux femmes a été choisi lundi mais par suite d'une demande de la défense pour une session privée avec le juge, il n'était présent ni en Cour ni dans le bureau du juge où la motion de M. Assaly a été discutée aujourd'hui.

Premier témoin

Après ce délai qui a duré presque tout l'avant-midi, un premier témoin de la Couronne a été entendu.

Celui-ci, M. Omer Pion, secrétaire-adjoint à la Cour criminelle de Montréal, à la demande de l'avocat de la Couronne, Me John Cassells, a établi les circonstances entourant la demande d'extradition de Lucien Rivard déposée devant le juge Roger Ouimet de la Cour supérieure.

Dans son témoignage, M. Pion a produit certaines pièces à conviction rédigées en Cour de Montréal. Il s'agissait de documents montrant que Rivard a été appréhendé le 19 juin, 1964; qu'on lui a refusé tout cautionnement; et enfin, qu'il a comparu le jour même devant le juge Claude Prévost, de la Cour supérieure; et enfin, que celui-ci a ordonné son extradition.

On refuse des documents français

A la demande de Me Assaly, avocat de la défense, le juge Costello a défendu que des documents rédigés en français soient produits comme pièces à conviction. Il a exigé que ces documents soient traduits.

Les audiences se sont poursuivies toute la journée. Il semble que le procès durera plus longtemps que les deux semaines prévues.

À la campagne des oeuvres d'Ottawa

M. Arnold D. P. Heeney, président de la campagne 1966 de la Fédération des oeuvres de la région d'Ottawa, a annoncé la nomination de M. Grey Hamilton, au poste de président de la section des relations extérieures; de M. George Fierheller à la présidence des groupements d'employés et de M. Bertram Loeb comme président de la section des sociétés. M. Hamilton est sous-secrétaire près la Banque du Canada; M. Fierheller, agent de la maison International Business Machines, et M. Loeb, président de nombreuses compagnies.

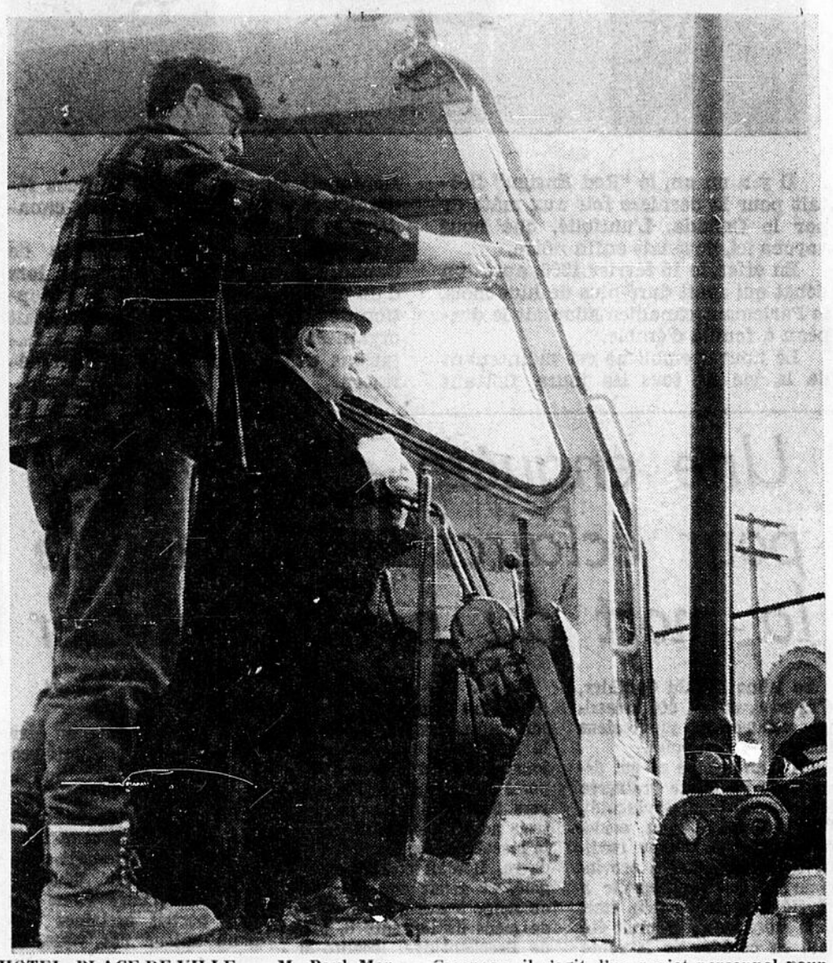
On fermera la rue Main aux automobilistes

La ville d'Ottawa fermera la rue Main aux automobilistes à partir de mercredi. On a pris cette décision à l'hôtel de ville, mardi, afin de permettre la mise en chantier des travaux d'installation de nouveaux égouts dans ce secteur et l'élargissement de cette artère, à partir de l'avenue Hawthorne jusqu'au boulevard De Gaulle.

Le travail se fera par tranche, et la rue Main, à partir de Craig jusqu'à De Gaulle, sera fermée en premier lieu. Il faudra six mois pour compléter les travaux.

Accusation de meurtre qualifié

SAULT-STE-MARIE (DNC) — M. Dalton Barber, industriel, a été accusé de meurtre qualifié, samedi, à la suite de la mort de Marjorie Barber, 53 ans, son épouse, survenue le 3 décembre dernier. Barber, 55 ans, a été arrêté à son domicile, lundi matin, et conduit à la prison du comté.



HOTEL PLACE-DE-VILLE — M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, et le maire Don Reid, d'Ottawa, ont présidé conjointement à la cérémonie de la levée de la première pelletée de terre en vue de la construction de l'aménagement d'un nouvel hôtel de 25 étages au coeur de la capitale. Selon le propriétaire, M. Robert Campeau, il s'agit d'un projet personnel pour marquer le centenaire de la Confédération canadienne, en 1967. L'hôtel de $10 millions sera administré par la compagnie Skyline que préside M. W. R. Hodgson. La photo fait voir M. Paul Martin en train de conduire une pelle mécanique dans le quadrilatère Kent, Lyon, Queen et Albert.

(Photo Champlain Marcil)

Guy Sylvestre devient membre de l'Académie canadienne-française

MONTREAL (PC)—MM. Guy Sylvestre et Hermas Bastien ont été reçus lundi soir au sein de l'Académie canadienne-française et de l'Académie des sciences morales et politiques respectivement.

Ancien journaliste au quotidien le Droit d'Ottawa, fondateur de la revue Gants du ciel, collaborateur à la Revue Moderne, à Notre Temps et au Devoir, ancien secrétaire de M. Louis Saint-Laurent, auteur, notamment, d'une anthologie de la poésie canadienne-française, M. Sylvestre exerce actuellement la fonction de directeur de la bibliothèque du Parlement, à Ottawa, "cette capitale artificielle d'un pays qui ne l'est peut-être pas moins", comme l'a souligné son parrain, M. Roger Duhamel.

M. Duhamel a également rappelé que le nouvel académicien, en son temps avait "gentiment égratigné" la plupart des doctes individus dont il joint maintenant les rangs. M. Sylvestre succède au père Louis Lachance.

M. Hermas Bastien, docteur en philosophie et en pédagogie, est tout à la fois écrivain, essayiste, philosophe, historien et maître en éducation. Il a enseigné pendant une quarantaine d'années dans diverses institutions montréalaises. Le professeur Maurice Lebel, dans son discours de présentation, a dit de lui qu'il "appartient au 19e siècle, qui fut loin d'être aussi stupide qu'on l'a prétendu"...

M. Bastien est le premier membre élu de l'Académie des sciences morales et politiques, les autres membres ayant tous été nommés. Il y représentera le monde de la pédagogie.

Roger Larche est condamné à quatre ans

Le magistrat Joachim Sauvé a condamné Roger Larche à quatre ans de pénitencier après que celui-ci eut plaidé coupable à une accusation de vol à main armée perpétré à la bijouterie St-Georges, rue Rideau, quelque temps après 9 h., le matin du 14 janvier dernier. Les trois autres accusés dans cette cause ont comparu en Cour municipale, mardi, mais leur cause a été remise à mardi prochain.

Le magistrat Sauvé a pris en considération le fait que Larche lui-même n'était pas armé et que c'est avec un peu d'hésitation qu'il avait pris part à ce hold-up où Mme Sylva St-Georges, épouse du propriétaire, a été assaillie puis ligotée à une chaise avant que les bandits masqués ne s'enfuient avec le butin. Signalant que ces attentats se multipliaient à Ottawa depuis quelque temps, le magistrat a voulu imposer une sentence qui sera une leçon pour les autres malfaiteurs qui auraient tendance à imiter le coupable.



M. ANDRE LEBLANC, de Hull, secrétaire de l'Association canadienne des études sociales, a été nommé directeur adjoint de la section de la planification au sein de la Commission du centenaire de la Confédération. Natif de Gravelbourg, Sask., M. Leblanc a fait ses études aux universités de Saskatchewan, de Montréal et St-François-Xavier d'Antigonish. Agé de 34 ans, il est le président-fondateur de l'Association des professeurs d'histoire du Québec et a été vice-président de l'Association des fonctionnaires fédéraux de langue française. Il a enseigné l'histoire pendant neuf ans dans des collèges et écoles supérieures.

CALENDRIER

MERCREDI 16 FEVRIER
47e jour de l'année 1966

	Lev.	Cou.
Soleil	7.03	5.26
Lune	5.19	1.30

FETE
Sainte Julienne, martyre

PRONOSTICS

(Bureau météo d'Uplands)

CIEL VARIABLE

MINIMUM (cette nuit) 5
MAXIMUM (demain) 20
SOMMAIRE — Ensoleillé, nébulosité croissante vers la fin de la journée. Température saisonnière. Vents légers.

Tarifs d'abonnement

par poste	Canada	Etats-Unis et pays étrangers
1 mois	1.50	2.25
3 mois	4.00	6.00
6 mois	7.00	11.00
12 mois	12.00	20.00

Par porteur: 45¢ par semaine
$22.00 par année

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, et port payé en numéraire à Ottawa.

GROS GIN MARCHAND

Budget des Travaux publics

A "l'enfant chérie" $41 millions, et à Hull, par contraste, $180,000

La capitale du pays, Ottawa, "est l'enfant chérie" du gouvernement fédéral, si l'on examine les travaux dépassant $50,000 que le ministère fédéral des Travaux publics se propose de faire selon les prévisions budgétaires pour 1966-1967 déposées aux Communes, lundi après-midi.

Cette affirmation est d'autant plus vraie lorsque l'on considère que les dépenses totales du ministère des Travaux publics, à Ottawa, seront de plus de $41 millions. Ce poste inclut des sommes de $24 millions pour l'entretien d'édifices, $825,000 pour des travaux publics et $16 millions pour des projets dits "d'importance majeure".

Par contraste avec Ottawa, la ville de Hull, pour des travaux dépassant $50,000, pourra bénéficier seulement d'une somme de $180,000, soit $80,000 pour des travaux de drainage à l'embouchure du ruisseau Leamy, dans la rivière Outaouais, et $100,000 pour des travaux de rénovation à l'édifice de l'Imprimerie nationale.

Quant à Ottawa, les travaux dépassant $50,000 qui sont envisagés atteignent la somme totale de $16,130,000 couvrant notamment les projets suivants: construction d'un édifice pour la division de la taxation, ministère du Revenu national ($2,150,000); une usine centrale de chauffage (amélioration), sur la rue Cliff, $1,800,000; fin des travaux à la Bibliothèque nationale, $3,200,000; terminus postal, $1,000,000; édifices pour la division des recherches au ministère de l'Agriculture, $1,500,000; travaux de relocation des édifices de la division des mines, au ministère des Mines et des Relevés techniques, $2,500,000; ainsi que plusieurs autres projets variant entre $100,000 et $900,000.

Un haut fonctionnaire fédéral du ministère des Travaux publics, interrogé sur les raisons qui pourraient expliquer cet écart des dépenses prévues pour Ottawa et pour Hull, a simplement commenté: "Il ne faut pas oublier que plusieurs de ces travaux importants, à Ottawa, visent des édifices fédéraux qui existent déjà, et qu'il suffit de compléter ou d'améliorer. Il a aussi souligné que les travaux n'atteignant pas $50,000 ne figuraient pas sur la liste de documents remis aux journalistes, au sujet des prévisions budgétaires pour 1966-1967.

Ce haut fonctionnaire a aussi déclaré qu'il faut tenir compte des travaux que poursuit constamment dans la région la Commission de la capitale nationale.

Hull: aucun édifice fédéral

Ce représentant fédéral a précisé que le programme des dépenses fédérales pour 1966-1967 "ne prévoit pas la construction de nouveaux édifices fédéraux à Hull, pas même un seul".

On sait que le député fédéral de Hull, M. Alexis Caron, a réclamé à plusieurs reprises, depuis quelques années, la construction de plusieurs édifices fédéraux à Hull.

Interrogé en fin d'après-midi, lundi, M. Caron a déclaré au "Droit" n'avoir pas encore pris connaissance des prévisions budgétaires du gouvernement, pour la nouvelle année fiscale.

M. Caron a cependant ajouté: "Même si je n'ai pas obtenu tout ce que j'ai demandé, je continue quand même à réclamer de nouveaux édifices fédéraux pour Hull. La vie m'a appris qu'il ne faut jamais cesser de réclamer ce que nous désirons obtenir."

Le député de Hull a aussi déclaré qu'il faudra démolir la superstructure du pont Alexandra quand les travaux de relocation des lignes de chemin de fer du Canadien Pacifique auront été complétés dans la région.

A son avis, le pont Alexandra pourra être aménagé pour permettre la circulation des automobiles sur quatre voies, quand la voie ferrée du Canadien Pacifique aura disparu de ce pont qui enjambe l'Outaouais, entre Hull et Ottawa.

DU LUNDI AU VENDREDI — 8 h. a.m. à 8 h. p.m.
LE SAMEDI 8 h. a.m. à 4 h. p.m. 236-7431
APRÈS 8 HEURES P.M.
SERVICE DES NOUVELLES SEULEMENT 236-5940

LE DROIT

CKCH 970 KC 5000 WATTS Tél. 777-2771

Sur la Colline

Le haut de l'Outaouais

Le député libéral de Renfrew-Nord, M. Léonard Hopkins, a déclaré aux Communes, lundi, durant le débat sur les crédits du ministère des Transports, que la partie supérieure de la vallée de l'Outaouais était négligée par tous les gouvernements, fédéral et provincial.

"Les routes, a-t-il dit, laissent à désirer: le transport par chemin de fer n'est pas mieux et celui par voie des airs est à peu près inexistant." Cette situation est particulièrement désolante au moment où toutes les autres régions du Canada connaissent un développement accéléré. M. Hopkins a suggéré au ministre des Transports, M. Jack Pickersgill, d'initier, en collaboration avec le gouvernement provincial de l'Ontario, un programme de subventions qui permettrait à ce dernier de développer davantage la route Transcanadienne de façon à favoriser la partie supérieure de la Vallée de l'Outaouais.

Le député de Renfrew-Nord a de plus réclamé la révision des taxes de transport, pour fret, entre Montréal et la Vallée de l'Outaouais, ainsi qu'avec le sud de l'Ontario.

Le prix du pain

Le Premier ministre, M. Pearson, a refusé d'admettre que la hausse du prix du pain était due à l'instauration du régime canadien de pension, à la loi sur les salaires minimums, à la hausse de certains produits aussi bien qu'à l'augmentation générale des frais d'administration des usines.

A une question à ce sujet de M. Diefenbaker, le Premier ministre répondit que les compagnies n'avertissent pas le gouvernement avant de décréter de telles hausses.

Cependant, M. Pearson a répondu qu'il ferait enquête pour connaître les véritables raisons de cette hausse générale du prix du pain. Dans sa question, M. Diefenbaker a référé à un article de journal pour en attribuer la cause aux raisons énumérées plus haut.

Nos standards de vie

Si jamais le Canada s'avisait un jour de pratiquer un nationalisme économique rigide, les Canadiens devraient réduire leurs standards de vie par au moins 25 p. cent.

C'est l'avis du Premier ministre, M. Lester B. Pearson.

Invité à préciser une déclaration faite en fin de semaine, au Holiday Inn, à Ottawa, devant les étudiants libéraux du Canada, M. Pearson, en réponse au député néo-démocrate de York-Sud, M. David Lewis, a précisé: "Si nous aspirons à devenir complètement indépendants sur le plan économique, il faudra en effet réduire notre train de vie d'au moins 25 p. cent sinon plus."

La loi sur les faillites

Le député progressiste-conservateur du Yukon, M. Erik Nielsen, secondé par son chef, M. John G. Diefenbaker, a vainement tenté de savoir quel mandat possède la Commission de trois hommes chargée d'étudier la loi sur les faillites.

Le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a fait savoir qu'il prendra la question en considération et qu'il verra s'il peut dévoiler la nature exacte de l'enquête.

Pour rassurer M. Diefenbaker, M. Cardin a d'autre part précisé que la présente loi sur les faillites demeurerait en vigueur tant et aussi longtemps que le gouvernement n'aurait pas décidé de sa refonte à la lumière des recommandations formulées par la commission de trois hommes.

Le député néo-démocrate de Greenwood, Andrew Brewin, a déploré le fait qu'il ait fallu attendre quatre ans et des plaintes de toutes parts pour que le gouvernement se décide finalement à examiner la loi sur les faillites.

Importance des Transports

Même s'il enregistre une diminution de 2¼ millions, le budget des dépenses du ministère des Transports du Canada demeure quand même l'un des plus importants.

Les prévisions budgétaires déposées aux Communes, lundi, par le ministre du Revenu, M. Edgar Benson, indiquent que les transports coûteront $308 millions en 1966-67 comparativement à $311 millions au cours du précédent exercice financier.

Voici quelques-uns des projets d'intérêt: $150,000 pour la reconstruction de l'un des murs du canal Rideau, non loin de la rue Laurier, à proximité de l'emplacement du futur Centre des arts, à Ottawa; $260,000 pour la construction de hangar devant servir à l'aviation, à Ottawa; $200,000 pour la construction d'un édifice, à Smiths Falls, qui servira de quartiers généraux pour les différentes opérations sur le canal Rideau; $90,000 pour remplacer le système d'éclairage sur la piste d'envol d'Earlton; $80,000 pour nouvel éclairage de la piste de Kapuskasing et certains travaux de rénovation à cette même piste; $150,000 pour travaux d'amélioration à la piste de Timmins et $150,000 pour la construction d'un édifice à la piste d'atterrissage de Val-d'Or.

Les cheminots du CP pourraient bien déclencher une grève

L'Opposition a décrit hier le Canadien Pacifique comme un enfant chéri du gouvernement, désireux de réaliser des profits, alors que les Communes consacraient une quatrième journée à l'étude des crédits du ministère des Transports.

Le ministre des Transports, M. J.. W. Pickersgill a admis pour sa part qu'il y avait eu des délais dans l'expédition des céréales des Prairies vers les ports de mer, mais il a ajouté aussitôt que la situation devrait s'améliorer très prochainement.

M. David Orlikow (NPD — Winnipeg Nord) a averti le ministre que les employés du Canadien Pacifique pourraient bien déclencher une grève à moins que l'on n'améliore la situation à la compagnie. Le député estime que le moral des employés est à son plus bas à cause des modifications apportées au régime de retraite de la compagnie. Il a causé aussi de l'abandon du Dominion, un des deux convois qui assuraient le service de Montréal à Vancouver.

Selon M. Orlikow, le Canadien Pacifique a un appétit insatiable pour les profits et ni le gouvernement, ni la Commission des transports ne songent à y mettre un frein.

M. Clifford Smallwood (PC— Battle River-Camrose) a déclaré de son côté que l'on avait accordé une fortune à la compagnie, en terrains et autrement, en 1881, afin qu'elle puisse construire une voie ferrée et donner un service adéquat par tout le pays.

"On a donné au Canadien Pacifique la poule qui pond des oeufs d'or, dit M. Smallwood, mais à présent qu'elle a obtenu les oeufs, la compagnie veut remettre la poule au gouvernement".

Efficacité . . . profit

M. Orlikow a souligné qu'il ne pouvait se rappeler que la Commission des transports ait une seule fois pris une décision allant à l'encontre de la volonté de la compagnie.

Il a ajouté que la compagnie a pourtant reçu $106,000,000 et 44,000,000 d'acres de terre des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour donner un service efficace à travers le Canada.

M. Orlikow croit que dans l'idée du Canadien Pacifique, le mot efficacité signifie profit.

Le député dit encore que la Commission des transports partage cet avis en autorisant le CP à abandonner son Dominion.

"Le gouvernement devrait abolir la commission ou alors lui permettre de loger ses bureaux à la gare Windsor, à Montréal, siège social du Canadien Pacifique. Les commissaires pourraient du même coup recevoir leurs salaires du Canadien Pacifique, eux qui ne sont devenus que des serviteurs de cette compagnie."

M. Smallwood a accusé la compagnie de hâter l'expédition de la potasse dans les Prairies, de préférence au blé, parce que l'on paie $6 de plus la tonne pour l'expédition de la potasse.

"Il faut toutefois que l'on expédie ce blé et le port de Vancouver est disposé à en manoeuvrer davantage, mais les chemins de fer ne le livrent pas et c'est le Canadien Pacifique qu'il faut blâmer pour ces délais coûteux".

L'enquête n'aurait pas réussi à établir des preuves suffisantes

Le ministère de l'Industrie et de la Production de défense a révélé qu'une enquête a déjà été menée à l'Imprimerie du gouvernement, à Hull, au sujet des transactions de marchandises volées à l'Imprimerie et offertes en vente a d'autres employés de l'Imprimerie du gouvernement par des employés de ce même organisme.

Toutefois, le ministre responsable, M. Charles Drury, a précisé que l'enquête menée avec la collaboration de la Sûreté municipale de Hull, n'avait pas été concluante et qu'on n'avait pas établie de preuves pouvant démontrer que de telles transactions avaient été conclues. M. Drury répondait à des questions du député progressiste-conservateur de London, M. Jack Irvine, qui a inscrit toute une série de questions sur l'Imprimerie du gouvernement au feuilleton de la Chambre.

Le Droit a appris, d'autre part, que deux fonctionnaires de l'Imprimerie du gouvernement, présumément mécontents, s'étaient confiés au député de London et l'avaient mis au courant de certains renseignements qu'ils possédaient. C'est à compter de ce moment que M. Irvine a décidé de placer ses questions au feuilleton des Communes. Jusqu'à maintenant, les réponses fournies aux questions de M. Irvine ne lui ont pas permis de pousser l'affaire plus loin.

M. Drury a admis que certaines allégations avaient été faites au sujet de présumés vols d'appareils de télévision, de magnétophones et de poste de radio à transistors. Ces appareils, selon certains renseignements reçus, auraient été vendus à des employés de l'Imprimerie du gouvernement.

Le ministre a affirmé qu'une enquête n'avait pas réussi à étayer de preuves de nature à prouver qu'il y avait eu vols et recels. Des fonctionnaires ont été interrogés en rapport avec ces propos.

Demandes intransigeantes et déraisonnables du Québec

Un député conservateur de l'Alberta, M. Gerald Baldwin, a accusé hier les "révolutionnaires tranquilles" du Québec de vouloir s'ingérer dans les affaires fédérales.

Il a par ailleurs reproché au gouvernement d'Ottawa de céder aux demandes déraisonnables des provinces, particulièrement à celles du Québec, au détriment des intérêts nationaux.

M. Baldwin a ajouté que le Premier ministre, Jean Lesage, le ministre du Bien-être, M. René Lévesque, celui de la Santé, M. Eric Kierans et le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, ont formulé des demandes intransigeantes et déraisonnables.

Le député de l'Ouest croit que le Québec, qui a choisi de se retirer des programmes mixtes, veut maintenant s'ingérer dans les programmes fédéraux et les briser.

Il a présenté une motion demandant au gouvernement fédéral de présenter un livre blanc sur la répartition des responsabilités entre Ottawa et les provinces.

Selon lui, Ottawa devrait préciser sa position sur la demande du Québec de se retirer des programmes de la main-d'oeuvre, de la guerre à la pauvreté, des programmes de bien-être, des allocations familiales et des mesures législatives concernant les sociétés de prêts.

"Comment le Québec peut-il se retirer de programmes auxquels il n'a jamais appartenu?", a demandé le député.

L'heure consacrée à l'étude de la motion s'est écoulée avant qu'une décision ne puisse être prise.

M. Warren Allmand (L — Montréal - Notre-Dame - de - Grâce) a dit de son côté qu'il serait utile d'avoir un livre blanc sur les affaires constitutionnelles alors que plusieurs personnes se demandent si les responsabilités accrues du Québec en matière de juridiction provinciale vont menacer les minorités qui vivent dans cette province.

M. H. A. Olson (SC — Medicine Hat) a appuyé la résolution, signalant que le Québec et l'Ontario demandent beaucoup plus à Ottawa que les autres provinces.

M. Jean-Pierre Goyer (L — Montréal-Dollard) croit qu'une étude de toutes les sphères de la responsabilité sociale s'impose afin qu'une fois pour toutes on puisse dire aux provinces que c'est là leurs responsabilités.

Augmentation de $6,838,000

Les dépenses de la CCN atteindront $25,732,000

L'administration de la Commission de la Capitale nationale coûtera $6,823,000 de plus au cours de l'année financière 1966-1967.

La CCN, qui avait dépensé $18,909,000 en 1965-1966, prévoit qu'il lui faudra $25,732,000 pour poursuivre son travail. C'est ce qui ressort d'un poste consacré à la CCN par le ministre du Revenu, M. Edgar Benson, dans les prévisions budgétaires déposées devant la Chambre des communes, lundi.

La majeure partie de cette augmentation ira au parachèvement de la promenade de l'Outaouais, de Britannia jusqu'à la rue Wellington. On prévoit que la construction de cette promenade sera à peu près terminée vers le 1er juillet 1967.

Par ailleurs, une autre somme importante sera versée au réaménagement des voies ferroviaires rendu nécessaire par suite de la construction de la nouvelle gare, avenue Terminal. Une partie des crédits de la CCN sera affectée à l'aménagement de cette gare.

Pearson souligne le danger d'expansion du club nucléaire

Le Premier ministre Pearson a déclaré lundi soir que si on ne s'entend pas bientôt sur la façon d'empêcher la prolifération des armes nucléaires, il deviendra impossible d'empêcher l'expansion du club nucléaire.

A l'émission de télévision "The Pierre Berton Show," le Premier ministre a déclaré qu'une telle entente ne saurait être conclue, "à moins que nous soyons en mesure de fournir aux puissances non-nucléaires quelque forme de sécurité face aux puissances nucléaires."

M. Pearson a partagé l'avis de M. Berton, que l'expansion est un des plus grands dangers. Elle surviendra, cependant, à moins que les grandes puissances ne se réunissent et décident d'y faire quelque chose. Il y a aujourd'hui cinq nations y compris la Chine, qui sont capables de produire des armes nucléaires.

Il revient aux grandes puissances nucléaires d'en "venir à une entente entre elles pour qu'il ne soit pas nécessaire que les autres nations aient, elles aussi, des armes atomiques."

M. Pearson a ajouté qu'il n'est pas réconfortant de penser que la paix dépend des grandes nations nucléaires dressées les unes devant les autres, "chacune craignant l'autre, chacune craignant de porter le premier coup." Il a cependant ajouté qu'il se sentirait encore bien moins en sécurité si 15 ou 20 nations étaient en possession de la bombe.

Le rapport Glassco

L'application est difficile — Davidson

MONTREAL (PC)—"L'application des mesures proposées par le rapport Glassco a été rendue difficile par le climat politique qui règne à Ottawa depuis trois ans", a déclaré hier devant les membres du Canadian Club de Montréal M. George F. Davidson, secrétaire du Conseil du trésor.

Le conférencier a expliqué que dans une organisation aussi vaste et compliquée que l'administration fédérale, les mesures d'efficacité ne s'appliquaient pas facilement. La commission Glassco elle-même s'est trouvée incapable de déterminer la séquence et le rythme d'application des changements qu'il faut effectuer.

M. Davidson a ajouté que chacune des recommandations devait être étudiée et qu'il ne fallait pas se contenter de les accepter et de les appliquer aveuglément. Les vieilles pratiques bureaucratiques établies depuis longtemps doivent être renversées.

Le secrétaire du Conseil du trésor a dit qu'il fallait réorganiser les structures des ministères et celles du personnel, recruter de nouveaux fonctionnaires et que tout cela prenait du temps.

C'est aux ministres qu'il appartient de prendre des décisions, a fait remarquer le conférencier, et pour qu'ils les prennent, ces décisions, il faut attirer leur attention sur les problèmes à régler. Or, depuis trois ans, ces ministres ont d'autres chats à fouetter.

Il est urgent de régionaliser les mesures agricoles — Maurice Sauvé

MONTREAL (PC) — Brossant un tableau fort sombre de l'agriculture de l'Est, le ministre fédéral responsable du réaménagement rural, M. Maurice Sauvé, a déclaré qu'il est urgent d'examiner le sort de chacune de nos régions agricoles et de régionaliser nos mesures agricoles, soient-elles de juridiction fédérale ou provinciale. "Le problème est trop grave et trop urgent, dit-il, et la situation trop pénible pour rançonner des chicanes de juridiction et de trop longues polémiques sur les moyens d'y remédier."

Prenant la parole devant les membres de l'Institut agricole du Canada, à Montréal, le ministre a expliqué le faible rendement de l'agriculture de l'Est par la concurrence nationale et même internationale auxquelles font face les agriculteurs du Québec et des Maritimes, au bas niveau de scolarité des agriculteurs, au haut prix des terres, et à un certain immobilisme du monde rural.

Sur le plan de la concurrence, M. Sauvé a démontré, chiffres à l'appui, qu'il est proprement ridicule de persister dans certaines formes d'élevage dans l'Est, alors que d'autres régions ont tous les avantages naturels pour réaliser de meilleurs gains.

Ainsi, dit-il, il coûte aux gouvernements, en subventions directes, $15,750, sans compter les subventions indirectes, pour aider 15 producteurs de porcs de Matane qui produisent chacun 100 porcs de qualité A. "Ces 1,500 porcs peuvent être produits par un seul éleveur dans la région ontarienne du blé d'Inde, sans aucune subvention, pour l'équivalent d'un salaire annuel de $4,500."

Bonne orientation?

Et le ministre de conclure: "Il y a donc dans ce cas un mauvais emploi de $10,000 de l'argent des contribuables pour diviser en quinze le travail qui pourrait être effectué par un seul homme dans une région réellement propice à cette production. D'autant plus, ajoute le ministre, que même avec ces importantes subventions, ces quinze producteurs ne peuvent livrer leur produit sur le marché de Montréal sans sacrifier à longue échéance leurs aspirations à un revenu paritaire."

M. Sauvé se demande alors si l'effort des pouvoirs publics est bien orienté: "En d'autres mots, dit-il, a-t-on vraiment identifié les grands obstacles à l'accroissement du revenu agricole avant de lancer des programmes de réadaptation?"

D'autre part, s'appuyant sur des études scientifiques, M. Sauvé a déclaré qu'il n'y a pas de corrélation entre le bas niveau de scolarité et le bas revenu des cultivateurs, comme on semble le croire. Certains agronomes, devenus exploitants ou gérants agricoles peuvent témoigner qu'une meilleure formation agricole ne paie guère, dit-il. "En somme, dit-il, dans le contexte économique actuel de l'Est du pays, l'agriculture, même lorsqu'elle est pratiquée au mieux, n'est pas tellement lucrative." L'instruction s'impose en milieu rural, dit-il, mais ne comptons pas sur ce seul facteur pour vivifier à nouveau l'agriculture.

A cause du haut prix des terres, dû en grande partie aux importantes subventions des gouvernements et au crédit subventionné, la recherche de la partie pour tous les cultivateurs demeure une utopie, et l'exploitation de la culture traditionnelle presque marginale, dit-il.

La main-d'oeuvre

Le ministre a laissé entendre que le gouvernement pourrait corriger cette hausse du prix des terres en repensant sa politique de subventions.

L'autre problème, le surplus de main-d'oeuvre dans les milieux ruraux, est en voie de règlement, de dire le ministre, puisque tout le problème des ressources humaines fait l'objet de projets dans les discours du Trône des gouvernements de Québec et d'Ottawa.

"Ceci prouve, dit-il, que les gouvernements ne croient plus aux demi-mesures. On réalise de plus en plus, en hauts lieux, que seules des mesures statutaires bien pensées, une unité de pensée, une unité d'action fixée dans des accords intergouvernementaux et la collaboration des populations rurales permettront d'aboutir à une égalité de chances dans les milieux ruraux".

Les prévisions budgétaires et leur préparation

par Claude DESROSIERS

Depuis dix ans, le budget principal des dépenses du gouvernement fédéral a augmenté de 65 pour cent, passant de quatre milliards 827 millions de dollars à sept milliards 950 millions. Bref, une montée assez rapide vers un total impressionnant, surtout qu'il n'inclut pas les dépenses d'immobilisation, les crédits supplémentaires, ni les versements de pension de vieillesse qui porteraient le total à plus de neuf milliards.

De l'exercice en cours à celui de 1966-1967, la hausse est de 451 millions. Elle aurait été plus forte, si le Québec n'avait pris l'entière charge de programmes mixtes, tels l'assurance-hospitalisation.

Le ministre du Revenu national, M. E.J. Benson, y a d'ailleurs fait allusion en déposant le budget des dépenses aux Communes: "Il serait également trompeur de comparer le budget de la prochaine année financière avec celui de l'année en cours, sans tenir compte des différences dans la portée des dépenses envisagées. Ainsi le budget principal des dépenses de 1966-1967 fait la part de la prise en charge par le Québec d'une plus forte tranche des responsabilités financières et administrations dans le cadre de certains programmes à frais partagés, tandis que le budget principal des dépenses de 1965-1966 n'en tenait pas compte. D'où il ressort que toute comparaison du budget principal des dépenses d'une année à l'autre serait trompeuse dans la mesure où les paiements au Québec, qui étaient antérieurement effectués sur des postes prévus au budget des dépenses sont maintenant remplacés par un abattement en ce qui concerne la perception des impôts par le gouvernement fédéral."

Perspectives budgétaires

Compte tenu de cet abattement d'impôt en faveur du Québec, la hausse réelle du budget des dépenses passe de six à un peu plus de sept pour cent. Ce rythme d'augmentation est légèrement supérieur au taux d'accroissement des revenus ou du produit national qu'on peut envisager pour le nouvel exercice, mais la différence n'est pas suffisante pour justifier une augmentation substantielle du déficit budgétaire ou des taxes. Mais elle est suffisante pour écarter l'éventualité d'une baisse d'impôts et notamment de la taxe sur les matériaux de construction.

Les trois ministères milliardaires

Trois ministères accaparent les cinq septièmes du budget des dépenses: ce sont la Défense nationale, les Finances et la Santé nationale. Depuis quelques années, les déboursés de la Défense nationale sont quasistationnaires. De l'exercice en cours à celui de 1966-1967, ses prévisions budgétaires passent d'un milliard 561 millions à un milliard 572 millions. C'est un peu moins de 20 pour cent du budget principal des dépenses. A titre de comparaison, les Etats-Unis consacreront pendant le nouvel exercice près de soixante fois plus, soit $60 milliards et demi. Ce chiffre représente 54 pour cent d'un budget national de 112 milliards huit cent millions.

Ces chiffres astronomiques reflètent le statut d'une grande puissance mondiale, engagée de plus dans un conflit très onéreux au Vietnam. Le Canada joue un rôle plus modeste, même s'il a apporté une participation respectable aux interventions des Nations unies à Chypre, au Congo et en Palestine.

Le ministère des Finances, avec près de deux milliards de prévisions budgétaires, est maintenant en première place au chapitre des dépenses, en raison surtout des paiements accrus aux provinces et au service d'une dette en pleine croissance. Les versements aux provinces atteindront 495 millions pendant 1966-1967, contre 358 millions cette année et le service de la dette dépassera un milliard 185 millions contre un milliard 101 millions cette année. La somme consacrée aux intérêts et à l'amortissement aurait suffi à défrayer le budget entier du gouvernement fédéral pendant deux années d'avant-guerre.

Le troisième ministère milliardaire, c'est celui de la Santé nationale et du Bien-être social. Au seul chapitre des allocations familiales et d'allocations aux jeunes, il versera 608 milions de dollars pendant le nouvel exercice. Les déboursés de ce ministère baissent cependant de 130 millions pour se fixer à un milliard 262 millions. Les contributions aux provinces sous le régime de l'assurance-hospitalisation baissent de cent un millions pour s'établir à 382 millions. Une diminution de 36 millions est également signalée au chapitre de l'assurance-vieillesse et des allocations aux aveugles et invalides, qui passent à 38 millions. Le Québec prenant la responsabilité entière de ces programmes, en compensation de l'abattement d'impôt fédéral, le ministère n'aura plus rien à lui verser.

La préparation du budget des dépenses

La préparation du budget des dépenses s'étend sur plusieurs mois. Comme nous l'a expliqué M. T.H. Bennett, un des fonctionnaires supérieurs du Conseil du trésor, dès le mois de juillet, cet organisme demande les prévisions budgétaires de chaque ministère, après leur avoir fixé un objectif-plafond.

Au début d'octobre, le Conseil du trésor commence à recevoir et à reviser les prévisions de chaque ministère. La revision se fait en consultant constamment les fonctionnaires supérieurs de chaque ministère.

De la fin de novembre jusqu'à la mi-décembre, les ministres qui siègent au Conseil du trésor, MM. Benson, Sharp, McIlraith, Pépin, Sauvé et Lang, font un dernier examen des prévisions budgétaires qui prennent ensuite le chemin de l'Imprimerie nationale où elles sont imprimées dans le plus grand secret.

La longueur et la complexité de l'élaboration du budget des dépenses expliquent pourquoi le gouvernement doit toujours recourir à des prévisions supplémentaires.

Et maintenant le dernier mot appartient au ministre des Finances, M. Mitchell Sharp. Dans son discours du budget de la fin de mars, il nous précisera d'où il compte tirer les revenus pour faire face à ces dépenses énormes.

Objectif de $3 millions

L'université Carleton lance sa campagne de souscription

La campagne de souscription de $3.000,000 de l'université Carleton sera officiellement lancée, ce samedi 19 février, par un immense feu de joie sur les terrains de l'immense campus près de la rivière Rideau.

C'est ce qu'a annoncé le recteur de l'université Carleton, M. Davidson Dunton, au cours d'une conférence de presse, lundi midi, dans l'édifice Norman Paterson.

La campagne de souscription proprement dite ne débutera que le 1er mars mais les autorités de l'université veulent profiter des 2 prochaines semaines pour expliquer aux citoyens les raisons qui les poussent à lancer une telle campagne.

7,000 étudiants

Et ces raisons sont très simples: d'ici les cinq prochaines années, l'université Carleton devra accueillir environ 7,000 étudiants à plein temps, plus du double de l'inscription actuelle. Pour ce faire, elle doit ajouter de nombreux locaux à ceux qu'elle a déjà.

"Si nous voulons, a dit M. Dunton, offrir des locaux convenables, des laboratoires modernes et des résidences pour étudiants à nos futurs élèves, nous devons ériger des constructions dont le coût s'élèvera à $23,000,000.

Subventions provinciales

"Le gouvernement provincial accordera des subventions pour payer 85 p. cent du coût des édifices académiques et 50 p. cent du coût des autres constructions. C'est donc dire que la province d'Ontario et la Société centrale d'hypothèques et de logement fourniront $20,000,000 à condition cependant que l'université elle-même recueille $3,000,000" a-t-il ajouté.

M. Dunton a expliqué que l'université se devait de ramasser ces 3 millions si elle voulait recevoir la large part du gouvernement provincial.

La campagne de souscription qui s'échelonnera sur 4 ans demandera l'aide bénévole de 2,000 personnes. On n'a pas sollicité l'aide de spécialistes des campagnes de souscription afin de réduire les frais d'administration au minimum, à savoir moins de 5 p. cent.

Les dons serviront aux édifices suivants: un nouvel édifice pour les sciences humaines; un édifice qui abritera le département de physique; la troisième aile de la faculté de génie; deux étages supplémentaires (salles de conférences) pour l'édifice Southam; et la cité universitaire.

Débuts encourageants

Le co-président de la campagne de souscription, M. F. K. Venable, a souligné que la campagne dans les grandes entreprises à travers le pays, campagne qui a débuté au mois d'octobre, avait déjà donné de très encourageants résultats. Déjà 287 compagnies ont répondu à l'appel et ont versé un montant important du quota de $1,300,000 que les organisateurs ont fixé pour ces entreprises.

Pour leur part, les étudiants de l'université ont atteint 61.7 p. cent des $5,000 qu'ils doivent verser cette année tandis que les professeurs de l'université ont déjà donné 56.1 p. cent de leur objectif de $45,000.

Il est à souligner qu'il n'y aura pas de souscription à domicile, les organisateurs espérant rejoindre tous les travailleurs à leur bureau.

Visites de l'université

Enfin, l'université sera ouverte aux visiteurs le vendredi 25 février et le samedi 26 février de 10h. à 5h. pour que la population puisse se rendre compte du travail qui a déjà été fait à l'université et des besoins d'expansion de l'université si elle désire, dans 4 ans, offrir un excellent enseignement à ces 7,000 étudiants.



CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION A L'UNIVERSITE CARLETON — L'université Carleton lancera, samedi prochain, une vaste campagne de souscription afin d'amasser la somme de $3,000,000 qui lui permettra d'entreprendre un important programme d'expansion. Dans la photo, on voit, de gauche à droite, M. Davidson Dunton, recteur de l'université et M. F.K. Venables, co-président de la campagne.

(Photo Champlain Marcil)

L'échevin St-Germain favorise le hockey chez les jeunes filles

La question des patinoires à ciel ouvert, du hockey sur les patinoires municipales et de l'organisation de ligues de hockey pour jeunes filles a été débattue à l'hôtel de ville, lundi soir, lors d'une réunion du comité municipal de la récréation et des parcs sous la présidence de l'échevin Don Kay.

Pour ce qui est des patinoires en plein air, on a constaté qu'elles étaient utilisées de moins en moins depuis que la ville avait construit des arénas. Le temps froid éloigne aussi les patineurs des patinoires "ouvertes". Après un récent relevé on a constaté que 150 patineurs s'étaient rendus à une patinoire en plein air alors que la température marquait 22 degrés. A la même patinoire, alors qu'il faisait un froid de 7 degrés, on n'a compté que 36 patineurs. Il en a été de même à plusieurs autres patinoires où on a pratiqué un pareil sondage. Ce qui a porté le président du comité, l'échevin Don Kay, à souligner que la ville poursuivait une sage politique en construisant des arénas recouverts.

Alors qu'on vantait les mérites de ces nouveaux arénas, les échevins Claude Bennett et Charles St-Germain ont protesté contre la mauvaise construction de l'aréna du parc Brewer, inauguré en décembre dernier. On se plaint du froid qui pénètre à l'intérieur de cet édifice, particulièrement dans les chambres où les joueurs de hockey se costument. M. Bennett a signalé certaines chambres en particulier et a demandé que l'on fasse enquête afin d'apporter les améliorations qui s'imposent. Quant à l'échevin St-Germain, il a été à même de constater cet état de choses lors du récent carnaval d'hiver alors qu'on y tenait des tournois de hockey et de ballon balai. On demande que l'architecte de l'aréna soit appelé à corriger ces inconvénients. M. Alphonse Dulude, directeur municipal de la récréation et des parcs, s'occupera immédiatement de la chose et verra à faire corriger l'anomalie.

Hockey féminin

L'échevin St-Germain favorise l'organisation de ligues de hockey chez les jeunes filles de la capitale. Il s'est dit surpris du grand nombre de jeunes filles qui ont communiqué avec lui, quelque temps avant le récent carnaval, afin de s'inscrire dans une équipe de hockey. Ces jeunes filles demeuraient dans tous les secteurs de la capitale. Un tournoi a été organisé pour elles et a remporté un beau succès. "Les jeunes filles ont beaucoup d'habileté, dit l'échevin, et je crois que nous manquons un peu en ne leur fournissant pas ce moyen de récréation pendant les mois d'hiver". Des ligues féminines de hockey existent dans d'autres villes et le comité a décidé d'étudier la situation et d'en reparler à la prochaine assemblée.

L'échevin Jules Morin a suggéré que l'on emploie les camions-citernes de la ville pour arroser les patinoires. "Cette pratique est employée dans d'autres villes, dit l'échevin du quartier By, et nous aurions avantage à les imiter". Selon l'échevin Morin, une pareille méthode accomplirait la besogne beaucoup mieux et en beaucoup moins de temps que la méthode conventionnelle du boyau.

Perte de temps

La question des arrosoirs avait été soulevée quand l'échevin St-Germain a prétendu que l'on donnait un "trop bon service aux usagers des arénas, disant qu'on perdait beaucoup de temps à arroser la surface glacée quand ce n'était pas nécessaire. Selon l'échevin St-Germain, on n'aurait pas besoin d'arroser la glace si souvent quand il s'agit des tout petits, c'est-à-dire des jeunes de 7 à 13 ans. Les préposés aux arénas, après avoir déblayé la glace, y jettent ensuite une couche d'eau. L'opération prend plus d'une demi-heure. On perd ainsi un temps important que l'on pourrait convertir en un revenu appréciable.

Les autres échevins ont partagé l'opinion de M. St-Germain et M. Dulude a été prié de faire enquête. Si on peut remédier à la situation, on le fera.

L'échevin Kay qui, il y a quelques mois, avait suggéré que l'on utilise la surface glacée de la piscine du parc Brewer comme patinoire, a fait savoir que la chose a été jugée impraticable. On a étudié le projet, mais les experts se sont montrés défavorables.

Au parc Brantwood

Les résidants du secteur du parc Brantwood réclament certains changements à ce terrain de jeux. Dans le prochain budget, des prévisions seront faites pour l'amélioration et les réparations qui s'imposent aux bâtisses actuelles, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

On veut également placer les bâtisses dans un autre endroit du terrain afin de permettre plus d'espace pour le stationnement, pour le jeu de football et de balle molle.

Les signataires de la requête ont signalé que les présents chalets avaient été construits à même des matériaux obtenus comme surplus de guerre. On a laissé entendre que le parc Brantwood senents sous peu. Ces nouvelles constructions serviraient pour les programmes d'été comme ceux d'hiver. La question du stationnement serait également réglée.

Cours d'hiver

M. D. Gaunt, pépiniériste municipal, a rapporté que plusieurs de ses employés du service des terrains et des arbres avaient suivi un cours de trois jours tenu à l'Ecole d'agriculture de Kemptville, les 28, 29 et 30 décembre dernier. Le cours en question avait porté sur le contrôle des insectes nuisibles. Ce cours a été donné sous les auspices du ministère provincial de la Santé avec le concours de l'Université de Guelph, des écoles d'agriculture, de l'industrie du contrôle des insectes et du ministère de l'Agriculture d'Ontario.

Le but du cours était de familiariser les participants avec les nouvelles méthodes dans l'application et l'emploi des insecticides, des fongicides et des herbicides.

Les employés municipaux du Service de la récréation et des parcs qui ont pris part à ces cours sont MM. Fred Smith, S. Nelson, M. Schnupp et A. Leclair.

L'offensive de paix de Johnson était prématurée

"Nous ne sommes pas encore rendus au stage des négociations pour régler le conflit au Vietnam."

C'est ce qu'a déclaré M. W. H. Barton, directeur de la division des Nations unies, lors d'un forum à la Maison internationale d'Ottawa.

M. Barton a fait remarquer que l'offensive de paix du président Johnson était, à son avis personnel, prématurée étant donné que le Nord-Vietnam n'était pas au point de croire qu'il avait atteint tout ce qu'il désirait au moyen de la force.

M. Barton a ajouté que la preuve d'unité entre la Chine communiste et le Nord-Vietnam était mince mais que, par contre, la sphère d'influence communiste de la Chine populaire et du Nord-Vietnam était la même.

Par contre, M. Barton a déclaré que la prise de position des Etats-Unis en 1951, lors de la guerre d'Indochine, avait été telle qu'ils ne pouvaient plus se permettre de se retirer. "La question n'est plus de savoir si une telle position était raisonnable, mais bien de tenir ce qu'ils ont laissé entendre à une nouvelle "démocratie".

M. Barton a cependant démontré que le truc favori de l'opposition (le Nord-Vietnam) était de faire retomber le blâme sur les Etats-Unis. "Le Nord-Vietnam ne veut pas d'élections libres et surtout d'élections qui seront dirigées par une puissance "capitaliste".

M. Barton a déclaré que l'admission de la Chine communiste aux Nations unies était un facteur dans les hostilités au Vietnam. "Mais il ne faut pas se méprendre, de dire le conférencier, là le problème est presque sans solution. La Chine communiste ne veut pas d'une Chine nationaliste dans le même organisme et vice versa."

Le conférencier a de plus ajouté que la Chine communiste ne se joindrait aux Nations unies que dans des conditions qui seraient sûrement inacceptables à l'organisme international.

M. Barton ne voit pas comment le Canada pourrait intervenir d'une façon plus active dans le conflit étant donné que notre pays est membre de la commission de surveillance. "Nous ne pouvons pas donner des solutions aux problèmes, nous ne sommes là que pour surveiller."

A la fin de la discussion, M. Barton a exposé les vues du gouvernement canadien sur la question de la Rhodésie. "Le problème est complexe, de terminer M. Barton, et la solution ne dépend pas entièrement de nous."

Nommé secrétaire du fonds de bienfaisance de l'armée

Le lieutenant-colonel Earl Alexander Olmsted, 51 ans, a été nommé secrétaire national du fonds de bienfaisance de l'armée canadienne.

Le colonel Olmstead s'est joint au corps d'artillerie royal canadien, en 1939, et servit en Grande-Bretagne et au nord-ouest de l'Europe avec le 8e régiment de campagne de l'armée canadienne et le 13e Régiment de campagne canadien. Après la guerre, il servit dans plusieurs capacités au Canada, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, jusqu'à son licenciement en juillet dernier.

Le fonds de bienfaisance, établi en juillet 1947, est administré comme un organisme privé, sous la direction du conseil du fonds de bienfaisance de l'armée. Ses services sont disponibles à tout ancien combattant qui a servi dans l'armée canadienne (active) durant la seconde guerre mondiale, aux soldats de l'armée canadienne régulière et, à partir de mars 1960, aux anciens membres de l'armée canadienne qui se sont enrôlés après le 30 septembre 1946.

Le fonds est une forme d'assurance contre les cas imprévus, tel la maladie, les accidents, le décès, la destitution du chef de famille, ou toute autre situation inattendue. Le fonds gère également un programme d'entraînement dans les métiers pour les enfants de personnes éligibles.

Au 31 mars 1965, le fonds de bienfaisance avait porté secours à 42,920 anciens combattants, 5,603 soldats de l'armée régulière et 583 anciens membres de l'armée canadienne.

Ottawa-Hull

Le projet d'un nouveau pont est à l'étude

La construction d'un nouveau pont enjambant l'Outaouais entre Ottawa et Hull fait présentement l'objet de discussions entre le ministère des Travaux publics, la ville d'Ottawa et les provinces de Québec et de l'Ontario.

Le ministre des Travaux publics, M. George McIlraith, en réponse au député progressiste-conservateur de Carleton, Me Dick Bell, a déclaré que le projet faisait l'objet d'échange de correspondance et de discussions aux trois niveaux de gouvernement.

M. McIlraith a cependant refusé de répondre à une question portant sur le début des travaux et sur le coût du projet. Il a précisé, cependant, que le gouvernement fédéral et les provinces de Québec et de l'Ontario devraient s'entendre sur la répartition du coût.

On sait que des spécialistes en circulation, à la suite d'une vaste étude des moyens de communications dans la région de la capitale nationale, ont déjà recommandé la construction d'un nouveau pont au-dessus de l'Outaouais, aboutissant entre Hull et Aylmer.



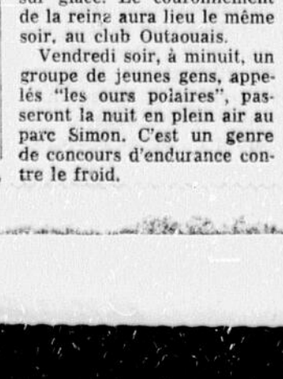
Il n'existe pas de moyen de transport plus agréable que les trains du CN. Vous voyagez dans un fauteuil moelleux, à dossier inclinable. Vous mangez dans l'ambiance d'un grand restaurant (le repas est inclus dans le prix du billet de voiture-lits ou de voiture-salon). Vous pouvez dormir dans un lit douillet. Et vous voyagez à bon compte, surtout les jours de tarif Rouge. Demandez un exemplaire du calendrier des tarifs Rouge, Blanc et Bleu: il vous indique les jours où vous pouvez voyager à meilleur compte. Consultez l'agent de voyage accrédité par le CN ou le bureau des ventes du CN.

CN

Exemples d'aubaines du tarif Rouge (en voiture-coach)

d'Ottawa à:

Halifax	$16.50
Montréal	$ 2.90
Toronto	$ 5.90
Winnipeg	$21.00
Vancouver	$42.00



TIMBRE DU CENTENAIRE — Ce timbre de cinq cents, qui honore les Territoires du Nord-Ouest, sera mis en vente le 23 mars. Il représente le blason des Territoires du Nord-Ouest et le driade à fleur entière, leur fleur officielle. De la série de timbres du centenaire, il sera imprimé en jaune, vert et olive.

(Photo PC)

Au carnaval de Rockland

ROCKLAND (DNC) — Le grand carnaval d'hiver de Rockland, commencé vendredi dernier, se continuera toute la semaine pour se terminer dimanche prochain.

Mercredi soir, il y aura défilé d'autos-neige jusqu'au club de golf, puis glissade et patinage au même endroit. La grande mascarade aura lieu à l'aréna, jeudi soir, à 7 h. L'entrée est libre.

Vendredi soir, au même endroit, il y aura course aux barils, puis joute de ballon sur glace. Le couronnement de la reine aura lieu le même soir, au club Outaouais.

Vendredi soir, à minuit, un groupe de jeunes gens, appelés "les ours polaires", passeront la nuit en plein air au parc Simon. C'est un genre de concours d'endurance contre le froid.

Pour recevoir gratis $736 du gouvernement

Si vous gagnez $12,500 par an, le Plan d'épargne-retraite du GUARANTY TRUST vous permettra de déduire $736 sur vos impôts 1965.

Le gouvernement permet cette déduction afin de vous encourager à épargner pour l'avenir. Le montant à déduire dépend de votre revenu et de la somme que vous consacrez au Plan d'épargne-retraite (voir tableau ci-dessous).

Le Plan d'épargne-retraite du GUARANTY TRUST a d'autres avantages.

L'argent que vous mettez de côté est versé à un fonds qui, ces dernières années, a rapporté aux bénéficiaires entre 5½ et 6% d'intérêt net—*ce revenu supplémentaire n'est pas imposable.*

Pas de cotisations à verser, ni de versements réguliers obligatoires. Cependant, pour bénéficier d'une réduction de vos impôts pour 1965, vous *devrez* verser votre contribution avant le 28 février.

Si vous nous demandez de vous acheter une rente viagère au terme de votre Plan, e le sera achetée *au taux le plus avantageux* possible. (Alors qu'un plan de retraite acheté auprès d'une compagnie d'assurance-vie vous engage, habituellement, à acheter une rente auprès de cette compagnie—pas toujours au taux le plus avantageux.)

Pour obtenir de plus amples détails, retournez-nous le coupon ci-joint, ou bien téléphonez ou rendez visite à votre succursale du GUARANTY TRUST.

REVENU ANNUEL	CONTRIBUTION MAXIMUM AUTORISÉE	EPARGNE SUR VOS IMPÔTS	POURCENTAGE D'ÉPARGNE SUR VOS IMPÔTS
$ 7,500	$1,500	$ 313	20%
10,000	2,000	494	25%
12,500	2,500	736	29%
15,000	2,500	855	34%
20,000	2,500	1,069	42%
25,000	2,500	1,125	45%
30,000	2,500	1,250	50%

Déductions pour un homme marié, sans personne à charge, selon différents revenus et compte tenu du taux d'imposition de 1965.

GUARANTY TRUST

Veuillez m'envoyer votre documentation sur votre Plan d'épargne-retraite.

NOM_____

ADRESSE_____

_____

Envoyer ce coupon à votre bureau du Guaranty Trust (adresse ci-dessous).

Compagnie Guaranty Trust du Canada

Régie par une charte fédérale. Capital et réserve: $25,000,000.

HULL: 114, rue Principale — 771-6655
OTTAWA: 109, rue Bank — 232-2691
Centre commercial Billings Bridge -- 731-4220

GT-266F

Mémoire de 15,650 mots présenté au cabinet

Le CTC se réjouit de la création du ministère de la Main-d'oeuvre

Le plus grand organisme syndical du Canada, le Congrès du travail du Canada, qui compte 1,250,000 membres, rencontrait aujourd'hui le Premier ministre du pays et son cabinet. Cette rencontre est devenue une tradition au Canada. Elle donne aux porte-parole syndicaux l'occasion d'exprimer chaque année leur opinion sur diverses questions.

C'est le président du Congrès, M. Claude Jodoin qui, à la tête d'une délégation formée de nombreux représentants syndicaux venus de tous les coins du pays, a présenté le mémoire de 15,650 mots. Les sujets traités allaient de l'automatisation à la Rhodésie, la nécessité d'une nouvelle politique de la main-d'oeuvre, les soins médicaux et les perspectives économiques.

Le CTC déclare que le gouvernement a fait de nombreuses déclarations sur la politique de la main-d'oeuvre, mais n'a pas fait montre d'une action énergique dans ce domaine. Toutefois, il se réjouit de la création du nouveau ministère de la Main-d'oeuvre et espère que ce ministère agira comme coordonnateur entre les politiques de la main-d'oeuvre et d'autres domaines, comme les politiques commerciales, monétaires et fiscales. Il voit également d'un bon oeil qu'on ait réuni sous le même ministère l'immigration et la main-d'oeuvre, et il exprime des réserves sur certaines pratiques passées du ministère de l'Immigration.

Selon le mémoire, le CTC ne s'oppose pas à l'immigration, mais désire que le nombre et le genre d'immigrants admis soit en fonction du marché du travail. Il s'oppose par ailleurs à des pratiques discriminatoires à l'égard des immigrants et aux pouvoirs discrétionnaires exercés par certains fonctionnaires de l'Immigration à l'égard d'immigrants qui n'ont pas la chance de se protéger contre ces pratiques.

Par rapport aux lois ouvrières, les porte-parole syndicaux déclarent que le grand nombre de demandes de délai dans l'application de la loi du salaire minimum et des heures maximums de travail menacent de retarder considérablement l'efficacité du nouveau Code du travail du Canada.

Le CTC craint l'imposition des restrictions économiques

La hâte que manifeste le gouvernement à imposer certaines restrictions économiques, par crainte de l'inflation, pourrait avoir des conséquences graves; voilà l'avertissement que nous sert aujourd'hui le Congrès du travail du Canada. Dans son mémoire annuel, qu'il présentait aujourd'hui au Premier ministre et au cabinet, le CTC a parlé des salaires, des prix, des profits, de la productivité et de l'ensemble de l'économie.

On ne parviendra à maintenir cette amélioration économique connue en 1965, affirme le CTC, que si l'on s'arrange pour que la demande, et particulièrement la demande du consommateur, ne tire pas trop de l'arrière sur la productivité du pays. Les gouvernements se sont toujours préoccupés de l'inflation possible plus que du soutien de la demande, et des mesures restrictives ont été imposées prématurément.

Des ministres du gouvernement ont fait écho récemment à cette impression et ont demandé aux syndicats de faire leur part dans une campagne contre l'inflation, en exerçant de la modération dans les négociations collectives. Le gouvernement lui-même a déjà décidé de remettre à plus tard certains projets de construction et a donné à entendre que d'autres mesures étaient à l'étude.

Reconnaissant la responsabilité du gouvernement en la matière, le CTC se déclare inquiet de ce que le gouvernement pourrait intervenir alors qu'il n'existe pas de véritable menace d'inflation. "Agir de la sorte, déclare le mémoire, ce serait couper l'élan économique et renverser la tendance décroissante du chômage. Nous ne voyons aucune preuve qui nous justifie de croire que le Canada est entré, ou est à la veille d'entrer dans une période d'inflation exigeant de vastes restrictions dans les politiques monétaires, fiscales et autres, de même que dans les salaires", ajoute le CTC.

Nous avons connu "un degré remarquable de stabilité des prix"; le CTC se dit d'accord avec les conclusions du Conseil économique, selon lequel on ne peut considérer comme preuve de pressions, inflationnistes générales, les mouvements de prix dont nous avons été témoins récemment.

Il faudrait plutôt songer à la nécessité de maintenir l'expansion afin de fournir des emplois au nombre sans précédent de jeunes qui vont se joindre à l'effectif ouvrier. Les promesses que le gouvernement même a faites relativement au programme de soins médicaux, la guerre à la pauvreté, une aide accrue à l'éducation et une politique étendue de la main-d'oeuvre, supposent de forts déboursés du Trésor fédéral. On ne peut s'attendre à progresser dans ces domaines sous un régime d'austérité.

"Ce que coûterait à l'économie canadienne un retour à un chômage élevé et à une croissance paresseuse que pourrait occasionner l'imposition prématurée de restrictions, dépasserait de beaucoup le coût que représenteraient des augmentations modérées des prix", conclut le CTC.

A propos des salaires, le CTC déclare:

"Il existe un étroit parallèle entre l'évolution du coût de la main-d'oeuvre du Canada et le mouvement des prix. Durant plusieurs années, la productivité dans l'industrie manufacturière canadienne a augmenté à peu près au même rythme que les salaires et autres avantages accordés aux travailleurs, d'où il résulte que le coût de la main-d'oeuvre, par unité de production, est demeuré très stable. Une étude faite récemment par le bureau de la statistique de la main-d'oeuvre, aux Etats-Unis, révèle que, entre 1957 et 1964, le coût de la main-d'oeuvre, par unité de production, dans l'industrie manufacturière canadienne a augmenté de 3 p. 100 seulement en tout. C'est inférieur à l'augmentation qu'ont connue tous les grands pays industriels y compris les Etats-Unis. Si l'on tient compte de la dévaluation du taux du change du dollar canadien, on s'aperçoit que le coût de la main-d'oeuvre par unité a baissé de 9 p. 100 au Canada durant cette période".

Le CTC déclare qu'on peut "compter qu'il saura maintenir une attitude conforme aux intérêts économiques de la nation"; il ajoute:

"Nous ne voyons rien, dans le comportement des salaires et des prix, qui puisse vraiment justifier une telle orientation.

"Nous comprenons que le taux relatif d'augmentation des salaires et de la productivité suscite une préoccupation légitime. Toutefois, nous rejetons l'idée qu'il faille comprimer les salaires chaque fois qu'ils prennent les devants sur la productivité. C'est certainement une façon négative et stérile de voir la question. La seule attitude positive est de prendre des mesures propres à accélérer le taux de croissance de la productivité. Le Conseil économique a fait bien des suggestions à cet égard, entre autres un plus grand effort en matière d'éducation, de meilleurs encouragements pour la recherche industrielle et la mise au point d'une série coordonnée et efficace de programmes de la main-d'oeuvre".

Un passage qui a trait aux perspectives immédiates de négociation collective se lit dans les termes suivants:

"Les affaires vont relativement bien, les sociétés obtiennent un rendement élevé sur leurs placements, lequel se traduit par un nouveau sommet dans les profits et les dividendes versés, et les employeurs paraissent pleinement capables de payer des salaires plus élevés que ces dernières années. Inévitablement, salariés et appointés chercheront à avoir leur part de la prospérité. Ceux qui sont syndiqués utiliseront inévitablement les négociations collectives à cette fin et, s'il y a lieu, recourront à la méthode tout à fait légale de la grève si les autres moyens ne leur apportent pas un règlement satisfaisant.

Il faut tout de même se rappeler que, dans la grande majorité des cas, les négociations collectives aboutissent à des ententes collectives qui sont satisfaisantes pour les deux parties sans avoir recours à la grève ni au lockout. La négociation collective, comme l'arrêt occasionnel de travail, est un des instruments utilisés dans une économie de marché comme la nôtre afin d'obtenir une redistribution des richesses produites. Si l'on entend laisser aux sociétés une liberté presque sans limite dans la réalisation de profits, les travailleurs en retour doivent avoir la liberté d'utiliser leur syndicat ou d'autres moyens afin d'obtenir pour eux une juste part du produit de leur travail".

Les relations industrielles

Le Congrès du Travail du Canada a exprimé aujourd'hui les vues des syndicats canadiens relativement à une nouvelle ère de relations industrielles. La centrale syndicale, qui groupe 1,200,000 membres, a abordé le sujet dans son mémoire qui touche un très grand nombre d'autres aspects. Le CTC a demandé au gouvernement de présenter une loi en vue de protéger les travailleurs qui deviennent les malheureuses victimes de l'adoption soudaine de changements technologiques.

Le CTC a rappelé la multiplication récente des grèves auxquelles ces conflits ont donné naissance. Le CTC fait porter ses observations sur les conclusions de la Comission Freedman qui a eu à étudier, récemment, le conflit résultant des prolongements de trajet du CN. La centrale syndicale a également critiqué les deux grandes compagnies de chemins de fer du Canada en raison des efforts qu'elles font pour réduire le service offert au public canadien.

"Ce rapport, déclare le CTC, fait ressortir clairement deux grandes questions connexes Premièrement, l'expansion rapide des changements technologiques et leurs effets non seulement sur les employés concernés mais sur les collectivités entières. L'autre est la prédisposition, chez l'employeur, à décider unilatéralement d'apporter des changements technologiques même lorsqu'il est lié par une entente collective avec un syndicat, sous le couvert de prétendus droits patronaux exclusifs."

Le porte-parole des travailleurs a dit qu'il était presque impossible de prévoir toutes les conjectures imaginables au cours des négociations collectives. Pourtant, le patronat a pour habitude de réclamer une juridiction exclusive dans toutes les questions qui ne sont pas spécifiquement touchées dans les conventions collectives.

Le CTC se dit d'accord avec le commissaire Freedman lorsqu'il déclare que le patronat se doit de retarder l'adoption de tout changement technologique tant que le syndicat, avec lequel il a des rapports patronaux-syndicaux, n'en n'a pas été averti et n'a pas eu la chance de le considérer comme une question pouvant être négociée. Le CTC convient aussi avec le commissaire qu'il était préférable d'en venir à une entente de gré à gré, mais qu'il était douteux que la chose fût possible. Il appuie donc la proposition du commissaire Freedman qui recommande que la loi sur les relations industrielles et les enquêtes visant les différends du travail soit modifiée pour qu'elle s'applique à de telles circonstances.

A propos de la réduction récente des services ferroviaires, le CTC déclare que s'il s'inquiète des pertes d'emploi qui en résultent, il s'intéresse également à l'intérêt du public et au rôle des chemins de fer en tant que service d'utilité publique.

Le CTC ajoute:

"Depuis les origines, les chemins de fer ont été considérés comme existant dans l'intérêt du public. Ils ont bénéficié de subventions exceptionnelles de l'Etat. Leur exploitation est assujettie à la surveillance de l'Etat, comme étant une question d'intérêt public. Quelle que soit la nature de ces sociétés, il ne s'agit pas uniquement de capitaux rassemblés à seule fin de réaliser des bénéfices même si, évidemment, il y va de l'intérêt de tous les Canadiens que ces sociétés soient administrées efficacement et économiquement. Il convient donc que vous interveniez et que vous empêchiez les chemins de fer de poursuivre leur politique actuelle qui révèle de l'indifférence envers leur rôle d'entreprises de service pour les Canadiens. Nous vous demandons donc de prendre sans délai des dispositions avant que le service ferroviaire ne soit davantage amputé."

L'unité nationale

Le Canada est menacé par une politique de régionalisme qui n'est pas particulière au Québec, déclarait aujourd'hui, au gouvernement, le Congrès du Travail du Canada. La centrale syndicale consacre une bonne partie de son mémoire annuel à la rubrique "Un Canada uni".

"Le régionalisme et l'autonomie locale, comme ceux qui se manifestent, déclare le CTC, auront comme résultat inévitable d'empêcher le gouvernement fédéral de planifier pour le bien de l'ensemble de l'économie.

Il n'aura tout simplement pas les ressources financières nécessaires ni les moyens législatifs de le faire. Ainsi, au lieu de les accroitre, on réduira les chances d'accélérer l'économie, comme l'envisage le deuxième exposé du Conseil économique du Canada, de favoriser le plein emploi, d'améliorer la productivité et le bien-être matériel des Canadiens. Cela voudrait dire, inévitablement, que les provinces plus fortunées garderont pour elles ce qu'elles devraient partager avec les moins fortunées; cela voudrait dire, tout aussi inévitablement, que continueront de s'accentuer les disparités régionales de revenu, d'emploi et de sécurité".

Le CTC rappelle que si ce genre de séparatisme qu'on associe aux mouvements nationalistes extrémistes du Québec ne jouit de l'appui que d'une minorité, plus d'une province a manifesté une attitude régionale de bien des façons. Le CTC donne entre autres exemples: on exige la reconnaissance de la compétence provinciale relativement aux droits miniers au large des côtes, le droit de se retirer des programmes fédéraux de sécurité sociale, on exprime le désir de fonder des banques provinciales et de fragmenter le service de la main-d'oeuvre.

"Il ne s'agit plus d'un Etat binational comme on le propose dans certains milieux, ni d'un statut spécial pour la province de Québec, ni d'un Canada bilingue et biculturel, ce sur quoi nous sommes d'accord; c'est quelque chose dont les conséquences vont bien plus loin et sont bien plus graves", affirme le CTC.

La négociation collective dans la fonction publique

Les propositions faites par le comité préparatoire à la négociation collective dans la fonction publique "constituent un empiètement sur le droit d'association" et révèlent d'autres lacunes graves, a déclaré aujourd'hui le Congrès du travail du Canada.

Dans son mémoire annuel qu'il présentait aujourd'hui au gouvernement, le CTC parle de la loi imminente qui doit être présentée relativement aux droits de négociation collective dans la fonction publique. La centrale syndicale a déclaré qu'elle s'attendait de pouvoir présenter ses vues en détail à un comité parlementaire, mais elle n'en n'a pas moins formulé des objections fondamentales à l'égard des propositions actuelles.

En plus du fait que les propositions du Comité préparatoire paraissent comme un empiètement sur les droits d'association, elles excluent de la négociation collective de vastes domaines touchant les conditions d'emploi et donnent à l'employeur des droits exclusifs sur des questions qui devraient, avec raison, relever de la négociation collective.

Le CTC s'est élevé également contre certaines pratiques courantes qu'il considère comme injustes envers les employés rémunérés à l'heure.

Les affaires internationales

Le Canada, seul ou avec d'autres nations, devrait mettre en oeuvre un programme intensif de formation pour les citoyens opprimés et privés du droit de vote de la Rhodésie, afin de les préparer aux tâches de gouvernement, a-t-on déclaré aujourd'hui.

Cette proposition a été formulée dans un mémoire présenté par le Congrès du travail du Canada au Premier ministre Pearson et à son cabinet. Dans ce document, on aborde une grande variété de questions, entre autres les affaires internationales.

On a exprimé l'espoir que les décisions prises à la Conférence de Lagos seraient mises complètement à exécution; si les sanctions politiques et économiques actuelles demeuraient sans résultat, il faudrait alors prendre des mesures punitives plus efficaces.

On a demandé au gouvernement de s'abstenir de fournir du matériel militaire, des moyens d'entrainement et d'autres formes d'aide aux pays qui privent leur population de leurs droits démocratiques fondamentaux.

Le mémoire mentionne en particulier la situation au Vietnam et demande au gouvernement canadien de préconiser un programmme en quatre points:

"1. Un dialogue ou des négociations sans conditions, accessibles à tous ceux qui sont parties au conflit, en vue d'obtenir un cessez-le-feu immédiat au Vietnam.

2. Le respect des accords de Genève de 1954 et 1962 et, en particulier, le retrait éventuel du Nord-Vietnam et du Sud-Vietnam de toutes les troupes et du personnel militaire de l'étranger, de même que la cessation de toutes les activités terroristes et de subversion.

3. L'autodétermination et l'indépendance pour le peuple du Vietnam de même que pour tous les peuples du Sud-Est asiatique, libres de toute intervention extérieure.

4. Un vaste programme ayant pour but d'aider l'expansion et le rétablissement économique des populations concernées".

Dans le domaine plus général des relations internationales, le CTC demande au gouvernement de favoriser, dans l'intérêt de la paix:

"1. Une entente internationale afin d'empêcher la prolifération des armes nucléaires sous quelque forme ou prétexte que ce soit.

2. La formation d'une association de nations non-nucléaires, qui s'engageraient à ne pas fabriquer, ni entreposer, ni tolérer la présence d'armes nucléaires sur leur territoire, ni utiliser d'armes nucléaires en aucun temps.

3. L'interdiction totale de tous les essais nucléaires, y compris les essais souterrains, avec système de surveillance internationale efficace.

4. Rédaction, ratification et mise en oeuvre d'un traité, auquel prendraient part tous les Etats, et qui mènerait au désarmement et à l'abandon complet et général de toutes les armes nucléaires, chimiques, bactériologiques et classiques.

5. Présence agissante et influence des Nations unies dans les négociations pour le désarmement".

Reconnaissant que le Canada a récemment augmenté et diversifié son aide aux autres pays, le CTC déclare qu'il devrait y avoir d'autres améliorations.

"Nous constatons avec tristesse que l'écart entre le niveau de vie des pays industrialisés et celui des pays moins évolués économiquement continue à s'accentuer et que cette disparité de richesse entre les nations pauvres et les nations riches continue d'être la question la plus explosive de notre temps", lit-on dans le mémoire.

La centrale syndicale propose l'établissement d'une Banque internationale de coopération, comme moyen d'aider les nations en voie de développement à fonder et à raffermir les institutions coopératives.

Le CTC favorise l'admission de la Chine aux Nations unies et préconise l'adhésion du Canada à l'Organisation des Etats américains.

La sécurité sociale

Aujourd'hui, le gouvernement a été la cible des critiques du Congrès du travail du Canada pour avoir donné l'exemple aux employeurs en intégrant le nouveau régime de pensions du Canada aux programmes existants. Le CTC, dans son mémoire annuel présenté au gouvernement, a parlé du régime de pensions et d'autres formes de sécurité sociale, de même que de la guerre à la pauvreté.

La centrale syndicale a déclaré que nombre de Canadiens se voient privés de tous les avantages du régime de pensions du Canada, du fait que le patronat opte pour l'intégration plutôt que pour la surimposition des plans de pensions.

"Nous ne pouvons faire autrement que de nous en prendre au fait que le gouvernement a probablement été le premier employeur au Canada à préparer le terrain à l'intégration et à donner l'exemple aux autres", a déclaré le CTC au Premier ministre et à son Cabinet.

Il faut, déclare le CTC, établir des normes satisfaisantes de prestations. Il faut aussi améliorer la situation de ceux qui sont trop vieux pour bénéficier de la nouvelle loi et qui doivent se contenter de survivre avec $75 par mois.

"On ne peut nier que les vieillards, au Canada, n'ont pas pu obtenir leur part de la prospérité croissante du pays, affirme le mémoire. On les a laissés pour compte de sorte qu'ils doivent essayer de survivre de leur mieux grâce aux programmes limités de maintien du revenu qui s'appliquent maintenant à eux".

Le CTC a demandé que des prestations de pensions de $100 soit versées à 65 ans.

Les représentants syndicaux sont revenus encore une fois sur la question de l'assurance-soins médicaux, demandant au gouvernement de s'en tenir aux conditions qu'il avait posées au début, pour verser des subventions fédérales.

"A notre avis, ce défi qu'est la guerre à la pauvreté fournit, à votre gouvernement comme à la population canadienne, l'occasion d'apporter des changements sociaux et économiques comme il ne s'en est jamais vu dans notre histoire", ajoute la CTC.

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

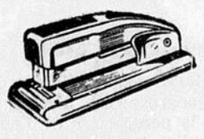
L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.



BROCHEUSE ECONOMIQUE

pour le BUREAU, pour l'ECOLE ou pour la MAISON.

Construction tout acier avec bouchons en caoutchouc pour protéger contre les éraflures.

CAPACITE de 105 BROCHES

IMPRIMERIE LECLERC LIMITEE
138, rue MAISONNEUVE, HULL
777-3858

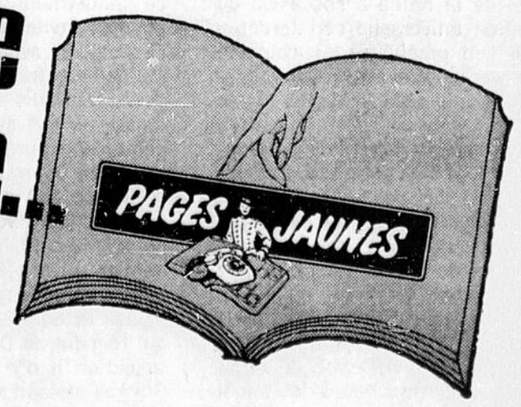
COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's.

ATTENTION, FERMIERS!

L'**Aluminum Company of Canada** et la **Vanden Busch Irrigation Equipment Limited** commanditent une réunion sur l'irrigation à l'hôtel de ville de **Casselman,** le jeudi 17 février 1966. Il y aura une discussion en table ronde sur l'irrigation des pâturages et l'irrigation des récoltes. Bienvenue à tous; on y projettera un film.

Cette ville comme cet annuaire... a de tout!



Bons services. Belles boutiques.
Citoyens affables.
Pour y trouver ce que vous voulez,
faites marcher vos doigts dans les Pages Jaunes.
Cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

LE DROIT

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Fondé le 27 mars 1913 et publié par le Syndicat d'Œuvres Sociales Limitée 375, rue Rideau, Ottawa

Journal totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie et indépendant en politique

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le Ministère des Postes, Ottawa. La Presse Canadienne est la seule autorisée à reproduire les dépêches du DROIT attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée, à l'Agence Reuter ou à l'Agence France-Presse, ainsi que les informations locales publiées par LE DROIT.

LE DROIT est affilié à l'Association des Editeurs de Quotidiens canadiens, à l'Audit Bureau of Circulations, à l'Union internationale de la Presse catholique, au Bureau international de Presse, à la Conférence catholique canadienne, à l'Association des Quotidiens de langue française. Il est abonné au service de téléphoto (Photofax) de la Presse Canadienne.

Nectar ou poison . . . ?

Ce n'est pas par pure fantaisie, étroitesse d'esprit ou par excès de zèle d'apostolat laïc que nous sommes souvent revenu à la charge pour mettre la population catholique ou chrétienne en garde contre les films dont la cote morale est "à déconseiller" ou "à proscrire". Heureusement, de nombreux témoignages de parents consciencieux et même de jeunes sincères compensent pour les quelques exceptions qui hélas ! ont des yeux pour ne point voir, si ce n'est pour regarder ce qui est peu recommandable. Si tout le monde suivait le conseil : "Si votre oeil vous scandalise, arrachez-le", l'offre aux banques d'yeux dépasserait la demande !

Au lendemain du Concile oecuménique, où l'Eglise a fait preuve de largeur de vue et a tenu à s'adapter aux exigences modernes, celle-ci n'a pas moins jugé à propos de déléguer un observateur au récent congrès de l'Office catholique international du cinéma, à Mexico. "L'Osservatore Romano" explique facilement la raison d'être de cet intérêt :

"Parmi les divers "instruments de communication sociale", il en est peu, en effet, qui contribuent autant que le cinéma à modeler la mentalité de l'homme moderne. Sans parler des facilités fournies maintenant par la TELEVISION pour faire pénétrer le film jusqu'au sein des familles, le cinéma continue à exercer une action directe sur les foules innombrables qui se pressent dans les salles publiques et privées, et chacun sait quelles profondes résonances éducatives, culturelles et sociales peuvent en découler".

Certes, l'organe du Vatican a raison de mettre l'accent en premier lieu sur la formation de la conscience chrétienne du spectateur. Quand ce but sera atteint, nous ne risquerons plus d'atteindre la fin contraire qu'on se propose, parce que trop de gens actuellement sont encore en quête de films émaillés de scènes pour le moins grivoises ou dont la conclusion va à l'encontre de principes moraux. Il est bien normal que l'on songe avant tout aux victimes éventuelles du mal. D'ailleurs, n'est-ce pas là faire d'une pierre deux coups. Le meilleur moyen de décourager un fabricant, c'est d'ignorer son produit. Mais, le journal précité, favorisant une politique positive, ne craint pas de remonter à la source, en vue d'une prise de conscience de la part des professionnels de l'industrie cinématographique.

Quant aux intermédiaires, leur mandat est aussi très précis. A quoi bon renvoyer la baile aux producteurs ou aux clients ? Le complice est aussi coupable que le criminel lui-même. D'autre part, un moyen de communication qui se respecte et qui est soucieux de sa mission à accomplir, ne saurait devenir esclave de la fameuse excuse, la cote d'écoute (rating). Cette théorie est de nature à conduire aux pires abus, car le succès pourrait consister à entretenir le ressentiment ou à assouvir les pires instincts. Pour satisfaire quelques morphinomanes, doit-on commercialiser l'héroïne et la laisser à la portée de la main ? Bref, même en 1966, nous ne croyons pas être vieux jeu en nous ralliant à l'Eglise pour "exercer, dans un domaine si délicat, une action profonde pour la promotion des valeurs morales, spirituelles et culturelles".

Gérard BERNIER

Les policiers d'Ottawa

Récemment, on accordait des promotions à la Sûreté municipale d'Ottawa. Bénis des dieux que sont les membres de la commission de police, douze sous-officiers et agents se voyaient promus à un rang supérieur.

Ils le méritaient probablement et réjouissons-nous avec eux. Chose étrange, des douze, aucun n'était de langue française. La qualité et le mérite, veut-on nous faire croire, sont le lot exclusif du personnel angiophone de la Sûreté. S'il en est ainsi, que l'on congédie le plus tôt possible tout le personnel français de cet important service municipal; la sécurité collective en dépend.

Qu'il soit toutefois permis de douter de l'incompétence générale des policiers de langue française. Il doit certes se trouver chez eux au moins deux ou trois candidats qui auraient mérité une promotion. La leur accorder n'aurait été que justice, mais il semble bien que la justice ne soit pas toujours à l'honneur dans la capitale fédérale.

Au moment où l'on s'apprête à célébrer le centenaire de la Confédération, il conviendrait de donner un caractère bilingue à Ottawa. Ainsi que le disait le discours du Trône, il est extrêmement important que les Canadiens de toutes les régions du pays voient dans Ottawa la vraie capitale où ils peuvent se sentir chez eux.

Résolu à mettre en oeuvre ce qu'il prêche, le gouvernement fédéral nous annonce qu'il travaillera à accroître le caractère bilingue de la fonction publique, mais cela ne suffit pas. Il faut que les services provinciaux et municipaux fassent de même.

A l'hôtel de ville d'Ottawa, ce n'est pas un secret, le français ne brille pas de feux éclatants même si, en période électorale, les candidats à la mairie et aux postes de commissaires et d'échevins multiplient leurs sourires aux contribuables francophones pour obtenir leur appui.

Les élections venues, la plupart oublient la sympathie qu'ils ont feinte et on retombe dans le bienheureux "statu quo" un peu ennuyé toutefois à la pensée qu'il faudra recommencer la ronde des sourires au scrutin suivant.

Que nos représentants de langue française réagissent et pressent leurs collègues anglophones d'accorder justice à tous les contribuables et non uniquement à un groupe.

Marcel GINGRAS

Une suggestion

Ne trouvez-vous pas, à la réflexion, que les Canadiens se créent souvent de faux problèmes ? On pense, par exemple, à la question de la visite de la Reine à l'occasion de l'Exposition universelle et internationale de l'an prochain, qui coïncide avec le centenaire de la Confédération. Pourquoi nous quereller à ce propos ?

Il est possible qu'un jour le Canada rompe tout lien avec la Couronne britannique. En ce moment précis, S. M. Elizabeth II est la reine de notre pays aussi bien que de quelques autres dont le Royaume-Uni, et il est infiniment probable qu'elle le sera encore l'an prochain. Chez nous elle est donc chez elle. Il n'en serait pas ainsi qu'elle resterait la reine d'un pays d'où sont venus les ancêtres d'un grand nombre de Canadiens et qu'il n'y aurait rien d'inconvenant, bien au contraire, à l'inviter à inaugurer une exposition universelle et internationale, qui n'est pas québécoise ni montréalaise.

En tenant compte des origines ethniques de la majorité des Canadiens, et du fait que nous sommes les voisins de la plus grande puissance industrielle et commerciale, on pourrait inviter la Reine à inaugurer l'Exposition avec le président de la République française et le président des Etats-Unis (ou leurs représentants); du fait même qu'elle est une dame, elle aurait préséance et personne ne pourrait s'en plaindre.

Si l'on voit dans cette suggestion quelque contradiction avec l'article de M. Marcel Gingras, paru vendredi dernier sur le même sujet, on devrait alors y voir une manifestation de la liberté et de l'indépendance d'esprit qui règnent au DROIT. Mais de contradiction il n'y a point, de fait; M. Gingras plaidait seulement contre les "visites royales trop fréquentes" et contre les "séjours royaux prolongés aux frais des contribuables", ce qui ne peut blesser les sentiments du "Britisher" le plus fervent.

Willie CHEVALIER

Le séparatisme en Suisse

Vers un grand procès

par Jean R. de ZIEGLER

Dans un mois environ, devant une Cour pénale fédérale, s'ouvrira le procès intenté à trois membres d'un "Front jurassien de libération" (F.L.J.) inculpés de terrorisme. Compte tenu de l'aspect assez chaud, sinon brûlant, qu'a pris en Suisse l'affaire jurassienne, cette comparution risque de provoquer de vifs remous dans le pays et naturellement surtout dans ces vallées du Jura bernois qui s'estiment persécutées.

Le fait que les accusés soient traduits devant un tribunal fédéral montre que l'aspect revêt un caractère de gravité mettant en cause le pays tout entier. En général, en effet, la plupart des crimes et des délits commis en Suisse sont du ressort de la justice cantonale, le Tribunal fédéral servant surtout de chambre de recours suprême. Pourtant on y traduit ceux qui peuvent mettre en danger la sécurité ou l'intégrité du territoire, comme ceux qui ont contrevenu à des dispositions fédérales, par exemple en matière de trafic d'armes ou de lourde fraude douanière.

Une précision s'impose

Les trois Jurassiens ont à répondre d'un certain nombre d'actes terroristes dont aucun, heureusement, n'a entraîné mort d'homme. Ainsi, ils sont accusés de l'incendie de baraquements militaires, et de fermes appartenant à l'armée, du plastiquage de demeures habitées par des antiséparatistes ainsi que d'une banque (bernoise). Enfin, on leur reproche un attentat contre une voie ferrée dont les suites évidemment auraient pu être très graves.

Une précision s'impose d'emblée. Penser que quelques têtes folles, mis en action par de jeunes exaltés qui estimaient que l'obstination de Berne à refuser toute discussion avec la minorité jurassienne les autorisait à passer à l'action directe, ce terrorisme n'a pas fait école. Même dans le Jura, il a été désavoué par la majorité de la population. Rien de comparable donc avec ce qui s'est passé en France ou en Algérie au temps du F.L.N. et de l'O.A.S., avec ce qui se passe encore au Sud-Tyrol (Haut-Adige), avec ce qui pourrait se passer demain au Québec.

Le F.L.J. n'est nullement représentatif

D'ailleurs, ce "F.L.J." n'est nullement représentatif des milieux séparatistes jurassiens dont le mouvement politique est une organisation légale, le "Rassemblement jurassien" qui pour sa part n'a jamais préconisé de telles méthodes. Les Jurassiens en sont encore à se dénombrer, à tenter de prouver leur représentativité, à chercher à se faire entendre. Et ils savent fort bien que l'heure n'est pas au plastic, quand bien même l'exemple sembla un temps venir de partout. . .

Ce qui est regrettable, c'est que ce procès va inévitablement jeter de l'huile sur le feu à une heure où, politiquement, la question jurassienne n'a guère progressé. Elle est même tout à fait au point mort et l'on ne voit pas très bien sur quel plan on pourrait tenter de la faire aboutir. Les séparatistes s'accrochent à leurs thèses, estimant parler au nom de la majorité de leur région. L'Etat bernois s'en tient à l'idée que ses frontières dessinées lors du Congrès de Vienne, en 1815, sont intangibles et que la preuve n'est nullement apportée que toutes les vallées du Jura désirent la séparation. Enfin et bien que ce soit un devoir moral, s'il n'est pas à proprement parler constitutionnel, aucune instance supérieure suisse n'a tenté de s'interposer entre les deux parties.

L'action courageuse d'un magistrat

En 1965, l'action individuelle courageuse d'un magistrat fédéral universellement respecté, même des Jurassiens, tout Bernois qu'il est, avait laissé entendre que l'on tenterait, d'une manière qui restait à trouver, d'élever le débat et que, comme il est dit dans le vieux pacte de 1291, "si un conflit surgit entre nous, les Confédérés dont l'avis a le plus de poids interviendront comme arbitres pour apaiser le différend". Mais le magistrat avait parlé dans le désert et il a eu le temps de quitter le Palais fédéral, où il avait dirigé jusqu'à l'automne dernier les affaires étrangères, sans que rien ne soit fait.

Entre temps, certains séparatistes avancés avaient tenté d'internationaliser leur problème, mais ils ne rencontrèrent à l'étranger qu'indifférence, si ce n'est quelques bonnes paroles, dans les congrès d'ethnie française, des Wallons, des Québécois ou des Valdôtains. La France voisine ne se souciait pas en effet d'entrer en conflit avec la Suisse pour quelques arpents de sapins.

La machine tourne à vide

Depuis quelque temps, la machine tourne à vide. Les Jurassiens n'ayant pas obtenu non plus dans l'ensemble du pays, l'an dernier, le soutien qu'ils attendaient pour le 150e anniversaire de l'injustice qui leur fut faite. Et comme on n'entrevoit guère de possibilité d'entente avec le canton dont ils sont sujets, ils s'aigrissent. C'est pourquoi, le procès des trois terroristes tombe mal.

Comme on le sait, un prétoire est l'une des meilleures tribunes qui soient pour défendre une noble cause au travers du cas limité des délits reprochés à des militants emprisonnés. Nul doute donc que la défense des trois terroristes ne fasse en cette occasion le maximum pour intéresser l'opinion suisse et internationale à la cause qui vaut à trois idéalistes de risquer un long emprisonnement.

Un dialogue véritable avec les séparatistes

En effet, les peines encourues en pareil cas sont lourdes et l'on dit déjà, qu'au vu du dossier, elles pourraient bien être au minimum de trois ans de réclusion. Certes, il faudra que la justice passe, comme on dit, mais les blessures qu'aura occasionnées cette nouvelle épreuve risquent de n'être pas vite guéries. Et il serait vain de mésestimer la gravité du fait que dans un pays que l'on dit si heureux, des dizaines de milliers d'habitants éprouvent un douloureux sentiment de contrainte et même de sujétion intolérable.

C'est pourquoi une fraction non négligeable de l'opinion, en Suisse romande de préférence, bien qu'il existe de courageux Alémaniques qui admettent l'existence d'un problème, pense qu'on ne saurait trop tarder à engager un dialogue véritable avec les séparatistes. Elle espère surtout que l'on n'attendra pas pour le faire que l'on ait atteint ce point bien connu des antagonismes de cette nature où les concessions arrivent trop tard, où la générosité elle-même n'est plus payante où commence le cercle vicieux des tentatives folles et de la répression aggravée.

(Copyright B.I.P.)

Petit film

Un vestige de coquetterie

Tandis que la mode féminine a toujours été l'objet d'une intense stimulation à travers les siècles, la mode masculine a été, surtout depuis plus d'un demi-siècle, remarquable par sa stabilité.

La cravate, cette bande d'étoffe nouée autour du col de la chemise est aujourd'hui à peu près tout ce qui reste des frivolités vestimentaires de l'homme des 18e et 19e siècles.

Le sexe fort a opté sous les régimes démocratiques pour de sobres coupes d'habit. La qualité du tissu définit aujourd'hui la seule frontière qui sépare les manants modernes des seigneurs.

Je parcourais une galerie de portraits d'anciens hommes célèbres lors d'une visite dans un musée. J'admirais leurs étoffes de soie ou de dentelle qui étaient les ancêtres de nos cravates et je me demandais si jamais ces confiseries de tissus pourraient être relancées. Combien la cravate moderne me semble chiche auprès des cravates ou jabots de jadis!

En réalité, la cravate même actuelle, devrait être troussée comme un poème que l'homme élégant signerait chaque jour de sa propre main. Tout est dans la façon de réussir du premier coup un noeud savant. C'est un don, comme le talent, qui n'est pas à tous dévolu. Bien que déchue de sa gloire antique et souvent plutôt comparable à la sinistre corde d'un pendu plutôt qu'à une glorieuse décoration appliquée à soi-même (pour la plupart d'entre nous, c'est la seule!) la cravate moderne mérite un meilleur sort que celui qu'on lui fait ordinairement.

Car, pour l'homme, la cravate n'est-elle pas le dernier vestige de toutes les coquetteries passées? Normalement, elle devrait être au chapitre du vêtement le dernier refuge de l'esthétique dans un monde débraillé qui a laissé la laideur pousser comme chiendent.

Ne traitons pas de futiles ceux qui composent la très restreinte cohorte qui veut garder un certain niveau dans l'art de se vêtir. Ce sont les derniers civilisés qui ne veulent avoir rien de commun avec la barbarie des jours violents et diffus que nous traversons sans gloire et sans éloquence.

Que des hommes veuillent par la force gracile d'un noeud de cravate bien tourné retenir un peu de ce que le passé nous a légué de grandeur et d'anodine coquetterie, je ne vois là qu'un signe de santé, un sourire muet dont on a bien besoin.

Maurice HUOT

Faire la lumière

Contrairement aux publicistes et propagandistes de l'Union nationale, nous avons cru, au DROIT, à la sincérité de M. Claude Wagner dans sa lutte contre le crime, nous avons cru à ses bonnes intentions, et nous en avons fait part à nos lecteurs. Pour bien accomplir sa tâche difficile, le ministre de la Justice du Québec a besoin de la confiance des journaux et de leur appui. De cette confiance et de cet appui il ne semble pas se soucier beaucoup aussi longtemps qu'il refuse à l'Opposition une enquête "royale" sur la ténébreuse affaire des faux certificats de 1962 (laquelle a d'ailleurs commencé en 1960 puisque, le 22 juin de cette année-là, on distribuait à toutes les portes de la circonscription de Saint-Jacques la première page du "Devoir", sur laquelle on reproduisait un bulletin de vote marqué d'avance en faveur de M. Edgar Charbonneau, ce qui laissait croire que l'Union nationale voulait voler l'élection dans ce comté. En 1962, comme on sait, la supercherie criminelle prenait de plus grandes proportions).

M. Wagner a soutenu que son prédécesseur et lui-même avaient accompli leur devoir puisque plusieurs procès en rapport avec l'affaire de 1962 ont eu lieu. La réalité, c'est que c'est M. André Lagarde, organisateur de l'Union nationale pour la région montréalaise en 1962 qui, à ses frais et risques, a mis en branle l'appareil judiciaire. M. Lagarde et son avocat, non pas le gouvernement, non pas le ministère de la Justice, non pas le procureur général comme s'appelait alors ce dernier. Ce sont MM. Lagarde et Claude Danis qui ont fait le travail du ministère public, qui ont fait éclater une partie de la vérité. Le ministère public a tout fait pour empêcher la vérité d'être connue avant les élections de 1962, ce qui servait l'intérêt du parti libéral mais non la justice (avec ou sans majuscule).

Pour terminer, on ne saurait mieux faire que de donner la parole à M. Paul Sauriol, du "Devoir": "M. Johnson a réclamé une fois de plus une enquête royale sur l'affaire des faux certificats qui remonte à plus de trois ans. M. Wagner riposte: Si le chef de l'opposition a des preuves qui n'ont pas été soumises aux tribunaux, qu'il les apporte et nous agirons"; le ministre de la justice cite la liste des personnes condamnées dans cette affaire et ajoute qu'il y a d'autres causes pendantes.

"La réponse de M. Wagner est faible. Comme ministre de la justice, son rôle est-il d'attendre que d'autres portent des plaintes et trouvent des preuves, ou est-ce le devoir de son ministère de faire la lumière sur cette manoeuvre électorale et d'intenter des procédures contre les coupables? A en juger par son attitude, le ministre estime que tous les coupables ou présumés coupables ont été atteints, qu'ils ont été condamnés ou sont devant les tribunaux, et qu'il n'y a pas lieu d'aller plus loin.

"Le problème n'est pas si simple. Si ces procès ont eu lieu c'est parce que M. Lagarde, la première victime de cette aventure, a eu la ténacité d'entreprendre lui-même des recherches qui auraient dû être faites par les services de M. Wagner. Le ministre a su montrer beaucoup d'énergie et de courage dans la poursuite des criminels, mais dans ce cas particulier on a l'impression qu'il manque de zèle.

"On ne forme pas une enquête royale simplement pour aller à la pêche; il faut au moins le commencement d'une preuve", soutient M. Wagner en mettant M. Johnson au défi d'apporter cette preuve. Il ne s'agit pas d'une excursion de pêche, mais la requête de l'opposition est légitime car il importe de rassurer l'opinion publique qui partage les inquiétudes de M. Johnson.

"Autrement, M. Johnson pourra continuer à lancer des accusations à la Législature en se retranchant derrière son immunité parlementaire, et le malaise subsistera. S'il y a une enquête et qu'elle ne produise rien, le gouvernement pourra au moins soutenir qu'il n'a pas mis d'obstacle à la recherche de la vérité. N'oublions pas que la question est grave. Quelques jours avant les élections de novembre 1962, un événement s'est produit qui était de nature à causer un tort grave à un parti politique légitime. C'est notre régime démocratique qui est en cause et le problème est d'intérêt public. Les dessous de cette histoire restent mystérieux. Dans les circonstances, et puisque l'affaire a des implications qui rejoignent les fondements mêmes de notre régime politique, ne convient-il pas de recourir au moyen d'exception qu'est l'enquête royale?"

Ajoutons que ni "le Devoir" ni son excellent collaborateur, M. Sauriol, ne sont suspects de sympathie excessive pour l'Union nationale ou d'hostilité envers le parti libéral du Québec.

Willie CHEVALIER

De notre correspondant à Rome

Le communisme italien

par Georges HUBER

Après six jours de débats, le XIe congrès national du parti communiste italien a terminé ses travaux par le vote d'une motion finale approuvée à l'unanimité et par l'élection des membres des nouveaux organes directeurs.

Les résolutions de ce congrès méritent l'attention, en raison même du rôle que le parti communiste joue en Italie et, par contrecoup, en Europe. Le parti communiste occupe un quart des sièges du Parlement. Si, au cours de ces dernières années, le parti a perdu des adhérents, il a continuellement gagné des électeurs. En régression sur le plan idéologique, le parti se trouve en progression dans le domaine politique.



Comparé à sa position d'il y a quatre ou cinq ans, il semble que l'axe de la politique intérieure du parti communiste se soit légèrement déplacé de la gauche vers la droite. Le parti paraît moins révolutionnaire et plus réformiste. M. Amendola, leader de l'aile droite, s'était vu jadis traité de "vulgaire réformiste" par feu M. Palmiro Togliatti, secrétaire général du p.c. Or, en ce XIe congrès, M. Amendola, — tout en se ralliant au nouveau secrétaire, M. Luigi Longo — a su maintenir et même fortifier ses positions. Par contre M. Ingrao, leader de l'aile gauche, s'est vu fortement critiqué au congrès. La position de son groupe au sein des organes directeurs est affaiblie : il y compte à peine quelques représentants.

C'est dire que le parti communiste italien évolue. Son but reste le même : la conquête du pouvoir, mais ses moyens ont changé : M. Longo les résume dans une formule souple : la voie italienne du socialisme.

Le dialogue s'intensifiera

Le parti communiste a toujours craint l'isolement. Il le craint plus que jamais depuis que, par la formation d'un gouvernement de centre-gauche, le parti socialiste, pendant de longues années compagnon de route et de luttes du p.c., collabore avec la démocratie chrétienne. Aussi bien va-t-il multipliant ses avances aux catholiques et évitant tout ce qui peut blesser leurs convictions. Jamais peut-être congrès communiste italien n'a-t-il manifesté tant de prévenances pour les catholiques ni professé tant de respect pour la religion, ni parlé avec tant de déférence du Chef de l'Eglise. C'est qu'à l'heure actuelle le parti communiste tient beaucoup à la collaboration des catholiques de gauche.

Dès le lendemain de l'ouverture du congrès, *l'Osservatore Romano* repoussa l'invitation du leader communiste. Ce refus n'a pas découragé M. Longo. Dans son discours de clôture il a répondu au journal de la Cité du Vatican, sur un ton courtois et par des subtilités aptes à induire en erreur des personnes non averties. Que nous voilà loin des violences et des sarcasmes de jadis !

Un grand parti de gauche ?

L'effort de dialogue avec les catholiques aura la priorité. Le parti communiste s'emploiera toutefois aussi à stimuler les convergences des différents partis de gauche, de façon à amorcer la formation d'*un parti unique de la classe ouvrière*.

Telles sont les grandes lignes de marche pour l'avenir. Elles méritent de retenir l'attention, car un jour elles expliqueront peut-être — en en révélant les mobiles secrets — maintes initiatives du parti communiste, apparemment anodines.

Ostracisme contre Scelba

Pour ce qui est des problèmes d'aujourd'hui, le congrès s'est montré très inquiet devant la perspective de l'entrée de M. Mario Scelba dans le troisième cabinet de M. Moro. M. Scelba est la bête noire des communistes. Ministre de l'intérieur dans les cabinets de M. De Gasperi, M. Scelba s'était alors montré d'une fermeté impitoyable devant les menées et les agitations des communistes. Un ministre de l'intérieur moins courageux n'eût peut-être pas su prévenir une révolution. Les communistes italiens ne pardonnent pas à M. Scelba l'échec de leurs visées. Aussi bien M. Longo a-t-il demandé aux congressistes de tout mettre en oeuvre pour empêcher la formation d'un gouvernement de centre-gauche auquel participerait M. Scelba — pour épargner demain des luttes sanglantes au pays.

Annonce d'agitations, menace de grèves, par le moyen de la C.G.T., en majeure partie d'obédience communiste ?

Ces perspectives de M. Longo rendront plus difficile la tâche déjà si délicate de M. Moro. *La menace des communistes renforcera, en effet, la position de l'aile gauche des socialistes, opposée, elle aussi, à l'entrée de M. Scelba dans la nouvelle équipe gouvernementale.*

Sans doute M. Moro est-il passé maître dans l'art de négocier : courtois et serein, il sait écouter, comprendre, patienter, composer; il excelle dans l'art des compromis; il trouve parfois des issues à des situations politiques inextricables; il évite habilement les sujets susceptibles de créer divisions et oppositions.

Comment le président désigné tournera-t-il la nouvelle difficulté qu'est l'ostracisme prononcé contre M. Scelba aux assises générales du parti communiste ?

Johnson parle à Toronto de respect des libertés anglo-canadiennes

TORONTO (PC)—Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Daniel Johnson a affirmé aujourd'hui que même si juridiquement les Canadiens français ont la constitution de leur côté, ils n'ont pas le droit de faire obstacle à l'évolution normale de la nation anglo-canadienne.

Parlant devant les membres du Canadian Club de Toronto, le leader de l'opposition a d'ailleurs précisé qu'il "n'y a pas de formule, pas de structure juridique et pas de constitution qui tienne contre la vie d'une nation."

Soulignant que la grande fraternité humaine ne peut s'édifier que sur le respect des libertés nationales et des particularismes légitimes, M. Johnson a dit qu'il en sera ainsi de la fraternité canadienne.

"Car ce droit que nous reconnaissons volontiers à la nation anglo-canadienne, nous tenons à ce qu'on le reconnaisse aussi à la nation Canadienne française qui, après quatre siècles de labeurs, de fidélité à elle-même et d'enracinement en ce pays, aspire légitimement à vivre et à s'épanouir dans la ligne de sa culture particulière", a-t-il lancé.

Le chef de l'opposition a fait remarquer que si la constitution de 1867, ou l'application qu'on en fait, est devenue un obstacle à l'évolution normale de la nation anglo-canadienne, elle est devenue un obstacle encore plus considérable à l'évolution normale de la nation canadienne-française.

"Autrement dit, nous avons de moins en moins la faculté de nous réaliser nous-mêmes comme nation de langue et de culture française," a-t-il dit.

Parlant en anglais, le député de Bagot a dit que pour conserver ou obtenir les pouvoirs dont le Québec a besoin, il lui faut lutter contre la centralisation, qui est la pente naturelle du Canada anglais. "Et pour se réaliser politiquement comme nation dans un gouvernement central fort, les anglo-canadiens sont obligés de lutter contre la volonté autonomiste du Québec, volonté qui est sa pente naturelle".

M. Johnson a dit que cet état de chose était dû à une constitution désuète qui est "devenue une camisole de force pour les deux groupes."

"Et ce qui est encore plus grave, c'est qu'elle tend à les diviser au lieu de les unir" a-t-il affirmé.

Parlant de la formule Fulton-Favreau de transfert de la constitution canadienne, le chef de l'Opposition a dit que le Premier ministre du Québec, M. Jean Lesage venait de commettre une autre erreur capitale en écrivant à M. Pearson qu'il reporte à plus tard l'étude du projet d'amendement, au lieu de dire carrément que le Québec n'en veut pas et n'en voudra jamais.

"Le peuple canadien," a encore dit M. Johnson," a le droit de s'attendre à ce qu'on ne lui imposera pas une formule d'amendement élaborée sans lui, ou contre lui, dans le secret des chambres d'hôtel, dans les officines d'un parti politique ou même dans le huis clos d'une conférence fédérale-provinciale. Il tient à participer aux discussions puisque c'est à lui qu'il incombe de prendre les décisions finales en matières constitutionnelles."

La causerie de M. Johnson avait pour titre: "Requiem pour l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique."

Selon M. Paul Martin

La crise rhodésienne a démontré un fait: la force du Commonwealth

TORONTO (PC)—Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré lundi soir que la force du Commonwealth a été démontrée par la façon dont il a tenu le coup devant la crise rhodésienne.

"Si cette association était à son déclin et si l'attitude de ses membres en était une d'apathie, un problème aussi grave que la crise rhodésienne aurait probablement conduit à l'abandon du Commonwealth par bon nombre des nations qui en font partie," a déclaré M. Martin, dans une causerie prononcée devant les membres de l'Association des municipalités rurales.

Les chefs africains qui avaient critiqué la Grande-Bretagne et avaient hâte de voir se régler cette crise rhodésienne "ont néanmoins resserré les rangs et fait ressortir tous les nombreux bons points qu'il y a dans cette union de nations groupées en Commonwealth."

"En fait, a ajouté M. Martin, aucune nation n'a abandonné le Commonwealth à cause de la crise rhodésienne."

Conférence prochaine

Le ministre a déclaré que la conférence du Commonwealth sur la déclaration unilatérale d'indépendance par la Rhodésie a organisé des groupements ou comités dont la tâche est non seulement d'étudier les sanctions qu'il y a lieu de prendre contre la Rhodésie et les mesures pour venir en aide à la nation voisine, la Zambie, mais également de voir à l'entraînement des Africains de Rhodésie "après que le gouvernement constitutionnel aura été restauré."

M. Martin a dit que le trait politique le plus important du Commonwealth est son caractère multi-racial. Il fournit des liens importants aux races, aux nations et aux régions qui sont à divers niveaux de développement économique.

M. Martin a conclu en disant que le Canada travaille activement, de concert avec les nations des Antilles, à l'organisation d'une conférence qui aura lieu plus tard dans le cours de l'année et dont l'objectif sera de resserrer davantage les liens entre les membres du Commonwealth.



LE PREMIER TRAIN DE NUIT OTTAWA-TORONTO — Le Canadien National aura maintenant un train qui partira tous les soirs vers 11 heures, pour Toronto. Le premier train de ce nouveau service est parti lundi soir, à l'heure régulière, soit vers 11 heures. L'engin tirait alors neuf wagons dont trois étaient des wagons-passagers; deux d'entre eux étaient des wagons-lits, et le troisième, un coach. Le train transportait environ 125 passagers. Sur notre photo, on voit M. E. J. Hase, représentant de la Commission des transports; M. H. J. Fast, directeur du secteur Rideau pour le CN; et M. James McAuley, échevin, représentant la ville d'Ottawa.

(Photo Champlain Marcil)



HOMMAGE AU YUKON — Un timbre de cinq cents, portant le blason et l'emblème floral du Yukon, sera mis en vente le 23 mars. Imprimé dans les couleurs bleu, rouge et vert, il représente l'épilobe à feuille étroite, adopté comme fleur officielle en 1958. Ce timbre est de la série de timbres émis à l'occasion du centenaire de la Confédération.

(Photo PC)



ELECTIONS AU CONSEIL DES LOISIRS D'EASTVIEW — Hier soir, les membres de l'exécutif des loisirs d'Eastview, sous l'égide du Comité des parcs et de la récréation de cette même localité, ont élu, à l'occasion d'une soirée donnée à l'école Ducharme, un nouveau Comité. Assis, nous voyons ci-dessus M. Bernard Grandmaitre, qui a été réélu. De gauche à droite MM. Lucien Richard, vice-président réélu, et Gloriam Souligny trésorier élu. Mme Estelle Daigle qui ne figure pas sur la photo, a été réélue secrétaire.

Les cultivateurs d'Earlton réclament l'amendement du régime fédéral de pension

EARLTON (DNC) — Les cultivateurs d'Earlton, réunis à la salle Assomption par la Fédération d'agriculture de l'endroit, ont décidé de demander au gouvernement fédéral d'amender le plan de pension à leur endroit. Les cultivateurs veulent faire passer leur contribution de 3.6 à 1.8, afin d'être sur le même pied que les ouvriers.

Les fermiers allèguent que l'employeur paie la moitié, soit 1.8 et l'ouvrier, l'autre moitié. Comme, par ailleurs, les fermiers ont besoin d'engager certains employés pendant l'année et qu'iis doivent alors payer 1.8, en tant qu'employeurs, et qu'ils doivent payer en plus pour eux-même comme employés et comme employeurs, ils considèrent que les charges du plan de pension fédéral dépassent les limites de leurs faibles moyens.

Aide pour les récoltes

D'un autre côté les fermiers, sont d'accord pour dire que la méthode gouvernementale d'achat de foin, de grain et de moulée avec les coupons que le ministère fait parvenir aux sinistrés n'est pas ce que l'on pourrait appeler une aide efficace. Ces fermiers réclament des subsides proportionnels à la perte qu'ils peuvent subir éventuellement au lieu de l'aide partielle que leur fournit le système de coupons.

M. Portelance, agronome du Témiskamingue, qui assistait à la réunion pour expliquer la politique gouvernementale en cette matière a dû essuyer de vifs commentaires à l'égard de cette politique.

M. Portelance, en tant qu'agronome, a expliqué qu'il n'était pas dans ses prérogatives de changer la réglementation de cette politique et qu'il était plutôt dans son rôle de l'appliquer tout simplement.

Les cultivateurs ont finalement adopté une résolution visant à augmenter le nombre de coupons qui leur permettent d'acheter le foin, la moulée et le grain dont ils ont besoin. Par ailleurs, ces fermiers ont décidé de demander au gouvernement que le prix du lait industriel soit porté de $3.50 à $4.00 le cent livres, dès le mois d'avril prochain.

Les Canadiens français doivent pouvoir se faire entendre dans leur langue en Ontario — Rancourt

NIAGARA FALLS, Ontario (PC) — Un chef ouvrier québécois a déclaré hier que le mouvement ouvrier de sa province avait jusqu'à présent résisté au mouvement séparatiste, mais il s'est empressé d'ajouter que le "temps file".

Si l'on veut remettre la Confédération en état, a déclaré M. Gérard Rancourt, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec il faut que les Canadiens français aient le sentiment que le Canada leur appartient tout autant qu'à leurs compatriotes de langue anglaise.

Parlant au colloque annuel de la Fédération des travailleurs de l'Ontario sur l'éducation, M. Rancourt a exhorté le mouvement ouvrier à rechercher "un type de fédéralisme" qui servirait de modèle pour l'ensemble du Canada.

Il a ajouté que les travailleurs de l'Ontario et du Québec peuvent encore s'entendre sur l'élaboration d'un programme équitable pour les minorités linguistiques des deux provinces.

On doit donner aux Canadiens français de l'Ontario un système d'éducation comparable à celui de la minorité anglophone du Québec, a-t-il ajouté.

"L'Ontario doit leur fournir une radio et une télévision françaises et la Législature provinciale de même que les tribunaux ontariens doivent être capables de les entendre dans leur propre langue."

M. Eugene Forsey, directeur des recherches du Congrès du travail du Canada a dit pour sa part que le Canada est dominé par les Canadiens de langue anglaise en raison de toute une série de "facteurs historiques" et non pas parce qu'ils ont ourdi une conspiration pour écarter les Canadiens français du pouvoir.

Pour renforcer l'unité canadienne, M. Forsey fait de nombreuses suggestions et notamment de rendre le gouvernement central entièrement bilingue, d'accorder plus de portefeuilles fédéraux aux Canadiens français, de faire du Nouveau-Brunswick, avec sa minorité française une province officiellement bilingue tout comme le Québec, d'enseigner le français à tous les francophones à travers le pays et finalement de faire droit au bilinguisme dans les tribunaux et les conseils municipaux englobant des territoires où la population francophone est appréciable.

L'artiste Paolo Noël au carnaval de Navan

Le carnaval annuel de Notre-Dame-des-Champs se tiendra en fin de semaine, à Navan.

Les organisateurs, sous la présidence de M. Cléo Fournier, ont élaboré un programme qui saura plaire aux jeunes et vieux.

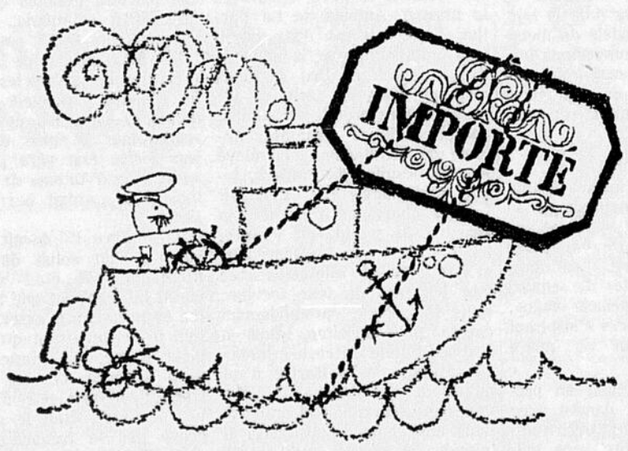
En même temps que se dérouleront les festivités du carnaval, les membres de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne (AJFO) tiendront un congrès d'un jour sous la présidence de M. Denis Bélanger. A ce congrès prendront part les membres des cercles de Rockland, de Cornwall, de St-François-d'Assise, de Notre-Dame-des-Champs et du cercle Tipik de Notre-Dame d'Ottawa. Les séances se tiendront dans l'avant-midi et dans l'après-midi.

Quant au carnaval, il débutera samedi soir, 19 février, par une grande soirée au Centre récréatif où, à 8h., on pourra entendre l'artiste Paolo Noël et autres étoiles de la TV. A 9h., on procédera au couronnement de la reine du carnaval. Il y aura ensuite soirée dansante aux sons de l'orchestre des frères Brisson.

Grand défilé

Dimanche prochain, il y aura grand défilé de chars allégoriques et de voitures gaiement ornées. Le départ se fera à 1h. A 2h., nous verrons les courses d'autos-neige puis, à 3h., danse en mocassins sur la patinoire. Le souper aux fèves se tiendra à partir de 4h. dans la salle. Le soir, on procédera au tirage suivi de la danse.

POURQUOI PAYER CETTE TRAVERSÉE?



ALLEZ-Y VOUS MÊME.

Cela coûte très cher d'importer des vins d'autres pays. Ces excellents vins canadiens sont aussi bons que les vins importés de *n'importe quel* pays du monde. L'argent que vous épargnerez sur le transport vous servira en partie à payer *votre* voyage. Brights a investi plus d'un million de dollars et des efforts considérables depuis une génération pour mettre ces vins sur votre table. Goûtez-les vous-même. Vous épargnerez beaucoup d'argent, et vous les apprécierez. Bon voyage!

President Champagne Le champagne *primé* du Canada. Pour les dîners, les galas, surtout les mariages et les anniversaires de mariage.

Cream Sherry Le préféré des amateurs de sherry. Un vin apéritif d'une supériorité indiscutable.

President Sauterne Un vin blanc léger pour la table. Parfait avec le poisson, la volaille, les viandes blanches et les salades.

President Port Un vin de dessert très distinctif. Se sert avec le fromage, les desserts, après le dîner.

President Sherry Idéal avant le dîner; avec les hors-d'oeuvre ou la soupe.

President Extra Dry Un vin sec au bouquet délicat qui inspire des louanges à tous ceux qui le goûtent. Se sert avec le poisson, les viandes blanches, les salades.

Une idée merveilleuse

Qu'y a-t-il de plus délicieux et de plus agréable à recevoir en cadeau que deux ou trois de ces vins renommés, ou même un assortiment de vins President au grand complet?

LES BONS Vins CANADIENS Brights

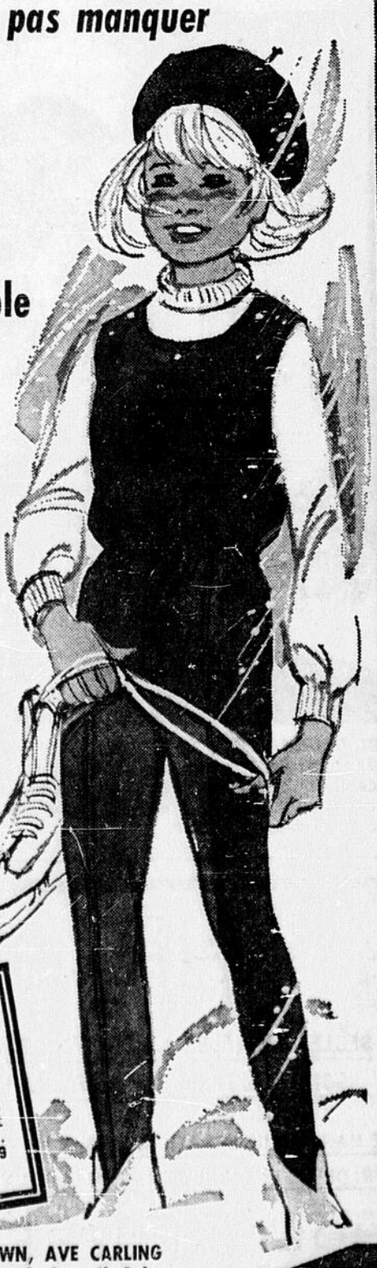
TÉLÉPHONEZ À BRIGHTS POUR LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE!

CHIROPRATICIEN
Jean-Robert
GAUTHIER, d.c.
445, rue Cumberland
OTTAWA
(angle Besserer)
232-5272

TIMBRES PINKY
avec tous vos achats

STEINBERG MIRACLE MART

Vente à ne pas manquer



Epargnez jusqu'à $4.99 sur ces

Combinaisons-sport 100% nylon extensible

Prix rég. de mag. 5.98 à 7.98

2.99 chacune

Pour la jeune sportive, pratiques combinaisons-sport faites au Canada.

Modèles avec glissière avant; côtés et dos sur élastique. Jambes fuseaux avec coutures piquées et sous-pieds fixes. Noir, marine, brun, rouge et royal.

Tailles 7/8, 8/10, 10/12 et 12/14 dans le groupe. Certaines grandeurs ne sont pas disponibles dans toutes les couleurs.

Vêtements sport pour fillettes

PINKY STEINBERG MIRACLE MART
100 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
avec ce coupon et l'achat d'une combinaison - sport d'une valeur de **2.99** ch.
Offre valable du 15 au 19 février seulement.

PLAZA FAIRLAWN, AVE CARLING
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 heures

LE DROIT

Pour vous mesdames...



A ISLAND LODGE, au cours de la réunion générale annuelle des Dames auxiliaires, Mme T.A. Horn, à l'extrême gauche dans la photo, a été élue présidente de l'organisme, succédant à la fondatrice, Mme Samuel Palef, à l'extrême droite. Mlle Viola Alan, deuxième de droite, est directrice de cette institution. Mme Margaret Rideout, deuxième de gauche, député fédéral de Westmorland, au Nouveau-Brunswick, était la conférencière.

(Photo Champlain Marcil)

AUXILIAIRE D'ISLAND LODGE

Il faut permettre aux personnes âgées d'être plus actives dans la société selon Mme Rideout

Le plan de pension du Canada fournira dans les prochaines années un revenu suffisant aux personnes âgées. C'est le premier pas vers des mesures nécessaires pour assurer un gagne-pain à ceux qui l'ont perdu en raison de vieillesse pour déficience physique. Le nouveau plan fédéral-provincial, qui depuis le 1er janvier se charge des personnes de 69 ans et plus, et dans les prochains quatre ans, des personnes de 65 à 68 ans, comprend les services de santé, les services de bien-être, comme par exemple des ménagères visiteuses, consultation familiale, réajustement de revenus, etc. Par ailleurs, le service de récréation du ministère fournit un intéressant programme de loisirs pour personnes âgées. Aussi, bon nombre d'agences gouvernementales, service de santé, service de logement, service de formatioon occupationnelle, assistent les personnes âgées. C'est ce qu'expliquait Mme Margaret Rideout, à l'assemblée des Dames auxiliaires d'Island Lodge, lundi soir, eu la salle des conférences de l'institution.

Le grand public ne semble pas assez comprendre que les personnes âgées ont un besoin d'activité créatrice de loisir; que les personnes vivant en institution ont besoin de prendre une part active dans la collectivité, qu'elles devraient participer aux loisirs, comme à l'action créatrice de la collectivité. D'ailleurs, dit-elle, plusieurs personnes âgées, vivant dans ces foyers, ont démontré qu'elles peuvent encore contribuer beaucoup pour le bien de la collectivité.

Nouveau conseil exécutif

Au cours de la réunion d'affaires, Mme T. A. Horn a été élue présidente des Dames auxiliaires d'Island Lodge. Elle succède à Mme Samuel Palef, fondatrice de l'auxiliaire. Les autres membres du conseil exécutif sont: Mme A. N. Budden, première vice-présidente; Mme George Buckland, deuxième vice-présidente; Mme John E. Carruthers, trésorière; Mme Merrill G. Tucker, secrétaire. Les conseillères sont: Mmes W. A. Allen, T. M. Beard, H. F. Coton, B. E. Ensom, E. A. Flood, David Loeb, W. F. Potter, G. W. Reed, Frank E. Smith, A. de Gaspé Taché et Mlle Marjorie Stewart. Mme Georges Normandin était la présidente du comité des mises en candidatures.

Au cours de la réunion présidée par Mme Samuel Palef, les rapports annuels ont été présentés par Mme Merrill G. Tucher, secrétaire; Mme John E. Carruthers, finances; Mme T. A. Horn, fonctionnement; l'échevin L. C. O'Connor, administration; Mme George Buckland, publicité; Mme C. W. Sheridan, comité consultatif. Le commissaire Murray Heit a également présenté un message de l'hôtel de ville.



LE DINER INTERNATIONAL, événement annuel chez les femmes de professions libérales et commerciales, a eu lieu samedi soir, en la salle des banquets du Château Laurier. M. Ernest Frederick Roots était le conférencier. Il a parlé de son domaine particulier: la géologie. Ici, au cours de la réception qui a précédé le diner à la chandelle, on remarque, de gauche à droite: Mlle Hilda Harkness, présidente de la soirée; Mlle Gesse Laventure, présidente de l'Association, et M. Frederick Roots, conférencier.

Carnet mondain

Corps diplomatique

L'ambassadeur d'Autriche et Mme Franz Leitner, accompagnés de leur fille, Ina Manon, et de l'attaché, M. Manfred Ortner, ont quitté Ottawa samedi pour trois semaines de vacances en Autriche. Le mariage de Mlle Leitner et de M. Ortner aura lieu le 26 février, en la chapelle impériale: Hofburgkapelle. La chorale des garçons de Vienne interprétera le programme musical et l'Orchestre philharmonique de Vienne jouera l'Entrata.

* * *

Economistes ménagères

La réunion mensuelle des membres de l'Association des économistes ménagères d'Ottawa aura lieu à 8 heures, le lundi 21 février, au service de diététique et des sciences domestiques de l'Université d'Ottawa, 114, rue Waller. Mlle Ruth McIntosh fera part de son expérience en Inde avec la FAO. La conférence sera illustrée de diapositives.

* * *

Union française

Un championnat de belote pour messieurs et dames est organisé par le conseil exécutif de l'Union française d'Ottawa-Hull. Il aura lieu le 26 février, à 7 h. 30, au Cercle universitaire, rue Laurier. Les inscriptions doivent être envoyées à Case postale 894, Station B, Ottawa. Des trophées et des prix seront offerts aux gagnants.

* * *

Conférence biblique

Une conférence biblique sur la Terre-Sainte, afin de mieux comprendre l'Evangile, selon le Concile, illustrée de diapositives, sera donnée sous les auspices du cercle Lacordaire et Jeanne-d'Arc de la paroisse Ste-Anne. Elle sera présentée à 8 heures, le dimanche 20 février, en la salle Ste-Anne, par l'abbé Maurice Dugré, docteur en théologie.

* * *

Voyage

AZILDA (DNC) — M. Stan Gauthier, ancien préfet du canton de Rayside, et son épouse ainsi que leur fils, Auguste et son épouse, Anne, font présentement un séjour d'un mois à Key West, en Floride.

Voyage

Mme Lorena Vézina, directrice des modes féminines chez Caplan, quittera Ottawa dimanche, pour Tel-Aviv, Israël, où, à l'hôtel Hilton, elle assistera à la présentation de modes printanières et estivales d'Israël. En chemin de retour, elle assistera également aux présentations de modes à Rome, à Paris et à New York. Elle arrivera à Ottawa le 8 mars.

Utilité d'une lampe de poche

Les lampes de poche sont presque indispensables, surtout en cas de panne d'électricité ou d'incendie. On peut être pris de panique et s'égarer, même à la maison, lorsqu'on se trouve dans l'obscurité et noyé dans la fumée. En cas d'accident de la route à un endroit où il n'y a pas de lumière, une lampe de poche dans la voiture, parmi les outils de dépannage, rend le plus grand service. Il est sage de porter une petite lampe électrique dans sa poche ou son sac à main, et de mettre une lampe plus puissante à la portée de la main, suspendue au mur du hall d'entrée, ou encore près de votre lit.



LA MEILLEURE FAÇON de nettoyer parfaitement et facilement les casseroles, consiste à y faire tremper une solution de soude dès qu'elles sont vides, et au besoin, à faire bouillir quelques minutes. On polit ensuite l'extérieur avec de la soude commerciale en poudre.

HR

SEULES LES PLUS BELLES FOURRURES SONT DIGNES DE LA GRIFFE H. R.

LE MAGASIN INTERNATIONAL POUR MESSIEURS

H.R. OFFRE UN CHOIX ET DES VALEURS UNIQUES

HOLT RENFREW

LES PREMIERS FOURREURS DU CANADA DEPUIS 1837

STATION. GRATUIT. 1 H., PARC D'AUTOS, RUE QUEEN

182, RUE QUEEN

66e anniversaire de l'IODE

L'Ordre impérial des filles de l'empire célèbre le dimanche 13 février, le 66e anniversaire de sa fondation, par Mme Clark Murray. Le travail de bienfaisance accompli par les 976 chapitres de cet organisme canadien est connu au quatre coins du monde.

Annuellement, l'IODE prélève $1,000,000 pour l'éducation et les calamités éventuelles. L'association dépense environ $325,000 en services de bienfaisance au Canada et $115,000 pour aider les pauvres en Europe, Afrique, Corée, Antilles, Hong-Kong et Inde. L'an dernier, elle a envoyé aux pays en voie de développement plus de 600 caisses de vêtements et nourriture, préparées par les membres des divers chapitres. De plus, les membres donnent bénévolement leur temps pour les aveugles, les enfants arriérés, les enfants souffrant de paralysie cérébrale, les hôpitaux, les cliniques de donneurs de sang, les centres hospitaliers du Canada. En Corée, l'organisme a offert un centre de rayons-X, il y a onze ans, et maintient ce centre au coût annuel de $3,600 A Noël, tous les chapitres préparent des paniers pour les enfants esquimaux et indiens du Grand Nord. L'IODE a adopté 64 écoles des Territoires du Nord-Ouest et 36 écoles du Labrador de même que 81 écoles isolées de Terre-Neuve. Ainsi, elle s'occupe de toutes les écoles secondaires des Antilles et de l'Honduras, fournissant manuels scolaires, livres de bibliothèque, prix, disques, pianos, diapositives géographiques, projecteurs, et autres articles d'aide visuelle.

L'association encourage l'art dans toutes les provinces canadiennes. Un troisième bourse de $309 a été offerte à l'Ecole nationale de théâtre du Canada, en plus de nombreuses bourses aux écoles secondaires.

Des bourses ont aussi été offertes à trois étudiants en médecine: deux en Inde et un en Nigéria; à un médecin de l'Inde pour poursuivre ses études en Grande-Bretagne, ainsi qu'à plusieurs étudiants de la Jamaïque, de la Guyane anglaise et du Ghana pour études au Canada. Annuellement des bourses de $2,000 au Canada et $2,300 à l'étranger son accordées aux enfants des anciens combattants des deux grandes guerres, pour leur permettre de poursuivre leurs études dans les universités canadiennes.

L'IODE a établi un fonds de $50,000 qui sera reparti entre les dix provinces canadiennes pour assister aux divers projets à l'occasion du Centenaire du Canada.



LIGNE DE TAILLE VAGABONDE — Dans les collections de printemps la ligne de taille est soulignée à différentes démarcations de la silhouette, depuis les modèles de style Empire au corsage allongé qui rappelle l'époque du Charleston. A gauche, on voit une robe de ligne Empire, la plus en vogue pour les grands soirs. La démarcation à hauteur des hanches se retrouve le plus souvent dans la section vêtements sport, mais également pour la robe de petit soir telle qu'illustrée au centre. A droite, on reproduit la robe du soir à jupe pleine longueur, et dont le corsage est retenu par une ceinture encerclant la ligne naturelle de la taille.

(Photo PC)

Importance de la taille dans les collections newyorkaises

par MARGARET NESS

NEW YORK (PC)—Au printemps 1966, les créations vestimentaires suivant les styles de mode, montrent différentes lignes de démarcation pour la taille qualifiée de "vagabonde" par Jo Copeland, modeliste de New York.

Ces lignes de taille, qui marquent la silhouette plus haut, plus bas, ou à hauteur normale, correspondent à autant de périodes de l'histoire.

L'impératrice Joséphine a lancé la mode d'une silhouette amincie à corsage remonté, qui faisait suite aux encombrantes crinolines et lourds tissus des dames de la cour de la malheureuse reine Marie-Antoinette.

Née à la Martinique en 1763, Joséphine épousa en 1779 le vicomte de Beauharnais, qui mourut sur l'échafaud en 1794, puis le général Bonaparte en 1796.

Les robes de Joséphine ont donné naissance à ce qu'on appelle le style Empire, et qui fut en vogue sous le Directoire.

Devenu empereur en 1804, Napoléon couronna Joséphine, mais cinq ans plus tard divorça l'impératrice parce qu'elle ne pouvait lui donner un héritier.

Le style vestimentaire brillamment illustré par Joséphine perdit alors sa popularité. Mais il revint sur la scène de la mode dans les années 1950.

Et depuis presque chaque année, certains couturiers présentent des modèles du genre, comportant la jupe pleine longueur à mouvement de drapé ou coupée sur le biais dans les tissus légers, et le petit corsage rebrodé de pierreries.

Taille ceinturée

Au début du siècle actuel, la taille reprit sa véritable ligne de démarcation alors que les femmes commençaient à travailler dans les bureaux, et s'adonnaient aux sports, comme le tennis ou la bicyclette.

Cette mode fut reprise également vers les années 1950, sous forme de robe, plutôt que l'ensemble blouse et jupe s'accompagnant de la veste tailleur.

Cette année, plusieurs couturiers Newyorkais montrent ce style, en particulier pour le soir, notamment un modèle de mousseline blanche, comportant une longue jupe vaporeuse ceinturée à la taille, et le corsage garni d'appliques de dentelle rebrodée de brillants.

Corsage allongé

Le jazz qui a marqué les années 1920, donna naissance à la jupe courte et au long corsage qui semblait réduire davantage le bas du vêtement. Les robes perlées ou couvertes de sequins étaient alors en grande vogue, et certains couturiers s'inspirent encore aujourd'hui du genre flapper.

Dans une collection, on présente une robe à danser avec le long corsage rebrodé, tombant sur une petite jupe valsante dans un effet de plissé.

Une ère nouvelle d'avancement pour les femmes

NEW YORK (PA)—La nomination de Mme Indira Nehru Gandhi au poste de Premier ministre de l'Inde est un exemple frappant des possibilités d'accomplissements chez la femme. De nouveaux domaines permettent à l'élément féminin de travailler en vue de ces réalisations.

Un peu partout dans le monde, les féministes espèrent que se lèvera bientôt le jour marquant l'ère nouvelle de l'avancement pour les femmes. Elles se réjouissent déjà des récents événements qui sont les suivants: la nomination du juge Elizabeth Lane pour siéger à un haut tribunal de Grande - Bretagne; l'assermentation de Mme A.A.L. Minkenhof comme première femme procureur général aux Pays-Bas; le choix porté sur la princesse Lalla Aicha, du Maroc, comme première femme ambassadeur de son pays en Grande-Bretagne; la nomination par le président Johnson; de Mme Constance Baker Motley, à titre de première femme de race noire assumant le poste de juge fédéral aux Etats-Unis.

Mme Golda Meir, ministre des Affaires étrangères d'Israël depuis 1956 et auparavant ministre du Travail durant sept ans, a quitté son poste à l'âge de 67 ans, mais elle a déciaré que ses activités en politique se continueraient.

Tous les jours, de nouvelles figures viennent s'ajouter à la liste internationale de personnalités féminines dont les réalisations prennent de plus en plus d'envergure.



THE DE LA SAINT-VALENTIN — Les membres du comité féminin de l'Ottawa Choral Society ont profité de la Saint-Valentin pour offrir leur thé annuel printanier. La réception a eu lieu à la demeure de Mme George J. McIlraith, épouse du ministre des Travaux publics. Ici, au cours du thé, on remarque de gauche à droite: Mme McIlraith, Mme Paul T. Hellyer, nouveau membre, et Mme H.E. Morris.

(Photo Champlain Marcil)

Aujourd'hui

Le mardi 15 février

AUJOURD'HUI, fête de sainte Georgette, humble fille originaire d'Auvergne où elle naquit au début du VIe siècle.
Les Georgette sont ardentes, courageuses, combattives. Elles sont aimantes et facilement jalouses.
Personnalités ayant porté ou portant ce nom: Georgette Leblanc femme du poète belge Maurice Maëterlinck.
ANNIVERSAIRES: Naissance de Galilée (1564). Naissance de Louis XV (1710). Mort du général de Bulow qui s'illustra à Waterloo (1816). Reddition de Singapour après l'attaque japonaise (1942).
AUJOURD'HUI, la Begum Aga Khan a 60 ans. L'actrice Claire Bloom a 27 ans. Le compositeur Georges Auric, directeur de l'Opéra de Paris a 67 ans. Georges Gorse a 51 ans.
EVENEMENTS DU JOUR: MUNICH — Carnaval de la bière. EN POLOGNE — Début du tournage du nouveau film d'Anatole Litvak: "La nuit des généraux". ARZEW — Chargement du pétrole du nouvel oléoduc algérien.
ECRIT DANS LES ASTRES: les personnes nées ce jour s'efforceront d'aider un esprit inventif dont les travaux ne seront pas forcément utilisables dans l'immédiat. Elles épauleront de façon désintéressée.

FEUILLETON DU "DROIT"

LE VENT DU GOUFFRE

Roman de Charles Silvestre

—3

Philippe de La Barthe salua le retour de Louis XVIII, la chute de Charles X et de Louis-Philippe, d'un coeur égai. Il ne voulait pas, malgré sa fortune, vivre, l'hiver, à Paris, dans un hôtel fastueux. Terrien par le sang, il le restait; grand électeur aussi. Tour à tour, Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe lui firent savoir qu'ils étaient contents de lui. Il allait se rallier à la République de 1848, quand il s'éteignit environné d'enfants qui n'eurent pas d'autre peine que d'accroître leurs biens par des alliances terriennes. En 1850, les La Barthe tenaient le pays. L'aîné de la maison, Antoine de La Barthe, fit construire deux pavillons qui flanquèrent le logis de l'aïeul Anselme. Des hommes célèbres dans les arts et les sciences, des préfets y venaient passer quelques semaines. Antoine de La Barthe, bien élevé par les jésuites de Poitiers, tenait table ouverte et montrait l'esprit charmand d'un terrien sensible. Il y eut, en France, les La Barthe de la Bourgogne et du Dauphiné, implantés avec tout le poids de leur fortune; mais la source, profondément captée par Anselme, était à Brêmes, jaillie du rocher limousin. Antoine de La Barthe n'eut qu'un fils qui s'adonna à l'élevage des chevaux et mourut dans une course d'obstacles. Il laissait un garçon qu'il avait appelé Gilbert.

Le vent pluvieux de février, en l'année 1925, se mit à souffler sur le pays, dès le lever du soleil. Autour du château de Brêmes, une compagnie d'ormeaux centenaires abaissaient et relevaient leurs branches avec des gémissements continus. A huit heures du matin, un jour blafard éclairait la campagne, laissant, çà et là, de grandes ombres.

Léonard Puget, le régisseur, était levé avant l'aube. Il avait déjà visité les étables de la Réserve. Ses petits yeux vifs étaient sans cesse aux aguets. Il parlait aux métayers avec bonhomie, tempérant un reproche par des plaintes qu'ils s'adressait à soi-même. Veuf et sans enfants à 50 ans passés, il savait mieux que personne la valeur des métairies et quelles récoltes il pouvait tirer des domaines sans les épuiser, en renouvelant d'année en année leur force. Son père avait été au service d'Antoine de La Barthe; il en gardait beaucoup de fierté.

Ce matin, il devait rendre compte d'un achat de brettes normandes. Il était soucieux, car il lui semblait que son maître ne prêtait pas assez d'attention à ses terres et qu'il changeait beaucoup d'humeur. Il se disait qu'après dix ans de mariage il n'avait pas d'enfants. Là, peut-être, était le mal, aggravé par la fréquentation de gens peu recommandables, du moins à première vue.

Il entra avec un respect familier dans le vestibule où se dressait en guise de table une énorme bille de Chêne. Il entendit venir son maître, dont le pas faisait craquer les marches de l'escalier.

— Venez dans la salle à manger, dit Gilbert de La Barthe.

Le régisseur le considérait avec un étonnement qu'il réprimait à grand-peine. Depuis un an, chaque fois qu'il venait au Château, dans la matinée, il le voyait en pyjama bariolé. Il ne pouvait se défendre d'y trouver un faux air de mascarade.

Ayant mangé forcé tartines beurrées, Gilbert de La Barthe se leva pour prendre un carafon d'eau-de-vie. Il se dressa dans le tissu lâche et flottant, avec une carrure de taureau. Il tourna vers Puget une figure rouge et ronde, toute rasée, où les yeux étaient couleur d'eau vive. **(A suivre)**

Douleurs rhumatismales?

Soulagement véritable grâce à DOLCIN

ou remboursement de votre argent

Pour un soulagement vraiment rapide des douleurs résultant de rhumatisme, arthrite, sciatique, lumbago ou bursite, essayez DOLCIN. DOLCIN procure un soulagement rapide de la douleur. Dans le monde entier, des personnes satisfaites pourraient vous dire: "Procurez-vous des comprimés DOLCIN . . . ils sont vraiment efficaces!" Oui, pour un soulagement vraiment rapide, faites confiance à DOLCIN. Satisfaction garantie ou remboursement de votre argent. 65-6F

LE DROIT

LA VIE ARTISTIQUE

Films à l'affiche

Nous vous suggérons de conserver ces fiches pour consultation future.

That Funny Feeling — **Aa**

Américain. 1965. 93 min. Technicolor. Comédie réalisée par Richard Thorpe avec Sandra Dee, Bobby Darin et Donald O'Connor.

Joan Howell profite de l'absence du locataire d'un riche appartement dont elle fait le ménage pour y donner un rendez-vous à Tom, un jeune homme dont elle vient de faire la connaissance. Or, il se trouve que Tom est justement le maître de céans. Intrigué par l'attitude de la jeune fille, il décide de jouer le jeu et s'installe ailleurs en attendant que Joan s'enferre dans son subterfuge. Mais un amour sincère nait entre les jeunes gens qui sauront se pardonner leur tromperie mutuelle.

Basée presque uniquement sur des quiproquos, cette comédie suit fidèlement le modèle de Pillow Talk avec cependant moins d'invention et de drôlerie. L'intrigue est artificielle au possible et ne repose sur rien de plausible. Le tout se déroule dans des décors luxueux et les protagonistes se contentent d'être sympathiques et attrayants pendant que des comédiens de valeur interprètent avec pittoresque les rôles secondaires.

Apréciation morale: Les indélicatesses des héros du film ne sauraient guère être prises au sérieux dans le contexte de comédie. Adultes et adolescents.

Life At The Top — ***Adultes, avec réserves***

Le thème fondamental de ce film anglais, la recherche auprès d'une société sans racines et corrompue afin d'y trouver un mode de vie en accord avec l'intégrité personnelle, est très valable mais le réalisme de quelques-unes des scènes du film motive des réserves même pour les adultes.



LISE MASSE, diseuse de Templeton qui est de plus en plus connue de par la belle province par ses apparitions à la télévision montréalaise et ses émissions à la radio, remplira un engagement de trois soirs au café Le Hibou, les 17, 18 et 19 février. Accompagnée au piano par Yves Beauparlant, Lise Massé donnera trois tours de chant par soir, à 9, 10 et 11 heures.



LA VIE ARTISTIQUE

Le rideau se lève . . .

par Edgard Demers

Quelques nouvelles, rumeurs et potins présentés en vrac . . .

Voici une deuxième "table rase" en moins d'une semaine . . .

La Compagnie nationale du Metropolitan Opera en est à la moitié de sa saison à travers le Canada et les Etats-Unis. Cette première saison, très bien accueillie autant dans les grands centres que les petits, se terminera, le 12 juin prochain. Jusqu'à présent, la troupe de tournée a donné 138 représentations réparties comme suit: "Madama Butterfly", 27 en italien, 16 en anglais; "Carmen", 29 en français, 18 en anglais; "Cendrillon", 34 en anglais seulement; "Susannah", 14 en anglais. L'an prochain, il y aura quatre autres opéras au programme, dont "La Bohème" et "La Traviata".

Et pour d'autres nouvelles, rumeurs et potins en vrac . . .

La presse parlée et écrite de Montréal — une quarantaine de représentants en tout — passe en revue l'année 1965 dans le but de choisir les artistes les plus agréables (prix "Orange") et les plus désagréables (prix "Citron"). En plus, il y aura l'attribution de prix pour la meilleure série de télévision ("Tangerine"), le meilleur commercial ("Eclair"), le plus mauvais commercial ("Vadrouille") et la plus mauvaise série au petit écran ("Citrouille"). La date limite pour les nominations est, le 1er mars. La remise des "prix" se fera, le 21 mars, au "400", le populaire restaurant montréalais. C'est "TV-Hebdo" qui commandite l'événement.

Au Crest

La troupe professionnelle de Toronto, le Crest, en est à ses trois dernières pièces de la saison. Tour à tour, les habitués de ce théâtre verront "Tartuffe", de Molière, qui aura sa première, le 23 février, "Poor Bitos", de Jean Anouilh, et "Hedda Gabler", d'Ibsen. Cette dernière production commencera, le 13 avril.

Au TNM

Si le Crest puise chez des auteurs français, le Théâtre du Nouveau Monde en joue des Américains. Présentement à l'affiche, à l'Orpheum de Montréal, le "home" du TNM, "Les sorcières de Salem", d'Arthur Miller, dans une mise en scène d'Albert Millaire, qui a une distruibution exceptionnelle pour défendre le texte de Miller.

"Funny Girl"

La comédie musicale "Funny Girl" remporte autant de succès en tournée qu'au Broadway. La troupe de tournée, qui tient l'affiche au Centre des arts O'Keefe, brise record d'assistance après record. A Chicago, "Funny Girl" a rapporté $83,578 pour une seule semaine. La chose ne s'était jamais vue dans cette ville. Nous nous demandons pourquoi des productions comme "Funny Girl" ne viennent plus à Ottawa.

De ceci et de cela

On chuchotte . . . Il appert que la **"Comédie des deux rives"** de de l'Université d'Ottawa donnera deux autres représentations de "George Dandin", de Molière . . . On ne nous a rien dit officiellement . . .

Ce sera toute une équipe de langue française qui créera les maquillages pour "HMS Pinafore" . . . Cette oeuvre de Gilbert et Sullivan a sa première, mercredi soir, à 8h. 15, à l'**Ecole technique d'Ottawa . . .**

On dit de bonnes choses au sujet de **"Gaslight"** . . . Cette pièce est à l'OLT jusqu'à dimanche soir.

Ce soir, à 8 h. 30, "Le farceur"

Ce soir, à 8 h. 30, en la salle de l'Ecole de musique du collège Marguerite-d'Youville, les membres du Ciné-Club du Parc de la Montagne verront une des meilleures comédies du cinéma français "nouvelle vague", si ce terme veut encore dire quelque chose aujourd'hui.

Le film de Philippe de Broca, "Le farceur", nous promène dans un monde un peu farfelu habité surtout par Edouard Berlon, un luron qui prend la vie du bon côté. Tout ce monde souffre avec les souffrants, est heureux avec les heureux tout en faisant provision de tous les plaisirs qui passent. Tout va bien jusqu'à ce que Berlon rencontre une femme qui se refuse à lui. Il en tombe malade et la famille avec lui. Mais il recouvrera la santé quand cette femme reviendra à lui mais, fidèle à lui-même, il repartira aussitôt, par les toits, vers de nouvelles aventures.

Dans la meilleure tradition des comédies musicales américaines, de Broca a apporté à son décor un soin remarquable. Ce décor s'intègre si parfaitement au film qu'il en devient un élément essentiel.

On tourne, on parle dans les studios . . .

On annonce le retour de "Caroline chérie" qui fut le grand succès de Martine Carol, voilà (déjà!) dix ans. L'heureux père de Caroline, Cecil Saint-Laurent travaille à un nouveau scénario. C'est Jean Aurel qui mettra sans doute le film en scène et France Anglade qui incarnera la ravissante héroïne . . .

Claude Bernard-Aubert s'apprête à partir pour le Cambodge où il réalisera "Convoi pour Dien-Bien-Phu" d'après un scénario original de Tony Gauthier. Le héros du film sera Charles Aznavour. A ses côtés nous verrons: Jean Rochefort, Michel Galabru, Jess Hahn, Daniel Ceccaldi (Prod.-Films Jean-Jacques Vital) . . .

Horaire des Cinémas

CAPITOL — "Made in Paris" (2R) 1.05 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20. Dern. 9.00.
CARTIER — "La Déesse de feu" (2R) 1.00 - 4.27 - 8.11. "Hercule, Samson et Ulysse" (2) 3.02 - 6.29 - 9.56.
CENTRE — "Country Music on Broadway" (?) 12.00 - 2.50 - 6.15 - 9.40. "A Boy Ten Feet Tall" (1) 1.15 - 4.40 - 8.05. Dern. 8.05.
CINEMA DE PARIS — "La Vierge de Nuremberg" (2R) 6.41 - 9.50. "Hypnose" (2) 8.25. Dern. 5.05.
CINEMA VENDOME — "Le Diabolique Dr Mabuse' (2) 6.36 - 10.09. "Les Rescapés de l'enfer vert" (?) 8.30. Dern. 8.20
LITTLE ELGIN — "Life At the Top" (2R) 1.30 - 3.30 -5.30 - 7.30 - 9.30. Dern. 9.25.
ELGIN (Main) — "Thunderball" (2R) 1.45 - 4.25 - 7.05 - 9.25. Dern. 9.15.
ELMDALE — "Seance on a Wet Afternoon" (2) 7.00 - 9.00.
LAURENTIEN (Gatineau, Qué.) — "Movie-Bingo' 8.00 "Send Me No Flowers" (1) 9.45.
LINDEN — "Rattle of a Simple Man' (3) 1.15 - 5.35 - 9.55. "Boccaccio 70" (4) 3.05 - 7.25, Dern. 7.10.
MAYFAIR — "Lord Jim" (1) 1.00 - 5.00 - 9.05. "That Funny Feeling" (1) 3.20 - 7.30. Dern. 7.20.
NELSON — "Sound of Music" (1) Tous les soirs 8 h. Matinée, merc., sam., dim. et jours de fête, 2 h.
REGENT — "The Spy Who Came In From The Cold" (2) 12.30 - 2.43 - 5.00 - 7.16 - 9.32. Dern. 9.06.
RIALTO — "Johnny Dark" (1) 2.05 - 6.50. 'Thunder in Carolina" (2R) 3.50 - 8.35. "The Young Racers" (2R) 5.25 - 10.10. Dern. 6.50.
RIDEAU — "Crooks in Cloisters" (2) 1.00 - 4.35 - 7.20. "Where the Spies Are" (2R) 2.40 - 6.15 10.00. Dern. 8.15.
SOMERSET — "Hallelujah Trail" (1) 12.45 - 3.34 - 6.23 - 9.17. Dern. 9.04.

CINEMAS EN PLEIN AIR

BRITANNIA — "Crooks in Cloisters" (2) "Where the Spies Are" (2R). Guichet ouvert à 7.00 p.m.
ODEON QUEENSWAY — "Country Music On Broadway" (?) "Boy Ten Feet Tall" (1). Guichet ouvert à 7.00 p.m.

Cinéma

COTE MORALE

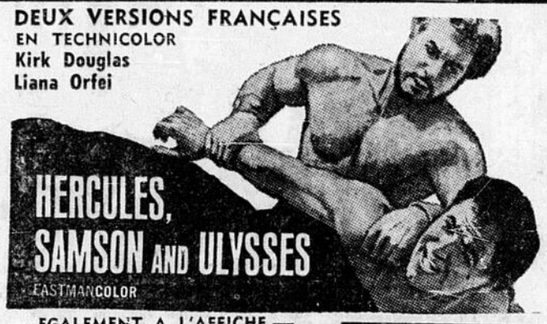
1 Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.
2 Ne convient qu'aux personnes adultes formées.
2R Film qui présente quelque danger.
3 A déconseiller, parce que dangereux.
4 A proscrire absolument, à rejeter par tous.
? Film dont nous n'avons pas la cote.



CINEMA de PARIS HULL — 185, rue LAVAL HULL — 777-2403

DIMANCHE: représentation continuelle à partir de midi trente. Autres jours ouverture des portes à 6h.

DEUX VERSIONS FRANÇAISES
EN TECHNICOLOR
Kirk Douglas
Liana Orfei



— EGALEMENT A L'AFFICHE —
SHE URSULA ANDRESS
CARTIER HULL, QUEBEC
JUSQU'A MARDI !

20th CENTURY THEATRES

"Un film absorbant gigantesque . . . et bien fait!"
Laurence Harvey · Jean Simmons
Honor Blackman · Michael Craig
That 'Pussy Galore' Girl
RESTRICTED TO PERSONS 18 YEARS OF AGE OR OVER
"Life At The Top"
From the author of 'Room At The Top'!
LITTLE ELGIN
A L'AFFICHE TOUS LES JOURS A 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

RODGERS and HAMMERSTEIN'S
ROBERT WISE
THE SOUND OF MUSIC
TODD-AO / COLOR BY DE LUXE



Billets également en vente au contrôle des billets du théâtre Regent

Du nouveau! Des rabais spéciaux pour les groupes de 50 et plus!

Nelson
Rideau et Nelson, 233-8808

TOUS LES SOIRS A 8h. MATINEES: MER., SAM., DIM et TOUS LES JOURS DE CONGE, A 2h.

MAINTENANT DANS SON DEUXIEME MOIS
8e SEMAINE
JAMES BOND DOES IT EVERYWHERE!
"THUNDERBALL"
Pour adultes TECHNICOLOR
MATINEES
Etudiants: $1.00; Adultes: $1.25
SOIREES
Etudiants: $1.25; adultes: $1.50
Enfants: 50¢ en tout temps
ELGIN

COMMENÇANT DEMAIN !



Dern. jour au Rideau: "WHERE THE SPIES ARE" "CROOKS IN THE CLOISTER"
au Britannia: "WHERE THE SPIES ARE" "KIMBERLEY JIM"

CONFERENCE ILLUSTREE
le mardi soir 15 février, à 8 h. 30
Le professeur H. L. C. Jaffé, de l'Université d'Amsterdam,
parlera de
"DELAUNAY", PIONNIER DE L'ART MODERNE"
à la
GALERIE NATIONALE DU CANADA
BIENVENUE A TOUS — ENTREE LIBRE

LES CONCERTS TREMBLAY
Nouvelle série de concerts — Jeudi, le 24 février
au Théâtre Capitol à 8h. 30 du soir
GERARD SOUZAY
baryton de renommée internaitionale
dans un programme de
HAENDEL, GOUNOD, RAVEL
ET LE DICHTERLIEBE DE SCHUMANN
Billets $2.00, $2.50, $3.00, $4.00
Pour réservations, composez
729-1121 dle 10h. a.m. à midi ou de 7h. à 8h. 30 du soir

CONCOURS D'AMATEURS



CE SOIR ! — ENTREE GRATUITE
DUSTY et DILYS (Les Debs)
KEZANNE,
danseuse orientale exotique
DENNIS SHIRLEY, comédien
de réputation internationale
2 spectacles tous les soirs — Dim. 6h. et 8h. 30 — 663-4732
Route 8, TEMPLETON, Qué.
A seulement 10 minutes d'Ottawa par le nouveau pont Macdonald-Cartier
LE NOUVEAU GREBER MOTEL

PARAMOUNT PICTURES presents
RICHARD BURTON
CLAIRE BLOOM
OSKAR WERNER



'THE SPY WHO CAME IN FROM THE COLD'
A MARTIN RITT PRODUCTION
2e semaine
Et des courts métrages de choix, en couleurs
THEATRE REGENT
Bank et Sparks — 235-5111

COMMENCE DEMAIN !
The Big Comedy of Nineteen-Sexty-Sex!
TONY CURTIS JERRY LEWIS Today
HAL WALLIS' PRODUCTION
BOEING BOEING
TECHNICOLOR
ADULT ENTERTAINMENT
CAPITOL
Aujourd'hui seulement: Ann Margret "MADE IN PARIS"

— 3 DERNIERES SOIREES —
Un Programme Poignant, Excitant, Plein d'Imprévus et de Suspense!



Horaire: "DR MABUSE" 6.36 - 10.09; dim.: 12.00 - 3.23 - 6.36 - 10.09. "L'ENFER VERT" 8.30; dim.: 1.44 - 5.07 - 8.30.

CINEMA VENDOME — Place Cartier
Stationnement gratuit — 776-1440
CENTRE COMMERCIAL — 425, boul. St-Joseph, HULL



Essayez notre réputé SMORGASBORD
servi de 6h. à 9h. du soir du lundi au samedi, dimanche de 11h. du matin à 8h. du soir
RESTAURANT
Guardsman
112, Rideau 232-9416

GO GO '66 à
"L'HOTEL R-100"
rue Notre-Dame, Templeton, Qué.
5e SEMAINE
avec "CLAUDETTE and HER DATES" et les "GO GO GIRLS"
9 h. à 1 h. 30
MARDI et JEUDI à DIMANCHE

THEATRE LAURENTIEN GATINEAU 663-4515
CE SOIR A 8 H.
MOVIE BINGO
23 parties en tout
GRAND PRIX
$850
(un seul prix)
A 9 H. 45 A L'ECRAN
en couleurs
"SEND ME NO FLOWERS"
Rock Hudson — Doris Day

CLUB LIONS
BINGO monstre
CE SOIR
au
COLISEE
CHEVROLET 1966
gagnée à chaque bingo
Jackpot $1500
Jackpot $500
et d'amusants prix mystère !
Prix de consolation
BILLETS DISPONIBLES A LA PORTE
Entrée $1

Le Musée National
présente
ON SKIS TOWARD THE NORTH POLE
Un film spectaculaire qui raconte quelques-unes des aventures des membres de l'expédition Bjorn Staib, à skis et attelages de chiens, à partir d'Alert dans l'Ile Ellesmere jusqu'au pôle en 1964. Raconté par M. Staib en personne,
DEMAIN SOIR A 8 H. 15 AU MUSEE NATIONAL
ENTREE LIBRE

THEATRE LAURENTIEN GATINEAU MO. 3-4515
Commençant demain soir !
EDDIE CONSTANTINE
Le bagarreur No1 de l'écran dans "LUCKY JO"



apporte la malchance à tous ses amis !
— AUSSI, EN COULEURS —
"LE MYSTERE DE LA JONQUE ROUGE"
avec Philippe Lemaire

LINDEN — Jusqu'à mercredi
"RATTLE OF A SIMPLE MAN"
Diane Silento
"BOCCACCIO 70"
(en couleurs)
Sophia Loren
ADMITTANCE RESTRICTED

"Perfection . . . un film impeccable"
2e semaine
ODEON Elmdale theatre
WELLINGTON AT PARKDALE - PHONE 728-2333



SEANCE ON A WET AFTERNOON
Written and Directed by BRYAN FORBES
A J. ARTHUR RANK ORGANIZATION RELEASE
DISTRIBUTED BY 20TH CENTURY-FOX

BURT LANCASTER - LEE REMICK - JIM HUTTON - PAMELA TIFFIN
THE MIRISCH CORPORATION presents JOHN STURGES'
THE HALLELUJAH TRAIL
3e SEMAINE
Color by TECHNICOLOR Filmed in ULTRA PANAVISION Released thru UNITED ARTISTS
SOMERSET FREE PARKING AT THE SOMERSET
SOMERSET AT BANK 236-9528
12.45, 3.34 6.23, 9.17
Dernier spectacle 9.04

SPECTACULAIRE PROGRAMME WESTERN
TOUT ETOILES !
HANK SNOW
FERLIN HUSKY
SKEETER DAVIS
GEORGE JONES
PORTER WAGONER
BUCK OWENS
HANK WILLIAMS, JR.
in EASTMAN COLOR
THE BIG PICTURE LOADED WITH OVER 30 HIT SONGS
"Country Music ON BROADWAY"
A l'affiche !
DE PLUS, EN COULEURS
"A BOY TEN FEET TALL"
CENTRE
ODEON Queensway DRIVE-IN
CHAUFFERETTES GRATUITES !

LE DROIT — LE MONDE DES JEUNES — FIERTE, INITIATIVE, DESINTERESSEMENT

Courses d'autos en miniature

Des milliers de jeunes gens et de jeunes filles de Grande-Bretagne ressentent, sur leur kart, presque les mêmes émotions que les coureurs automobiles qui s'efforcent de remporter un grand prix.

Portant le casque, les lunettes protectrices et la combinaison d'un pilote de course, ils tournent comme des bolides sur des pistes spéciales, tarmacs d'aérodromes abandonnés ou pistes construites pour ce sport, à des vitesses de 80 kilomètres à l'heure.

Le "karting" est en effet une course automobile en miniature.

Les karts sont de petits châssis automobiles actionnés par un moteur à combustion interne. Comme leur garde au sol est très faible, ils donnent à leur conducteur une forte impression de vitesse.

Ce sport a commencé à être pratiqué en Grande-Bretagne il y a six ans. A cette époque, la plupart des karts n'étaient actionnés que par des moteurs de tondeuses à gazon et ne pouvaient atteindre qu'une vitesse maximale de 65 milles à l'heure.

Mais, le sport jouissant de plus en plus de succès, l'on réalisa des modèles de karts plus compliqués et ils furent dotés de moteurs plus puissants.

Certains d'entre eux ont maintenant des moteurs de 200 cm3 et peuvent atteindre 190 milles à l'heure.

Lorsqu'il fut évident que la Grande-Bretagne avait adopté ce sport, le Royal Automobile Club, organisation responsable des courses automobiles de ce pays, s'occupa de son organisation. Il établit plusieurs catégories de karts, institua des règles pour les courses de karts et organisa des rencontres de même genre que celles des courses automobiles.

Comme le karting se pratique sur des pistes et non sur des voies publiques, les jeunes gens et jeunes filles qui n'ont pas l'âge requis pour le permis de conduire peuvent y prendre part dès qu'ils ont treize ans, à condition d'obtenir au préalable un permis de compétence délivré par le Royal Automobile Club.

Les courses formule junior ont lieu sur des karts de la catégorie un, c'est-à-dire ceux qui ont des moteurs dont la cylindrée ne dépasse pas 100 cm3 et qui ont des rapports directs. Les participants ont de 13 à 16 ans.

Un kart modèle Junior vaut environ 60 livres lorsqu'il est neuf, mais certains modèles d'occasion ne coûtent que 10 livres. Il arrive souvent que des jeunes se réunissent et forment un syndicat pour acheter un kart ensemble.

Ce sport connait tant de succès actuellement en Grande-Bretagne qu'il existe quelque 100 clubs de kart et que 50 clubs automobiles ont leur section de karting.

Le championnat britannique de kart, qui a lieu une fois par an, se dispute exactement comme un grand prix et attire quelque 500 participants pour les épreuves régionales et plus de 250 pour les courses finales. Chaque fin de semaine, une douzaine de réunions de karting ont lieu dans différentes parties du pays.

La technique du karting? Les experts disent: "Appuyez à fond sur l'accélérateur et penchez-vous dans les virages". Et cela marche, puisque comme les pilotes de course le savent bien, la manière la plus rapide de prendre un tournant, est de virer à toute allure.



NOUVELLES GUIDES A EASTVIEW — Vingt et une demoiselles ont fait leur promesse guide, lors d'une belle investiture à la 33e compagnie Notre-Dame-de-Lourdes, d'Eastview. On reconnait dans la photo du haut, de gauche à droite: Lucie Grandmaitre, Joanne Lalonde, Claire Dibeau, Diane Trudeau et Diane Roberge; dans la photo du bas, en avant: Ginette Morin et Jacynthe Goulet; en arrière: Audrey Boucher, Denise Aubé, Louise Roy et Louise Léveillé.

(Photos Champlain Marcil)

Mon plus beau rêve

Voilà! La machine la plus superbe et exquise de l'univers est finalement complète. Avec cette machine, je peux prendre des photos fantastiques des dinosaures, explorer l'ère des soucoupes volantes et découvrir des secrets dont le monde scrute l'horizon depuis si longtemps! Ah, oui! cette machine est la plus fabuleuse de celles observées des yeux du genre humain. C'est une affaire simple que de pousser quelques boutons, et nous sommes transportés dans un monde aussi mystérieux que l'espace; c'est le monde du temps!

Maintenant, un problème à résoudre. Lequel devrais-je choisir, le passé ou le futur? Commençons par le passé. Retournons en l'année 1535... Rong, Rong, zing, zat et mille et un autres sons me parviennent aux oreilles. Avec un secouement violent de ma machine, me voici, au temps où les Indiens barbares règnent au Canada. Aussitôt que je sors de ma création, je distingue des hurlements si sinistres que le sang se retire presque de mes veines. Je surgis courageusement de ma cachette, c'est-à-dire des buissons, pour mieux voir. Devant mes propres yeux, la scène la plus terrible se déroule au bas de la colline. Deux races des indigènes du pays se livrent à un combat acharné. Les uns tirent des flèches qui transpercent les coeurs des autres et ceux-ci, en réponse, lancent des cris de morts si affreux et prolongés que je me retire de ce lieu, le coeur rempli d'une pitié profonde pour ces êtres primitifs. Ces actes me font penser au monde présent, sur lequel les nations se querellent pour des raisons si enfantines. Eh, bien! retournons à notre machine...

Ma destination — le futur; l'année 2,002... Ronn, Ronn, zing, zat... Me voici arrivé! Oh! Que cette place est palpitante. Regardez ici, une automobile anti-gravité; et là, les personnes circulent dans les airs à une vitesse rapide, grâce à des appareils de moteurs système propulsion fixés sur leur dos; des édifices à taille colossale; des fusées, volant aussi vite que la lumière... Vous ne pouvez vous imaginer les mille et une autres inventions, qui existent ici, qui dépassent totalement notre imagination présente. Après une couple de prises de photo, c'est le temps de revenir. Je remonte dans mon appareil et à ma surprise, il ne veut pas démarrer. Il semble tomber, tomber, tomber...

Tout à coup, je me réveille et étonné je vois que je suis vraiment en bas de mon lit, avec une bosse de proéminence bleutée qui orne mon front. Et c'est avec un soupir de soulagement que je me recouche car "Tout est bien qui finit bien".

Donald LALONDE, 8e année
école St-Albert, Sudbury

Gagnants du concours de français à l'école St-Albert de Sudbury

Oncle Gérald,

Les élèves de la 8e année de l'école St-Albert de Sudbury, sont fiers de vous faire part du résultat du concours de français au niveau local.

Après avoir terminé les examens de la classe, six élèves furent choisis pour concourir entre eux afin de parvenir à une décision finale.

C'est Monique Charbonneau, âgée de 13 ans, fille de M. et Mme Hormidas Charbonneau de 348 rue Elm, qui a remporté la victoire du côté des filles contre Nicole Duval, qui est arrivée deuxième et Louise Côté en troisième place.

Donald Lalonde, âgé de 12 ans, fils de M. et Mme Roland Lalonde, du 367, rue Pine, fut l'heureux lauréat de classe pour les garçons. Gérard Dellaire et Gilles Rochefort étaient les deux autres concurrents pour représenter les garçons.

Ces deux élèves représenteront notre école lors du prochain concours de français qui aura lieu ici à Sudbury, le 19 mars prochain. Nous leur souhaitons bonne chance!

Paula Jozkow, secrétaire.

Une école formée de fils de soldats

Sur un haut plateau au-delà des célèbres falaises blanches de Douvres, dans le sud-est de l'Angleterre, 460 garçons, tous des fils de soldats, reçoivent une éducation d'un genre unique à l'Ecole royale de guerre du duc d'York (Duke of York's Military School).

A une certaine époque, les "Dukies" (petits ducs) ou encore "les fils de braves", comme on les appelait, suivaient automatiquement la voie de leurs pères dans les rangs de l'armée britannique.

Mais, à l'heure actuelle, les "Dukies" ne reçoivent pas une formation essentiellement militaire. Les élèves n'entrent à l'école qu'à 11 ans et ils y reçoivent un enseignement qui correspond pratiquement à celui donné par les grandes écoles secondaires privées, ce qui leur permet d'entrer à l'université.

En quittant l'école beaucoup de garçons entrent dans les rangs, mais il y en a aussi un grand nombre qui sont admis comme élèves-officiers à l'Ecole royale de guerre de Sandhurst, ou qui entrent dans les diverses carrières libérales.

Le rôle original de l'école, former de nouvelles générations de soldats, ayant une bonne instruction, parmi les fils des hommes tués au champ d'honneur, est maintenant dépassé, et si les élèves ont leur propre uniforme bleu de cérémonie et une Musique qui jouit d'une réputation enviable, l'établissement veille surtout à ce que l'enseignement soit bon.

L'école, fondée en 1803 à Chelsea, Londres, s'est acquis au cours des récentes années, la renommée de "l'école publique" de l'armée.

Les élèves dont les pères servent actuellement dans les rangs, ou qui des rangs ont été promus officiers, vont à Douvres, qui est devenu le foyer des "Dukies" depuis 1908; ils y viennent de toutes les régions de Grande-Bretagne et de nombreuses parties du monde où sert l'armée britannique.

D'anciens "Dukies" ont atteint des rangs élevés de l'armée, le plus "ancien" étant le général de corps d'armée Sir Archibald Nye. Elève à l'école de 1904 à 1914, il fut promu des rangs pour devenir chef adjoint de l'Etat Major impérial.

Actuellement, 14 anciens "Dukies" sont à Sandhurst et 26 font des études universitaires.

Une fois par an, à l'occasion du Grand Jour, des anciens, représentant tous les milieux et de nombreux régiments, retournent à l'école pour voir les "Dukies" d'aujourd'hui dans leur uniforme bleu saluer fièrement les couleurs de la nation et de l'école.

Formant une collectivité heureuse, disposant du matériel scientifique et sportif le plus moderne, les "Dukies" bénéficient d'un programme d'activités extra-scolaires qui leur permet d'étudier les sujets les plus variés, depuis la philatélie jusqu'à l'astronomie, l'archéologie, la varappe et le judo.

Si l'élève est musicien — la tradition musicale de l'école est particulièrement marquée — il peut devenir membre de la musique.

Et d'ailleurs, un des "Dukies" les plus fiers à l'heure actuelle est Anthony Lyons, le tambour-major, dont le père, maintenant commandant, servit dans les rangs de l'artillerie royale pendant 20 ans. Pour qu'Anthony puisse le porter lors des cérémonies importantes, le maître-tailleur de l'école a recréé le brillant uniforme rouge et le bonnet à poil portés par le jeune tambour-major figurant dans le tableau représentant les "fils des braves" que Philip Morris peignit en 1880.

(Bureau d'information du Royaume-Uni)

Bonne fête

15 FEVRIER 1966

Mercier, Jeanne, 15 ans, Hamilton
Séguin, Lise, 13 ans, Bourget
Béisle, Louise, 13 ans, Blezard V.
Prévost, Clémence, 15 ans, Blezard
Simpson, Louise, 11 ans, Thurso
Villandré, Lucien, 8 ans, Verner
Côté, Daniel, 8 ans, Verner
Ménard, Roger, 9 ans, Blezard V.
Lafontaine, Joanne, 3 ans, Pte-Gat.
Beauchène, Rolande, 14 ans, Sub.
Forgue, Alain, 2 ans, Aylmer
Serré, Christine, 9 ans, Field.
Martel, Jean, 10 ans, St-Albert
Chartrand, Michelle, 13 ans, Ottawa
Sicard, Richard, 12 ans, Gracefield
Galipeau, France, 2 ans, Hull
Girouard, Diane, 7 ans, Hull
Piché, Gilbert, 12 ans, Sturgeon F.
Schiavo, Henri, 13 ans, Sturgeon F.
Dufresne, Raymond, 7 ans, Hanmer
Galipeau, France, 2 ans, Farley
Girouard, Diane, 7 ans, Pte-Gatin.

16 FEVRIER 1966

Choquette, Paula, 14 ans, Windsor
Fontaine, Oscar, 13 ans, St-Bonif.
Miron, Laurette, 15 ans, Ottawa
Séguin, Jeanne, 12 ans, Timmins
Bastien, Marianne, 15 ans, Mattaw.
Sabourin, Alice, 14 ans, Thurso
Béty, Monique, 9 ans, Verner
Tanguay, Diane, 12 ans, Earlton
Lalonde, Yvon, 10 ans, Blezard Val.
Guévremont, Gaston, 13 ans, Hull
Filion, Mireille, 6 ans, Hawkesbury
Gagné, Sylvie, 2 ans, Thurso
Lalonde, Alain, 2 ans, Ste-Anne-de-P.
Secard, Gislain, 5 ans, Gracefield
Secard, Gaëtan, 5 ans, Gracefield
Gravel, Marc, 5 ans, Ottawa
Tétreault, Jean-Paul, 12 ans, Tilbury
Benoît Louise 5 ans Casselman
LaRocque, Marc, 12 ans, Sturgeon
Poisson, Claire, 15 ans, Belle-Rivière

17 FEVRIER 1966

Benoit, Diane, 10 ans, Hull
Corneau, Jérôme, 15 ans, Toronto
Daoust, Michelle, 11 ans, Longueil
Leclair, Raymond, 12 ans, Eastview
Poirier, Estelle, 14 ans, Ottawa
Carrière, Lorraine, 15 ans, Thurso
Auprix, Pierrette, 12 ans, St-Albert
Pilon, Nicole, 15 ans, Sudbury
Tanguay, Diane, 15 ans, Gatineau
Murphy, Myrian, 7 ans, Thurso
Valiquette, Francine, 8 ans, Gatin.
Légaré, Charles, 11 ans, Ottawa
Cyr, Dominique, 7 ans, Ironside
Levac, Michel, 12 ans, Sturgeon F.
Guertin, Claude, 4 ans, Messines
Loranger, Yvon, 6 ans, Earlton
Caron, Jeannette, 14 ans, Pain-C.
Levac, Jocelyne, 14 ans, Sudbury

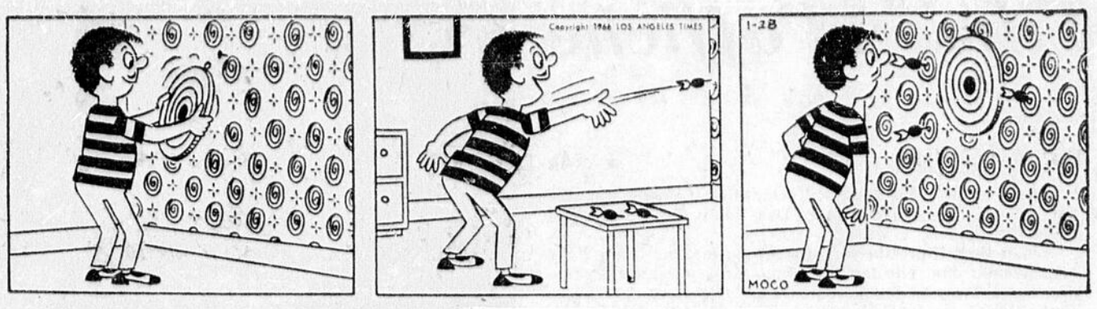
À six ans, il mène sa barque

Paul Webb, âgé de six ans, est un jeune homme qui a appris à "mener sa barque" tôt dans l'existence. Il part seul sur les cours d'eau avec la pleine approbation de ses parents, et M. et Mme Brian Webb, d'Hereford, Angleterre, qui ont d'ailleurs fait connaissance grâce à l'intérêt qu'ils portent tous deux au canoë.

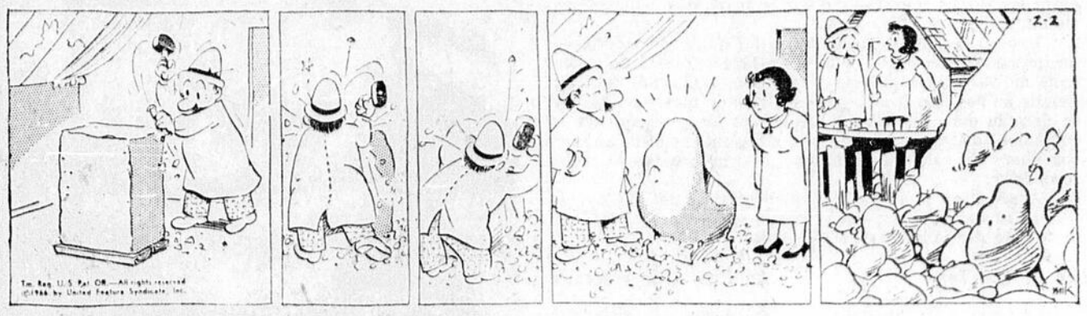
M. Webb est membre fondateur du Nomads Canoe Club d'Hereford, qui a aidé à organiser le premier championnat de l'Union du Canoë de Grande-Bretagne sur le Wye l'année dernière. M. Webb déclare qu'il n'a jamais encouragé Paul à pratiquer ce sport: "Paul a été attiré par l'eau tout naturellement comme un canard".

Paul possède son canoë personnel, construit par son père, et il sait le manoeuvrer comme un véritable expert.

MOCO

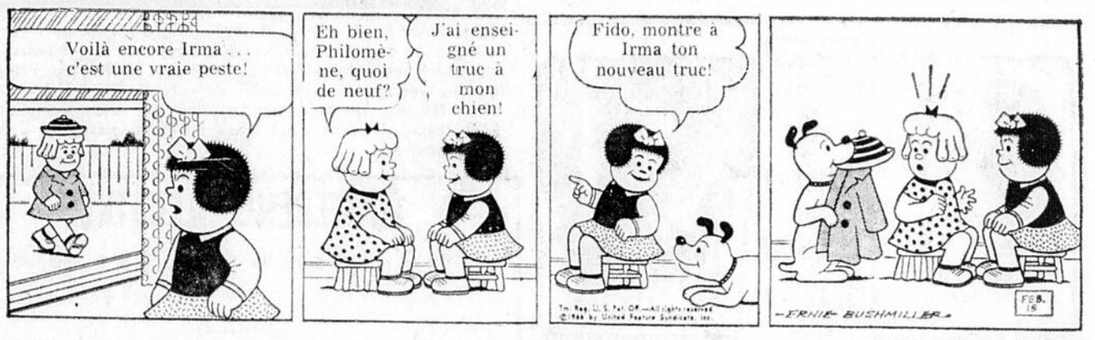


FERDINAND



Par SPRENGEN

PHILOMENE



Par WINSLOW MORTIMER

LE FANTOME



Par LEE FALK

LE CHEVALIER MASQUE



Par FRAN STRIKEN

LARRY BRANNON



CAPITAINE BONVENT



PILOTE TEMPETE



LE DROIT — BOURSE — FINANCE — COMMERCE

BOURSE DE TORONTO

BOURSE DE MIDI

Le mardi 15 février 1966

TORONTO (PC) — Les cours étaient irréguliers aujourd'hui à la Bourse de Toronto.

Dans la liste principale, Canadien Pacifique a augmenté de 3/8 à 64½, Algoma Steel' de ¼ à 71¾ et Téléphone Beli, de ⅛ à 58½. Imperial Oil a baissé de ¼ à 53½.

Parmi les métaux communs, Inco a fait un gain de ½ à 107½, Falconbridge, de 3/8 à 104⅜ et Noranda, de ¼ à 54¼.

Dans les pétroles de l'Ouest, Banff a avancé de 5/8 à 12⅞ tandis que Charter a fléchi de 20 cents à $5.50.

Du côté des valeurs spéculatives, D'Eldona a augmenté de 14 cents à $1.20 et Consolidated Marbenor, de 5 cents à $4.45.

Industrielles

A à C

Titres	Ventes	Haut	Bas	Midi	Ch'ge
Abitibi	655	$12½	12½	12½	
Alta Gas	285	$37	37	37	— ¼
Alta G C p	z30	$97½	97½	97½	
Alta Gas w	z50	$10¼	10¼	10¼	
Alg Cen	200	$10¾	10¾	10¾	
Algoma	539	$71¾	71½	71½	
Alliance A	200	370	365	370	— 20
Alumini	3028	$38⅛	37¾	37¾	— ¼
Alum 4¼ p	845	$44	43⅛	43¾	+ ¼
Alm 2p 4½	185	$46½	46¼	46½	+ ¼
Anthes A	140	$27¾	27⅝	27⅝	
Arg C Ppr	520	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Arg 260 pr	25	$50⅜	50⅜	50⅜	— ¼
Asbestos C	340	$24⅝	24½	24⅝	
Atl Sugar	395	$27⅜	27	27	— ¾
Atl Sug A	z30	$22½	21½	21½	
Avco	250	$29¼	29	29	
Bank Mont	305	$64½	64½	64½	+ ¼
Bank NS	236	$73¾	73½	73¾	+ ¾
Bath P	z50	$23½	23½	23½	
Bath P w	z20	$11¼	11¼	11¼	
Beatty n	z75	$11½	11½	11½	
Beav Lum	155	$36	35½	36	+ ⅛
Bell Phone	1939	$58⅞	58⅜	58⅞	+ ⅛
Bicks	300	$16¼	16¼	16¼	
Biltmor pr	z50	$15	15	15	
Bow Val p	200	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Brazil	840	$10⅝	10⅜	10½	
Br Tnk	z10	$7¼	7¼	7¼	
BA Oil	1990	$32¼	31¾	32¼	+ ⅜
BC Forest	370	$23⅛	23	23⅛	— ⅛
BC Pack B	200	$18⅞	18¾	18¾	
BC Sugar	50	$42	42	42	
BC Phone	132	$75	75	75	
BCPh 484	z50	$24½	24½	24½	
Bruck A	25	$26	26	26	—2
Burns	422	$16	15⅞	15⅞	+ ⅛
CAE Ind	z25	$11⅞	11⅞	11⅞	
Cal Pow	625	$27⅞	27⅞	27⅞	
Calvrt Dis	200	205	205	205	+ 5
Can Bread	130	$16	16	16	
Can Cem	250	$44½	44	44	
Can Cem p	z4	$24⅞	24⅞	24⅞	
CD Sug	z30	$23¼	23	23¼	
Can Iron	1395	$23¼	23	23	— ¼
Can Malt	z10	$21⅜	21⅜	21⅜	
C Pack B	250	$85	85	85	
Can Perm	160	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
CSL	z14	$39	38¼	38¼	
CSL pr	608	$6⅜	6⅜	6⅜	
C Brew	4355	$8½	8⅜	8½	
CB Alm A	z50	$18½	18½	18½	
CB Al A w	1305	625	625	625	
CB Al B w	600	620	615	620	+ 5
Cdn Can A	100	$14	14	14	— ¼
C Chem w	z25	745	745	745	
C Curt W	1200	75	71	71	— 4
C Dredge	686	390	390	390	— 5
C Found	450	$10½	10½	10½	
C Hydro	100	$28⅞	28⅞	28⅞	+ ⅜
Clmp Bi'C	881	$69¼	68⅞	69	+ ¼
Clnd G O	954	$12¼	12⅛	12⅛	
Clnd GO p	100	$12¼	12¼	12¼	
CIL	2150	$19½	19¼	19¼	
C Marc	105	$7	7	7	— ⅛
CPR	1701	$64¾	64½	64⅝	+ ½
CPR Pr	202	$93⅜	93⅜	93⅜	
C Refract	100	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Cdn Tire	25	$63	63	63	
CWN G 5½	z25	$22½	22½	22½	
C Westng	z10	$92	92	92	
Cap Bldg	200	66	66	66	+ 1
Chat-Gol	z25	$12½	12½	12½	
Chemcell	685	$14	14	14	— ⅛
Chem 175p	50	$35¼	35¼	35¼	
Codville D	1200	5⅝	5½	5⅝	
Colwood p	z100	$18⅛	18	18	
C Savings	200	$14	14	14	
Computr	z175	$21¾	21¼	21¾	
Col Cell	525	$7¼	7¼	7¼	
Col Cell pr	100	$24½	24½	24½	
Conduits	z100	$6¼	6¼	6¼	
Con M S	2770	$47	46½	46¾	+ ¼
Con Paper	230	$40	39⅞	39⅞	
Con Gas	1934	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
Coby vt	z75	$20¾	20½	20½	
Coronatn	1520	255	255	255	+ 5
Coron 2 pr	z100	$5	5	5	
Coron 2 w	300	52	52	52	
Cosmos	200	$12½	12½	12½	
Crain RL	111	$33	32¾	32¾	— ¾
Crow Nest	z100	$14½	14½	14½	
Crush Int	230	$15⅞	15¾	15⅞	
Cygnus A	2985	5	495	5	+
Cygnus B	317	$7½	7¼	7½	+ ¼

D à I

Distl Seag	400	$39¼	39¼	39¼	+ ¼
D Bridge	675	$28	27¼	28	+ ¾
D Coal pr	z25	$6	6	6	
Dom Elect	160	$17⅛	17⅛	17⅛	
Dofasco	425	$28	28	28	— ¼
Dofasco p	120	98	98	98	
D Scot pr	25	$47¼	47¼	47¼	— ¼
Dosco	302	$16¾	16½	16¾	+ ⅜
Dom Store	152	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Domtar	2435	$20¼	20	20⅛	+ ⅛
Dom Text	350	$38¼	37⅞	38¼	+ ½
Du Pont	405	$44	44	44	— ⅛
Eagle Star	z50	$10	10	10	
Econ Inv	149	$13½	13½	13½	
Econ I A p	100	$46	46	46	—1
Emco	475	$16	16	16	+ ⅛
Emp Life	z3	$230	230	230	
Exquite pr	100	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Exqut A w	200	225	225	225	
Falcon	1227	$105	104	104⅞	+ ⅞
Fam Play	1255	$28	27⅝	27¾	+ ½
Fanny F	z12	$47½	47½	47½	
Fed Fm w	100	40	40	40	— 10
Fleet Mfg	2100	70	68	70	+ 2
Ford Cda	z5	$152	152	152	
FPE-Pn pr	z10	$72	72	72	
Gen Bak	200	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
GMC	z1	$113	113	113	
GP Mfg A	100	$34	34	34	
GS Wares	100	$13	13	13	+ ½
GS W pr	z5	$95	95	95	
Globe A	635	$11	10⅞	11	+ ⅛
Goodyear	365	$190	161	161½	—35
Godyear p	z10	$43¾	43¾	43¾	
GL Paper	150	$23½	23½	23½	
GL Power	z15	$31¾	31¾	31¾	
Gr Wpg G	z2	$31	31	31	
Greyhnd	655	$15¾	15½	15¾	
Guar Tr	z50	$12¼	12¼	12¼	
Hard Carp	75	$43½	43⅜	43½	+ ¾
Hard CrpA	225	$39¾	39½	39¾	
Hawker S	1400	$6⅜	6⅜	6⅜	
Horne Pf	3366	325	315	320	— 5
Hughes OA	z100	$14	14	14	
Home A	812	$20⅝	20⅜	20⅜	— ¼
Home B	1600	$21½	21¼	21½	+ ¼
Hur Erie	100	$13	13	13	
Husky	3105	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
Husky D w	400	800	800	800	
HBC	120	$15⅛	15⅛	15⅛	
HB Oil G	649	$19¼	19¼	19¼	
IBM	21	$560	560	560	—8
Imp Oil	2521	$53⅞	53½	53¾	
Imp Tob	500	$15	15	15	
Ind Accep	245	$22¼	22¼	22¼	— ⅛
Ind Min	260	5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Ind Wire	2350	345	340	340	
Inglis	7170	$11¼	10⅞	10⅞	+ ⅛
IMC	160	$90½	90	90½	+1¾
Inland Gas	325	$10⅜	10⅛	10⅛	— ⅜
Inland Gpr	z25	$19½	19½	19½	
Inland Gw	2060	27	25	27	+ 3
Int Nickel	1552	$108	107½	108	+1
Int Util	929	$32½	32¼	32¼	— ⅛
Int Sti P	500	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Intl Util p	625	$34	34	34	
Intpr P L	655	$86	85⅜	85¾	— ¼
Inv Grp A	530	$15	15	15	— ¼
Inv Group	100	$16¾	16⅜	16⅜	
Ip Sti P pr	100	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛

J à N

James Sti	463	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
Jeff Bw	355	$27¼	26½	26¾	— ¼
Jefferson	470	$34½	34	34¼	— ⅛
Jock C pr	z5	$9¾	9¾	9¾	
Jockey C	825	$5¼	5¼	5¼	
Kelly D A	625	$5¾	5½	5½	
Kelsey Co	z125	$19	18¾	18¾	
Labatt	534	$18¼	18¼	18¼	
LOCem w	3325	225	215	215	
LOnt Cem	550	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Laura Sec	1875	$16⅞	16¾	16⅞	+ ¼
Lau Fin	175	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Lau F2.00	z3	$29	29	29	
Lau F63w	300	325	315	315	— 15
Leland	460	21	21	21	— 3
Levy A pr	500	$10¾	10¾	10¾	
Levy	162	$18⅞	18⅞	18⅞	
Levy B pr	250	$20⅜	20⅜	20⅜	
Life Invest	325	$8½	8½	8½	+ ⅛
Life Inv wt	500	240	240	240	
LobCo A	1390	$11⅛	11	11	— ⅛
LobCo B	2420	$11½	11¼	11⅜	
LobCo pr	25	$47	47	47	
Loeb M	1390	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
Maclean H	350	$34½	34½	34½	+ ¼
M B P R	2475	$28⅜	28	28¼	+ ¼
Maher	400	$11½	11¼	11¼	— ¼
Mass-F	4920	$34⅜	34¼	34¼	— ⅜
Met Stores	z50	$13¼	13¼	13¼	
Mill Brick	200	370	370	370	
Molson A	50	$31½	31½	31½	
Mon Foods	500	$7½	7½	7½	— ¼
Montex	60	$15⅞	15¾	15¾	
Montex pr	z50	$15¾	15¾	15¾	
Montex w	200	$11¾	11¾	11¾	
Mont Loco	925	$14⅜	14⅜	14⅜	
Mont Trst	100	$21½	21½	21½	
Moore	380	$79¼	79	79¼	+ ½
Morse A	600	$20⅜	20¼	20⅜	
Morse B	395	$20¾	20⅜	20¾	+ ¼
Murphy	5500	$8	7⅜	8	+ ⅜
Nat Drug	520	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Nat Dr pr	600	$16½	16½	16½	
Nat Trust	250	$22½	22⅛	22⅛	
Neon	z100	$9	9	9	
Nia Wire	z100	$21	21	21	
Noranda	1171	$54½	53⅞	53⅞	— ⅛
Nor Ctl G	1411	$32½	32	32¼	
Nor TorCh	2020	$7½	6¾	7½	+ ⅜
Nor Phone	100	$10½	10½	10½	+ ¼

O à Z

Ocean Cm	1800	$22	22	22	— ⅜
OB S CO	400	105	105	105	
Ogilvie	z60	$15⅛	15⅛	15⅛	
Ont Steel	125	$38⅜	38½	38½	— ⅛
Ont Store	700	300	295	300	+ 40
Oshawa A	325	$29½	29½	29½	
Pac Pete	3735	$13¼	13⅛	13⅛	
Pac Pet w	300	650	650	650	— 15
Peel Eldr	200	$18⅜	18⅜	18⅜	— ¼
Pembina	575	$10½	10⅜	10½	+ ¼
Pic Jwl A	200	$10½	10¼	10½	+ ¼
Pow Corp	1775	$14¼	14⅛	14¼	— ⅛
Price Bros	535	$41¾	40⅝	40¾	— ¾
QN Gas	860	$13⅜	13⅛	13½	
QN Gas pr	50	$98	98	98	— ¼
QN Gs 63w	170	740	740	740	+ 10
Rank Or A	3340	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Reichhld	50	$28⅛	28⅛	28⅛	
Revelstk	z135	$10¾	9¾	10¼	
Revenue P	100	$8	8	8	
R Nodwell	600	200	195	200	+ 5
Ronald Fd	400	$12½	12¼	12¼	— ¼
Rothman	300	$25	25	25	
Royal Bnk	1030	$78½	78	78	— ⅜
Salada	483	$11	10⅞	11	
Sayvette	550	480	475	480	+ 5
Secur Cap	400	340	335	335	— 15
Shell Can	2283	$22⅞	22⅝	22⅞	
Shell I pr	2831	$27¾	27⅜	27¾	
Shell I w	750	740	740	740	+ 5
Shop Save	1002	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Shopper Cf	725	5⅛	490	5⅛	
Silverwd A	100	$17½	17½	17½	
Simpsons	1275	$29⅛	28¾	29	— ⅛
Simpson $	z100	$17¼	17¼	17¼	
Slater Sti	6530	$15⅞	15⅝	15⅝	+ ⅛
Slat Stel p	100	$18½	18½	18½	
Slater A w	3224	10	980	995	+ ¼
Slat Stel r	$1143	60	60	60	+ 6
Sogemine	300	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Southam	125	$41	41	41	
St Pav	z50	$14⅝	14⅜	14⅝	
St Radio	970	$22	21⅞	22	+ ⅛
Steel Can	2003	$25⅞	25⅝	25⅝	
Steinbg A	275	$26½	26¼	26½	+ ¼
Tombiyn	z25	$28	28	28	
Texaco	396	$58½	57⅞	58⅛	+ ⅛
Thom N P	z25	$14½	14½	14½	
Tone Craft	100	$6¾	6¾	6¾	+ ¾
TorDm Bk	190	$64¾	64¾	64¾	— ⅛
T Fin A	330	$11⅞	11⅞	11⅞	
T Fin A p	150	$26¾	26¾	26¾	
Transair	6300	495	495	495	
Tr Can PL	2142	$37¼	36¾	37¼	+ ⅜
Trans Mt	1220	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Trans PPL	300	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Turnbull	625	$6	6	6	+ ¼
Un Carbid	425	$26⅞	26½	26½	— ½
Un Gas	680	$33¾	33⅜	33¾	+ ⅛
U Corp A	z10	$29¾	29¾	29¾	
U Corp B	100	$13¼	13¼	13¼	
U Corp pr	100	$28¾	28¾	28¾	+ ½
Venez Pw	100	69	69	69	
Versatd	400	425	425	425	
Versatile	495	$21	21	21	— ¼
Vic G Tr	198	$15	15	15	— ¼
Wainwr	11050	220	200	205	— 5
Walk GW	1735	$35	34¾	35	+ ¼
Weldwod	225	$9⅞	9⅞	9⅞	
Well Fin tc	200	$5⅞	5⅞	5⅞	
West Ind	z25	265	265	265	
West Ind A	z50	440	440	440	
Westc'st	1190	$24½	24½	24½	— ¼
Westeel	450	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Weston A	2730	$23½	23¼	23½	+ ⅛
Weston B	600	$25⅛	24⅞	25	
Wstn 6 pr	z5	$106¼	106¼	106¼	
West A wt	4740	$14⅜	14¼	14½	+ ¼
Woodwd A	375	$25¾	25⅜	25½	+ ⅛
Yrk Knit B	500	135	135	135	
Zellers	25	$29	29	29	
Zenith	150	240	240	240	— 10

Mines

A à C

Accra	3250	17½	17½	17½	— ½
Acme Gas	1000	22½	22½	22½	— ½
Advocate	200	475	475	475	
Aetna Inv	800	139	131	139	+ 4
Agnico	1100	135	135	135	
Akaitcho	2500	64	61	61	— 3
All Pitch	7500	21	20	20	— ½
Am Larder	1000	28	28	28	—1
AAm Moly	3350	174	172	173	+ 1
Ang Ruyn	1300	284	280	280	— 3
Ang U Dev	1300	98	98	98	+ 2
Ansil	1500	15½	15½	15½	— ½
Arga	7100	80	80	80	
Arjon	1000	11½	11½	11½	
Armore	7500	25½	25	25½	+ ½
A Arcadia	12770	30	30	30	
A Arcd Bw	3400	3½	3½	3½	+ ½
Argosy	1500	40	40	40	+1
Atl C Cop	900	170	170	170	
Aunor	200	335	335	335	
Bankeno	20260	89	71	73	— 7
Bankfield	8500	18	17	18	+1½
Bary Expl	1725	34	33	34	+1
Baska	5100	15	14	15	+3
Belcher	5800	50	48	50	+ 2
Belletere	1500	32	31½	31½	— ½
Bethlm	620	585	585	585	+ 10
Big Nama	4500	52	52	52	+ 1
Black Bay	7100	15½	15	15	— ½
BL Hawk	9000	246	190	205	— 41
Bralorne	480	410	410	410	
Broul Reef	4000	20	20	20	
Brunswk	1225	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅜
Bounty Ex	1000	25½	25½	25½	+ ½
Bunker H	5200	34	33	33	
Cable	783	10	10	10	
Cam Mine	z400	18	18	18	
Camflo	1700	325	320	320	— 5
Camp Cnib	100	790	790	790	— 10
Camp RL	z15	$22	22	22	
C Tung	37550	275	248	257	+ 10
C Jamieso	3000	149	145	146	
Cdn Keely	15500	13½	13	13	
C Lencourt	18500	19½	18	18	—1
C Malart	600	13	13	13	—1
Candore	2166	13	13	13	
Centre	19500	42	41	41½	+1½
Captain	10600	28	24½	24½	—1½
Caribou	1400	50	50	50	
Cassiar	1400	$15⅛	15	15	
Cent Pat	600	164	163	164	+ 2
Chester	13500	25	23½	25	+ ½
Chib Kay	500	26	26	26	
Chib M	6100	62	60	62	— 1
Chimo	400	160	160	160	
Coch Will	1800	495	490	490	
Coin Lake	24500	58	57	57	— 1
Comb Met	500	27½	27½	27½	+ ½
Conlages	z200	87	87	87	
Conigo	500	26	26	26	—1
Con-Key	7500	13½	13½	13½	
C Shaw	117839	55	51	53	— 6
C Bellek	45500	17	15½	16½	+2
Cons Brew	1000	25	25	25	
C Callinan	2000	10	10	10	+ ½
CG Arrow	3000	24½	24½	24½	— ½
C Haili	6800	60	58	58	— 1
C Marben	2100	445	430	435	— 5
C Mogul	1540	395	390	390	— 10
C Morrisn	3200	234	225	234	+ 9
C Mosher	150	115	115	115	+ 5
Con Negus	3000	19	18½	18½	—1
Con Nichol	46017	12½	12	12½	
C Rambler	2900	240	235	235	— 3
C Red Pop	27700	19½	18	18½	—1
Cop Corp	1100	79	79	79	
Cop Fleids	5849	166	161	164	+ 2
Cop Man	6500	15	14½	14½	+1
Coulee	24600	52	50	51	— 2
Cowich	6200	95	93	93	— 2
Craigmt	200	13	13	13	
Cstland	1167	28	28	28	

D à I

Daering	39500	18½	17	17	—1
Deer Horn	2000	38	36½	38	+1
D'Elda	167583	128	115	119	+ 13
Denison	1000	$39¼	38½	39¼	+ ¼
Dicknsn	425	540	490	540	+ 40
Discovry	820	265	260	260	
Dome	200	$42½	42	42½	+1
Donalda	17200	20	18	19½	+1½
Dunraine	z102	40	40	40	
Duvan	26500	20½	19	19	—1
East Sull	3365	895	885	895	+ 10
F Mar	1840	480	470	470	— 10
F Orenada	z100	48	48	48	
Ernceour	3000	11½	11½	11½	
Frobex	514	90	90	90	
Genex	9200	46	44	44	—2½
Giant Yk	100	$14	14	14	— ⅛
Goldray	500	64	64	64	+ 2
Goldrim	42250	35	31	35	+3
Gortdrm	1000	320	315	315	— 5
Granisle	500	445	440	440	— 5
Granduc	525	430	430	430	
Grandroy	7750	26	25	25	—1
Green Pnt	2320	92	90	91	+ 1
Guich	2000	10	10	10	
Gunnar	631	210	207	207	— 2
Headway	27000	18½	18	18½	
Heath	10300	8	7½	7½	
High-Bl	150	900	900	900	— 20
Hollinger	400	$28	27¾	28	+ ¼
Huds Bay	445	$83⅞	83½	83½	— ½
Hu-Pam	2000	8	8	8	
Hydra Ex	z180	21	21	21	
Int Bibis T	1500	119	115	117	— 3
Iron Bay	800	271	265	271	— 4
Iso	5800	200	195	195	— 5

J à N

Jaye Exp	6000	25½	24	24	—1
Jelex	z200	31	31	31	
Joburke	17000	8	7½	8	+ ½
Jollet	5100	31	30½	30½	— ½
Jonsmith	8000	29	27	27	—1½
Joutel	4350	116	114	114	— 2
Kerr Add	8275	$11¾	11	11¾	+ ⅛
Kelly Dsd	600	50	50	50	+ 3
K Anacon	1833	265	260	260	— 5
Kopan	5000	13	13	13	
Lab Min	140	$33	33	33	— ⅜
L Dufault	z125	$13¾	13½	13¾	
Lakehead	2000	32	32	32	—1
L Osu	3500	15½	15½	15½	
L Shore	1000	260	260	260	
La Luz	2235	$24½	24	24⅜	— ⅛
Langis	5000	33	33	33	—1
Latin AM	7000	12	12	12	
Leitch	5950	600	575	600	— 10
Lorado	500	125	125	125	
Louvicrt	5500	35	34	34	—1
Macassa	z40	255	255	255	
Macdon	1500	42	40	40	+2
MacLeod	2000	99	95	95	— 5
Madsen	2500	210	207	209	+ 2
Malartic	900	85	85	85	+ 1
Man Bar	3500	25	23	23	—2
Manok MS	z400	11	11	11	
Marchant	1000	245	245	245	+ 5
Marcon	5250	8½	8½	8½	
Martin	8100	56	54	54	— 2
Matach	1000	13	13	13	+ ½
Mattgmi	1075	$17¼	17	17	— ⅛
Maybrun	5100	28	27	27½	— ½
Mc Intyre	z8	$98	98	98	
Mc Adam	3700	112	111	111	
McKen	4000	10	9	10	+1
McWat	10350	64	62	62	
Mentor	5000	74	72	72	— 1
Merrill	9000	76	75	75	— 2
Metal Min	z36	169	169	169	
Midrim	3500	37	36	37	
Min-Ore	1000	12½	12½	12½	
Moneta	z200	95	95	95	
Mt Wright	3500	44	43	43	+1
Multi-M	7900	153	150	150	— 1
Nat Expl	3000	19	18½	19	+1
Nealon	6000	13	13	13	—1
New Ath	1000	26½	26½	26½	
New Cal	1300	71	71	71	— 1
Nconex w	900	355	350	350	
N Goldvue	2000	8½	8½	8½	
N Harri	18700	20	20	20	+ ½
N Hosco	1600	267	266	266	+ 1
New Jason	3000	8	8	8	+1
N Kelore	1500	11½	11½	11½	
Newlund	6000	22	22	22	
N Mylama	2500	23	22½	23	— ½
Newnor	2000	13½	13½	13½	
N Senator	26000	30	29	30	+1
Npkn Taku	2000	40	38	38	—1
Nick Rim	6000	16	16	16	
Nisto	12000	17	16½	17	— ½
Norbeau	1300	145	144	144	— 1
Norgold	4500	15	14	14	
Norlex	22500	27	25	26	—1
Normetal	1660	470	460	465	— 5
Norpax	6000	14½	14	14	—1
N Bordu	3000	13½	13½	13½	+ ½
N Coldstm	3250	95	95	95	
N Rank	1000	41	41	41	+1
Northcal	2200	35	35	35	
North Can	5800	218	209	215	+ 13
Northgat	7870	840	820	820	— 5
Norsp A w	9225	65	58	65	+ 6

O à Z

Obaska	10000	14½	14	14½	+1
O'Brien	1400	140	140	140	— 10
Opemska	891	$10¾	10⅝	10⅝	+ ⅛
Orchan	600	475	460	460	— 5
Osisko	800	41	41	41	—1
Pamour	600	190	185	185	— 5
Paramaq	4000	14	13½



"... PARCE QUE NOTRE SOCIETE EST UNE SOCIETE FANTOME." — Jean-Pierre Lefebvre a défini bien clairement sa position sur la non-existence du cinéma canadien. "On ne peut faire de films sur notre société, parce que notre société est une société fantôme."



"SI VOUS VOULEZ GAGER QUELQUE CHOSE, gagez votre vie ou votre mort." Ici l'un des figurants du film meurt coincé dans un piège à ours, participant à une révolution dont le spectateur ignore la cause et qui s'éteint, faute de combattants.

Un réalisateur, son film et son public

par Paule SAINTE-MARIE

"Le révolutionnaire", de Jean-Pierre Lefebvre, était présenté cette semaine, dans le cadre du festival du film canadien au consortium Marguerite-d'Youville, à Hull. Le film a déjà tenu l'affiche de la salle de cinéma "l'Elysée", à Montréal, durant un mois.

Film controversé s'il en est, quelle opinion en a le public de Hull? L'auteur, pour sa part, y voit un symbole de la difficulté que nous avons, nous les Canadiens français, à communiquer. Ses personnages s'entretuent dans une révolution sans cause et sans issue. Enfin, de dire Jean-Pierre Lefebvre, le cinéma canadien est inexistant, et notre société, une société fantôme.

Un public adulte

—"Mon impression! un manque d'impression".

—"...un climat de fluidité, d'imprécis".

—"Si c'est un "suspens", l'auteur a manqué son coup".

—"S'il y a un message, il n'est pas perceptible".

—"Le réalisateur se paye la tête de son public".

—"Choquant à tous points de vue".

—"Illustration d'un état d'esprit propre à une certaine jeunesse ... jeunesse en plein désarroi ... anarchique, qui laisse présager de sombres lendemains".

Un public étudiant

—"Nullité, zéro, ça vaut rien".

—"...très bon film".

—"C'est qu'on est trop habitué à un autre genre".

—"C'est le film, bien plus que l'histoire qui est révolutionnaire".

—Influence de Goddard, à l'unanimité: "les Carabiniers".

—"...à cause de l'alternance du drame et du rire".

—"Avenir commercial du film? Oui, parce que nouveau".

—"...pas de chance en Europe".

—"...pour annoncer de la gomme".

—"Le premier film canadien nouvelle vague".

—"Une explication est absolument nécessaire, dans ce cas-ci".

Une explication

"Le révolutionnaire", de dire son auteur, Jean-Pierre Lefebvre, veut illustrer la non-communication chez le peuple canadien-français, non-communication attribuable à la présence de l'hiver, d'une part, et à l'isolement géographique, d'autre part. Une mise en garde, toutefois: il ne faut pas chercher d'intrigue. Le film est construit selon la technique de l'art abstrait, où le mouvement et la suite des images, seuls, concourent à laisser une impression visuelle. "Le révolutionnaire", c'est une fable, une parodie.

Une parodie

Le "dialogue" s'ouvre sur l'énonciation d'une règle de vie: "Nous n'avons que trois principes majeurs: le silence, la discipline et l'action".

"Notre idéal, c'est d'atteindre notre but". Le silence et la discipline, soit! Les acteurs y sont fidèles. Quant à l'idéal et le but?

S'il découle logiquement que le but des révolutionnaires soit la révolution, ceux du film l'auront drôlement escamoté.

Observant le plus morne silence, les figurants (ils le sont tous dans le sens où figurants s'opposent à personnages non caractérisés) obéissent sans réplique aux ordres d'un chef qui les a bien prévenus de son rôle: "Votre chef, c'est moi".

Cette discipline rigoureuse les achemine à leur mort respective, dont le genre seul, fait diversion: l'un d'entre eux est fusillé parce qu'il "a peur de la mort"; un autre se suicide, un autre est enterré vivant, un autre, coincé dans un piège à ours; huit d'entre eux s'entretuent, apparemment par mégarde, jusqu'à ce que leur chef lui-même soit assassiné, après avoir reçu la médaille d'or, par un agent du gouvernement.

Seule survit, son amie, une jeune fille apparue dans le drame, de façon saugrenue. Et le film se termine, faute de personnages.

Des innovations

Le dialogue est volontairement "con" de dire Jean-Pierre Lefebvre, "ton, petite séance de collège" pour parodier la difficulté que nous avons, les Canadiens français, à nous exprimer. D'où l'impression de lourdeur, à laquelle contribue aussi une technique bien particulière, quant à la durée des plans. "L'Homoman" qui dure 24 minutes compte 369 plans; "Le révolutionnaire", de 75 minutes, en contient 129. C'est de façon rationnelle, et calculée, que le réalisateur a construit le film, pour laisser au spectateur, le temps nécessaire à une réflexion plus profonde.

Des commentaires

Y a-t-il un lien entre le but que se propose Jean-Pierre Lefebvre, d'illustrer la non-communication, et la signification immédiate des scènes pseudo-révolutionnaires où chacun meurt assassiné ou suicidé? Est-ce que la non-communication, en fin de compte, cause la révolution?

Autant de questions auxquelles le spectateur sera forcé de répondre lui-même, questions laissées à son interprétation et à sa facilité de pénétration poétique.

La trop longue durée des plans, incontestablement, crée cette impression de lourdeur voulue par l'auteur, brusquement interrompue par les jets qui fusent du dialogue. Volontairement "con", il représente en effet la pure mentalité de carabin, et encore d'un certain milieu carabin, dont le langage n'est pas compris de tous.

En guise de suggestion

Le grand défaut du film, enfin, apparaît dans la non-homogénéité du ton: boufonnerie d'une part et de l'autre résonance esthétique. En guise de suggestion! un film d'humour dont le déroulement des séquences serait accéléré — ou — un film-poème dont le mode d'expression se trouverait dans l'alliage des images et du son, la photographie étant d'ailleurs remarquable par son dépouillement. L'hiver, qui fait l'espace plus vaste, est bien servi par la caméra et remplit, comme le dit l'auteur, à juste titre, son rôle de personnage principal.

Jean-Pierre Lefebvre avait présenté lui-même son film avant de répondre aux questions de l'auditoire. "Le cinéma canadien existe-t-il? Telle était la question thème de la semaine. "Le cinéma canadien n'existe pas, d'affirmer Lefebvre, parce que le cinéma doit être un phénomène global. On ne peut faire de films sur notre société, parce que notre société est une société fantôme".

Jean-Pierre Lefebvre qui se dit "a-politique", réalise ses films par "besoin biologique".

"Je veux découvrir ce que je suis, avant de voir ce que les autres sont". Jean-Pierre Lefebvre, dont la sincérité n'a d'égale que son honnêteté intellectuelle, semble les résumer l'une et l'autre dans cette phrase: "Moi, j'aime bien Pierre Patry, même si je déteste ses films".

Laurentide accorde des taux encore plus avantageux pour les prêts personnels importants!

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE	VOUS POUVEZ OBTENIR				
	pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 30 paiements	pour 36 paiements
$ 55	591.67	858.74	1,111.37	1,355.73	1,529.28
$ 65	702.97	1,021.65	1,327.63	1,567.97	1,807.34
$ 75	814.65	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,085.39
$ 80	870.53	1,269.71	1,608.26	1,929.81	2,224.41
$ 90	982.56	1,437.10	1,809.30	2,171.03	2,502.46
$105	1,151.68	1,650.24	2,110.85	2,532.87	2,919.54

L'assurance-vie n'est pas inclue dans les chiffres ci-dessus.

Les taux les plus bas des compagnies de prêts du Canada.

Voyez le gérant de la succursale Laurentide de votre localité aujourd'hui même.

LAURENTIDE
189, RUE BANK, OTTAWA
103, RUE MONTCALM, HULL
321 NOTRE-DAME, GATINEAU



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

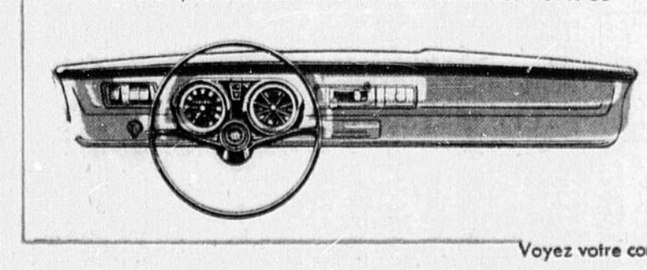
Le sedan Viva

La Vauxhall Viva se vend moins de $1800 et elle est construite et garantie par General Motors

Mais ce n'est pas tout...

La Viva vous apporte bien autre chose que le sentiment agréable de l'avoir payée très bon marché et le sentiment réconfortant de savoir qu'elle possède toute la qualité et toute la robustesse d'une voiture General Motors. Elle vous offre quantité d'avantages que vous ne pouvez vous permettre de négliger si vous prenez vraiment au sérieux l'achat d'une petite voiture économique. Les performances, par exemple: le rapport poids-puissance de la Viva est particulièrement favorable. C'est-à-dire? Eh bien, que le robuste moteur de 50 CV ne doit jamais "forcer" pour fournir des accélérations vives et une vitesse de route soutenue, tout en vous faisant bénéficier d'une remarquable économie de consommation.

Autre détail qui contribuera certainement à vous faire aimer la conduite de la Viva: c'est sa boîte de vitesses robuste, entièrement synchronisée. Le levier de vitesses est monté au plancher, dans le style sportif. La Viva a aussi une direction à pignon et crémaillère du type voiture de sport et une suspension antiroulis. Ce sont là les secrets de sa docilité, de sa maniabilité, de sa tenue de route remarquables. Grâce à cette suspension, sa stabilité à vitesse routière et sa tenue horizontale dans les virages sont irréprochables.





Autre caractéristique étonnante de la Viva: sa spaciosité. Croyez-le ou non, il y a plus de place en hauteur, et aussi en longueur pour les jambes, que dans certaines voitures de luxe très chères. Et le coffre! Il est assez vaste (avec ses 18 pieds cubes) pour loger tous les bagages des quatre passagers adultes confortablement installés dans la voiture.

Maintenant, un mot à propos du chauffage. C'est un point important sous notre climat, mais qui laisse pourtant bien à désirer dans la plupart des voitures se vendant au prix modique de la Viva. Sans nous vanter, disons que le chauffage de la Viva convient au climat canadien. Il a été éprouvé chez nous par un de nos "meilleurs" hivers, de façon à fournir aux passagers de la Viva le confort qu'ils sont en droit d'attendre.

En fait, nous n'aurions pas assez d'espace pour décrire toutes les qualités "en or" de la Viva, mais il vous suffira de faire un petit tour chez le concessionnaire Viva pour compléter la description.

Vauxhall VIVA

construite et garantie par General Motors

Prix de détail maximum suggéré pour le sedan Viva, avec chauffage-dégivrage à OTTAWA. Le prix indiqué comprend les frais de manutention et de livraison ainsi que la taxe de vente fédérale et la taxe d'accise. Taxes provinciale et locale et frais d'immatriculation non compris.

$1746 *

Voyez votre concessionnaire Vauxhall-Pontiac

1800 V-3e6AP

MARCHANDS VAUXHALL-PONTIAC AUTORISES DANS OTTAWA-HULL

JIM TUBMAN MOTORS LTD.
1770, rue Bank
Tél.: 733-4050, Ottawa, Ont.

TURPIN PONTIAC BUICK LTD.
424-428, ch. Richmond
Tél.: 728-1717, Ottawa, Ont.

SURGENOR MOTORS LTD.
Angle Sparks, Queen et Lyon
Tél.: 235-3321, Ottawa, Ont.

Ne manquez pas "Tous pour un", le jeudi, à 8h. du soir et "Cinéma international", le vendredi, à 8h. 30 du soir, à CBOFT

LE DROIT — Hull et la région...

Nécessité de délimiter les tâches entre les pédagogues et les commissaires

QUEBEC (DNC) — "L'esprit du règlement no 1 souligne l'urgence d'une plus nette délimination des tâches entre les pédagogues et les administrateurs scolaires."

Cette conclusion du député de Montmorency à l'Assemblée législative, M. Albert Gervais, faite devant les délégués d'école de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, réunis en session d'étude à l'Esterel, dans les Laurentides, implique l'application intégrale du règlement tant dans sa teneur officielle que dans son esprit, qui nécessitera à brève échéance une plus nette délimitation des tâches entre les éducateurs professionnels et les administrateurs scolaires: elle exigera de plus de la part des uns et des autres une profonde remise en question de leur mentalité et de leur attitude traditionnelles notamment en regard de l'autorité, du progrès académique et de son évaluation. Elle nécessitera surtout des enseignants une force d'adaptation, une disponibilité et un don d'imagination créatrice bien au-dessus de la moyenne exigible de tout autre professionnel.

Ce sont là les trois principales implications de la mise en vigueur du règlement no 1 du ministère de l'Education, selon M. Gervais.

Le conférencier a d'abord fait remarquer que l'esprit de ce règlement va beaucoup plus loin, se révèle encore plus novateur que sa formulation plutôt laconique et que l'on ne saurait en bien appliquer la lettre sans respecter l'esprit qui l'a inspiré.

Cet esprit, selon M. Gervais, est avant tout un appel à la liberté d'initiative, au travail d'équipe sous le signe de l'autonomie professionnelle.

Cette autonomie nouvelle de l'enseignement dans son activité pédagogique, particulièrement dans le choix de ses méthodes, s'accompagne, de la part du ministère, d'une attitude officielle également nouvelle: celle de partenaire du personnel enseignant. Or, cette latitude d'action qui échoit à l'instituteur doit se réfracter dans ses relations avec ses élèves notamment, au niveau élémentaire, par l'utilisation des méthodes dites actives, lesquelles exigent précisément, de la part et en faveur des enseignés, plus de liberté d'initiative, plus de travail personnel et, de la part du maitre à leur endroit, une attitude de partenaire tout au long de leur quête de savoir, ou de ce que l'on pourrait appeler leur propre conquête du nouveau monde.

Le député de Montmorency a rappelé que le syndicalisme a été pour nos instituteurs la première grande école d'audace et que, sans cette nouvelle dimension ajoutée à leur mentalité adulte, le défi que le règlement no 1 lance aujourd'hui à la profession enseignante du Québec ne pourrait être relevé avec les mêmes garanties de succès que présentement.

En somme, conclut M. Gervais, l'application du règlement no 1, tant à l'élémentaire qu'au secondaire, transformera nos écoles et nos classes en un vaste champ de perspectives où les pédagogues devront prendre toute leur place et au plus tôt. En animant les recherches de l'étudiant, l'enseignant sera spontanément incité à pousser plus loin sa propre perspective, ce qui ne pourra que valoriser davantage son enseignement. A la condition cependant que le climat de l'école favorise un tel engagement pédagogique.

Pour assurer l'instauration et le maintien d'un tel climat, selon M. Gervais, il faudra que les administrateurs scolaires nommément les commissaires d'écoles et leurs secrétaires-trésoriers, laissent la pédagogie aux pédagogues sans pourtant jamais rompre le dialogue avec ceux-ci. Une telle évolution appelle en particulier l'élargissement du rôle du principal d'école et conséquemment du directeur des études au sein de la cité scolaire. Cette claire délimitation des tâches entre éducateurs et administrateurs ne vise pas à cloisonner les uns et les autres, encore moins à les opposer mais à mieux conjuguer les efforts respectifs des uns et des autres vers leur commun objectif: une école dynamique et formatrice qui soit non seulement une préparation à la vie mais une vie par elle-même.



LE BAL DES DUCHESSES — Le carnaval de Pointe-Gatineau a été inauguré officiellement samedi soir, par le grand bal des duchesses, au gymnase Robinson. Plus tôt au cours de la soirée, le maire Daniel Lafortune et les membres du Conseil municipal s'étaient rendus au château de glace pour présenter les clefs de la ville au Bonhomme Carnaval. Le couronnement de la reine du carnaval aura lieu samedi soir prochain. Dans la photo, on voit les trois duchesses, Mlles Cécile Charlebois, duché St-Rosaire, Liliane Nadon, duché du parc Lafrenière, et Ginette Potvin, duché St-François.
(Photo Champlain Marcil)

Député décédé

MONTREAL (PC) — M. Germain Caron, de Louiseville, qui était député de Maskinongé à l'Assemblée législative, est décédé, lundi, dans un hôpital de Montréal à l'âge de 51 ans.

Maire de Louiseville durant de nombreuses années, M. Caron qui était avocat de profession, souffrait de cancer depuis plusieurs mois.

Il a siégé à l'Assemblée législative depuis 1944, date de sa première élection comme député de l'Union nationale.

L'affaire Denise Therrien

Le procès de Marcel Bernier est commencé à Shawinigan

SHAWINIGAN (PC) — Une motion ayant pour but de décider si l'accusé Marcel Bernier est actuellement en état de subir son procès pour le meurtre qualifié de Denise Therrien a été soumise par le procureur de la défense, Me Guy Germain, hier, à l'ouverture du procès de l'ex-fossoyeur de Shawinigan.

Cette motion, présentée en vertu de l'article 524 du code pénal a pour but précis, selon Me Germain,, de déterminer si Bernier est capable de coopérer avec son procureur dans la conduite du procès et ainsi obtenir une défense pleine et entière.

La Couronne a par ailleurs produit un rapport du médecin psychiatre de la prison de Bordeaux, le Dr Louis - Charles Daoust, qui a examiné l'accusé. Ce rapport établit que Bernier est sain d'esprit et voilà sans doute un point qui sera éclairci au cours de la journée par les représentants du ministère public et par le président du tribunal, le juge Paul Lesage, de Québec.

Outre cette motion et la production du rapport médical, la journée d'hier a été réservée à la sélection des jurés. Ce n'est qu'à 5 heures 52 de l'après-midi que le douzième et dernier membre du jury a été accepté par les deux partis et par les vérificateurs. Il a fallu interroger pas moins de 72 personnes sur un total possible de 180 avant d'être fixé sur le choix final.

Le juge Lesage a laissé entendre qu'il étudiera la motion et le rapport médical. Il devrait faire part de la motion aux membres du jury dès aujourd'hui afin que ceux-ci se prononcent à la lumière du rapport médical de la Couronne si effectivement l'accusé Bernier n'est pas apte à subir son procès.

On se souvient que la jeune Denise Therrien était disparue de son domicile le 8 août 1961. De longues recherches avaient alors été entreprises, qui avaient défrayé la manchette des journaux.

La Couronne a l'intention de faire entendre de 40 à 50 témoins au cours du procès. On ne sait pas encore si la défense pour sa part fera entendre des témoins.

Le père de Denise Therrien, qui assistait au procès hier, a été transporté vers la fin de l'après-midi à l'hôpital Ste-Thérèse de Shawinigan, après avoir perdu connaissance en Cour. Son état n'inspire aucune crainte.

Au Conseil d'Aylmer

Le Conseil municipal d'Aylmer a adopté une résolution à l'effet de former un comité consultatif des travaux publics, lundi soir, au cours d'une assemblée régulière à l'hôtel de ville.

C'est M. Edgar Welland, président du comité des finances, qui prendra la charge du comité consultatif. MM. Léo Chartrand, Arthur Croteau et Frank Lynch, feront aussi partie du comité.

Me Rodrigue Farley, c.r., a accepté d'occuper les fonctions de conseiller juridique de la ville d'Aylmer. Il recevra une indemnité de $1,000 par année pour son travail. Me Farley remplace l'avocat Charles Major, c.r., qui a démissionné de ce poste récemment.

Au Conseil de Masson

MASSON (DNC) — Au cours d'une assemblée régulière du Conseil municipal de Masson, les conseillers ont décidé de faire parvenir un avis à tous les marchands de l'endroit qui n'ont pas payé leur taxe d'affaires pour l'année 1965. Les retardataires auront un délai de dix jours pour régler.

Si les factures ne sont pas réglées dans cette période de temps, des procédures légales seront entreprises.

Au cours de cette même assemblée, le Conseil a adopté une résolution pour acheter un terrain de la compagnie James McLaren, d'une superficie de 7.4 acres. La ville paiera la somme nominale de $1 pour ce terrain appelé à devenir un parc municipal.

Le terrain en question est situé dans le secteur sud de la municipalité entre les rues Napoléon et le rang nord.

Le français, la langue officielle

Nous cherchons à occuper la place qui nous revient — Lesage

QUEBEC (DNC) — Bien que le Premier ministre Jean Lesage n'ait pas confirmé ce soir, au 39e dîner de la fraternité du temple Emmanuel, à Montréal, que le Québec tend vers une formule qui rendrait le français langue officielle, il a quand même fait un pas en cette voie en déclarant "qu'au cours des mois et des années qui viennent, tous les citoyens québécois qui ne sont pas de langue française feront le sujet de ses préoccupations".

Le Premier ministre a tenu à souligner qu'il ne s'agit pas ainsi de laisser entendre que les Québécois qui parlent une autre langue que le français seraient victimes d'intolérance au Québec. Bien au contraire, M. Lesage maintient que "si la force motrice sociale actuelle chez nous est évidemment — et je pourrais dire normalement — la population de langue française, il ne s'ensuit pas que les autres groupes ethniques doivent encore moins le combattre. Ils doivent au contraire l'appuyer. Nous cherchons à occuper la place qui nous revient au Canada. Nous nous sommes également donné un élan vers l'avenir qui mobilise toutes nos énergies et qui transforme le Québec. Mais le Québec de l'avenir ne sera ni fermé, ni replié sur lui-même, ni limité dans ses horizons. Il fera une place à tous ceux qui, sans être nécessairement membres de la communauté de langue anglaise, sauront comprendre celle-ci, sauront la seconder, sauront collaborer avec elle".

Des expériences comme celles que vivent Israël et le Québec, selon M. Jean Lesage, ont été assez peu fréquentes au cours de l'histoire. De plus, dit-il, en Israël et au Québec, chaque jour qui passe renforce cependant la nouvelle société qui s'édifie et laisse derrière lui les risques d'échec.

Quand le visage du Québec a commencé à se transformer, il s'en est trouvé beaucoup, tant chez-nous qu'ailleurs au Canada, pour conclure d'avance qu'il s'agissait là seulement d'un sursaut passager qui ne saurait vaincre certaines attitudes conservatrices et réactionnaires traditionnelles. Ils se rendent bien compte aujourd'hui que leurs prévisions étaient fondées sur une fausse interprétation de la réalité culturelle québécoise. Notre peuple a su trouver chez lui, et par lui-même, la vitalité et l'esprit d'initiative nécessaires à l'oeuvre qu'il entreprenait. Aujourd'hui, le Québec est en voie de devenir un état moderne et, si sa tâche n'est pas encore complétée, les bases de la société nouvelle qu'il façonne sont bien solides.

Toutefois, le Premier ministre Jean Lesage souligne qu'il ne faut pas craindre ce qui se passe présentement au Québec. "Il faut plutôt s'en réjouir. Au fond, n'y a-t-il rien qui puisse davantage soulever l'enthousiasme que le spectacle de tout un peuple qui, unanimement et peut-être même obstinément vise à réaliser des objectifs d'ordre, de justice et d'affirmation collective auxquels souscrirait n'importe quel autre peuple adulte du monde? Et cet effort commun, dans le cas du Québec, est essentiellement affirmatif. Il n'est dirigé contre personne".

L'Hydro-Québec répond aux propriétaires de Pointe-Gatineau

L'Hydro-Québec a répondu au mémoire du 8 février qui lui a été adressé par l'Association des propriétaires riverains de Pointe-Gatineau. Ce mémoire contenait les différents points litigieux les opposant relativement aux dédommagements à accorder aux propriétaires de maisons abimées par la crue des eaux consécutive à la construction du barrage de Carillon.

Cette réponse ne satisfait pas l'Association et sa présidente, Mme Jean Galipeau, a déclaré au "Droit" que: "La réponse que nous venons de recevoir de l'Hydro-Québec comporte quelques points inexacts.

"Cette société prétend, ou semble prétendre, qu'avant la construction du barrage, le niveau des eaux atteignait déjà, de temps à autre, le niveau 142, or cela ne s'est produit qu'une seule fois en sept ans, et non périodiquement comme c'est le cas maintenant, ce qui laissait le temps au terrain de perdre son eau et de garder de bonnes conditions d'absorption.

"D'autre part, M. Lionel Lemay, de l'Hydro-Québec, déclare avoir visité quelque 25 à 30 caves pendant la semaine du 24 janvier et n'en avoir trouvé aucune présentant une infiltration. Renseignements pris, M. Lemay n'en a visité que 8 et mes voisins avaient à cette époque passablement d'eau dans leur cave."

Mme Galipeau ajoute en outre que si les propriétaires demandent un dédommagement total et non partiel, c'est parce que les dégâts que l'eau a déjà causé dans les caves se reproduiront tant que le niveau restera au-dessus de ce qu'il était jadis, et ceci, que l'on répare ou non, ce sera chaque année à refaire.

L'Hydro-Québec, dans sa lettre du 11 février, a fait savoir à l'Association que dans la semaine du 21 février elle enverra des experts sur place.

L'Association des propriétaires riverains de Pointe-Gatineau se réunira mercredi soir à la salle St-Jean-de-Brébeuf, à Pointe-Gatineau.



MONTREZ "PATTE BLANCHE" — Ce n'est pas là exactement la demande que faisait à tous les visiteurs du Centre diocésain lundi soir, des officiers de l'ARICO, mais c'est à cela que se résumait en somme la façon d'agir. La réunion des professeurs syndiqués de la Régionale de l'Outaouais s'est d'ailleurs déroulée dans le plus grand secret.
(Photofax PC)

Gatineau devrait payer le montant de $265,000

par Philippe GAGNON

Selon un avis légal soumis au Conseil de Gatineau, lundi soir, lors de l'assemblée régulière, par Me John J. Kehoe, après consultation avec Me Jacques Viau, de Montréal, la ville de Gatineau devra verser à Charles Duranceau Ltée, le montant de $265,000 qui représente le déboursé en excédant de la somme de $1,485,000, prévue par le règlement 255.

Selon Me Kehoe, la soumission faite par Charles Duranceau Ltée, était pour des prix unitaires et non pour des prix fixes et le montant des matériaux requis pour les travaux d'aqueduc et de pavage était approximatif. La conséquence de telles soumissions est que la ville paie pour les quantités réellement incorporées, et non pas pour les quantités indiquées à la soumission pour lesdits travaux qui ne sont que des quantités approximatives.

"Si les quantités de matériaux utilisés sont moindres que celles indiquées sur la soumission, la ville paie moins. Si d'autre part, les quantités sont augmentées, la ville paie plus", d'indiquer Me Kehoe.

Dans le cas de Gatineau, la compagnie Charles Duranceau Ltée s'est engagée à faire un certain nombre de rues. Il est arrivé, au cours de l'exécution des travaux, que les quantités de matériaux incorporés ont été plus élevées que celles estimées par les ingénieurs. Et le coût des travaux a été plus élevé que celui prévu.

Les faits

Le 13 juin 1963, le Conseil municipal de Gatineau adoptait le règlement 255, décrétant que les dépenses ne devaient pas excéder $1,485,000 pour les travaux prévus. Le règlement fut subséquemment approuvé par la Commission municipale de Québec.

Les travaux prévus ont débuté vers le mois de décembre 1963. Ils comprenaient la construction d'une conduite maitresse d'aqueduc et la construction du pavage. A la suite de demande de soumissions publiques, les travaux ont été confiés à Charles Duranceau Ltée. Tous les autres projets prévus au règlement ont été exécutés par la Corporation municipale même.

Et à la fin des travaux, on accusait un excédent de $265,000 au montant prévu pour les faire. L'affaire avait fait couler beaucoup d'encre et gaspiller bien de la salive. On accusait l'ancienne administration de chose et d'autres. On se serait même servi de l'histoire lors des dernières élections municipales. On en avait parlé souvent, et c'est après 2 mois de silence que nous arrive le "rapport".

Equité

D'après les renseignements que Me Kehoe a obtenus auprès des employés municipaux et des ingénieurs, tous les travaux demandés par le Conseil, soit par règlements ou par résolutions, ont été exécutés par Charles Duranceau Ltée. De plus, les quantités de matériaux fournis par cette firme ont été vérifiées et acceptées. Et le rapport final de la firme des ingénieurs chargés de la surveillance, Houle, Bélaski et Renaud, confirme ce point.

Selon Me Kehoe, en prenant pour acquis que tous les travaux ont été exécutés et que tous les matériaux ont été fournis, les principes d'équité et d'enrichissement sans cause entrent en vigueur, principes en vertu desquels personne ne peut s'enrichir aux dépens des autres", a expliqué l'avocat.

Donc, si la municipalité de Gatineau ne peut établir que les travaux n'ont pas été exécutés ni que la quantité de matériaux fournis soit inexacte, l'opinion de l'avocat est que la ville sera dans l'obligation de payer le montant réclamé par Charles Duranceau, soit $265,000.

Loi et jurisprudence

"La question qui se pose, de dire Me Kehoe, est de savoir si la ville est obligée de payer en vertu de la loi et de la jurisprudence".

Il a cité l'opinion de Me Viau, disant que l'entrepreneur a fait une soumission, laquelle a été déposée, avec le règlement, au ministère des Affaires municipales au moment de l'approbation dudit règlement. Quant l'entrepreneur a commencé les travaux, les dispositions du chapitre 236 de la loi avaient été respectées, c'est-à-dire que le règlement avait été dûment approuvé.

"Et dans ce cas, d'affirmer Me Kehoe, l'entrepreneur en cause peut exiger le paiement des travaux exécutés, c'est-à-dire des quantités réellement incorporées, puisqu'il ne s'agit pas d'un travail à prix fixes, mais à prix unitaires".

De l'avis de l'avocat, le montant de $265,000 ne peut pas être attribué simplement à l'augmentation du coût des travaux de pavage, mais aussi parce qu'il y a eu également augmentation pour les autres catégories de travaux qui n'avaient pas été autorisés par le même règlement.

Citant la cause de Beaudry versus Cité de Beauharnois, qui avait été invoquée, Me Kehoe a dit ne pas croire que l'exemple pouvait s'appliquer dans le cas de la ville de Gatineau. "Dans la cause de Beaudry, des formalités essentielles et obligatoires n'avaient pas été remplies, tandis que dans le cas présent, le règlement a été approuvé, les argents appropriés, et les travaux exécutés, suivant les directives reçues par les ingénieurs-conseils qui agissaient pour et au nom de la municipalité", a dit le juriste.

Le maire de la ville, M. Jacques Poulin, et le greffier, M. Normand Racicot, doivent prendre rendez-vous mercredi, avec le sous-ministre des Affaires municipales, M. Jean-L. Doucet, à Québec et lui demander conseil dans cette affaire. On sait que le ministère n'avait pas voulu combler le "déficit" encouru par le règlement 255. Mais avant de rencontrer M. Doucet, le maire de Gatineau devra consulter d'autres avocats pour discuter de la question.

Et pour clore le tout, l'échevin Roger Rollin a fait remarquer au Conseil que "l'on devait se "grouiller", parce que présentement, la municipalité paie environ $6,000 d'intérêt par mois".

La décision sur le rapport présenté au Conseil sera étudiée le 7 mars prochain.

Succès sans précédent du carnaval de Gracefield

GRACEFIELD — Le troisième carnaval annuel de la Chambre de commerce de Gracefield, s'est terminé en beauté, dimanche soir. Des centaines de personnes ont assisté à un grand banquet, au cours duquel a eu lieu la remise des prix et trophées, aux vainqueurs des diverses compétitions. Le carnaval a remporté un succès sans précédent.

Il a débuté, vendredi soir, par la prise de possession du palais de glace par le bonhomme carnaval et par le couronnement de la reine des sports, Mlle Gail Kelly, par le maire Daniel Rochon.

Agée de 14 ans, la reine des sports est la fille du maire de Wright et de Mme Edmund Kelly. Un défilé et des danses carrées dans la rue ont suivi le couronnement.

Autre reine

Dans le cadre de ce carnaval, la duchesse de la municipalité du Lac Cayamant, Mlle Suzanne McMullen, a été couronnée reine lors d'une soirée à laquelle ont assisté plus de 1,000 personnes. Cinq duchesses ont également été choisies; elles ont reçu les honneurs appropriés à leur rang, lors de cette même soirée. Ce sont: Mlles Vivianne Trottier, Maureen Brown, Albertine Brousseau, Suzanne Rice et Louise Bertrand.

La reine du carnaval et les duchesses ont été couronnées par MM. Daniel Rochon, maire de Gracefield, et Ambroise Gauvreau, président du carnaval. Une soirée dansante a suivi la cérémonie du conronnement. M. Germain Mercier a agi comme maître de cérémonie. La nouvelle reine du carnaval est la fille de M. et Mme Fernand McMullen.

Course d'attelages

Le gagnant de la course d'attelages de chiens a été le jeune Mario Carpentier, de Maniwaki. Damas Clément, de Farley, s'est classé 2e tandis que Roger Gauthier, de Gracefield, s'est classé 3e.

Tournoi de pêche

M. Victor Gravelle s'est emparé des honneurs du tournoi de pêche sous la glace du Lac Esturgeon, tournoi organisé sous les auspices des Clubs de chasse et pêche de Gracefield et du Lac Cayamant, tandis que M. Richard Pétrin a terminé au second rang.

Les olympiques

De nombreux jeunes ont participé aux différents concours organisés par le sportif de l'année à Gracefield, M. Alphonse Martineau, et les jeunes Paul Alie, Réjean Bélisle et Gilles Gauthier ont été nommés les athlètes les plus méritants.

La journée de dimanche

Le bonhomme carnaval, personnifié par M. Jackie Matthews, a précédé dimanche le long défilé, formé des cadets du Sacré-Coeur, des majorettes et des membres du Club de raquetteurs "l'Algonquin" de Maniwaki, en plus de chars allégoriques, de nombreuses décapotables et de traîneaux tirés par des chevaux. Les membres de la brigade des pompiers volontaires qui ont remporté les honneurs lors du défilé de chars allégoriques ont reçu un trophée, présenté au chef de la brigade, M. Armand Gauthier.

Texte: Roger NOLAN

Photos: Champlain MARCIL

Le prix accordé pour le plus bel attelage a été accordé à M. Emerson Courtney.

Le programme de l'après-midi comportait des courses d'autos-neige, un concours de souque à la corde et des joutes de balle molle et de ballon sur glace. Sept équipes ont participé au tournoi de souque à la corde. En finale, l'équipe de Thurso a difficilement triomphé des forts-à-bras de Maniwaki. Les équipes Restaurant Barbe, de Hull, et Hôtel Gréber, de Ste-Rose, ont reçu des trophées à la suite de victoires remportées lors des joutes de ballon sur glace. Les joueurs de balle molle de Pickanok ont donné une joute démonstration seulement faute de club adverse.

Course d'autos-neige

M. Burt Daviault, de Hull, a remporté les honneurs de la course d'autos-neige "cross-country", 10 c.v ., tandis que Bob Taylor s'est classé deuxième. La course réservée aux 14 c.v. a été remportée par Bob Gagnon, de Hull. M. Jacques Blais, de Maniwaki, s'est emparé de la deuxième position. Dans les courses "sur-le-champ", le jeune André Roy, de Gracefield, a terminé bon premier chez les 14 c.v. Son plus proche rival était Bob Gagnon, de Hull. Un autre jeune champion, Pierre Lafrenière, de Gracefield, s'est emparé de la 1ère place chez les 10 c.v., alors que Duffy Lafrenière, également de Gracefield, s'est classé deuxième.

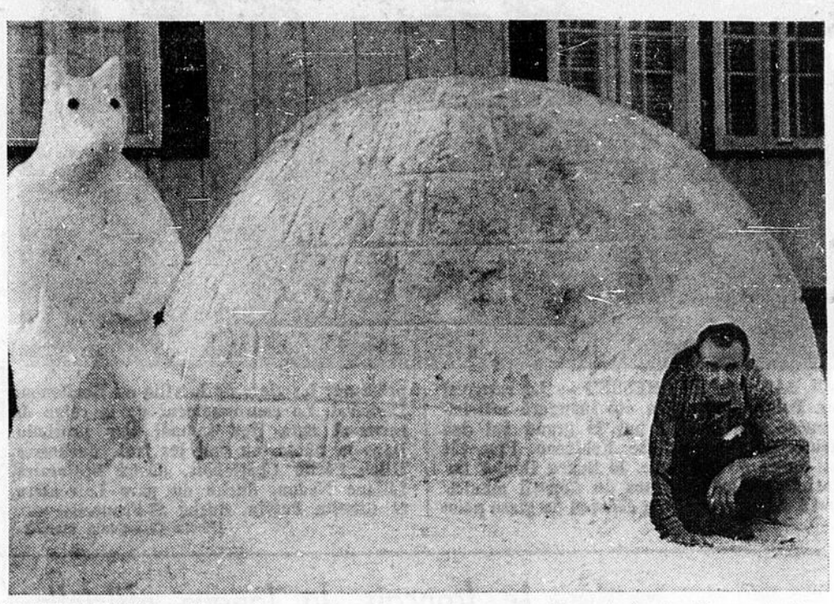
Le premier prix des sculptures sur glace a été remporté par M. Emile Tessier et le deuxième par M. Jean-Paul Rochon. Une autre sculpture digne d'intérêt a été réalisée par M. Gérald Lauriault.



REINE DES SPORTS — L'heureuse élue est Gail Kelly, 14 ans, fille du maire de Wright et de Mme Edmund Kelly. M. Daniel Rochon, maire de Gracefield, a couronné la "reine des sports de Gracefield" en présence de nombreux spectateurs et du Bonhomme carnaval, en l'occurrence M. Jackie Matthews.



LE DROIT DU PRESIDENT — Couronner la reine a été, à Gracefield, le droit du président du carnaval, M. Ambroise Gauvreau. Lors du banquet de clôture de dimanche soir, qui a été présidé par Suzanne 1ère, Suzanne McMullen, la reine du carnaval, M. Ambroise Gauvreau a souligné que le succès obtenu lors du carnaval de la Chambre de commerce de Gracefield a été le témoignage du magnifique travail accompli par l'équipe responsable de l'organisation et de l'enthousiasme de la population.



PREMIER PRIX — Une scène esquimaude, oeuvre de M. Emile Tessier, a remporté le premier prix au concours de sculptures sur glace, lors du carnaval de Gracefield. L'igloo resplendissant de lumière est d'une grandeur confortable. L'auteur de la construction de glace est à la porte.

Le congrès de la Confédération des loisirs du Québec étudiera la régionalisation des loisirs

"L'organisation des loisirs au niveau régional", tel sera le thème du prochain congrès provincial de la Confédération des loisirs du Québec qui se tiendra à Montréal les 29 et 30 avril prochain. Les congressistes seront invités à discuter la régionalisation des loisirs. Ces assises ont en effet pour but de sensibiliser l'opinion publique au problème de la planification des loisirs sur une base régionale.

Etablie en 1946 dans le but de coordonner les efforts des divers organismes de promotion des loisirs organisés dans la province de Québec, la Confédération des loisirs du Québec s'est réorganisée l'an passé sous son nouveau nom. Elle s'appelait jusque là la "Confédération des oeuvres de loisirs de la province de Québec". Elle a maintenant son quartier général au 138, rue St-Jean, à Québec.

Parmis ses objectifs immédiats, la CLQ se propose de renforcer les Fédérations régionales de loisirs et de favoriser la formation de telles Fédérations là où il n'en existe pas, de façon à promouvoir une meilleure planification générale des activités de loisirs à la grandeur de la province.

La CLQ souligne de plus qu'elle entend "loisir" dans le sens le plus large du terme, soit les loisirs intellectuels et artistiques comme les loisirs sportifs et autres. Parmi ses préoccupations, elle compte ainsi l'éducation permanente, la promotion des activités culturelles, etc.

La Confédération se rend de plus en plus compte, d'autre part, de la nécessité vitale de mesures appropriées pour doter la province d'un personnel qualifié dans le domaine de l'organisation des loisirs communautaires.

Projets conjoints pour l'expansion de la pêche dans la province de Québec

Le ministre des Pêcheries du Canada, M. H.-J. Robichaud, et le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Gérard-D. Lévesque annoncent aujourd'hui plusieurs projets conjoints pour l'expansion de la pêche dans la province de Québec en 1966.

Des pêches d'exploration auront lieu dans le golfe Saint-Laurent afin de déterminer les possibilités d'exploitation commerciale de la crevette dans cette région; d'autre part, des relevés des richesses sous-marines dans le voisinage des eaux côtières seront effectués et les ressources des Iles-de-la-Madeleine seront étudiées.

Actuellement en cours, les expériences au moyen d'écho-sondeurs montés à bord de navires de pêche côtière, ainsi que les projets de capture de hareng et maquereau au moyen de dispositifs d'attraction lumineuse poursuivront leurs cours.

Dans le domaine du traitement du poisson, la formation de blocs par le vide et la congélation sous pression seront encore des travaux prioritaires.

Parmi les nouveaux projets, l'année 1966 verra des expériences sur un nouveau type de flotteur, remorqué par hélicoptère, en vue de repérer facilement les concentrations de poissons.

Tout ce programme vise aussi d'autre buts: trouver de meilleurs moyens de traiter les crevettes, les algues marines etc. . . ainsi que les essais d'une machine à vider le poisson qui sera installée sur un petit chalutier du golfe St-Laurent.

Les petits chanteurs de Montréal, à Maniwaki

MANIWAKI — La population de la région aura l'occasion d'applaudir le populaire choeur d'enfants "Les petits chanteurs de Montréal" alors qu'ils présenteront deux concerts dans la région. Le samedi 26 février, sera à Gracefield alors que le lendemain, 27 février, il se rendra à Maniwaki, où il donnera son concert au couvent Notre-Dame-du-Désert.

Affilié à la Fédération internationale des "Pueri Cantores" de Paris, depuis 1952, la manécanterie des petits chanteurs de Montréal comprend, en temps ordinaire une soixantaine de membres, presque tous recrutés parmi le personnel enseignant, les étudiants ou les anciens élèves de l'école secondaire Meilleur de Montréal.

Sous la direction du Frère Julien, de la congrégation des Frères du Sacré-Coeur, les petits chanteurs ont maintes fois paru à la télévision de Radio-Canada, de Rimouski, Timmins, Edmonton et Victoria. Ils ont enregistré une dizaine de disques et présenté de nombreux concerts dans les principales villes du Canada.

CONVENTION – R.I.N.
MERCREDI, 16 FEVRIER 1966 à 8 P.M.
ECOLE REBOUL, BOUL. SACRE-COEUR, HULL
LE PUBLIC EST INVITE
ORATEURS:
PIERRE BOURGAULT, candidat dans Duplessis
MARCEL CHAPUT, candidat dans Papineau
COMTE DE HULL

C'EST CE SOIR...
NOTRE 100e BINGO A ST-RED.
$2,800 EN PRIX
DONT
$1,500
EN GROS LOT
Ce soir 7 h. 45
Nous jouerons jusqu'à ce qu'il soit gagné
CENTRE RECREATIF ST-REDEMPTEUR (sous-sol de la Cathédrale)
26 PARTIES EN TOUT
20 parties régulières à $15.00 — 1 partie extra-spéciale après la 10e pour une sécheuse automatique Westinghouse (vendue par J.-P. Goulet T.V.) — 3 parties spéciales pour un téléviseur Philco (vendu par Bourgeois T.V.) — La partie Gros Lot $1,500. — 1 partie gratuite pour un téléviseur Westinghouse (vendu par J.-P. Goulet T.V.)
TOUS LES PRIX SONT A GAGNER LE SOIR MEME
Aucune carte additionnelle ne sera vendue
Le nombre de places est limité

PAL BOIS ET MATERIAUX LUMBER AND BUILDING SUPPLIES
9 FOIS SUR 10 VOTRE MARCHAND "PAL" A LES PRIX LES PLUS BAS


ROBERT CORNEAU
Courtier d'assurances
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Tél.: 777-4757
"Dort bien qui protège son bien"
FERNAND PHILION & ASSOCIES INC.
99, rue MONTCALM, HULL

LE DOCTEUR JEAN-JACQUES GARIEPY
désire annoncer la FERMETURE TEMPORAIRE de son bureau au 145, rue Champlain, Hull

NOTAIRES
Hamon-St-Pierre
René Hamon, B.A. LL.L.
Louis St-Pierre, B.A. LL.L.
244, boul. St-Joseph, Hull
777-5874

LE NOTAIRE LUCIEN BINET
73, rue Laval — Hull
771-5821
Ouvert tous les vendredis soir sur rendez-vous

BINGO
TOUS LES MERCREDIS SOIR 8 H.
SOUS-SOL ST-BENOIT-ABBE
GROS LOT
$500

Pour toutes vos prescriptions APPELEZ
PR. 7-0440
Nous irons chercher vos prescriptions sans frais
PHARMACIE Lachance
31 Montcalm, Hull
Livraison gratuite dans Hull et Pointe-Gatineau

APPELEZ L'EXPERT SERRURIER
777-5275
MAITRE SERRURIER
Quincaillerie DESJARDINS Ltée
276, boul. St-Joseph, Hull
aussi LOCATION D'OUTILS

En construction!
Demandez nos prix!
"Les cours à bois les plus complètes de la région"
Matériaux Bonhomme Ltée — Hull — 771-3281
Gatineau Lumber Ltd. — Gatineau — 663-5383
Papineauville Lumber — Papineauville — 427-6264
Bytown Lumber Ltd. — Cyrville, Ont. — 745-6825
L. Bonhomme & Fils Ltée — Maniwaki — 449-3840 — Mont-Laurier — 623-1245

A VENDRE
1962 Pontiac Parisienne
4 portes, automatique
771-9197

BINGO
sous-sol église St-Jean-Bosco
MARDI SOIR 8 H.
24 PARTIES
Gros lot $1,000
56 numéros
CONSOLATION $125

SARRA-BOURNET et AUDET
ARCHITECTES
Lucien SARRA-BOURNET, B.A.A. — D'Arcy AUDET, B. Arch.
159, rue Principale, HULL — 777-4994
110, rue York, OTTAWA — 232-5913

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
Les personnes ci-après énumérées ont demandé les permis suivants:

HOTTE, Aldebert et Mme Aldebert Hotte et Mlle Anézie Chabot et Philippe Chabot	Chénéville	Epicerie
LAVIGNE, A.R. (Mme)	144, boul. Lorrain Templeton	Epicerie

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au
GREFFIER DE LA REGIE,
Case postale 1058, Place d'Armes,
Montréal, P.Q.

NOUS PAYONS AUJOURD'HUI SUR LES DEPOTS JUSQU'A 6% D'INTERET
Taux détaillés fournis sur demande
TRUST GENERAL DU CANADA
120, RUE PRINCIPALE, HULL, TEL. 771-3227
JEAN-LOUIS LAZURE, GERANT

INVITATION
Vous êtes cordialement invités à assister à
L'assemblée générale annuelle de la
CAISSE POPULAIRE ST-JOSEPH DE HULL
qui se tiendra le mardi 15 février 1966 au Centre Récréatif St-Joseph, rue Berri, Hull, à 8h. p.m. précises
M. J.-EDOUARD RAINVILLE, président.
N.B.—On procédera au tirage de 3 passeports de saison (183 jours) pour l'Expo 67. Un goûter sera servi.

LE DROIT ★★ SPORTS ★★

Campbell répond à Gordon Juckes

MONTREAL (PC)—Il est ridicule de considérer le Canada comme une ferme gigantesque d'esclaves du hockey, a déclaré hier Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey.



Gordon JUCKES

Selon lui, les Canadiens sont loin d'être des esclaves, surtout en raison de leurs salaires.

Campbell, répondant lors d'une entrevue à une déclaration faite à Calgary samedi par Gordon Juckes, secrétaire - gérant de la CAHA, a ajouté: "Je crois que l'homme ne fait que résonner. J'ignore au nom de qui il parlait."

Juckes avait déclaré que la récente expansion de la LNH à 12 équipes, dont 10 américaines, était la "vente finale" du hockey canadien en tant que sport aux professionnels. "On peut conclure que les professionnels se foutent du hockey en tant que sport et l'apprécient uniquement comme mine d'or pour quelques-uns."

Juckes a conclu que LNH avait réduit le rôle du Canada à celui d'une gigantesque ferme d'esclaves.

Ce à quoi Campbell a rétorqué: "Quant aux équipes actuelles de la LNH, cette expansion n'améliorera pas leur statut financier, car elles vendent présentement tous les billets disponibles.

"L'addition de nouveaux clubs n'augmentera certes pas les recettes d'un dollar et, lorsque vous vendez tous vos billets, vous n'avez rien à craindre.



Clarence CAMPBELL

"Il est difficile de savoir si M. Juckes parle en son nom personnel, ou bien au nom de la CAHA ou du Canada.

"Je ne m'objecte pas à son opinion personnelle, car il y a droit. Il a peut-être exprimé l'opinion de la CAHA en tant qu'organisation, mais je suis sûr qu'il n'a pas parlé au nom des joueurs.

"S'il se fait le porte-parole du Canada, je crois qu'il est un peu présomptueux.

"Loin d'être un effort dans le but de reléguer le rôle du Canada à un statut moindre, l'expansion, à mon avis, a, au contraire, relevé le statut du hockey comme sport. Elle a d'abord créé 120 nouveaux postes dans la LNH, ambition de tout joueur canadien."

L'accusation

CALGARY (PC)—L'expansion de la ligue Nationale de hockey à 12 équipes, dont 10 américaines, va réduire le Canada au rôle "d'une ferme gigantesque d'esclaves du hockey", selon Gordon Juckes, secrétaire- - gérant de la CAHA.

Juckes s'est attaqué aux dirigeants du hockey professionnel pendant 35 minutes samedi soir, lors d'un banquet de la ligue Senior de l'Ouest.

Il a précisé que l'expansion de la LNH était "la vente finale" du hockey canadien en tant que sport par les professionnels.

"En prenant cette décision, le hockey professionnel a prouvé qu'il se foutait de notre sport, à moins que ce soit une mine d'or pour quelques-uns.

"Et, dans leur cupidité, les professionnels ont complètement oublié que leur programme d'expansion comportait la semence même de la mort du hockey et de leur propre programme.

"La ligue Nationale est notre circuit, notre orgueil et notre sport, mais on a finalement admis qu'aucun de ces titres ne signifiait quoi que ce soit pour les gouverneurs, à l'exception d'être un moyen d'aveugler le public, d'obtenir notre aide pour développer des joueurs pour eux gratuitement et de mousser la publicité et les recettes à leur profit.

"Les barons de la LNH et leurs nouveaux associés aussi cupides ont réduit le rôle du Canada à celui d'une ferme gigantesque d'esclaves du hockey. Nous ne sommes plus que la côte d'or du hockey.

"En vertu de cette expansion à 10 équipes américaines, la LNH a finalement admis son succès à tuer ou saborder gravement le hockey adulte au Canada.

"Les gouverneurs ont clairement laissé entendre en même temps qu'ils se foutaient du hockey en tant que sport au Canada."

Juckes a finalement suggéré: "Les professionnels n'ont plus qu'à exploiter leurs affaires ailleurs. Que notre sport national revienne aux gens auxquels il appartient vraiment, à ceux qui en ont fait un sport international et au peuple canadien.

"Nous devons diriger le hockey pour le Canada, pour les jeunes Canadiens et non pour les pros. . .

"Nous devons redonner à chaque joueur sa liberté et son droit de pratiquer le genre de hockey qu'il désire."

Un groupe de St-Louis est intéressé à la Nationale

ST-LOUIS (PA) — Un groupe de St-Louis a fait une demande officielle hier en vue d'une franchise dans la ligue Nationale de hockey.

Sid Salomon, fils, directeur de compagnie d'assurance, a fait savoir, dans un télégramme en provenance de New York, qu'il avait présenté la demande à Bill Jennings, des Rangers de New York, président du comité d'expansion du circuit.

Salomon a précisé que son fils, Sid Salomon III, Eliot H. Stein, un courtier en placements, et d'autres personnages en vue de St-Louis étaient ses associés.

Même si la ligue s'était d'abord montrée intéressée à la présence de St-Louis dans l'expansion, aucun groupe de St-Louis n'avait fait une demande officielle et aucun ne s'est présenté à New York la semaine dernière, lors de l'assemblée des gouverneurs du circuit.

"Nous avions peur que, si un groupe important de St-Louis ne se présente, la franchise ne soit octroyée à une autre ville", a déclaré Salomon.

En fait, les gouverneurs avaient décidé que Baltimore hériterait de la franchise si aucun groupe de St-Louis ne présentait une demande avant le 5 avril.

La clef de la franchise à St-Louis était son aréna de 16,000 sièges, évalué à $4,000,000 et propriété de James Norris et Arthur Wirtz, co-propriétaires des Black Hawks de Chicago, qui devront le vendre pour permettre à une autre équipe de la LNH d'y évoluer.

Le prix de la franchise est $2,000,000, ce qui permettra à chaque club d'acheter 20 joueurs des équipes actuelles. Il faut ajouter un autre million pour les dépenses d'opération.

Salomon doit négocier aujourd'hui avec Emery Jones, gérant général de l'aréna avant de rencontrer subséquemment Wirtz et Norris.

On sait que les cinq autres nouvelles franchises sont allées à Los Angeles, San Francisco, Philadelphie, Pittsburgh et Minneapolis-St-Paul.

Wysong remporte une 1ère victoire sur le circuit

PHOENIX, Arizona (PA) — Dudley Wysong a rejoint Gardner Dickinson sur le dernier neuf hier grâce à une brillante tournée de 66, cinq sous la normale, en se méritant la première bourse de l'omnium de Phoenix, dont l'enjeu était $60,000.

Wysong, qui accusait un retard de six coups au début de la dernière ronde, a d'abord réduit l'avance de Dickinson à deux coups sur le premier neuf avec un 34, puis il l'a rejoint au 14è vert avant de prendre les devants avec un birdie de 30 pieds au 17è et a couronné son succès avec un birdie de 12 pieds au dernier trou, lui procurant un total de 278.

Bill Ezenicki, ancienne étoile de la LNH, a totalisé 285 et s'est mérité une bourse de $1,720, tandis que George Knudson, de Toronto, se contentait d'un total de 291 et de 375.

Cependant, Dickinson calait un coup roulé de trois pieds au dernier trou en terminant au 2e rang avec un total 279, suivi de Gene Littler à 280, Johnny Pott et Mason Rudolph à 282.

Le triomphe de Wysong, lui valant une bourse de $9,000, était son premier sur le circuit de la PGA. Dickinson avaient dominé les trois premières rondes avec des 66-69-71. Il a dû prendre des pilules pendant tout le tournoi à l'intention de soigner son dos malade avant de revenir au jeu.

Ken Venturi a totalisé 290, Arnold Palmer, 291 et Bill Casper, 287.

Capital l'emporte 6-3 sur les Furies

Les Capitals d'Ottawa se sont approchés à un seul point de la septième position de la Ligue centrale junior "A" en disposant des Johnson Furies 6-3, hier soir, devant plus de 700 personnes à l'aréna Merivale de Nepean.

Cette victoire donne un total de 31 points aux Capitals comparativement à 32 pour les Furies. Les Capitals ont cependant disputé deux parties de plus que les Furies.

Une seule partie est à l'affiche pour ce soir. Les Braves de Brockville, qui détiennent la cinquième position, visiteront les Packers d'Arnprior, installés au dernier rang. La partie entre les Lumber Kings de Pembroke et les Eperviers de Hull, qui devait avoir lieu à l'aréna de Hull, a été remise au jeudi 24 février en raison d'un spectacle de variétés.

Pour revenir à la partie de lundi soir, le jeu a été très bien partagé au cours de la première période. Aucun club n'a enregistré de but au cours de cette période initiale. A la deuxième, les Capitals ont pris les devants 3-1 grâce à des buts de Wayne Dunster, Bill McDonnell et Tom Casey. Doug Moyse a obtenu le filet des Furies.

A la troisième, les Capitals ont dominé le jeu en comptant à trois reprises. Léo McAnich, Richard Magnusson et Raymond Biagé ont réussi les buts pour le club de l'instructeur Hawley Tressider tandis que Tom Bacon et Al Dawson ont complété le pointage pour celui de Chester Koneczny.

Les Capitals disputeront leur prochaine partie, mercredi soir, contre les Royaux de Cornwall à l'aréna Merivale de Nepean.

CLASSEMENT

	G	P	N	P	C	Pts
Buckingham	25	8	2	215	146	52
Cornwall	23	7	2	249	126	48
Smiths Falls	19	8	7	165	111	45
Pembroke	22	9	0	168	104	44
Brockville	17	16	1	174	168	35
Furies	16	15	0	153	157	32
Capitals	13	15	5	170	126	31
Hull	7	21	4	116	197	18
Anrprior	7	26	1	124	191	15

PROCHAINES PARTIES

MARDI

Brockville à Arnprior

MERCREDI

Hull à Pembroke
Cornwall à Capitals

Deuxième victoire de la saison pour le Blue Sea

GRACEFIELD (DNC) — Grâce à la deuxième victoire de la saison du club Blue Sea Lake sur celui du Maniwaki au compte de 8 à 5, le Pickanock conserve son emprise à la tête du classement de la Ligue Gatineau-Nord avec une avance de deux points sur le Maniwaki.

Une foule de 250 personnes a vu le Blue Sea prendre une avance de 4 à 2 dès la première période avec des buts de Hervé et Claude Lapointe, Raymond Lacroix et Jean Lapointe. Robert St-Amour et Charles Faucher ont compté pour le Maniwaki.

A la deuxième reprise le Blue Sea a ajouté quatre autres buts qui appartiennent à Roger Poulin, Barry Moore, Claude et Jean Lapointe avec leur deuxième but de la partie, pour prendre une confortable avance de 8 à 4. Robert St-Amour avec son deuxième et Wilmer Tolley ont enfilé les deux buts du Maniwaki. A la dernière période, seul Denis Robitaille du Maniwaki a réussi à compter.

Un total de quinze punitions a été infligé dans cette joute par l'arbitre Jean Bonhomme. Jacques Cyr et Bobby Britt, du Maniwaki, se sont vu coller une punition de match à la deuxième période. Lou Ryan, du Blue Sea et Lee Miles, du Maniwaki ont écopé de cinq minutes chacun pour s'être battus.

CLASSEMENT

Pickanock	10	4	1	21
Maniwaki	8	4	3	19
Blue Sea	2	12	2	6

COMPTEURS

C. Lapointe, BL	19	35	54
D. Robitaille, M	21	24	45
P. Latour, P	21	17	44
C. Faucher, M	16	27	43
J.-M. Gauthier, P	22	19	41
R. St-Amour, M	18	13	31
J.-L. Galipeau, BL	14	16	30
J. Latour, P	6	24	30
M. Lachapelle	13	17	30
G. Emond	12	18	30

GARDIENS

J. Matthews, P	6.00
G. Labelle, M	7.00

Lutte serrée entre Carleton et Morrisburg

Les Combines de Morrisburg ont repris possession de la première position de la Ligue senior Ottawa-St-Laurent, à la suite des parties de fin de semaine.

Les Combines possèdent présentement un point d'avance sur les Maroons de Carleton. Morrisburg a récolté 42 points en 26 parties et les Maroons 41 en 27 parties.

Les Mustangs de Hull sont installés au troisième rang avec 28 points après 28 parties. La lutte pour la première position se fera entre Morrisburg et Carleton.

La prochaine partie de ce circuit aura lieu jeudi soir, à 8h. 15 à l'aréna de Hull alors que les Mustangs recevront la visite des Météors de Hawkesbury.

CLASSEMENT

	G	P	N	P	C	Pts
Morrisburg	21	5	0	169	76	42
Ot.-Carleton	19	5	3	169	114	41
Hull	11	11	6	129	148	28
Hawkesbury	9	15	2	136	161	20
P.-Smiths F.	7	15	3	130	157	17
Maxville	4	20	1	113	190	9

Angers gagne l'épreuve de Montpellier

Georges Angers, de Hull, a remporté une autre importante victoire durant la fin de semaine. En effet, ce jeune et habile conducteur d'attelage de chiens a remporté la victoire lors d'une compétition présentée à Montpellier. Il s'agissait d'une épreuve d'une distance d'environ dix milles, commandité par le Club d'attelages de chiens de Hull et Angers a réussi le parcours en 44 minutes et 20 secondes.

La tâche n'a pas été trop facile pour les conducteurs, qui eurent à combattre la tempête de neige et Angers n'a remporté la victoire que par la marge de cinq secondes sur son plus proche rival. C'est Gilbert Collins, de Hull, qui a terminé au deuxième rang avec un temps de 44 minutes et 25 secondes.

Benoit Gratton, de Buckingham, a terminé en troisième place avec un temps de 45 minutes et 7 secondes. Pierre Brunet, de Pte-Gatineau, terminait en quatrième place en 47 minutes et 20 secondes pendant que Gilbert Crête, de Hull, s'assurait la cinquième place en 55 minutes et 42 secondes.

Tournoi à Thurso au mois de mars

Un grand tournoi de ballon sur glace est organisé pour la ville de Thurso, les 11, 12 et 13 mars, mais l'organisateur, Serge Séguin, a posé quelques conditions.

Plusieurs clubs de la région sont exclus de ce tournoi. Ce sont les clubs Lanoue, Texas, Sportifs, Bruno Station, Lachute, Chapon fin. et Lord George Hotel, de Cornwall.

Les clubs qui s'inscriront dans ce tournoi auront cependant droit à deux joueurs d'une des équipes mentionnées plus haut.

Les clubs de l'extérieur ne commenceront à jouer qu'après 4h., le samedi après-midi, et le calendrier sera tiré au sort le 8 mars.

Une limite de 32 clubs a été posée et l'inscription est de $15. Trois cents dollars et des trophées seront distribués aux gagnants.

Les intéressés doivent envoyer un mandat de poste à Serge Séguin, du 939 de la rue Brant, à Ottawa.

Le Minto d'Ottawa gagne à Thurso

Le club juvénile Minto d'Ottawa, composé presque complètement de joueurs de 16 et 17 ans, a gagné le tournoi junior de Thurso, en fin de semaine, triomphant du club de Leitrim en finale, dimanche soir.

John Kennedy s'est avéré la grande vedette des champions alors qu'il a compté trois fois et fourni une passe sur le but de Doug Harding dans cette victoire de 4-1. Steve Coughlin a évité le blanchissage au Leitrim.

Le Minto avait gagné trois autres parties avant de parvenir à la finale.

Ligue du berceau

Connie Baker, la seule jeune fille qui joue dans la Ligue du berceau, a compté le seul but des siens quand les Roundells ont annulé au compte de 1-1 avec le club Elmvale dans une joute de la catégorie pee wee.

Cinq blanchissages ont été enregistrés dont trois chez les pee wee.

PEE WEE

BRITANNIA 1 — G. Smalldridge
CAPITALS 1 — R. Dodds.
LEITRIM 2 — J. Kemp, B. Boomhower.
McKELLAR 1 — F. Hamre.
TECUMSEH 4 — M. Rochon 2, L. MacDonald, C. Corby.
LUCERNE 0 —
ROUNDELLS 1 — C. Baker.
ELMVALE 1 — J. Higgins.
AYLMER 4 — Y. Claremont 2, P. Belly, M. Aubin.
CARLING-WOODROFFE 2 — P. Bourget, J. Clinic.
EASTVIEW 1 — P. Thomas.
BEL AIR 0 —
CARLETON FLYERS 2 — S. Kelly, P. Armstrong.
DARTS 0 —
MANOR PARK 5 — G. Parks 2, R. McLaghlan, J. Anderson, W. Patterson.
C. de C. 1 — S. Walsh.

BANTAM MINEUR

CARLINGWOOD BEARS 6 — R. McGrath 2, S. Walsh, S. Kohoat, D. Casey, B. Henry.
C. de C. 1 — F. Falsetto.
BEL AIR 6 — R. Kielty 2, T. Saunders 2, J. Brockbank, J. Harper.
AYLMER COLTS 1 — C. Desgagné.
RIDEAU PARK 3 — C. Bedson, B. Mossman, S. Hicks.
McKELLAR 1 — B. Healey.
MANOR PARK 2 — R. Allan, B. Everett.
KIRKWOOD LEAFS 0 —
MERIVALE 4 — D. Burns 2, R. Graves, J. McLean.
LEITRIM 4 — F. Lavigne 2, B. Moore, R. Ladouceur.

BANTAM

AYLMER 3 — S. Rossi 3.
RIDEAU PARK 1 — K. Watson.
BEL AIR 4 — E. Robinson 2, I. McDonell, N. Lester.
ELMVALE 0 —
CARLINGWOOD GRIZZLIES 4 — J. Wilson, B. Smith, K. Wiman, M. Teaffe.
McKELLAR 0 —

Pit Richer compte quatre fois pour les Grenadiers

Pit Richer a compté non moins de quatre buts, lundi soir, en conduisant les Grenadiers à une victoire de 8-6 sur les Fusiliers dans la deuxième partie du programme double hebdomadaire de la Ligue renaissance de Hull.

Dans la première partie, les Cavaliers et les Lanciers ont annulé au compte de 3-3.

Claude Deslauriers, avec deux filets, Robert Cousineau et Al Hulen, avec chacun un, ont complété le pointage des Grenadiers dans cette 2e joute. Raymond Foucault et Marcel Bisson ont compté chacun deux buts pour les Fusiliers pendant que Lionel Fauvelle et André Charron en comptaient chacun un.

Un but de Pierre Caron, à 5:20 de la troisième période, a permis aux Cavaliers d'annuler à 3-3 dans la première partie. Claude Carpentier a enregistré les deux autres buts des Cavaliers, pendant que Rosaire Dutrisac, Gilles Labelle et Maurice Fournier comptaient les trois buts des Lanciers.

MOTEURS REUSINES
Garantis 6 mois
Ford, G.M.C., Chrysler ..... $159 et plus
CHEZ
CANADIAN TIRE
Il y en a un près de chez vous !

LES MEILLEURES VOLKSWAGEN D'OCCASION
se trouvent chez
LALONDE MOTORS
599, boul. St-Joseph, Hull 771-4366
CONCESSIONNAIRES VOLKSWAGEN

TRADITION
Rye Whisky
IL SE VEND À PRIX RAISONNABLE
VOTRE MEILLEUR ACHAT EN FAIT DE RYE
Distillé, vieilli et embouteillé au Canada par Canadian Schenley Distilleries Ltd.

Jean-Claude Pommet termine au 1er rang de la section "A"

La saison régulière de la section "A" de la Ligue midget de la Commission des loisirs de Hull s'est terminée, en fin de semaine. L'équipe St-Joseph a terminé au premier rang avec 19 points, soit neuf victoires et une joute nulle.

Jean-Claude Pommet, du Sacré-Coeur, a remporté le championnat des compteurs avec un total de 31 points, soit 14 buts et 17 assistances. Raymond Sarault et Denis Lasalle ont également obtenu 31 points, mais Pommet l'a emporté en raison de son plus grand nombre de buts comptés.

Les séries éliminatoires de cette section commenceront samedi. La série "A" opposera St-Joseph au Ste-Bernadette tandis que Sacré-Coeur rencontrera St - Jean - Bosco dans la série "B". Ces deux séries sont de deux parties au total des points.

Par ailleurs, la saison de la section "B" se terminera mercredi soir. A 6h. St-Benoit jouera contre St-Raymond et à 7h. 15, St-Rédempteur visitera Notre-Dame-de-Lorette.

Le Notre - Dame-de-Grâce est assuré du premier rang du classement. Chez les compteurs, Pierre Daviault, du NDG possède une avance de deux points sur Bernard Stucker et sur Georges Pichette.

CLASSEMENT SECTION "A"

St-Joseph	9	5	1	63	36	19
Sacré-Coeur	8	4	3	79	54	19
Ste-Bernadette	7	6	2	52	59	16
St-Jean-Bosco	7	6	2	52	59	16

COMPTEURS

J.-C. Pommet, SC	14	17	31
R. Sarault, SC	13	18	31
D. LaSalle, SB	12	19	31
R. Charron, SJB	17	11	28
B. Garioch, SB	15	13	28
J. Lachapelle, SC	11	17	28
G. Clavelle, SJB	7	21	28
G. Vadeboncoeur, SC	14	13	27
M. Brunet, SJ	15	9	24
M. Filiatrault, SJ	12	8	20
R. Roberge, SJ	13	6	19
D. McCann, SC	12	6	18
A. Gauthier, SB	13	4	17
G. Rivest, SJB	10	7	17
M. Dompierre, SB	8	8	16
R. Benoit, SB	0	16	16

GARDIENS

M. Lafortune, SJ	1	0	4	4.00
M. Larocque, SJ	13	2	32	2.46
Totaux SJ	14	2	36	2.57
R. Dagenais, SC	2	0	7	3.33
A. Boucher, SC	2	0	10	5.00
B. Bonneville, SC	6	0	14	2.33
D. McCann, SC	4	0	23	5.75
Totaux, SC	14	0	54	3.85

SECTION "B"

N.-D.-Grâce	11	2	2	69	34	24
St-Raymond	8	3	3	50	39	19
St-Benoit	6	6	2	38	46	14
St-Rédempteur	4	8	2	49	54	10
N.-D.-Lorette	1	9	4	34	67	6
Guadeloupe	2	12	1	20	77	5

COMPTEURS

P. Daviault, NDG	27	7	34
B. Stucker, SR	22	10	32
G. Pichette, NDG	15	17	32
R. Martin, SB	27	3	30
R. Madore, SRay.	15	11	26
A. Lacroix, SRay.	14	8	22
J.-P. Lapensé, NDL	10	8	18
P. Duguay, NDG	9	8	17
G. Lepage, SRay	8	7	15
R. Thompson, SB	5	10	15
C. Desforges, NDG	6	9	15

GARDIENS

J. Gallant, NDG	1	0	6	6.00
G. Lacalle, NDG	14	0	28	2.00
Totaux, NDG	15	0	34	2.26
M. Bissonnette, SRa.	14	1	39	2.78

Un scandale éclate à la suite d'un match pour le championnat mondial

MEXICO (AFP) — Un scandale a suivi hier la rencontre Vincente Saldivar-"Floyd" Robertson pour le titre mondial des poids plumes quand le Ghanéen, battu par K.O. samedi soir au deuxième round, s'est plaint d'avoir été "drogué" par un manager mexicain engagé à son service.

L'accusation a été lancée par Robertson alors qu'il accompagnait hier à l'aéroport son manager Sam Docherty, rentrant à Londres. L'ex-challenger a crié qu'il n'avait jamais été d'accord pour accepter un Mexicain dans son groupe alors qu'il devait rencontrer un boxeur mexicain dans un match de championnat et a affirmé que Francisco "Pancho" Rosales lui avait versé une drogue dans quelque boisson avant le combat.

C'est pourquoi il s'était senti sur le ring si étourdi en même temps qu'aussi impressionné par la multitude qui remplissait la vaste "Plaza" Mexico.

L'entraîneur Ginger Ardafeyo a appuyé les accusations de Robertson en reprochant à Docherty "d'avoir accepté Rosales au gymnase et dans le coin de "Floyd". Sa présence, a-t-il affirmé, a été nuisible".

Docherty s'est borné à hausser les épaules et à dire que son poulain était probablement fortement influencé par ses amis ghanéens.

Indignation

Pancho Rosales, l'un des managers les plus connus du Mexique qui surveilla naguère la carrière du célèbre Raoul "Raton" Macias, a rejeté avec indignation hier les accusations du Ghanéen.

"La seule drogue qu'a reçue Floyd Robertson a été une gauche au menton suivie de deux directs du droit", a-t-il déclaré. Rosales, qui s'est d'ailleurs borné à surveiller le Noir pendant son entraînement, a ajouté que le boxeur et Ardafeyo "cherchaient une excuse pour leur prochain retour au Ghana".

Le docteur Gilberto Bolanos Cacho, médecin officiel de la commission de boxe de Mexico qui a examiné le challenger avant et après le combat, a déclaré de son côté qu'il n'avait constaté aucun symptôme pouvant permettre de penser que le boxeur avait été drogué.

L'ambassadeur du Ghana a cependant appuyé Robertson en déclarant que sa plainte méritait une enquête. Le conseiller de l'ambassade, R. K. Hosu, s'est dit très étonné que "Floyd" ait pu subir ainsi, dès le deuxième round, le premier K.O. de sa carrière.

La commission de boxe de Mexico, que préside Luis Spota, président du Conseil mondial de la boxe professionnelle, a décidé d'élucider les faits et a convoqué à une réunion extraordinaire le boxeur ghanéen, son entraîneur, Pancho Rosales et tous les professionnels intéressés.

CBS débourse une somme record pour téléviser le match de championnat

PALM BEACH, Floride (PA) — La ligue Nationale de football a vendu hier ses droits de télévision de son match titulaire pour les deux prochaines saisons à la Colombie Broadcasting System au montant de $2,000,000 par partie, soit la plus forte somme jamais déboursée pour une compétition sportive d'un jour.

Ajouté à la somme de $18,000,000 pour les joutes régulières et d'avant-saison ainsi qu'à un montant de $400,000 pour le Bowl éliminatoire d'après-saison à Miami, le revenu de la LNF de la part de CBS se chiffrera à $21,200,000 par année.

Il reste encore à négocier le pro Bowl de Los Angeles.

L'entente comprend les saisons 1966 et 1967 avec option pour 1968 aux mêmes montants. L'ancien contrat pour le match titulaire, qui a expiré après le match Green Bay - Cleveland, rapportait $1,800,000.

En somme, le total pour les deux saisons se chiffrera à $42,400,000, ce qui de beaucoup supérieur aux $35,000,000 que la ligue Américaine de football a obtenus de la National Broadcasting Co. pour cinq ans.

On sait que le baseball vient de signer un contrat de deux ans avec la NBC au montant de $30,600,000 pour la série mondiale, la partie d'étoiles et la joute de la semaine.

Le réseau a versé $6,000,000 pour la série mondiale, ce qui évaluerait chaque joute à $1,500,000 en cas d'un balayage en quatre matches.

Quant au football, il en coûtera aux commanditaires $70,000 par minute de publicité.

A la lumière de ces chiffres, il est facile de comprendre l'ambition de la ligue Nationale de hockey.

Farrell ignore s'il affrontera Crothers

NEW YORK (PA) — Tommy Farrell ignore encore s'il affrontera le Canadien Bill Crothers dans le demi-mille lors des jeux du Club athlétique de New York vendredi prochain.

Selon son instructeur, "tout dépendra de l'état de sa jambe", car le coureur s'est blessé à la jambe gauche en dernière fin de semaine.

La rencontre des deux champions sur cette distance pourrait bien s'avérer le match de la saison à l'intérieur.

Crothers, qui a remporté la médaille d'argent dans les 800 mètres lors des jeux olympiques de Tokyo en 1964, est considéré comme le champion mondial à l'intérieur. Il a été invincible cette saison sur les distances de 600 à 1,000 verges et affiche un record de 39-8 à l'intérieur au cours de sa carrière.

Farrell s'est classé 5e en 1964 et n'a perdu qu'une fois cette saison. Il a triomphé de justesse de Crothers la saison dernière tout en établissant le record de 1:49.8 à l'intérieur. Crothers s'était épuisé auparavant et n'avait pris le départ qu'à la dernière minute, après s'être affaissé la semaine précédente.

Ainsi, la situation est complètement différente cette année, car Crothers s'est reposé depuis deux semaines en vue de cette revanche.

"La quincaillerie la plus complète"
KELLY-LEDUC
• QUINCAILLERIE
• MATERIAUX DE CONSTRUCTION
• ACC. ELECTRIQUES
• OUTILS MECANIQUES
• ARTICLES DE SPORT
• USTENSILES DE CUISINE
• ETC., ETC.
Livraison dans Hull et Ottawa
OUVERTE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.
OUVERTE SAMEDI JUSQU'A 6 H.
67 Wellington HULL
777-1641

Howe a maintenant un total de 1,419 points dans sa carrière

MONTREAL (PC)—Les Black Hawks de Chicago sont montés seuls au premier rang de la ligue Nationale de hockey en fin de semaine, mais ils devront se passer des services de leur as Bobby Hull au cours des prochains matches.

Avec un total de 61 points, Chicago devance Montréal et Detroit par deux points, mais les Canadiens ont deux parties de plus à disputer que les meneurs.

Toronto suit avec une fiche de 51 points, soit une avance de 19 points sur les Rangers de New York et les Bruins de Boston.

Même s'il est absent pendant quelques joutes, Hull devrait demeurer en tête des compteurs car, avec 74 points, il devance Norm Ullman, du Detroit, par 15 points. Ce dernier n'a d'ailleurs qu'une avance d'un point sur Stan Mikita, du Chicago, et son coéquipier Gordie Howe.

Ce dernier a porté le total de sa carrière sous la grande tente à 1,419 points, soit 454 de plus que Maurice Richard, ex-étoile des Canadiens de Montréal. Même si on concède des chances à Hull de rejoindre Howe dans la production des buts, il n'y a guère d'autres joueurs qui puissent atteindre son total de points, car Jean Béliveau, des Canadiens, est son plus proche rival actuel, mais il accuse un retard de 542 points.

Incidemment, trois joueurs ont atteint des chiffres magiques la semaine dernière alors que Howe a réussi la 800e aide dans sa carrière et Claude Provost et Dick Duff, des Canadiens, ont compté leur 200e but.

Par ailleurs, les cerbères des Canadiens, Lorne Worsley et Charlie Hodge, ont pris une légère avance sur ceux du Detroit, Roger Crozier et Hank Bassen, dans la course au trophée Vézina.

Enfin, Ted Green, du Boston, demeure le vilain du circuit en dépit de son absence avec un total de 113 minutes au pénitencier tandis que les Rangers de New York demeurent l'équipe la plus punie avec 653 minutes.

Les meneurs

	B	A	Pts	Pun.
Hull, Chicago	45	29	74	56
Ullman, Detroit	26	33	59	29
Mikita, Chicago	24	34	58	48
Howe, Detroit	23	35	58	63
Delvecchio, Det.	23	30	53	12
Rousseau, Mtl	19	31	50	14
Béliveau, Mtl	17	31	48	36
Richard, Mtl	18	29	47	37
Nevin, N. Y.	22	23	45	10
Pulford, Toronto	21	20	41	34
Ratelle, N.Y.	18	23	41	8
Provost, Mtl	14	27	41	32
Mahovlich, Tor.	22	17	39	56
Marshall, N.Y.	17	22	39	4
Smith, Detroit	16	22	38	6
Oliver, Boston	14	24	38	20
Henderson, Det.	19	18	37	26
Esposito, Chi.	18	19	37	41
Bucyk, Boston	16	21	37	6
Bathgate, Det.	11	26	37	23

Les gardiens de buts

	PJ	BC	Bl.	Moy.
Worsley, Mtl	32	81	1	2.50
Hodge, Mtl	16	42	1	2.63
Mtl, tot.	**48**	**123**	**2**	**2.56**
Crozier, De.	47	2-3 123	7	2.56
Bassen, Det.	2	1-3 6	0	2.14
Det., tot.	**50**	**129**	**7**	**2.58**
Hall, Chi.	43	1-3 116	4	2.68
Dryden, Chi.	6	2-3 19	0	2.85
Chic., tot.	**50**	**135**	**4**	**2.70**
Bower, Tor.	24	57	2	2.33
Sawchuk, T.	23	76	1	3.26
Tor., tot.	**47**	**133**	**3**	**2.83**
Simmons, N.	8	1-3 37	0	4.44
Maniago, N.	8	1-3 37	0	4.44
Giacomin,	33	1-3 124	0	3.66
N.Y.	50	198	0	3.96
Parent, B.	26	100	1	3.85
Johnston, B.	16	2-3 60	1	3.60
Cheevers, B.	5	2-3 34	0	6.00
Ring, Bost.		2-3 4	0	6.00
Bost., tot.	**49**	**198**	**2**	**4.04**

Punitions en minutes par club

TORONTO	495
BOSTON	514
DETROIT	559
CHICAGO	592
MONTREAL	635
NEW YORK	653

Le classement

	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	27	16	7	180	135	61
Montréal	26	15	7	160	123	59
Detroit	25	16	9	169	129	59
Toronto	22	18	7	145	133	51
Boston	13	30	6	117	198	32
New York	12	30	8	145	198	32

Gordie Howe est ovationné au tournoi pee wee de Québec

QUEBEC (PC) — Les fils de Gordie Howe, Mark et Marty, ont conduit Detroit à un gain de 10-3 sur le Cedar Hill, Ont., dans la classe AA hier soir, lors du 7è tournoi international annuel de hockey Pee-Wee.

Mark a compté un but et en a préparé deux autres alors que son frère aîné, une défense, y allait de deux aides.

Les autres compteurs des vainqueurs furent Dave Fulton et Eter Uopni, avec deux buts chacun, Mike Chapman, Don Fardig, Jack Redwood, Ron Sefrani et Pat O'Neil tandis que Tim Russell, Philip Andrews et John Vernon marquaient ceux des vaincus.

Par ailleurs, Scarboro a blanchi Wexford, Ont., 4-0 dans un autre match de la classe AA hier soir alors que Mike Boyer, Steve Davis, Ricky Middleton et John McEachen comptaient leurs points tandis que Ray Gibbons enregistrait le zéro.

Hershey a remporté son premier gain en quatre ans de compétition en triomphant de Montmorency 8-1 dans la classe B.

Montmorency a refusé d'abord de commencer la deuxième période quand Hershey a réussi à compter au cours de la 16è minute de jeu dans l'engagement initial qui ne devait durer que 15 minutes. On a pu reprendre le jeu après les explications fournies par l'arbitre.

Daniel Gagnon a compté deux buts en conduisant les Indiens de Québec à un gain de 3-1 sur Princeville dans la classe C.

Enfin les Red Wings de Toronto ont blanchi East York de Toronto 7-0 dans un match de la classe AA.

Gordie Howe, étoile des Red Wings de Detroit, a assisté hier soir aux joutes de hockey Pee-Wee et a reçu une ovation de la part des 20,000 amateurs présents.

Howe était accompagné de sa charmante épouse et de ses deux autres enfants Cathy et Murray. Ses deux autres fils prenaient part à la joute Detroit-Cedar Hill.

La foule l'a ovationné pendant cinq minutes dès qu'elle l'aperçut dans la loge du maire près de l'entrée principale du Colisée de Québec.

Les Lions de Scarboro ont vaincu Trois-Rivières 3-2 dans la classe AA.

Scarboro a remporté le championnat de se classe et le championnat du tournoi l'an dernier.

Par ailleurs, Tommy Colley a compté à deux reprises en conduisant le Weston de Toronto à un gain de 3-2 sur Sherbrooke dans la classe A.

Les Hawks Tasco de Toronto ont supplanté le Ted Reeve de Toronto 6-4 dans un match de la classe AA.

Enfin, Leaside de Toronto a vaincu Giffard 6-3 dans la classe B et LaSalle a écrasé Quebec North Shore 6-1 dans la classe A lors d'autres matches disputés en matinée.

Gréber blanchit Alexandra 2 à 0

BUCKINGHAM (DNC) — Le Gréber a blanchi Alexandra 2-0, hier soir, lors d'une joute régulière de la Ligue centrale de ballon sur glace, disputée à l'aréna de Buckingham.

Jacques Racine et Ernest Larose ont compté les filets des vainqueurs. Sarto Fauvelle a récolté le blanchissage.

La prochaine partie sera disputée, jeudi soir, entre Windsor et Masson.

Victoire facile du La Salette

BUCKINGHAM — Le club de hockey Notre-Dame-de-la-Salette a déclassé le Val-des-Bois, au compte de 5-1, dans une joute régulière de la Ligue de hockey de la Vallée de la lièvre, disputée à l'aréna de Buckingham dimanche soir.

Pour le La Salette les compteurs sont: Firmin Lauzon, Marc David, Eric Malette, Jean-Guy David, Paul Mercier. Le rapide Aurèle Prescott a évité le blanchissage à son équipe.

Angers défait Buckingham 4-1

BUCKINGHAM (DNC) — Angers a défait Buckingham 4-1, hier soir, lors d'une joute de la Ligue industrielle disputée à l'aréna local.

Carol Guénette, Jean-Marc Comtois, Yvon et Philippe Laframboise ont enregistré les filets des vainqueurs. Philippe Behler a évité le blanchissage au Buckingham.

La prochaine partie aura lieu, jeudi soir, entre Masson et Périard-Palace.

Hebenton songe à prendre sa retraite du hockey

VICTORIA (PC) — Informez-vous auprès d'un expert en hockey et il vous dira probablement qu'Andy Hebenton est un joueur efficace mais non spectaculaire. Mais il faut considérer ce qu'on entend par efficacité dans son cas.

Ce n'est pas par pure coïncidence que les Buckaroos de Portland étaient en tête de la Ligue de l'Ouest, l'année dernière, alors que l'ancienne étoile de la Ligue nationale de hockey faisait partie de cette équipe. A l'heure actuelle, ce sont les Maple Leafs de Victoria qui bénéficient de l'efficacité de Hebenton et les Leafs sont naturellement dans la lutte pour la première place du classement de la ligue.

L'efficacité qui est le propre de Andy Hebenton est peut-être la véritable raison du fait qu'on ne le juge pas spectaculaire. Après plus de 1,000 parties professionnelles, le hockey pour lui a l'air tout naturel.

Contrairement à Eddie Shack, des Maple Leafs de Toronto, l'un des joueurs les plus spectaculaires de la Ligue nationale, Hebenton ne fournit que l'effort juste nécessaire pour se bien acquitter de sa tâche. A part cela, il semble toujours être au bon endroit au bon moment.

Si Hebenton n'est pas le genre de joueur qui se fait remarquer sur la glace par son style, il fait néanmoins la joie de son instructeur et le malheur de ses adversaires.

"Il passera à l'histoire comme l'un des immortels du hockey," a dit de lui Hugh Watson, membre du conseil de direction des Canucks de Vancouver, les grands rivaux de l'équipe de Victoria.

Un gentilhomme

"C'est le parfait gentilhomme. Jamais il ne sera impliqué dans un accrochage entre joueurs. Il est le meilleur ailier droit de la ligue. Il n'est pas facile de le mettre en échec mais il talonne constamment l'adversaire. Il s'acquitte de sa tâche avec une telle facilité que n'importe quel autre joueur qui n'aurait que la moitié du talent d'Hebenton ferait bonne figure. Pour lui, le hockey est tellement simple."

Hebenton est également peu loquace. Récemment, alors qu'il prenait parti à la 1,oooe partie de sa carrière, il y eut une brève cérémonie à l'aréna. Ses admirateurs s'étaient cotisés pour lui offrir des cadeaux.

"Il se pourrait que ce soit ma dernière saison," avoua Hebenton. "Mes jambes commencent à faiblir."

Interrogé au sujet de cette déclaration au cours d'une réception donnée en son honneur, à l'issue de la partie, il n'a pas été plus loquace.

"Eh bien! c'est comme je l'ai dit au cours de la cérémonie — ces vieilles jambes, vous savez. Je ne saurais dire combien de joutes elles pourront encore tenir le coup."

Ces "vieilles jambes", comme il le dit lui-même, sont demeurées en grande forme pendant 16 saisons complètes. Il en est actuellement à sa 17e campagne. Il n'a pas manqué une seule joute régulière depuis le 8 mars 1952. Sa fiche inclut 630 matches dans la Ligue nationale — soit huit saisons avec les Rangers de New York et une autre avec les Bruins de Boston. Lorsqu'il prendra sa retraite, il aura compté plus de 400 points.

Sa 5ème année à Victoria

Il est devenu professionnel en 1949 avec le Cincinnati de la Ligue américaine de hockey et il a abouti à Victoria l'année suivante. Il est demeuré cinq ans à Victoria avant de passer aux Rangers. Il a été renvoyé à Victoria cette saison par les Maple Leafs de Toronto qui l'ont acquis du Portland à la suite d'une transaction avec Boston.



Andy HEBENTON

Peut-être que si les Maple Leafs de Toronto n'avaient pas entrepris un programme de reconstruction, en mettant l'accent sur le jeunesse, Hebenton aurait été invité à se joindre à l'équipe torontoise. Punch Imlach y a songé.

Andy Hebenton est le premier joueur de hockey à décrocher dans deux ligues le trophée décerné au joueur le plus gentilhomme de la ligue. On lui a décerné le trophy Lady Bing durant la campagne 1956-57 avec les Rangers et il a reçu le trophy Fred J. Hume alors qu'il jouait à Portland. Les Rangers lui ont également déjà versé un boni de $1,000 alors qu'il avait été battu par un demi point par Alex Delvecchio, du Detroit, lors d'un scrutin pour le trophée Lady Byng. Il est à noter que ce trophée n'est pas décerné uniquement pour gentilhommerie mais également pour efficacité.

Et que fera-t-il lorsqu'il prendra sa retraite? Sa réponse est également laconique et au point: Je piloterai une équipe peut-être.

Montréal sera le site de la première rencontre

NEW YORK (AFP) — L'organisation du premier match Europe-Amérique d'athlétisme, qui devrait avoir lieu en 1967, a été définitivement confiée à Montréal à l'occasion de l'Exposition universelle, a révélé à l'AFP M. Dan Ferris, secrétaire général de l'Amateur Athletic Union des Etats-Unis en précisant que cette désignation n'est cependant qu'officieuse.

La formule de cette rencontre sera celle d'un match international ordinaire, soit deux hommes par équipe dans chacune des 22 épreuves, marche et décathlon y compris.

Les jeux panaméricains de Winnipeg, en juillet 1967, serviront d'épreuves de sélection pour l'équipe des deux Amériques.

Cette confrontation inter-continents qui devrait être biennale, serait précédée, les années ne coïncidant pas avec les jeux panaméricains, d'une vaste réunion de sélection inter-américaine, les dirigeants des Etats-Unis refusant toujours le principe de sélection basé sur les performances.

Hockey amateur

L'organisation des championnats du monde de hockey sur glace 1967 en Autriche est désormais assurée et toutes les rencontres des trois groupes auront lieu à Vienne. La fédération autrichienne pourra soumettre au congrès international, qui aura lieu le mois prochain en Yougoslavie dans le cadre des championnats du monde 1966, le programme détaillé de cette manifestation.

Les équipes du groupe "A" joueront dans la grande salle du Palais des Sports de Vienne, celles du groupe "B", dans un Hall des Floralies qui sera aménagé d'ici au mois de mars 1967, et le groupe "C" disputera ses matches sur la patinoire en plein air de Moedling, faubourg méridional de la capitale autrichienne.

Le gérant Alyre Gauvin accepte un poste à Boston

MONCTON (PC)—Léo Noël, jeune boxeur de Moncton, N.-B., qui est classé au quatrième rang chez les aspirants poids légers canadiens par la Fédération canadienne de boxe professionnelle et qui détient actuellement le titre de cette catégorie pour le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard, a dit adieu à son gérant Alyre Gauvin hier, juste avant que celuici ne prenne la route pour Boston, où il vient d'accepter un autre poste.

Gauvin, qui a passé 23 années dans la boxe à Moncton, au cours desquelles il a réussi "la triple couronne" de boxeur, entraîneur et gérant, a accepté un emploi avec Rimco Wool Co. de Boston.

"Je suis certain qu'Alyre demeurera relié à la boxe, car ce sport a été sa vie, et il aura certainement l'occasion de se faire valoir dans les gymnases de Boston", a déclaré Noël.

Les deux hommes, qui ont toujours travaillé main dans la main en dépit du fait qu'il n'y ait jamais eu de "contrat officiel" entre eux, se sont serré la main comme de grands amis au moment de la séparation.

"Ceux qui ont connu Gauvin savent qu'il a toujours donné le meilleur de lui-même pour faire revivre la boxe à Moncton," a dit Noël. "Il ne demandait pas nécessairement un vainqueur, mais il vous demandait le meilleur de vous-même et il voyait à ce que vous soyiez bien entraîné, et il n'a jamais refusé de s'occuper d'un jeune qui, même s'il n'avait jamais mis les gants, était un enthousiasme de ce sport."

Noël, qui fut probablement le boxeur qui eut le plus de succès, a passé trois ans et demi avec Gauvin, durant ce temps, il a remporté le tournoi des gants dorés, a affronté quatre aspirants canadiens, de même que le champion actuel des poids légers juniors, Les Gillis.

"On espérait remporter le titre à Moncton cette année et j'espère que ce sera encore possible", a ajouté Noël.

16 équipes au tournoi de Buckingham

BUCKINGHAM (DNC) — Un tournoi de balion sur glace de classe "B" sera présenté à l'aréna de Buckingham, les 25-26 et 27 février. L'organisateur André Périard a révélé que 16 équipes prendront part à ce tournoi annuel.

Le club champion recevra une bourse de $100 et un trophée et le club finaliste $50 et un trophée.

Les clubs intéressés peuvent s'inscrire en communiquant avec André Périard, à Buckingham.

Patinthon vendredi

Le patinthon qui devait avoir lieu en fin de semaine dernière à St-Rédempteur a été remis à vendredi soir de cette semaine. Le départ se fera à 8h. 30 précises.

Déjà 15 concurrents sont inscrits et les intéressés ont jusqu'à vendredi midi pour s'enregistrer. Le gagnant recevra une bourse de $50 et le trophée Sabourin, pendant que $15 iront au 2e meilleur patineur, de même que le trophée Jean Bisson.

André Auger, Robert Cousineau et Yvon Sabourin sont en charge du patinthon.



SKIEUR REMARQUABLE

Il est assez rare de voir un athlète canadien-français se signaler durant les compétitions de ski. Mais, depuis quelques années, un jeune skieur de 19 ans peut être comparé aux meilleurs skieurs au pays et même à l'étranger. Nous publions aujourd'hui un communiqué au sujet de notre compatriote André Pomerleau et qui pourrait le faire connaître davantage des nombreux sportifs canadiens-français.

Il était une fois un tout petit skieur, si petit que ses amis l'appelaient tous "LA MOUCHE", peut-être aussi parce qu'il semblait toujours voler de bosse en bosse.

Ceci n'est pas le début d'un conte de fée, André Pomerleau a conservé son surnom de "LA MOUCHE", mais il est devenu un solide gaillard de 19 ans, il est champion senior du Canada, membre de l'équipe nationale, et s'il vole encore parfois de bosse en bosse, c'est qu'il juge alors que c'est là le moyen le plus efficace de traverser un certain passage.

En pleine adolescence, à l'âge où beaucoup de jeunes commencent à peine à former leur personnalité, il a déjà tout un passé derrière lui. Sur ses skis à cinq ans, élève assidu à sept, il a fait son entrée dans la compétition à huit, et à onze ans sa technique extraordinaire pour son âge lui a valu l'honneur d'être choisi comme ouvreur des championnats seniors du Canada, au Mont Orford. Son palmarès, ses victoires, ses trophées, gagnés depuis huit ans seraient maintenant trop nombreux à énumérer. Tout au long des saisons 1962-1963 et 1963-1964, il a dominé de manière écrasante les compétitions juniors canadiennes et a réalisé l'exploit, jusqu'alors sans précédent de s'adjuger tous les titres alpins des championnats nationaux disputés à Banff, Alberta, en 1963, avec dans chaque cas une avance de plusieurs secondes sur ses plus proches rivaux. Après une autre brillante performance au concours Adams Memorial, les sélectionneurs de l'équipe nationale ne pouvaient éviter de le choisir, et le nom de Pomerleau figure depuis sur les listes officielles aux côtés des Duncan, Hebron et autres vedettes du ski national.

Les portes de la grande compétition internationale lui sont ouvertes et il a déjà commencé à s'y tailler une place de premier plan, car il possède au plus haut degré, les qualités spéciales nécessaires aux grands champions, sérieux, courage, désir de vaincre, persévérance, condition physique, dispositions naturelles, simplicité, et par-dessus tout, cette petite étincelle très rare qui place un champion au-dessus de tous les autres.

Au-dessus d'un corps admirablement doué pour le ski, André Pomerleau possède une tête qui fait de lui un étudiant à l'avenir brillant. Il a particulièrement sacrifié son entraînement pendant la saison d'actuariat à l'université Laval de Québec. Ce qui ne l'a toutefois pas empêché avec pour toute préparation du ski de fin de semaine, de devenir champion senior du Canada, slalom et combiné, en février 1965.

COURAGE ET AUDACE

Les facilités maintenant offertes aux membres de l'équipe nationale par l'Université de Nelson, C.-B., ont enfin permis à "LA MOUCHE" de suivre cette année le même programme d'entraînement intensif que les autres représentants du Canada sans sacrifier son avenir universitaire. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Tant au stage d'été sur glacier qu'à toutes les séances de mise en condition et préparation du début de l'hiver, il s'est rapidement hissé aux premières places de l'équipe canadienne. Probablement déjà le meilleur "slalomeur" actuel au Canada, il a fait à force de volonté et de courage, d'extraordinaires progrès en descente, au point d'égaler les meilleurs et de les dépasser parfois, nul doute qu'il avait gagné sa sélection pour la tournée des grandes courses européennes quand sa volonté farouche de progresser encore lui a finalement ôté cette satisfaction. Seul du groupe à volontairement effectuer des descentes sans arrêt à pleine vitesse sur la piste olympique de Lac Louise, une bosse mal placée l'a projeté en l'air dans une pirouette fantastique, à plus de soixante milles à l'heure.

BILAN: deux côtes fracturées et des cartilages endommagés dans le dos. Ceci s'est passé le 23 décembre. Certains ont alors déclaré qu'il ne pourrait pas rechausser ses skis avant deux mois. C'était bien mal le connaître. Le jour de Noël il est de nouveau dans les pistes et la semaine suivante, étroitement serré dans un corset qui l'empêchait même de se plier, il participe à une autre compétition... de descente.

Devant un résultat naturellement moins bon qu'à l'ordinaire dans ces conditions, les éternels douteux, confiants seulement dans les valeurs établies étaient déjà prêts à l'oublier. Qu'à cela ne tienne! Puisque seuls les chiffres et les résultats parlent, toujours solidement enveloppé de bandages, "LA MOUCHE" triomphe dans le slalom et le combiné à Kimberley et renouvelle le même exploit la semaine suivante dans le War Eagle à Rossland. Une place de cinquième dans le slalom international de la Roch Cup à Aspen, Colorado, vient tout juste de l'affirmer définitivement, mais ce jeune homme extraordinaire n'est pas satisfait. Ce qu'il veut, c'est le premier rang, encore et toujours. Non pas qu'il en tire de l'orgueuil, mais parce que les authentiques champions ne se contentent jamais d'une autre place, et c'est ce qui fait leur force.

Championnats du Monde 1966, Chili,—Olympiques 1968, France. L'une de ces courses verra-t-elle éclater le nom de Pomerleau comme l'une des nouvelles vedettes du ski international?

Gérard Cercuel, le professionnel français qui l'a entraîné pendant sept ans au Mont Adstock, Thetford Mines, et qui le connait à fond, nous a confié sa foi en lui. "Pour cette année, nous a-t-il dit, la première où André a réellement eu la chance de suivre un entraînement intensif complet, se classer dans les dix premiers d'une compétition rassemblant les meilleurs skieurs du monde serait un résultat magnifique. Je crois qu'il peut réussir cet exploit. Pour 1968, à Grenoble, s'il persévère dans la voie qu'il s'est tracée, et je suis persuadé qu'il le fera, une médaille olympique.". M. Pierre Allain, président de la division du Québec de la C.A.S.A. nous a exprimé la même opinion. "A l'heure actuelle, André Pomerleau représente la meilleure chance pour le Canada d'obtenir sa première médaille mondiale aux Olympiques chez les hommes."

"LA MOUCHE" a pris son vol...

DUSTBANE
ASSURE LA PROPRETÉ AU CANADA
LES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS CANADIENS DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE POUR LE NETTOYAGE INDUSTRIEL

CINQ SUPERBES CADILLAC
A GARANTIE EXCLUSIVE MYERS DE
2 ANS POUR LES AUTOS USAGEES

MYERS a un plan spécial qui garantit votre satisfaction sur les autos d'occasion. Chacun de ces modèles récents de voitures usagées possède le Servicator, le premier appareil d'entretien d'auto au monde. Cette caractéristique exclusive est supportée par la garantie de 2 ans de Myers, qui comprend une garantie complète de la mécanique pour les 30 premiers jours; une garantie 50-50 pour une autre période de 30 jours; et une réduction spéciale de 15% sur tout service nécessaire pour le solde de la période de 2 ans.

Engagement de valeur Myers
Conduisez l'auto de votre choix, chez le mécanicien de votre choix, et Myers défraiera le coût d'inspection.
CHEVROLET

MAINTENANT EN VENTE

1964 Cadillac décapotable. Matricule J91856. Ne vous privez pas de la joie et de la fierté que vous apportera la conduite de cette automobile de distinction, ayant peu roulé et n'ayant eu qu'un proprio. Transmission Hydra-Matic, servo-direction, servo-freins, servo-glaces, et siège à six positions; pare-brise teintée; et pneus à flancs blancs. Fini vert laurier métalleux et intérieur assorti.
SEULEMENT $4395.00

1964 Cadillac toit rigide, 4 portières. Matricules 45658-A. Fini blanc hermine et intérieur bleu foncé. Transmission Hydra-Matic, servo-direction-freins, servo-glaces; pare-brise teintée. Cette Cadillac conduite par un homme d'affaires vous apportera un confort nouveau genre, une grande sensation de fierté.
SEULEMENT $3995.00

1965 Cadillac Sedan-De-Ville. Matricules 2824A. Prenez le volant, jouissez de l'extraordinaire douceur de la transmission Turbo Hydra-Matic de la Cadillac, stabilité, et le silence merveilleux de cette auto entièrement automatique, extrêmement bien entretenue. Quand vous serez assis au volant, vous serez entouré d'une nouvelle sensation de luxe et de confort. Fini brume nocturne.
SEULEMENT $5495.00

1964 Cadillac sedan-De-VILLE, six fenêtres. Matricules 12097A. C'est plus qu'une auto... c'est une Cadillac... La meilleure de toutes! Demandez une démonstration. Essayez le radio AM-FM, le siège à six positions, le compartiment à bagages à serrure électrique, et les autres accessoires électriques de cette automobile de distinction. Fini bleu diplomate.
SEULEMENT $4295.00

1962 Cadillac Fleetwood sedan. Matricules 2358. La grandeur luxueuse de ce modèle d'avant-garde vous donnera le meilleur rendement possible. Tous les servos-mécanismes, y compris le contrôle de la vitesse de croisière. Fini beige bois métalleux et intérieur assorti.
SEULEMENT $2195.00

Myers Motors Co. Ltd.
ANGLE ELGIN ET CATHERINE, SUR LE QUEENSWAY. 233-8411 — 233-5653

SKF
COUSSINETS A BILLES ou A ROULEAUX
En magasin à Ottawa chez
CAPITAL BEARING & TOOL SALES LTD.
1089, rue SOMERSET OUEST 725-3339

Doug Barkley ne serait pas de retour au jeu cette année

DETROIT (PA) — Doug Barkley, brillant joueur de défense des Red Wings de Détroit, devra subir une autre intervention chirurgicale afin de corriger la rétine de son oeil et il est douteux qu'il soit de retour au jeu cette saison.

Barkley, qui a été rejoint à sa chambre d'hôpital lundi soir, a déclaré qu'il ne savait pas quand ni où l'opération serait accomplie.

Barkley est hospitalisé à Détroit depuis le 30 janvier dernier soit depuis qu'il a subi une blessure à un oeil lors d'une joute contre les Black Hawks de Chicago.

Il subit une opération d'urgence immédiatement après avoir été frappé accidentellement à un oeil par un hockey de Doug Mohns, du Chicago.



DOUG BARKLEY

Même si l'on avait espéré voir le joueur de défense quitter l'hôpital aujourd'hui, l'instructeur Sid Abel, des Red Wings de Détroit, a révélé que Barkley y demeurerait jusqu'après la deuxième opération.

A la suite d'un examen, lundi, Barkley a déclaré que les médecins lui ont dit qu'il verrait parfaitement après.

DETROIT (PA) — Les Red Wings de Détroit ont révélé lundi soir, qu'ils avaient rappelé l'ailier gauche Ab McDonald, de l'équipe Memphis, leur équipe-ferme de la Ligue professionnelle Centrale des Etats-Unis.

McDonald a déjà joué dans la Ligue nationale avec les Black Hawks de Chicago, les Bruins de Boston et les Canadiens de Montréal.

Frank Shepard bénéficie d'une sentence suspendue

VANCOUVER (PC)—Un ancien joueur de la Ligue nationale de hockey qui avait été arrêté pour avoir mendié sur la rue, a bénéficié lundi d'une sentence suspendue par le juge Maurice Mulligan.

Le juge a suspendu la sentence de Frank Shepard, âgé de 60 ans, après qu'il a appris que l'Association de bienfaisance du hockey de la Colombie-Britannique avait trouvé un emploi à Shepard.

Shepard, qui évolua dans les ligues professionnelles durant 10 ans à partir de 1927 avec Detroit, St-Paul, Tulsa, les Pats de Régina, les Maroons de Vancouver et les Lions de Vancouver, avait été arrêté le 8 janvier à la porte d'un magasin de boissons fortes après qu'il eut quêté quatre personnes.

Chuvalo lance un défi à Henry Cooper

TORONTO (PC) — George Chuvalo, champion canadien poids lourd de Toronto, a lancé un défi à Henry Cooper, d'Angleterre, le champion poids lourd de l'Empire britannique. Chuvalo aimerait affronter Cooper le 18 avril prochain dans un combat, qui aurait lieu à Toronto.

"J'ai fait parvenir un défi à Cooper avec une garantie d'une bourse de $25,000, s'il venait se battre ici", de dire Irving Ungerman, gérant de Chuvalo.

Ungerman a également révélé que l'on avait offert un combat à Chuvalo le 29 mars prochain, soit le même soir que le combat de championnat entre Cassius Clay et Ernie Terrell.



WILLIE DANS DE MAUVAIS DRAPS — Willie Mays est dans des mauvais draps, mais ne vous inquiétez pas. Son assaillant est nul autre que Don Drysdale, des Dodgers, et les deux posaient pour les photographes lors d'un dîner sportif à San Francisco. (Photofax PA)

Le Tournoi national de ballon sur glace aura lieu à Dolbeau en avril

DOLBEAU — Le Tournoi national de ballon sur glace de Dolbeau, le plus important au Québec et en Ontario pour le montant des bourses remises aux équipes victorieuses, innovera, cette année, en permettant aux équipes de calibre B, de se mériter d'importantes bourses. Chaque équipe participante à ce tournoi sera assuré de jouer au moins deux parties: c'est-à-dire qu'un club qui perdra la première rencontre aura la possibilité de se reprendre dans la série B.

Le président du Tournoi national, M. Roland Boulanger, a révélé que le montant des bourses avait été rehaussé à $1,600.

Voici la répartition des bourses pour le plus important tournoi de ballon sur glace, au Canada.

Section masculine
Classe A

1er prix: $600 et le trophée Bellemare ainsi que 15 répliques; 2e prix: $200 à l'équipe finaliste; 3e prix: $50 à l'équipe semi-finaliste; 4e prix: $50 à l'équipe semi-finaliste.

Classe B

1er prix: $200 et le trophée Bellemare ainsi que 15 répliques; 2e prix: $75 à l'équipe finaliste; 3e prix: $25 à l'équipe semi-finaliste; 4e prix: $25 à l'équipe semi-finaliste.

Section féminine

1er prix: $150 et le trophée Bellemare ainsi que 15 répliques; 2e prix: $50 à l'équipe finaliste.

L'ouverture officielle du tournoi aura lieu à 7h. du soir, le vendredi 1er avril, et les joutes se poursuivront la journée de samedi de même que la nuit de samedi à dimanche. Les éliminatoires et la finale du tournoi seront présentées le dimanche, de même que la distribution des prix et des trophées.

Le bureau de direction du Tournoi national de ballon sur glace, a fixé à 32, le nombre des équipes masculines et à huit, celui des équipes féminines. Les équipes éligibles à travers le Canada pourront s'inscrire en écrivant à: C.P. 1362, Dolbeau, Qué.

Le Tournoi national de ballon sur glace de Dolbeau est sanctionné par la Fédération canadienne de ballon sur glace.

Coffey meurt à 78 ans

NEW YORK (PA) — John F. Coffey, 78 ans, un ancien joueur des Ligues majeures de baseball, est décédé hier à l'âge de 78 ans des suites d'une longue maladie.

Coffey avait évolué pour les Braves de Boston, les Red Sox de Boston, et les Tigers de Détroit avant de devenir pilote de l'équipe de l'université Fordham de 1922 à 1958.

Longue durée garantie
(plus plan d'entretien gratuit du moteur)

MOTEURS REUSINES

BAS PRIX DE L'USINE AU CLIENT . . . PAS DE MENSUALITE AVANT AVRIL

Pour conduire avec l'assurance d'un propriétaire d'auto neuve ! Pour retrouver la puissance, l'économie et la performance intégrées par la manufacture à votre auto ! Des moteurs réusinés aux normes rigoureuses et précises de la marque et du modèle de votre auto !

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE PROGRAMME GRATUIT D'ENTRETIEN DU MOTEUR

Une garantie enregistrée vous protège sur la route; à tout magasin de la Canadian Tire

FABRICATION CHRYSLER — A aussi peu que 175.00 ch.

FABRICATION FORD — A aussi peu que 190.00 ch.

6 MOIS 8,000 MILLES
La meilleure garantie offerte ! Une autre primeur de la Canadian Tire — Garantie intégrale de 6 mois ou de 8,000 milles contre tout vice de main-d'oeuvre ou de matières premières.

FABRICATION GENERAL MOTORS à aussi peu que 159.00 (avec reprise)

Remboursement en plusieurs mois !

CTC CANADIAN TIRE CORP'n

FACILITES de PAIEMENT

UN SEUL ARRET POUR LES PIECES et L'ENTRETIEN

EXTRA! BILLETS-BONIS d'achat au comptant et sans livraison

POUR ROULER SANS SOUCIS, SANS ENNUIS, CET HIVER!

Enjolivez vos plaques matricules de 1966

Superbes protecteurs de plaques à tripie fini chromé

CADRE DE PLAQUES "Diamond Crest" — Rehaussé d'un triple chromage bleu saphir. Chacun 1.44

CADRES AVANT et ARRIERE. Lignes sobres et très élégantes. Pose facile, beau chrome luisant. La pr. 1.69

CADRE DE PLAQUES DE LUXE. Superbe motif à pointes de diamant. En zinc matricé et au chromage épais. Dos en acier et fenêtre en plastique de qualité. Chacun 2.89

CADRE DE LUXE. Modèle spécialement étudié pour les plaques en retrait. Chrome épais et durable. Dos en acier et fenêtre en plastique à l'épreuve des intempéries. Ch. 3.15

ANTIGEL DE LAVE-PARE-BRISE
Ne peut geler dans le réservoir ou sur le pare-brise. Mélangé à une quantité égale d'eau, protège jusqu'à 35 degrés sous zéro. Indispensable à votre sécurité au volant, en hiver. Bouteille de plastique graduée de 40 onces. 79¢
Bidon de 20 on. 44¢

PLUS PUISSANTES au DEMARRAGE

LES BATTERIES MOR-POWER SUPER-SERVICE
A GARANTIE DE 30 MOIS

6 VOLTS — Pour la plupart des Chevrolet 1940-1954; la plupart des Dodge 1935-1955; les Plymouth, 1939-1955; les Pontiac, 1949-1954 (séries 20 et 22) et bien d'autres marques. (Pour voitures de fabrication Ford (la plupart), 1940-1954 — Ajouter $1.50 à ce prix). 11.95 avec reprise Gardée à sec

12 VOLTS — Pour les Chevrolet, 1955-1966; la plupart des autos de fabrication Chrysler, 1956-1966; les Pontiac 1955-1966 et bien d'autres. (Pour voitures de fabrication Ford (la plupart), 1956-1966, ajouter $2 à ce prix). 14.95 avec reprise Gardée à sec

Pose moyennant 50¢

KEYSTONE TOUTES NEUVES
6 volts Avec reprise 6.95 Pose: 50¢ 12 volts Avec reprise 9.95

Facilités de paiement

SUPPORTS DE PLAQUES

SUPPORT DE PLAQUE AVANT — S'adapte au tablier ou au pare-chocs. En acier. Ch. 77¢

SUPPORT AVANT, TYPE UNIVERSEL — Pour la plupart des autos à larges pare-chocs. Ch. 49¢

SUPPORT AVANT — Pour monter la plaque au haut et en retrait du pare-chocs. Ch. 84¢

SUPPORT POUR PLAQUE ET FEU D'ARRET — Montage arrière. Ch. 59¢

ATTACHES

ATTACHES UNIVERSELLES OU CHROMEES. Jeu de 4 .27

ATTACHES A REFLECTEUR — Rouge, vert ou ambré. Ch. .09

ATTACHES DE LUXE — Réflecteur rouge ou vert, sur monture chromée. La paire .32

PORTE-PERMIS

PORTE-PERMIS à attacher à la colonne de direction. En similicuir. Ch. 33¢

PORTE-PERMIS POUR CONDUCTEUR — Pour loger le permis du conducteur, d'enregistrement. En plastique façon cuir. CH. 24¢

TAPIS D'AUTO à transparence de cristal
Protège le tapis d'une portière à l'autre sans en masquer moindrement la beauté. Renforcé aux points d'usure. Pour la plupart des autos. Tapis avant 7.39
Tapis arrière, assorti. 6.39

BROSSE A NEIGE et GRATTE-GLACE
Pour déloger rapidement la neige et la glace du pare-brise et de l'auto. Gratte-glace en nylon incassable. Long manche à embout de plastique. 64¢

DEMANDE DE CREDIT
(Remplir et poster ou remettre à la caisse du magasin Canadian Tire de votre voisinage)
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
Une fiche de demande de crédit vous sera postée immédiatement afin d'établir votre compte budgétaire à temps pour le printemps.

FACILITES BUDGETAIRES

CANADIAN TIRE 14 MAGASINS ASSOCIES

Ottawa, 176 Kent, 237-2370 — Ottawa, 119, ch. de Richmond, 722-6577 — Hull, 92 Wellington, 777-4381 — Eastview, 248 McArthur, 745-1544 — Ottawa, 1170, ch. Heron, 733-6776 — Arnprior, 42-44 Elgin, 623-4890 — Carleton Place, 77 Bridge, 257-3188
Perth, 11 Wilson, 267-3412 — Smiths Falls, 38-40 Main-E., 283-3906 — Buckingham, 381, rue Principale, YU. 6-2844 — Shawville, Rue Principale, 647-2733 — Williamsburg, Rue Church, 535-2845 — Hawkesbury, 219 est, Principale, 632-7063 — Kemptville, Rue Prescott, 258-3561

TOUS OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9h.

Eastview — Jusqu'à 9h. p.m. lundi au vendredi
Hull — Jusqu'à 9h. p.m. jeudi et vendredi
Williamsburg — Jusqu'à 9h. p.m. samedi

LE DROIT

HEURES D'AFFAIRES: DU LUNDI AU VENDREDI: 8 H. A.M. A 9 P.M. SAMEDI: 8 A.M. A 4 P.M.

ANNONCES CLASSÉES

POUR DE PROMPTS RESULTATS, COMPOSEZ 236-7431

Perdu-Trouvé (3)

DANS LE BUT de rendre davantage service à ses lecteurs, LE DROIT publie gratuitement sous cette rubrique, toutes les annonces d'objets trouvés qu'on lui fait parvenir. Composez 236-7431.

SAC d'école, cuir brun, perdu magasin Cousineau rue Hamel Eastview. 746-1729.
view. 746-1729. 3-38

PERDUES: LUNETTES d'enfant, monture brune, près boul. St-Joseph. 771-2938. 3-38

UN GANT d'enfant, cuirette brun. Près centre récréatif St-Joseph. 777-5002. 3-40

ARGENT perdu entre Gamelin et Caron. Récompense. 777-2328. 3-39

Agents demandés (4)

COMMERCE — Commencez le vôtre à crédit. Soyez votre propre patron. 578 ont gagné $3,000 à $5,000 en 1965. Nous vous fournissons le stock à crédit. Plaisant, profitable, endossé d'un bout à l'autre du Canada. Renseignements gratuits. Ecrivez à Produits Paula, 21 St-Paul, est, Montréal. 4-

Hommes demandés (5)

COMMIS d'expérience pour comptoir de pièces d'autos. Le candidat doit posséder au moins 3 années d'expérience du commerce des pièces d'autos et du contrôle de l'inventaire. Age: 18 à 40 ans. Traitement à discuter. Tous les avantages aux employés. Se présenter chez S & S Auto Parts Limited, 814, rue Wellington. 5-42

GARÇON pour livraison de journal du matin, Hull, Wrightville, 233-9349 — 745-6737. 5-41

HOMME — Route de pain établie. Dépôt de $200 exigé. Boulangerie Lucerne Ltée, 86 Front, Hull. 5-40

CHAMBRE meublée, homme, stationnement, 669 Claude, 749-8254. 5-39

RECEPTIONISTE bilingue, travail de nuit, 11 à 7 h.; se présenter entre 2 et 6 p.m. à Motel Fontaine Bleue, 25 Laurier, Hull. 5-39

LOUEZ UN TAXI
RED LINE
SOYEZ EN AFFAIRES
A VOTRE COMPTE

12 heures par jour en plus de l'essence à prix réduit. Permis de l'Ontario exigé. Bonnes connaissances des rues d'Ottawa.

S'adresser: 455, ch. Coventry
745-9191
5

COMPTABLE
ADJOINT AU GERANT
DE BUREAU

Bilingue et expérimenté, un atout. Bénéfices usuels aux employés y compris l'escompte aux employés. Salaire selon les qualifications.

Faire demande en personne seulement entre 10h. a.m. et 11h. a.m. et de 2h. à 4 heures p.m.

F. SLOVER LTD.
61, RUE YORK
5

VENDEUR
DE COUVRE-
PLANCHERS
demandé immédiatement
S'adresser au
Bueau du personnel
3e étage
MAGASIN A RAYONS
LAROCQUE
Rideau, angle Dalhousie
5

ATTENTION
PRODUCTEURS
DE CONCOMBRES
A MARINADES

L'ouverture de 2 postes de classification de concombres à marinades pour la compagnie Bick's Pickles, dans Limoges et Curran, Ont. requiert une étendue accrue qui va rapporter des revenus supérieurs aux cultivateurs de concombres.

Pour renseignements,
Adressez-vous à:

Pour Limoges —
M. Ralph Gour, Limoges, Ont.
Tel.: 764-5304
Pour Curran —
M. O.-W. Lachaîne,
584, rue St-Patrice,
Ottawa, Ont. — Tél.: 233-1639
5

VILLE D'OTTAWA
Sous-directeur
du Service de
technogénie routière

Traitement: $9,240 - $10,530

Fonctions: Prêter main-forte au Directeur dans tous les secteurs d'adminitsration du service. Les candidats doivent compter quelques années d'expérience en organisation et gestion d'un service de circulation urbaine ou dans un domaine connexe.

Compétence requise: Diplôme en génie. Doit être admissible à l'Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario ou à l'Institut des ingénieurs en circulation.

Traitement initial conforme au degré d'expérience et de compétence.

Vous adressez au:
Directeur du personnel
Pièce 406, 4e étage
Hôtel de ville
111, promenade Sussex
Ottawa 2e (Ontario).

Hommes demandés (5)

AIDE-CUISINIER avec expérience seulement. S'adresser en personne. Restaurant l'Etoile du Nord, 174 St-Louis, Pointe-Gatineau. 5-43

VENDEUR d'automobiles demandé pour le meilleur commerce de Volkswagen d'Ottawa. Emploi permanent avec un potentiel extraordinaire. S'adresser en personne seulement à: M. Freidman, Morton Motors, 740, rue Bank. 5-38

MECANICIENS, doivent être qualifiés, meilleurs salaires à l'homme qualifié, tous les bénéfices habituels, plus assurance. Percy Carrière Automobile, 749-5927. 5-40

HOMME pour ouvrage de mécanique sur motocyclettes 2 cycles ainsi que bicyclettes. Meilleurs gages courants; expérience. 267, chemin de Montréal, 749-1781. 5-42

UNE COMPAGNIE recherche un distributeur pour Buckingham et les environs. La personne doit demeurer dans Buckingham. Toute personne intéressée doit s'adresser par écrit à: Claude Lesage, 26 Laval, Hull. 5-40

LA COMPAGNIE de produits Watkins Inc. demande un homme sérieux pour la vente de ses produits. Cet homme devra faire du porte à porte dans un district rural et posséder une auto ou une camionnette. S'adresser à Romuald Guindon, C.P. 316, Buckingham, 986-2434. 5-43

MECANICIEN non licencié demandé avec expérience dans station-service, 84 Montcalm, Hull. 5-43

CHAUFFEURS d'autobus scolaires, temps partiel; idéal pour hommes avec travail de nuit ou par équipe. Capital Coach Line Ltd., chemin Ogilvie, Cyrville. 5-39

ASSISTANT PREPOSE
AU SERVICE DES VISITES

LE CONSEIL NATIONAL de recherches a besoin d'un assistant pour aider à la préparation et à la conduite des visites organisées. Le traitement annuel de début pourra atteindre $4,524 selon la compétence du candidat. Celui-ci devra posséder un certificat de fin d'études secondaires, un permis de conduire de chauffeur professionnel et il ne devra jamais avoir causé d'accident automobile. Le candidat devra parler couramment tant l'anglais que le français et ses qualités personnelles devront convenir à l'emploi. Veuillez envoyer votre demande au Bureau d'emploi, Conseil national de recherches, chemin de Montréal, Ottawa 7e, en mentionnant le no de concours PR-10. 5-38

Hommes-femmes demandés (6)

COUPLE bilingue d'un certain âge demandé pour aider ménagère sans enfant. Logement gratuit dans bungalow adjacent et rémunération supplémentaire. Situé à un mille et demi à l'est d'Orléans. Toutes demandes en anglais. Case 239, Le Droit. 6-43

ATTENTION, on demande vendeurs ou vendeuses pour vente de produit à domicile. Bonnes conditions. Temps plein ou partiel. Pour entrevue: 663-6252. 6-40

INSCRIVEZ-VOUS
MAINTENANT
POUR LES COURS
I B M
ANALYSE DES
DONNEES
MECANOGRAPHIE
DACTYLO DE
SECRETAIRE ET COURS
DE PROGRAMMEUR
DE CERVEAU
ELECTRONIQUE
POUR HOMMES
ET FEMMES
AUTOMATION
CENTRE OF OTTAWA LTD.
75, rue Albert
Cours du jour et du soir.
Pour information appelez
236-0133
6

VILLE D'OTTAWA
Personnel demandé
au Island Lodge

Emplois immédiats pour:

Aides-infirmières licenciées
Traitement: $243. — $284.
Hommes ou femmes

Aides-cuisiniers, officiers de service, préposés
Traitement: $191. — $253.

Ces postes permanents comportent de généreux avantages aux employés.

On accordera la préférence aux candidats domiciliés à Ottawa.

Se présenter au
Service du personnel
Pièce 406, 4e étage
Hôtel de ville
111, promenade Sussex, Ottawa.
6

Femmes demandées (7)

FILLE DE TABLES, avec expérience, travail du soir, 234 Montcalm, Hull. 7-39

DAME ou fille fiable, soins 3 enfants, soirée et fin de semaine libre. 234-8263. 7-40

VENDEUSES
DE ROBES
A LA PAGE

Nous avons des vacances pour des vendeuses de robes de qualité supérieure, plein temps ou temps partiel.
Excellente occasion de faire un bon salaire sur une base de commission.
- semaine de 5 jours
- plan de bénéfices aux employés Freiman

Se présenter
au bureau du personnel
FREIMAN
EN VILLE
7

Femmes demandées (7)

DAME pour travail de manufacture, 2475 ch. Sheffield. 7-41

COIFFEUSES pour permanentes ou coiffures spéciales; possédant expérience; excellentes conditions de travail. Salon Regency, 261, rue Cooper; 232-4619 le soir. 7-42

REPRESENTANTES — demandées pour démonstrations des cosmétiques "Beauty Counsellor", travail par rendez-vous, position de gérante, ouverte; pour renseignements appeler 729-8450. 7-42

DACTYLO bilingue, expérience, excellente connaissance du français, organisme professionnel. $312. et bénéfices, écrire à case 162 Le Droit. 7-41

SERVEUSE expérimentée, travail de jour. 777-6226. 7-43

GARDE-BEBE, trois petits enfants, de 3 h. à 6 h. p.m. A partir du 2 avril, lundi au vendredi. Projet Riviera. 745-7524. 7-40

DAME, 30 ans ou plus, travaux domestiques, ouvrage permanent, bon foyer, demeurera ici, chambre privée. 771-0106 après 6 hres. 7-43

FILLE ou femme, 8 à 12 (minuit), 5 soirs par semaine, doit rester ici. 745-7764. 7-40

GARDIENNE pour enfants pendant que mère travaille. Lundi au vendredi. 684-3417 après 6 heures. 7-43

FILLE ou femme — finissions des chemises. 236 Marier, Eastview. 7-43

VENDEUSE — Jeune femme ambitieuse pour rayon du tout-aller pour dames. Semaine de 5 jours. Bon salaire. Vous adresser chez Middleman's, 208, rue Sparks. 7-43

FEMME responsable pour soins de dame âgée et travaux domestiques. 235-8335. 7-43

PERSONNE fiable pour soins de 2 enfants 3 et 5 ans, Wrightville. 777-3175. 7-40

PERSONNE travailleuse et en bonne santé pour travaux domestiques, logée si désiré, 235-2672. 7-38

FASHION 220

NOUVELLE conception dans l'industrie des cosmétiques. Nouvelle technique fascinante. Devenez membre de notre organisation, qui progresse d'une façon fantastique. Pas de porte en porte. Possibilité d'un revenu de $7,500 la 1ère année. Adressez-vous personnellement à Mlle Larocque, 333, rue Preston, Ottawa entre 10h. et midi. 7-38

COIFFEUSE intéressée à travailler temps partiel et fin de semaine. 749-6396. 7-41

GARDIENNE, 2 enfants, 5 et 2 ans, logée. 234-3415 après 6 heures. 7-40

DAMES bilingues avec voix plaisante pour emploi à temps partiel intéressant, téléphonez à Mlle Latour, 725-1040 après 2 p.m. 7-40

DAME ou fille demandée, $15 par semaine. 771-9694. 7-41

SERVANTE bonne codition de travail, Alta Vista, 733-4849. 7-41

FEMME pour vente à domicile, avec expérience seulement. $5 par jour, plus 10% commission. Case 142 Le Droit. 7-38

FILLE pour ouvrage général; 4 enfants, 3 âge scolaire; logée; $20. 749-6551. 7-38

MENAGERE, âge moyen, ouvrage général, 5 jours, 2 adultes; références. 777-8643. 7-38

MESDAMES

AYLMER, Lucerne et Deschênes ont besoin de représentantes Avon. Gagnez des revenus substantiels. Appelez 684-6600. 7-38

AIDE-MENAGERE, trois enfants âge scolaire; doit coucher ici. 234-7056, 992-3230. 58 Marlborough. 7-37

Pour bébés (8)

GARDERAIS enfants chez-moi, pendant que mère travaille ou sortie. 237-1054. 8-40

GARDERAIS enfants chez moi jour ou soir. 777-0657. 8-43

GARDERAIS enfants chez moi pendant le jour, maison moderne. 777-6825. 8-43

GARDERAIS enfants chez moi le jour ou à la semaine. 771-0796. 8-38

GARDERAIS chez moi, enfants 3 à 5 ans. Pte-Gatineau. 777-9265. 8-38

GARDERAIS enfants chez moi semaine ou mois. Wrightville. 776-2041. 8-41

GARDERAIS enfants en pension Projet Riviera. 776-1636. 8-39

GARDERAIS enfants, le jour à prix raisonnable. 776-2550. 8-39

GARDERAIS enfants chez-moi, références. 777-7548. 8-39

GARDERAIS enfants chez moi, le jour, Hull. 777-7095. 8-42

WRIGHTVILLE, garderais enfants chez moi; semaine ou mois; bon foyer. 777-0653. 8-42

PRENDRAIS enfants le jour 8 à 5. 771-7678, Hull. 8-38

GARDERAIS enfants chez moi, lundi au vendredi. 771-6162. 8-39

Position vacante (9)

GROCISTE EN PHARMACIE

JEUNE homme ou femme intelligents, possédant un cours secondaire ou l'équivalent, avec excellente aptitude pour les mathématiques, l'anglais, et le français. Expérience en pharmacie ou connaissance des produits pharmaceutiques préférable, très bonne opportunité d'avancement. S'adresser à National Drug and Chemical C. Ltd., 205 Catherine, Ottawa, ou 235-1411. 9-38

Instituteurs demandés (10)

INSTITUTEUR ou institutrice diplômé de l'Ontario pour enseigner le Français, T.S.A. de North Gower, école de 10 classes. Barème de traitements. A compter du 1er septembre 1966. Faire demande en mentionnant les qualités, à Mme Doris Craig, secrétaire-trésorière, R.R. no 3, Manotick, Ontario. 10-40

Emplois demandés (11)

DAME ferait ménage dans Ottawa et Hull. 827-1201. 11-41

REMPLIRAIS formules d'impôt. — 771-1686. 11-52

NON CLASSE — par Larry Hurb



"Tu n'aurais pas vu de cages plus spacieuses à vendre ?"

DECLARATIONS d'impôts, consulter Michel L'Ecuyer, 405 Notre-Dame, Gatineau. 663-2003 après 5 heures. 11-38

JEUNE FILLE ferait travail de téléphone ou de bureau, 6 à 11 le soir, 776-2648. 11-46

FEMME de ménage. $1.25 l'heure. Après 5 heures. 729-9471. 11-40

DAME ferait ménage dans Gatineau. $1.25 l'heure. 663-7218 après 6 hres. 11-40

REMPLIRAIS rapports d'impôt fédéral et provincial, $5 et plus. 60 Bellevue, Gatineau. 663-2088. 11-43

REMPLIRAIS formules d'impôt. Expérience. 771-1987. 11-49

FERAIS dactylographie chez moi. 771-2089. 11-40

PRENDRAIS travail de dactylo à domicile, 771-5523. 11-38

DAME ferait ménage à la journée. $1.25 l'heure. 771-7660. 11-40

FEMME ferait ménage à la journée. 663-7332. 11-40

FERAIS 3 à 6 heures de ménage par semaine. 777-1295. 11-38

Logements demandés (12)

LOGIS 4 pièces, chauffé, près église St-Raymond; avril; 777-8243. 12-41

Chambres et pension demandées (14)

CHAMBRE et pension dans bonne famille pour veuve avec 3 enfants. Donnera références. 771-8450. 14-38

Propriétés demandées (15A)

INTERESSE A VENDRE votre propriété? Appelez Conrad Sigouin Ltée, courtier en immeuble — 771-6266. 15A-300

Divers demandés (21)

PIANO, tout format, comptant. — 777-3001 après 6 h. 21-j.n.o.

ON DEMANDE petit poêle à gaz. 777-7380. 21-38

MEILLEURS PRIX offerts: bons mobiliers et appareils ménagers usagés. Appelez "Uncle" Harry, 233-5258; le soir, 749-8421. 21-300

PIANO demandé immédiatement. Tout format. Au comptant. 722-1426. 21-j.n.o.

RALPH'S FURNITURE paient comptant pour l'ameublement et les appareils pour le foyer. 234-6737. 21-300

REFRIGERATEURS, poêles et mobilier de maison. Plus hauts prix payés. 234-4788. 21-300

NOUS ACHETONS dactylotypes de toutes marques. Roy Typewriter, 777-5225. — 76, rue Eddy. 21-j.n.o.

Logements à louer (22)

Appartements neufs, $78 et plus
1er MARS, 1er AVRIL, une chambre à coucher, grand salon et cuisine; poêle, réfrigérateur. 59 Lanctot, Hull; mars gratuit, rendez-vous 771-1434. 22-j.n.o.

5 APPARTEMENTS neufs, 3 chambres, 2 et 1 chambre à coucher. 777-3451. 22-49

APPARTEMENT, 1 chambre à coucher, rue Hannah, équipé si désiré. 15 février. 745-3603. 22-38

APP. 1 chambre à coucher, 5 pièces. $80. équipé. 749-3912. 22-38

Près de
rue Rideau et du
pont Cummings,
des édifices du
parlement
APPARTEMENTS
SELKIRK

Garçonnières à compter de ... $77
1 chambre à coucher à compter de ... $82
2 chambres à coucher à compter de ... $112

MEUBLES SI DESIRE

Jouissez du confort et de l'aisance, grâce à des loyers raisonnables et économiques aux appartements Selkirk.

LE JOUR, 10-9
WEEKENDS, 10-5

Angle des rues Montgomery et Selkirk, un coin au sud de la rue Rideau, non loin du pont Cummings et du centre commercial d'Eastview

749-7755
22

Logements à louer (22)

APPARTEMENT moderne, 118, boul. du Progrès, Pte-Gatineau, 3 chambres, salon, cuisine; chauffé; libre, $80; adultes. 777-1945. 22-41

APPARTEMENT chauffé, 3 pièces. $65. 209 York. 731-5156. 22-43

APPARTEMENT chauffé. 5 pièces, $75. 46 St-Florent, app. 1. 771-6247. 22-50

APPARTEMENT 3 pièces, salle de bains, chauffé, libre 1er avril, adultes. 777-9164. 22-61

APPARTEMENT, cuisinette, salon, chambre à coucher, $60. Chauffé, 2 personnes, 236 Marier, Eastview. 749-5901. 22-61

APPARTEMENT 3 pièces renové, salle de bains complète, $50. 1er mars, 69 boul. St-Joseph, 771-7468, 771-7143. 22-41

APPARTEMENT — 4 pièces, 48½ Guertin, Hull. 771-9977. 22-39

APPARTEMENT chauffé, 2 chambres à coucher, près Beechwood. $90. Premier mois gratuit. 745-9491 entre 9 et 5. 22-41

APPARTEMENT 3 pièces, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur. 33 Landry. 749-9967. 22-41

APPARTEMENT neuf, 2 chambres à coucher, près Place Cartier, 1er mars. 771-1852. 22-38

FEVRIER GRATUIT

APPARTEMENT 3 chambres à coucher, salon, cuisine, chauffé, laveuse, stationnement gratuit; près centre commercial, école, église. $125. 777-6985. 22-j.n.o.

APPARTEMENTS à louer. 234-0744, 236-1976. 22-39

APPARTEMENT 3 pièces, salle de bains complète; chauffé, semi éclairé, $65. — 20 Nicolet, Wrightville. 777-6759. 22-39

APPARTEMENT moderne, chauffé, 3 pièces; stationnement; près hôpital. 771-9924. 22-39

APPARTEMENT 4 pièces, chauffé, éclairé, poêle. 1er mars. 749-9830 22-39

APPARTEMENT 3 chambres, $90; adultes; 1er mai. 777-4652. 22-39

APPARTEMENT, 3e étage, 2 chambres à coucher; adultes. 225 St-Patrice. 233-6998. 22-42

APPARTEMENT chauffé, 2 chambres à coucher, grand salon, salle à dîner, cuisine. 1er avril. 745-6720. 22-40

APPARTEMENT 3 pièces. $60. 1er mars. Wrightville. 771-8926. 22-38

APPARTEMENT 2 chambres à coucher, salle de bains en céramique, stationnement; garage si désiré; 1er mars. 234-7080. 22-39

APPARTEMENT 3 pièces, chauffé, éclairé, adultes; $78. 777-4407. 22-39

APPARTEMENT moderne, 3 pièces, chauffé, 74 Nicolet. 1er mars. — 771-1344. 22-43

RUE CARON, HULL — Appartement moderne, grand salon, cuisine, 1 chambre à coucher, salle de bains, cuisinière et refrigérateur, chauffé, $80.00.

RUE PRINCIPALE, HULL — Local commercial, rez-de-chaussée, idéal pour salon de coiffure, magasin, etc.

354 LAVIOLETTE, GATINEAU — appartement moderne, chauffé, éclairé, grande cuisine. $75.

GUARANTY TRUST
114, rue Principale, Hull
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
du lundi au vendredi
771-6655

THE
BRITTANY

240, Promenade Brittany

Une et deux chambres à coucher, en vedette beaucoup d'espace dans les garde-robes et chambres spacieuses. Chauffage eau chaude, électricité compris dans le loyer. Venez voir les suites modèles ouvertes pour inspection.

C. A. Fitzsimmons
et cie Ltée
Courtier
232-7185 Soir, 232-7187
22

VILLA DE CHAMPLAIN
rue Lanctôt
PARC DE
LA MONTAGNE

Magnifiques maisonnettes, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bains, garage, entrée pavée, possession immédiate. $110 par mois.

Ouvertes pour inspection
samedi et dimanche
2 p.m. à 5 p.m.
En tout autre temps,
sur rendez-vous.
234-3228
777-6859
22

Logements à louer (22)

Modernes, 1 chambre à coucher $85
APPARTEMENTS Du Barry, 660 St-Patrice, nouvellement décorés, gaz et électricité payés, lavage, concierge, service d'autobus; meublés $15 en plus. 236-4436. 22-j.n.o.

APPARTEMENT moderne, 2 chambres à coucher, stationnement; près église, école; belle localité. $90. 1er mars. 77-5836. 22-38

AVENUE BEECHWOOD — 1 et 2 chambres à coucher, $70, $80, 1er mars. 749-5959. Jour 8 h. 30 à 6 h. 22-43

APPARTEMENT 3 pièces, chauffé. (2e). 205½, boul. Gamelin, Hull. $65. 684-5276. 777-5549 soir. 22-38

CHAMBRES pour jeunes filles ou dame âge moyen. Cuisine partagée, entièrement meublées, laveuse. $11 par semaine. 771-7961. 22-43

COTE-DE-SABLE, appartement de sous-sol, 3 pièces, cuisinière, réfrigérateur, partiellement meublé, électricité; 1er mars, $65. Jour: 233-1168; soir: 731-6502. 22-j.n.o.

2 GRANDES chambres à coucher, fraîchement peinturé, cour, stationnement; chauffé; enfants. — 777-9687. 22-38

CENTRAL, disponible 2 chambres à coucher redécorée, Eastview, 139 Joliette. Stationnement. 22-40

CUISINE, chambre à coucher, salle de bains, entrée privée, chauffé, $50. 777-2371. 22-43

COTE-DE-SABLE, chauffé, 1 chambre à coucher, poêle, réfrigérateur. 233-5004. 22-42

CYRVILLE, appartement, 4 pièces, salle de bains complète, chauffé, éclairé. 746-1850. 22-39

BUNGALOW — EASTVIEW
4 CHAMBRES à coucher, 1½ salle de bains, chauffé, garage, $150. 749-2308. 22-39

DISPONIBLE, une chambre à coucher, redécorée, accessoires électriques, lavage, stationnement, $85. S'adresser 350 Bruyère app. 6. 22-j.n.o.

EASTVIEW, 4 grandes pièces, chauffées, éclairées, libre, $75., poêle et réfrigérateur si désiré, 749-5816. 22-39

EASTVIEW, 3 pièces, couple, $65. Chauffé; haut. 745-1173. 22-51

EASTVIEW, logis 3 pièces, stationnement; libre; $50. 749-4676. 22-39

EASTVIEW, 2 appartements de 1 chambre à coucher, stationnement; 1er mars; $55. 745-6536 après 5 heures. 22-45

EASTVIEW, haut, 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, stationnement, 749-2890. 22-39

EASTVIEW, appartement 3 chambres à coucher, $105 chauffé. 113 Jolliet, 663-6713; 663-5615. 22-40

EASTVIEW, appartement 1 chambre à coucher, chauffé, éclairé, $65. 1er mars. 749-3097. 22-40

EASTVIEW, 3 pièces, $55. 1er février. 749-7326. 22-39

EASTVIEW, 2 chambres à coucher, bungalow-duplex, chauffé. 1er avril. 118 Ste-Cécile. 745-6021. 22-40

GUARANTY TRUST COMPANY
OF CANADA — REALTORS
9 à 5 — 232-2691

RUE ST-PATRICK, 2 chambres à coucher, vivoir, cuisine, salle de bains, 1er mars, $70. 235-6288.
HULL, 1 chambre à coucher, grande cuisine, vivoir, bon état, libre, $60. 771-8582. 22-39

EASTVIEW, 1 chambre à coucher, chauffé, laveuse, sécheuse, $80. 749-1947. 22-61

EASTVIEW, 1 chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, stationnement. 268, Cercle Michel. 749-7327. 22-43

EASTVIEW, 1 chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, chauffé, stationnement. $75. — 88 Ste-Cécile. 22-49

EASTVIEW — 1 chambre à coucher, chauffé, rénové. 749-4938. 22-43

EASTVIEW, moderne, 2 chambres à coucher, chauffé, $100. 1er avril ou avant. 86 Carillon après 6h. 22-61

EASTVIEW, 1 chambre à coucher, chauffé, 1er avril. 749-7852. 22-40

EASTVIEW, 2 chambres à coucher, chauffé, très propre, stationnement, cause transfert. 312 Lafontaine, app. 1. 749-3794. 22-38

EASTVIEW, logis, 1 chambre à coucher, chauffé, stationnement. Libre 1er mars. $75. 749-0226. 22-51

GATINEAU, logis chauffé, 1 chambre à coucher, libre. 151, boulevard Labrosse. 663-5316. 22-44

GATINEAU, chauffé, éclairé; une chambre à coucher. 663-4435. 22-38

GATINEAU, logis moderne 3 pièces, chauffé, éclairé. 663-3063. 22-40

GATINEAU — Moderne, 3 pièces, $55. 777-5176. 22-61

GARCONNIERE, meublée ou non, accessoires électriques, lavage, stationnement, $80, haut. S'adresser 280 est, ave Laurier app. 24. 22-j.n.o.

GATINEAU, 3 pièces, chauffé, $50. 346 Champlain. Jour: 771-5829; soir: 771-1278. 22-j.n.o.

GATINEAU, bungalow, bas, 2 chambres à coucher, 1er avril, $85 chauffé. 663-2846. 22-43

GATINEAU, maison 5 pièces, 3 chambres, $50. Libre. 663-3075. 22-49

GARCONNIERE (bas), moderne, chauffée, éclairée, poêle, réfrigérateur, $75. 749-7474. 22-43

GATINEAU, logis, bas, chauffé, 5 pièces, 3 chambres, $90. Libre. 663-3075. 22-49

GATINEAU, logis moderne, 3 pièces, salle de bains. 663-4522. 22-61

GATINEAU, logis chauffé, 3 chambres à coucher, $95. 663-7025. 22-41

GATINEAU, moderne, 3 pièces, courant 220; stationnement; libre. $60. 771-8750. 22-39

GRAND appartement moderne, 2 chambres à coucher, $90. Chauffé. 153 Montcalm. 22-40

HAUT, 2 chambres à coucher, chauffé, éclairé, $80; nouveau district Pointe-Gatineau. 771-5509. 22-42

Logements à louer (22)

HULL, central, 3 pièces chauffées, cuisine équipée, $85., 777-1513. 22-39

HULL, 2 pièces, chauffé, éclairé. 777-8313. 22-40

HULL, 3 pièces, tuile, fille âge moyen. 777-5992 — 771-4367. 22-42

HULL, 2 logis modernes, 2 et 5 pièces, chauffés, stationnement. $65 et $110. 663-7338, de 1 à 5 h. 22-41

HULL, logis modernes, chauffés, 2 chambres à coucher; lessiveuse, sécheuse, stationnement, $95. — 777-0681. 22-57

HULL, 2 chambres à coucher, cuisinières électriques; chauffés; $65 à $75. 777-4106. 22-45

HAUT, 3 grandes pièces, fraîchement peinturé, 2 enfants acceptés. $50. 771-4798. 22-38

HULL, central, libre, appartement 3 pièces, salle de bains, chauffé, éclairé. $75. 777-4603. 22-39

HULL, chauffé, 2 chambres à coucher. Libre. Stationnement. 771-7684. 22-49

LIBRE — Hull, idéal pour couple 4 pièces, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, salon meublé. $65. 771-6526. 22-52

LOGIS 5 pièces, chauffé, éclairé. 237-0292 après 5h. 22-42

LOGIS, 3 pièces, non chauffé, $40., 777-2302. 22-46

LOGIS à louer. Léo Pilon. 663-4965. 22-43

LOGIS 3 pièces, 1er mars, 771-3814. 22-43

LOGIS, près Imprimerie nationale, 5 pièces; chauffé, éclairé, libre 1er mars. 27B Falardeau, Hull. 22-40

LOGIS non chauffé, $45. boul. Labrosse Gatineau, 2 à 5 p.m. M. Kelly. 663-3406. 22-40

LOGIS 3 pièces, $55. Chauffé, très propre. 771-2769. 22-40

LOGIS chauffé, 1 chambre à coucher, salon, grande cuisine. Libre. 771-2910. — 44 Guertin, Hull. 22-39

LOGIS 2 pièces, couple ou 2 personnes; $40. 777-1483. 22-41

LOGIS 3 pièces, salle de bains complète, eau chaude. S'adresser 27 Iberville, en haut, Hull. 22-39

LOGIS 2 chambres, salon, cuisine, stationnement, $55, 771-8158. 22-41

LOGIS, 2 chambres à coucher, libre, Orléans. 745-2055. 22-41

LOGIS, 1 chambre, salon, cuisine, salle de bains complète. Idéal pour couple. 1er mars. 771-9264 après 6 h. 22-41

LOGIS 3 pièces, chauffé, eau chaude. Stationnement. 777-5547. 771-6261 jusqu'à 5 heures.

LOGIS 3 pièces, salle de bains complète. 49 Frontenac. 777-1211. 22-39

LOGIS 3 pièces, courant 220; salle de bains complète. 313 Champlain. 777-9107. 22-38

LOGIS 3 pièces, chauffé, eau chaude. Stationnement. 777-5547. 22-56

LOGIS 5 pièces, chauffé, 1er mars. 42 Fortin, Pte-Gatineau. 22-38

LOGIS 3 pièces, chauffé, éclairé, moderne, 5 Demontigny, Wrightville. 777-4100. 22-43

LOGIS 1 chambre à coucher, chauffé. 749-2052. 22-43

LOGIS pour 2 hommes, chauffé, éclairé. $60, 151 Wellington, Hull. 771-1271. 22-43

LOGIS 2 chambres à coucher, cuisine, salle de bains; chauffé, $55. 663-4612. 22-43

LOGIS neuf, chauffé, éclairé, trois pièces. 168 Dollard, Hull. 22-43

LOGIS 3 pièces, chauffé, eau chaude. Stationnement. 777-5547. 771-6261 jusqu'à 5 heures. 22-56

LOGIS 2 pièces, chauffé, s'adresser 27 St-Jean-Baptiste, Hull. 22-43

LOGIS modernes, près de l'hôpital, 1 et 2 chambres à coucher, stationnement gratuit; prêts pour occupation 1er avril. Demi-double 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, grand salon et sous-sol, $115. R. Courchesne, courtier, 771-1873. 22-300

GARÇONNIERE modrene, chambre, salon, cuisine, $50, non chauffé. 56 Châteauguay. 771-5507. 22-53

PETIT logis 2 pièces, chauffé, éclairé. 102 Fontaine, Wrightville. 777-9705. 22-50

LOGIS 3 pièces, rue Lebrun, Eastview. Chauffé, poêle, réfrigérateur. 236-7316; après 6 h. 749-5843. 22-j.n.o.

MAISON, 2 chambres à coucher, $100, chauffé, 97 Binet, Hull, 777-9011. 22-39

3 PIECES, chauffé, 369, boul. St-Joseph, $60, 236-3120, après 6h. 684-3481. 22-j.n.o.

OTTAWA, 15 Champlain, 2 chambres à coucher, $85 chauffé. — 749-7258. 22-52

POINTE-GATINEAU — Logis, pour couple, 3 pièces, chauffé. 663-3580. 22-40

PTE-GATINEAU, 3 pièces, salle de bains, stationnement, libre. 771-2400 — 777-7711. 22-43

POINTE-GATINEAU, moderne, 3 chambres à coucher. 1er avril, chauffé, éclairé. $95. 777-8904. 22-43

PTE-GATINEAU, 2 logis, 1 et 3 chambres à coucher, chauffé. 771-3005. 22-43

POINTE-GATINEAU, 2 logis, haut, bas. $30, $35. 777-2992. 22-59

PTE-GATINEAU, moderne, chauffé, éclairé; stationnement; pour couple. 777-2655. 22-55

POINTE-GATINEAU, 6 pièces, salle de bains complète. 771-5394. 22-42

PRES "Rideau High School", joli double, neuf, 3 chambres à coucher, garage double, $140. 30 avril. 733-9643. 22-42

REZ-DE-CHAUSSEE, 3 chambres à coucher, chauffé, 293 East, 663-4298. 22-45

103 NELSON, meublé, $85, non meublé, $75, 1 chambre à coucher, éclairage et téléphone fournis. 235-5494. 22-49

BOUL. St-Joseph, logis 4 pièces (haut), salle de bains complète. $55. 777-8238. 22-41

Logements à louer (22)

276 CHEMIN MONTREAL, app. 6, 2e étage, 2 chambres à coucher, cuisinière, réfrigérateur; chauffé; service de concierge. $90. S'adresser 278, app. 7, 746-4149. 22-53

239 GUIGUES, app. 2, 3 chambres à coucher, chauffé, eau chaude fournie, $80., 1er mars, 745-1508. 22-56

WRIGHTVILLE — Logis 3 pièces, salle de bains complète. Chauffé. $60. 771-1319. 22-38

WHRIGHTVILLE, 3 pièces chauffé $65. Février gratuit. 777-0580. 22-38

WRIGHTVILLE, moderne, chauffé, 1 chambre à coucher; adultes. — 771-1537. 22-43

WRIGHTVILLE, logis trois pièces, chauffé, pour adultes. 1er mars. $60. meublé ou non, 103B, boul. Gamelin, 745-1276. 22-40

WRIGHTVILLE, logis 2 pièces, salle de bains, chauffé, eau chaude, courant 220. Stationnement. 1er mai. $60. 771-7923, 14 Duquesne. 22-58

WRIGHTVILLE — Appartement meublé à partager avec monsieur. 771-3580, 8 à 10 a.m.; 7 à 9 soir. 22-43

WRIGHTVILLE, 3 pièces, salle de bains, planchers tuile, bas avant, $65 chauffé, éclairé. 777-1912. 22-50

WRIGHTVILLE, appartement moderne, 3 pièces, chauffé, éclairé, 1er avril. 777-1175. 22-39

WRIGHTVILLE, logis 3 pièces, semi-sous-sol, éclairé, chauffé, $70. 771-2836. 22-42

Appartements meublés (22A)

APPARTEMENT 1 chambre à coucher,, meublé, chauffé, éclairé, $100; libre 1er mars. 584 Chapel. 232-7735. 22A-59

103 NELSON, meublée $85, non meublée $75, 1 chambre à coucher, lumière et téléphone fournis. 235-5494. 22A-49

GARÇONNIERE 2 pièces, chauffée, éclairée, meublée. 168 Ste-Marie. 777-7055 après 6 p.m. 22A-43

GATINEAU, appartement meublé, 2 chambres à coucher. 663-4466. 22A-43

FEVRIER GRATUIT

EASTVIEW, garçonnière meublée; laveuse, sécheuse, stationnement. $85. Après 5 h. 745-1418. 22A-53

RUE MILLAR, appartement meublée, 1 chambre à coucher, $90. 771-1434. 22A-j.n.o.

WRIGHTVILLE — 2 pièces, chauffées, éclairées, meublées, $65. 131 Ste-Marie. S'adresser 136 Mousette. 22A-43

WRIGHTVILLE, appartement meublé, chambre, cuisine, chambre de bains complète. Entrée privée. Chauffé, éclairé. 771-3968. 22A-40

GATINEAU, logis, chauffé, meublé, entrée privée, adultes, $15 par semaine. 348 Champlain. 22A-40

Chambres à louer (23)

CHAMBRE meublée, homme, stationnement, 669 Claude, 749-8254. 5-38

CHAMBRE meublée, refrigérateur, cuisinière. 195 King Edward, 235-3770. 23-42

CHAMBRE pour homme, Cyrville, stationnement, pas de cuisson. 745-6121. 23-38

Rubriques

Fiançailles (1)
Mariages (2)
Perdu-Trouvé (3)
Agents demandés (4)
Hommes demandés (5)
Hommes-femmes demandés (6)
Femmes demandées (7)
Pour bébés (8)
Position vacante (9)
Instituteurs demandés (10)
Emplois demandés (11)
Log

LE DROIT

NOS ANNONCES CLASSÉES DONNENT DE BONS RÉSULTATS

LE DROIT présente le

petit guide

d'emplettes, d'achats et d'épargnes !

Tél.: 236-7431

Tarif: $1.95 la semaine
Minimum 10 mots

Automobiles

ENLIGNEMENT D'AVANT, spécialité: freins. Koffman Brake & Alignment, 339, avenue King Edward, 233-3413. G-j.n.o.

BEAUPRE AUTOMOTIVE, 232-9684. Ouvert jour et unit. Pièces, service. G-300

Rembourrage

REMBOURRAGE, réparations de meubles de tous genres; antiquités remises à neuf. Roy's Custom Upholstery, 1318 Wellington. 729-0218. G-300

Nettoyage de fournaises

NETTOYAGE de fournaises à l'huile et carburateurs, par perts. 777-0477. G-50

Télévision-réparation

LEFORT — Service de radio, télévision et phonographe. Ouvrage garanti. 140 Eddy, Hull, 771-1988. G-300

Taxi

DIAMOND TAXI
OTTAWA LTEE, 235-1821. Service de 24 heures. G-j.n.o.

Service d'appels

TELEPHONE ANSWERING SERVICE répondra à vos appels téléphoniques 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Signalez 236-7151. G-300

Service d'ambulance

SERVICE fiable d'ambulance, 24 heures. Vincent Brunet, 115 est, MacLaren, Buckingham. 986-3426. G-j.n.o.

Planchers

PROVOST ENR.
BOIS FRANC sablé et fini plastique. — Réparations, finition salles de jeux, etc. 771-8406.

Couvreurs

HULL ROOFING
COUVERTURE bardeaux d'asphalte, couverture goudron et gravier. 684-3327. G-61

Piscines

PISCINES canadiennes "Crystal", par A. Bruce Benson Limited. 733-0332. G-j.n.o.

Vente et service

CHARRUES JEEP, PIECES ET EQUIPEMENT HYDRAULIQUE
SERVICE complet et réparations Percy Carrière, 44, chemin de Montréal. 749-5927.

LESSIVEUSE BEATTY
REPARATIONS de toutes marques de lessiveuses. Estimations gratuites. A. Gratton Inc. 205 Notre-Dame, Hull. 771-3653. G-300

Transfert-Camionnage

SERVICE international de messageries. Spécialités: déménagements transocéaniques et interurbains. Déménagement local et entreposage. W. Sparks & Son. Tél.: 728-3773.

Chambres à louer ..... (23)

GRANDES chambres, maison moderne, jeunes hommes. Riviera après 6 h. 777-1828. 23-41

CHAMBRE pour homme, poêle, réfrigérateur, entrée privée, $10. 25 Mance, 777-3162. 23-41

EASTVIEW — Chambre ,meublée ou non, fille ou dame, 746-4563. 23-41

GRANDE chambre et grande cuisson, entièrement meublees, chauffées, éclairées, propre, tranquille, poêle, réfrigérateur, lessiveuse, sécheuse, entrée privée, stationnement; site central. 777-7878 23-38

CHAMBRE meublée, entrée privée, homme. 771-8691. 23-41

CHAMBRE meublée, 305 Hêtu Gatineau. 663-4860. 23-40

GRANDE chambre propre pour monsieur. Endroit tranquille. Stationnement. 236-2872. 23-40

CHAMBRE meublée, permis cuisson, pension si désirée, stationnement. 771-3973. 23-40

TRES GRANDE chambre meublée; prix raisonnable; pour dame âge moyen. 235-2801. 23-40

CHAMBRE et cuisine non meublées. Adultes. 68 Pamilla, 234-0273. 23-40

GRANDE chambre, propre, meublée, basse-ville, homme sobre. 235-4783. 23-38

CHAMBRE meublée, cuisine partagée, 133 Chapel près Rideau. 232-6104. 23-57

CHAMBRE pour homme, stationnement, téléphone, Wrightville. 771-8158. 23-38

CHAMBRES, vivoir, permis de cuisson, entrée privée. $30-$45. 412 Daly. 232-7735. 23-56

GRANDE CHAMBRE meublée, privilège de cuisson. 11 Friel. 234-6095. 23-38

CHAMBRE pour 2; téléphone, réfrigérateur, tous privilèges; lavage; près autobus; stationnement. 777-0537. 23-48

CHAMBRE pour monsieur, cuisson, entrée privée, stationnement. 771-8527. 23-43

CHAMBRE meublée, homme, stationnement, 669 Claude, 749-8254. 23-39

CHAMBRE meublée, fille, dame, préférée. 106 Genest, Eastview. 745-6115. 23-4

CHAMBRE, permis de cuisson, pour 1 ou 2 personnes. 771-4286. 23-43

CHAMBRE pour homme. 265 Notre-Dame, Hull. 771-8049. 23-43

Chambres et pension ... (24)

CHAMBRES et pension pour hommes. Centre de Hull. 771-2275. 24-48

CHAMBRE meublée, personne langue anglaise. Pension si désirée. Parc de la Montagne. 771-3885. 24-38

EASTVIEW, chambre et pension pour homme. 745-5213. 24-49

CHAMBRE et PENSION pour personnes âgées. 232-9862. 24-44

CHAMBRE et pension pour homme, maison tranquille. 777-7496. 24-39

COTE-DE-SABLE, chambre, pension, bonne nourriture, hommes. 234-7728. 24-39

CHAMBRE et pension, privilèges de salon et téléviseur, ou chambre seule, près Place Cartier. — 771-8749. 24-43

CHAMBRES et pension, dames âgées; foyer privé. 776-2057. 24-43

POUR HOMME désirant pension tranquille, excellents repas. 777-6078. 24-38

CHAMBRE et pension pour filie. 157 Fontaine, Wrightville. 771-2905 24-42

PRENDRAIS coupe âgé quartier résidentiel, 23 Boucherville, app. 1, Hull. 24-43

EASTVIEW. Chambre et pension. Jeune homme, privilèges. 746-8030 24-43

CHAMBRE et pension pour homme, foyer tranquille. 132 St-Rédempteur, Hull. 24-39

STATIONNEMENT, près autobus; avenue Beechwood. 749-6202. 24-51

CHAMBRE et pension pour jeune fille; lavage; stationnement. — 771-0402. 24-38

CHAMBRE et pension pour hommes près Rideau. 235-6132. 24-38

CHAMBRE et pension pour homme. Bons repas. 777-9768. 24-40

CHAMBRE et PENSION pour hommes. Bons repas. 777-9768. 24-40

Appartements à partager (24A)

DAME âge moyen, qui travaille, pour partager appartement avec dame seule. 777-6489. 24A-52

Bureaux à louer ..... (25)

BOULEVARD ST-JOSEPH, Hull, à côté du centre commercial, bureaux modernes dans édifice refait à neuf, $150 et $100, chauffés. Claude Tessier, Inc., courtier, 771-7333. 25-300

Commerces à louer .... (26)

MAGASIN
A LOUER
Meilleure offre en ville
Près Joe Feller
Loyer satisfaisant,
bail de plusieurs années
Ecrire à :
Case 131, "Le Droit"
26

Entrepôts à louer ..... (28A)

2,500 PIEDS CARRES de sous-sol, haut, propre, bien éclairé et chauffé. Large entrée pavée. Un dollar le pied carré par année. Possession immédiate. Roméo Pigeon & Lavoie Ltée, 745-1521. 28A- lun. mar. mer.

Divers à louer ..... (30)

SALLE DE RECEPTION Etoile du Nord, 174 St-Louis, Pte-Gatineau. 771-8064. 30-j.n.o.

SALON DE LA MARIEE
LOCATION de robes de mariées, filles d'honneur et bouquetières. Mme H. Dupuis, 176 Leduc, 771-4615. 30-j.n.o.

ROBES de mariées, filles d'honneur, bouquetières. Salon de coiffure Florette, 389 St-Patrice — 233-5178. 30-300

ROBES de mariées, filles d'honneur bouquetières, graduation. Salon Rêve de la Mariée, 108 St-Joseph, 771-9162. 30-j.n.o.

Propriétés à vendre .... (32) (Ontario)

EMBRUN, centre du village, bungalow moderne, garage double, 4 chambres à coucher, grande cuisine, salon, salle de bains, salle de jeux, cave finie à neuf, salle de lavage, chauffage à l'huile neuf. Le jour, 632-2811 — soir, 632-3032. 32-40 Ont.

LOUIS TITLEY LTEE
IMMEUBLES
RUE RIDEAU — 233-1168
Chemin Montréal — 745-6801

RUE GUY — Ottawa, maison 2 étages, brique, moderne, très propre, 3 chambres à coucher, $14,500, termes. Armand Richard, 233-5343.

COTE-DE-SABLE, sur avenue Russell — Maison en brique, 3 chambres à coucher, salon avec foyer et tapis mur à mur, grand garage, $18,500. Roger Titley, 731-6502

RUE VANCOUVER — bungalow 3 chambres à coucher, tapis mur à mur dans salon et salle à manger, cuisine moderne, réduit à $11,500, avec termes faciles. Georges DaCosta, 729-6352.

MAISON de pension pour vieillards dans Lindenlea, complètement équipée, revenu brut environ $30,000 par année, termes faciles pour acheteur sérieux seulement, $47,000. Mme Major, 749-1336. 32-300-Ont.

PIGEON & LAVOIE
Ltée — 569 McArthur
745-1521
Courtage

TROIS LOGIS sur Lévis, Eastview — Complètement renové — Près des écoles Ducharme et l'Assomption — $23,000. R. Lepage, 749-0528.

TROIS LOGIS rue Joliette près de Beechwood — Prix réduit à $18,500. — Très bon état — Revenus $265.00 par mois. Appeler R. Lepage, 749-0528.

COTE DE SABLE — 341 Chapel— Propriété de 3 étages en brique comprenant 5 logis dont 4 meublés. Propriété en excellent état. Très bons revenus. $25,000. R. LeBon, 233-6531.

CONSULTEZ NOS CATALOGUES MLS

BASSE-VILLE, région Hôpital général, 164 Murray — Demi-double en stuc, 2 étages, 4 chambres à coucher — Avec garage— Propriété en parfait état. $11,200. R. LeBon, 233-6531.

QUATRE LOGIS rue Charlotte, $19,000, revenus annuels de $3,900. — Seulement $2,000 à compte. H. Malouin, 745-7351.

6 LOGIS rue Augusta, terrain 66' x 95' — $5,000 à compte. H. Malouin, 745-7351.

ILS COUVRENT LA VILLE

32

Propriétés à vendre .... (32) (Ontario)

ELMVALE ACRES, 2 bungalows neufs, intérêts 6¼%. 733-8823. 32-43 Ont.

EMBRUN (St-Onge) maison brique, garage neuf, fenêtres aluminium. 3 lots, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bains neuve, salle de lavage, chauffage à l'huile. 632-7703. 32-40 Ont.

VENTE PRIVEE, Eastview, 200 pieds chemin de Montréal, maison de 3 chambres à coucher, salon double, salle à dîner, grande cuisine; lot 52 x 106; zonage commercial. Prix $14,500. 749-9687. 32-42

VENTE PRIVEE, bungalow bien situé, 3 chambres à coucher, sous-sol fini; abri d'auto, entrée pavée, terrain paysagé. 749-2985. 32-41-Ont.

92 BEECHWOOD — Propriété commerciale de choix; vaste terrain 66 x 99; $27,500. George Howith, courtier, assurance. 749-9971. 32-j.n.o.-Ont.

VENTE PRIVEE, triplex dans Eastview. 749-7006 après 6 heures. 32-42 Ont.

RENE-D. LAPOINTE
COURTIER
313, chemin de Montréal
Eastview — 745-1551

CLARENCE CREEK — Bungalow, 3 chambres à coucher, très moderne, sur rue Principale. Guénette, 745-6429.

ELMVALE — Brique, 3 chambres à coucher, salle de jeux avec bar, patio couvert 20 x 20. Hypothèque à 6%. Charbonneau, 733-5067.

EASTVIEW — 1½ étage, bungalow, 3 chambres à coucher, finine neuf, acompte $1,000. Charbonneau, 733-5067.

170 BARRETTE — paroisse St-Charles, 3 logis, brique, cave pleine grandeur, garage, $20,000, Simard, 749-1966.

248-250-250A CHEMIN MARIER, 3 logis, $15,000. Simard, 749-1966.

ORLEANS, $500 comptant, bungalow 3 chambres à coucher, grand lot. $103.85 mensuel. Guénette, 745-6429.

EASTVIEW, attention professionnels, bungalow brique, grand luxe, 4 salles de bains, salle de réception, bar, tapis, site exceptionnel. Gauvin, 745-6145.

BASSE-VILLE, 346 Murray, duplex brique, bien loué, central, une hypothèque. Taxe $211.15, aubaine à $16,500. Gauvin, 745-6145.

$10,600 — Eastview — duplex, 1 logis loué $70, l'autre vacant pour l'acheteur, cave pleine grandeur, système chauffage à l'huile, termes faciles. Labranche, 745-3753.

$900 EN ACOMPTE, Eastview — Maison de 3 chambres à coucher, grande cuisine, entrée pavée, garage neuf, $12,500. Labranche, 745-3753.

32-30

Propriétés à vendre .... (32) (Québec)

DUPLEX, bonne construction. Revenus mensuels $165. Wrightville. Termes faciles. 777-0580. 32-38, Qué.

VENTE PRIVEE — Maison neuve, 3 chambres à coucher, $10,000 termes à discuter, 663-6635 — 986-2555. 32-41 Québec

PARFAIT ETAT — 5 pièces, Parc-de-la-Montagne. 777-2684. 32-43 Qué.

SYLVIO HUNEAULT
"REALTOR"
COURTIER EN IMMEUBLE
136, 2e Avenue, GATINEAU
663-3903

BUNGALOW — Très moderne, brique et pierre, 25 x 40 sur un lot de 60 x 163, 3 chambres à coucher, cuisine 12 x 14, salon 12 x 18.5, planchers de bois dur partout, excepté cuisine et salle de bains, très grande salle de récréation au sous-sol, entrée pavée, pour informations, demander Armand Couture, 663-3903 ou 663-4991.

BUNGALOW — "Split level" de 3 chambres à coucher sur bois dur, foyer en pierres, chambre de TV et garage au sous-sol. Complètement paysagé, entrée pavée, trottoir en pierres carrées, plus autres extras. Propreté immaculée. Armand Couture, 663-3903 ou 663-4991.

GATINEAU — 382 Frontenac, bungalow de 3 chambres à coucher, en plus 1 logis de 2 chambres à coucher au sous-sol.

GATINEAU — 266 Alice, bungalow de 3 chambres à coucher ainsi qu'un logis de 1 chambre à coucher au sous-sol.

GATINEAU — 488 Georges, bungalow de 3 chambres à coucher à prix réduit, propriétaire transféré.

GATINEAU — 396 Lasalle, bungalow de 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle à manger, sous-sol entièrement fini, prix réduit, propriétaire transféré.

TEMPLETON — 33 rue Bélanger, 1 logis de 3 chambres à coucher, 1 de 1 chambre à coucher et 2 de 2 chambres à coucher ainsi qu'un emplacement pour quelqu'un qui veut se partir en affaires. Pour plus de détails, J. Fournier, 663-3903, résidence 777-0367.

PRETS HYPOTHECAIRES

Propriétés à vendre .... (32) (Québec)

TRUST GENERAL
DU CANADA
B. BARRETTE, après 5 h. — 684-6362
120, RUE PRINCIPALE — 771-3227

CHEMIN ALEXANDER avec vue sur l'Outaouais. Bungalow de cinq pièces, constuit sur lot d'une acre en 1962. Hypothèque $7,000. Prix $11,000.

CHEMIN EARDLEY — Propriété construite vers 1840. A été rénovée en 1958. Intérieur de 8 pièces. Salon 15' x 23', cuisine 13' x 17'. Lot 100' x 435'. Paysagé. 32-Qué.

CLAUDE TESSIER INC.
Courtier-Realtor — 162 Hôtel-de-Ville, Hull
771-7333

TRIPLEX, 11 IBERVILLE, stuc, chauffage central, logis 6 et 4 pièces. Revenu $225. Près école, église et autobus. $16,500. Acompte discutable. A. Dupuis, 663-3474.

GLENWOOD DOMAINE. Seulement $12,500. Bungalow 6 pièces, salle à manger, foyer naturel, abri d'auto, entrée pavée, patio. Termes faciles. C. Tessier, 771-6372.

DUPLEX, 20 BOURQUE, brique, chauffage central, logis 3 et 4 chambres à coucher avec salle à manger. Garage. Tapis, draperies et auvents inclus. Acompte $3,000. J. Laflamme, 771-7334.

AUBAINE, LUCERNE, 32 Cochrane, propriété 2 étages, brique, chauffage central, terrain 100 x 100, 3 chambres, salle à manger, sous-sol partiellement fini. Foyer. Garage, $9,500. Acompte $1,500. 32-Qué.

Conrad Sigouin Limitée
REALTOR
COURTIER EN IMMEUBLES
SYSTEME PHOTO M.L.S.

DUPLEX RUE STE-MARIE près boul. St-Joseph, propriété d'un professionnel. Logis de 7 et 5 pièces, très grandes. Chauffage à l'eau chaude. Garage, terrain 80x100. Termes faciles. Val. Chénier, 771-7697

OCCASION, NOUVELLE INSCRIPTION rue Eddy près de Wellington. Propriété commerciale à revenus, bonne construction. Commerce inclus. Une seule hypothèque. M.L.S. R. Bellemare, 776-2319.

40 BOURGET en face du parc Brébeuf, bungalow sur grand terrain pour appartements. Prix réduit. Doit se vendre. Appelez pour visiter. H. Marsolais, 777-3494.

771-6266
32-Qué.

TESSIER
courtiers en immeubles
771-5867
ANDRE TESSIER LTEE
236, boul. St-Joseph
Hull, P.Q.

OUVERT DE 9 A 9 DU LUNDI AU VENDREDI
9 à 6 LE SAMEDI ET DIMANCHE
NOUS VOUS INVITONS A VENIR VISITER NOTRE EXHIBIT DE 200 MAISONS

MICHAUD, bon 3 logements en bon ordre, loyers rapportant $145.00 par mois, $11,000.00. A. Guénette, 771-4561.

BEAUX LOTS RESIDENTIELS, 3e Avenue à Aylmer, préparez la construction du camp d'été de vos rêves, près du lac et de Lakeview Drive. J. Cyr, 777-6743.

GATINEAU, grande maison moderne 5 ch. à coucher, salon, cuisine, terrain 100 x 100.3, secteur très chic, maison idéale pour grosse famille, prix $15,700.00. Vendeur prendrait comptant à l'hypothèque. C. Giroux, 771-1101.

BOUL. RIEL, split level 4 chambres à coucher, salon 12 x 18, tapis mur à mur, foyer naturel, cuisine 13 x 13, chambre de bains céramique, garage, terrain 60 x 125, 1½ chambre de bains au sous-sol, vendrait à prix très raisonnable, pour plus de détail, Mme J. Paradis, 684-6644.

A DEUX MINUTES DE L'ECOLE, l'église et l'autobus, bungalow 5 pièces, plus salle de jeux. G. Tessier, 776-2233.

PROPRIETE ET GARAGE avec équipement, en plus commerce d'huile à chauffage avec 2 camions d'un contenant de 800 gallons, commerce florissant, raison abandon: âge du propriétaire, $33,000.00. E. Taschereau, 771-3886. 32-Qué.

RIONS UN PEU



"J'ai toujours cru que la place d'une épouse, c'est près de son mari !"

Propriétés à vendre .... (32) (Québec)

STYLE colonial, maison neuve 2 étages, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bains, foyer, plancher, en chêne, garage attenant, entrée pavée, résidentiel, occupation immédiate. 663-5798 32-38

DUPLEX, moderne, Pte-Gatineau, revenu annuel $1,800; seulement $14,000, terme. 771-7697. 32-43 Qué.

J.-L. HOTTE
Courtier — 771-3574
Prêts hypothécaires

BUCKINGHAM, rue Lorrain, magnifique petit bungalow très propre, 2 chambres à coucher; grand terrain paysagé. Pour vente rapide $8,500; acompte $1,500; mensualités faciles.

RUE MONCION, joli bungalow, 3 grandes chambres à coucher. Une aubaine à seulement! $15,500. 32-Qué.

PARC DE LA MONTAGNE, bungalow briques, 3 chambres à coucher, salle à dîner. Terrain paysagé et clôturé. Face école Mont-Bleu. Comptant $3,500. 771-2743. 32-40

AYLMER, duplex. Termes faciles. 777-1681; 777-5881. 32-j.n.o. Qué.

RAY. COURCHESNE
Courtier en immeuble — Realtor
7 CHARRON — HULL
771-1873

DOUBLE NEUF — Rue Boulay, 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine moderne, ½ salle de bains et sous-sol, $24,900, paiements pour les 2 côtés $210, capital, intérêts et taxes, 1 côté loué à $115, acompte $1,000, une seule hypothèque. 32-40-Qué.

SARRA-BOURNET
LTEE
Courtier — Realtor
Prêts hypothécaires
176, boul. St-Joseph
771-7356

LUCERNE — Rue Parker, (Pte-Gatineau), bungalow 3 chambres à coucher, grand terrain de 150 x 100. Prix demandé $7,500. 32-300-Qué.

DUSSAULT
PRETS HYPOTHECAIRES
"REALTOR"
COURTIERS EN IMMEUBLES
33, Laval, Hull 771-3211

RUE JOLICOEUR — bungalow en pierre et stuc, 1245 pieds carrés, vue panoramique, construit il y a 2 ans, salle de jeux partiellement fini. Hypothèque avantageuse de 6¼% $13,000. J.-P. Querry, 776-2990.

14 JOGUES — maison de chambres avec revenu de $4,212. Chauffage eau chaude, complètement rénovée. Toutes les chambres sont louées. Aubaine pour quelqu'un. J.-P. Querry, 776-2990.

RUE STE-HELENE — 5 logis en stuc, chauffage eau chaude avec revenu de $4,080. Hypothèque avantageuse. R. Landry, 777-6075.

JULIEN GROULX
COURTIER
EN IMMEUBLES
REALTOR
162 Hôtel-de-Ville 777-8850
Julien GROULX 777-0674

RUE DOLLARD près Principale, maison brique, chauffage, eau chaude, 3 chambres à coucher, salon, salle à dîner, cuisine, salle de bains complète. Prix $13,000, acompte $3,000. Solde à discuter.

Pour l'achat ou la vente de toute propriété
appelez
JACQUES TOMARO
Immeubles
Courtier-Realtor
Zoël Leblanc
771-5280 — 663-4528
32-Qué.

IMMEUBLES JACQUES
Courtier-Realtor
58 Lois, Hull
777-3860 — Soir: 776-1629

21 RUE ROY, Hull, maison appartements moderne, 6 logis, âge 3 ans. Acompte $5,000.

50, RUE MARENGERE, Hull, maison appartements moderne, 6 logis, acompte $5,000.

43 GARNEAU et 85 Carillon, 2 duplex et maison, le tout pour $19,000. Financement possible.

29 BOUL. GREBER, Pointe-Gatineau, triplex très propre, beau grand terrain, acompte $2,000, prix $18,000.

93 ST-JEAN-BAPTISTE, Pointe-Gatineau, maison 2 chambres à coucher, 2 étages, terrain 40 x 150, acompte $500, prix $5,500.

RUE DES ERABLES, Limbour, duplex, acompte $1,000.

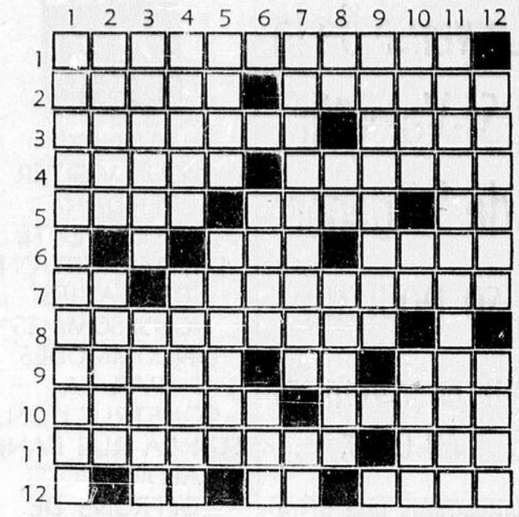
369 CHARETTE, Gatineau, duplex 3 chambres à coucher, prix $12,-800.

RUE BOJES, Ste-Rose, joli bungalow neuf, 3 chambres à coucher, acompte $1,000, prix $12,000.

$82.00
par mois
(si éligible à la ristourne provinciale)
ET VOUS SEREZ PROPRIETAIRE D'UN JOLI BUNGALOW NEUF A
RIVIERA
Prix à partir de
$12,695.00
Intérêt 6¼%
771-6694
BEAUDRY CONSTRUCTION LTEE
32-Qué.

MOTS CROISES DU DROIT

— No 2415 —



HORIZONTALEMENT

1—Manque de reconnaissance.
2—Point capital. — Mettent en ordre.
3—Qui a un caractère violent (musique). — Inscription sur la croix.
4—Viscères doubles. — Petits sentiers.
5—Le rein l'extrait du sang et la concentre dans l'usine. — Epoux. — En glace.
6—Assassine. — Irlande.
7—Possessif. — Ecrit des poèmes à la manière de Pindare.
8—Qui sont entachés d'usure.
9—Canard sauvage. — Fin d'infinitif. — Espace de temps.
10—Parties semblables qui composent un nombre. — Intenter en justice.
11—La main gauche. — Homme ignorant.
12—En les. — Tellement. — Desseins.

VERTICALEMENT

1—Qui ne donne pas de résultat utile.
2—Former, organiser. — Qui a rapport à l'âne.
3—Administriez. — Ville d'Italie.
4—Perte de la fortune. — Disposées.
5—Talus en terre pour protéger les plantes. — Mitres à trois couronnes.
6—Pourvu de ce qui est utile. — Saints.
7—Polyèdre limité par vingt faces. — D'un verbe gai.
8—Tienne. — Terminaison. — Qui est au grand air.
9—Industriels.
10—Dans la bouche. — Ricané. — Sert à serrer.
11—Constatent.
12—Boisson des malades. — Epoques.

SOLUTION DU PROBLEME No 2414

■ **Horizontalement:** 1. Laparotomies; 2. Aromatiser; 3. Nil — Semer — El; 4. Golfe — Oscule; 5. Usiez — Unir; 6. Ions — Pétrira; 7. Israélite; 8. Saquer; 9. Abusive — Lier; 10. Née — Neuve — Mi; 11. Té — Tente — Ais; 12. Esse — Reste.

■ **Verticalement:** 1. Languissante; 2. Arioso — Abées; 3. Pollinique; 4. AM — Fessus — Té; 5. Rasez — Reine; 6. Ote — Parvenu; 7. Timorée — Eut; 8. Osés — TL — Ver; 9. Mercuriale; 10. Ir — Unit — As; 11. Elire — Emit; 12. Salera — Grise.

Propriétés à vendre .... (32) (Québec)

R. G. FOUCAULT LTEE
2 BUNGALOWS en construction, 3 chambres à coucher, cuisine, dînette; rues Chouinard-Lavallée. — 771-1434. 32-44, Qué.

EDGAR CHENIER
COURTIER — 777-1198

GATINEAU, 1ère Avenue, maison 4 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bains. Peut être convertie en appartements. $18,900. Mme Gandy, 771-2927.

GATINEAU, maison brique, 2 chambres, salon, cuisine, salle de bains. Aubaine, $2,000 à compte. Mme Gandy, 771-2927. 32-300 Qué.

Maurice Renaud
Realtor
COURTIER EN IMMEUBLE
394 Brébeuf, Gatineau
663-6907 — 663-3340

GATINEAU — rue Brébeuf en face de l'école, bungalow en brique de 3 chambres à coucher, très moderne, sous-sol fini au complet avec salle de jeux. Spécial à $13,700. Comptant demandé $4,500. Solde à $88 par mois principal, intérêt et taxes inclus.

GATINEAU — lot vacant 60 x 100, avec les services, rues pavées, $2,500.

GATINEAU — boul. St-René, bungalow de 3 chambres à coucher, construction ultra moderne, avec foyer double, abri d'auto, terrassement complet. Aussi draperies au complet et ustensiles pour le foyer. Aubaine à $14,100. Comptant demandé $1,650. Solde à $116 par mois principal, intérêt et taxes inclus.

Villa
Cartier-Macdonald
$50
D'ACOMPTE
Maison semi-détachée de 4 chambres à coucher, fumoir, 1½ salle de bains, foyer naturel, garage attenant et cave. Suivez le boulevard St-Joseph jusqu'à l'angle Isabelle et Mutchmore, ensuite tournez sur Mutchmore jusqu'à notre projet de location ou composez
777-6223
32-Qué.

GUARANTY TRUST
114, RUE PRINCIPALE
COURTIER EN IMMEUBLES
REALTOR
PRETS HYPOTHECAIRES

HULL —
Boulevard St-Joseph, 13,200 pieds carrés 2 lots du boul. St-Joseph à la rue Lois, partiellement occupés par un triplex — location idéale pour commerce de tout genre ou maison de rapport.

HULL —
8 rue Lanctôt, bi-level. $111 par mois, capital, intérêts et taxes. Prix $14,900.

HULL —
28, rue Genest, bungalow de 3 chambres à coucher, sous-sol fini, paysagé, entrée pavée, clôturé.

HULL —
59, rue Davies, aubaine. Duplex $7,900.

HULL —
50, rue Richelieu, 4 logis. Prix $20,000.

HULL —
Restaurant bien établi, excellente clientèle, centre de la ville. Renseignements sur rendez-vous.

CHEMIN DES POMMIERS —
Choix de terrains d'une acre. Prix $4,500 chacun.

JACQUES SEGUIN
Jour: 771-6655 Soir: 771-7816
J.-A. CHARRON
Jour: 771-6655 Soir: 777-7174
32-Qué.

Terrains à vendre .... (32A)

TERRAIN Limbour 70 x 100. Après 6 heures. 777-3263. 32A-40

Commerces à vendre .... (33)

RESTAURANT et équipement neuf, valeur $5,000 pour $3,500; vente rapide. Peut être financé. 777-2731 jour; 827-2424 soir. 33-40

EPICERIE-RESTAURANT, bon chiffre d'affaires, cause maladie. 776-2769. 33-43

COMMERCE à vendre. Site idéal. Bon chiffre d'affaires. Prix raisonnable. Stationnement. 777-6190, 777-9506. 33-43

SALON DE COIFFURE, 6 séchoirs. $2,500, termes à discuter. Soir seulement. Hull. 777-7166. 33-38

RESTAURANT à vendre ou à louer, avec salle de réception. Poste de gazoline sur route 11, 5 milles de Hull. 827-1243. 33-40

COMMERCE — vêtements pour enfants, situé dans Eastview, revenu brut $30,000 par année. Loyer raisonnable. Appelez M. D'Amour, 233-8458 chez Ernest J. Oliver Realties Ltd., Realtor. 33-38

PETIT MAGASIN de variété et épicerie avec six cabines, quelques-unes hivérisées, eau courante froide et chaude. Spacieux terrain de pique-nique. Idéal pour motel ou poste d'essence. Route no 8, quatre milles à l'est de Thurso, Québec. Nouvelle route envisagée en 1966. S'adresser à N. Arthur, 985-2424. 33-40

AUBAINE — HOTEL
COMPLETEMENT licencié, 25 milles ouest de Hull, route 8, comprenant 10 chambres, grill, salle à manger et taverne. Grand terrain divisé en lots pour revendre, plage de sable publique sur rivière Outaouais, excellentes conditions d'achat. Appelez 777-3576. 33-42

MONTE-PENTE à vendre. 777-8754. 33-40

IMMEUBLES JACQUES
Courtier-Realtor
58 Lois, Hull
777-3860 — Soir: 776-1629

COMMERCE d'épicerie, boucherie licenciée avec 3 logis, chiffre d'affaires ¼ de million par année, acompte $25,000.

HOTEL à 70 milles de Hull, grill 125 places, ameublement moderne, bon chiffre d'affaires, acompte $15,000.

GARAGE à Gracefield, grand terrain, sur route no 11, prix $10,-000. 33-j.-n.-o.

Fermes à vendre ..... (34)

FERME avec ou sans roulant. 100 acres. Roland Martin, St-Pascal-Baylon, Ont. 34-38

Chalets à vendre ..... (35)

CHALET, plage de sable, Lac Létourneau, cause décès. Ecrire à Case 175, Le Droit. 35-43

Automobiles à vendre ... (36)

1958 BUICK propre comme neuve, mécanisme parfait. $495. 776-2192. 36 j.n.o.

1965 PONTIAC Parisienne tout équipée, toit rigide, 2 portières, bas millage. 745-1363. 36-j.n.o.

DODGE 1955, V-8, un proprio, $100. 728-3359. 36-39

VALIANT 1961, V-200, noire, 2 portières, toit rigide. 777-5673. 36-39

CHEVROLET 1961, 6 automatique, servo-freins, servo-direction, propre comme neuve; un proprio; 49,000 milles, $675. 771-1445. 36-j.n.o.

Achetez à cette enseigne

Achetez avec confiance

FRANCHISED AUTOMOBILE DEALERS OF OTTAWA — fado

La vente de la St-Valentin de Surgenor se poursuit

PLUS DE 50 VOITURES AU CHOIX

Faites-nous une offre sans tarder

Nous ne refusons aucune offre raisonnable

GRATIS ! UNE BOUILLOIRE ELECTRIQUE SUNBEAM

avec toute transaction signée ! "Acceptée ou non!"

1964 PONTIAC quatre p ortières, V8, automatique, turquoise tahitien et intérieur assorti. A beaucoup roulé. En excellent état. Plaques 61407. Voyez Lou Desjardins **$1528**

1964 ENVOY fini blanc colonial et intérieur rouge. No de série GAN001324. Voyez Ray Danis **$1081**

1964 OLDSMOBILE quatre portières, toit rigide, radio, automatique, sd, sf, fini bleu diplomate et intérieur assorti. Plaques J-78180. Voyez John Wilcox **$2867**

1964 CHEVROLET décapotable Impala, un proprio, a peu roulé. Très bien entretenue. Moteur de 327 pouces cubes. Radio, automatique, sd, sf, sg, oeil électronique, fini vert Sherwood et intérieur assorti. Plaques 36898A. Voyez Al Faris **$2686**

1964 PONTIAC Parisienne toit rigide, deux portières, 8,000 milles depuis que neuve. Fini vert et intérieur noir. Plaques 66308A. Voyez Art Elliott **$2287**

1962 PONTIAC sedan Strato Chief, deux portières, fini jaune crocus et intérieur beige. Plaques 28278A. Voyez Jack Roy **$1297**

1964 BUICK décapotable Wildcat, fini marron du Honduras et intérieur noir. Sièges baquets, moteur de grand rendement, radio, automatique, sd, sf, sg. Plaques J84111. Voyez John Wilcox **$2989**

1962 DODGE sedan, radio, fini brun de Cordoue, toit blanc. Plaques K-60236. Voyez Al Faris **$1047**

1962 VAUXHALL familiale, fini gris et intérieur assorti. Plaques X-29054. Voyez Art Elliott **$987**

1965 CHEVROLET quatre portières, toit rigide, radio, automatique, sd, fini tan de selle et intérieur assorti. Plaques J-93674. Voyez Jack Roy **$2519**

1963 CHEVROLET sedan deux portières, V-8, radio, automatique, entièrement revisée, prête à rouler. Fini blanc et rouge. Plaques 4K6860. Voyez E. Rock **$1591**

1962 VOLKSWAGEN sedan de luxe, radio, fini noir et intérieur rouge. A peu roulé. Plaques 16784-A. Voyez E. Rock **$787**

1965 PONTIAC sedan Laurentian, V-8, radio, automatique, sd, fini beige désert. Plaques 16-646-A. Voyez L. Desjardins **$2289**

1961 CHEVROLET coach, fini vert. Cotée pour se vendre. Plaques 70119-A. Voyez Ray Danis **$865**

Vendeurs bilingues en devoir en tout temps

SURGENOR MOTORS
LIMITED

(Le meilleur vendeur General Motors)
Terrain de voitures d'occasion:

Rue ALBERT,
Juste à l'ouest de BANK

235-3321 235-4371

FRANCHISED AUTOMOBILE DEALERS OF OTTAWA — fado

VENEZ NOUS VISITER PENDANT NOTRE VENTE D'INTERRUPTION D'AFFAIRES. NOUS SOMMES INCOMMODES PAR LA CONSTRUCTION SUR LA RUE BANK ALORS NOUS OFFRONS DE GENEREUX RABAIS SUR NOS VOITURES D'OCCASION

Economisez de $100 à $300 sur certaines voitures

1964 OLDSMOBILE Dynamic 88 sedan, tous les servo-mécanismes. Fini bleu foncé. L-3184 **$2695**

1964 CHEVROLET Impala toit rigide, automatique, servo-freins et radio. Fini noir tuxedo. 17549-A **$2450**

1964 FORD Custom sedan, automatique, V-8, radio. Fini marron. J-86925 **$2095**

1963 BUICK Le Sabre, toit rigide, 4 portières, tous les servos. Fini tan et toit blanc. 46192-A **$1995**

1963 PONTIAC Strato Chief, 2 portières, 6 cyl., automatique. Fini blanc. J-71319 **$1695**

1962 IMPERIAL Le Baron toit rigide, servo-mécanismes y compris sièges et fenêtres. Fini bleu foncé. J-83791 **$2795**

1962 BUICK Invicta toit rigide, servo-direction, servo-freins, radio, automatique. Fini bleu foncé. 37117 **$1795**

JIM TUBMAN PONTIAC
1770, rue BANK
733-4050

FRANCHISED AUTOMOBILE DEALERS OF OTTAWA — fado

TOUTES LES VOITURES DE MODELE RECENT EQUIPEES DU SERVICATOR COMPORTENT NOTRE GARANTIE SPECIALE DE 2 ANS

1965 CHEVROLET Bel-Air, V-8, automatique, radio hors série, servo-direction, fini marron et intérieur assorti. Matricules 16639A **$2395**

1962 OLDSMOBILE Super 88 sedan, 4 portières, chaufferette, automatique, radio hors série, servo-direction, fini gris grec et intérieur contrastant. Matricules 49755A **$1495**

1960 DODGE sedan, 2 portières, chaufferette et dégivreurs, automatique, radio hors série. Fini corail. Un de nos fameux spéciaux de 3 jours. Matricules J71965 **$555**

ENGAGEMENT DE VALEUR MYERS

Conduisez l'auto de votre choix au mécanicien de votre choix avant d'acheter. MYERS paiera les frais d'inspection.

MYERS MOTORS
ELGIN et CATHERINE
233-5653 233-8411

Le code d'éthique auquel est lié chacun des membres de FADO

1. Description Honnête

La description de tout véhicule annoncé doit être précise et véridique.

2. Annonce Honnête

Tous les véhicules annoncés doivent être disponibles pour la vente dès que l'annonce est publiée, ou être remplacés par une facture de vente "bona fide" portant une date suivant la mise en circulation de l'exemplaire de l'annonce.

3. Prix Honnête

Le prix annoncé doit être le prix total au comptant du véhicule en plus de la licence et des taxes locales, s'il y en a. Lorsque l'acompte est mentionné, il devra être le montant total payable par l'acheteur, sur livraison, en plus de la licence et des taxes, s'il y en a.

4. Vente Honnête

A chaque acheteur possible, on devra décrire l'auto de façon tout à fait exacte et donner une réponse complète à toutes ses questions (si toutefois l'information est disponible).

5. Garantie Honnête

La Garantie du distributeur (quand elle est émise) doit être bien expliquée à tout acheteur de véhicule. On demandera à l'acheteur de lire la garantie et de prendre connaissance des bénéfices auxquels il a droit et des restrictions qui y sont attachées.

FRANCHISED AUTOMOBILE DEALERS OF OTTAWA — fado

C'est notre réputation qui est en jeu

VENEZ LES VOIR ! VENEZ LES ESSAYER ! VOUS AUREZ AVANTAGE A ACHETER !

Achetez une auto d'occasion de qualité de

MILT HURD MOTORS

1962 ACADIAN sedan 4 portières, 2 teintes de bleu, transmission standard, une voiture très propre. Pl. 22518-A **$1095**

1963 VALIANT sedan, vert mousse, exceptionnellement propre. Parfait état de roulement. Pl. J90205 **$1395**

1963 RAMBLER Classic, sedan 4 portières. Bleu azur, transmission standard, siège basculant exclusif Rambler, système de freins doubles, épaisse couche de préventif contre la rouille. Pl. 61246-A **$1595**

MILT HURD MOTORS
Le plus ancien et le plus gros concessionnaire "RAMBLER"
218, ch. de Montréal 745-9116
PARC D'AUTOS USAGEES
185, ch. de Montréal 749-5957
(Face à l'hôtel Eastview)

FRANCHISED AUTOMOBILE DEALERS OF OTTAWA — fado

SELECTION PROTECTION SATISFACTION SONT IMPORTANTES A UN ACHETEUR DE VOITURE USAGEE PLYMOUTH

PARKWAY

1964 FORD Falcon sedan, 4 portières, automatique, 6 cyl., cette petite beauté économique et compacte a un fini turquoise métalleux. Matricules J48714.

1963 BUICK LeSabre, toit rigide, 4 portières, transmission dynaflow, radio, SD, SF. Fini gris. Matricules 49399-A.

1962 CHRYSLER Windsor sedan, 4 portières, transmission automatique, SD, SF. Matricules 52599A.

1961 DODGE familiale, 4 portières, radio, transmission manuelle, fini bleu moyen. Matricules X24313.

PARKWAY
CHRYSLER
729-5121 729-5121
"L'endroit idéal"

FRANCHISED AUTOMOBILE DEALERS OF OTTAWA — fado

NOUVEAU mais déjà GROS

"Spécial"

FORD CUSTOM 1964

Sedan quatre portières, moteur V8, autoumatique, servo-direction, servo-freins, radio. A très peu roulé. Fini vert et intérieur assorti. Plaques 4560D.

CYRVILLE
CHRYSLER DODGE Ltée
900, boul. St-Laurent
745-7051

FRANCHISED AUTOMOBILE DEALERS OF OTTAWA — fado

Des Oldsmobile remarquables chez 'le gros vendeur'

BELISLE

avec

DES PRIX DES ECONOMIES DES VALEURS REMARQUABLES

1965 OLDSMOBILE 98, toit rigide, 4 portières, tous les servo-mécanismes de luxe plus plusieurs autres options extra, état d'auto neuve, 12-000 premiers milles. Conduite depuis qu'elle fut neuve par un médecin bien connu d'Ottawa. Le summum dans la conduite de luxe. L20695.

1965 OLDSMOBILE "Cutlass" automatique, radio, servo-direction, servo-freins, fini bleu poudre, intérieur en vinyle bleu avec sièges baquets, a peu roulé, paraît et roule comme une neuve, solde de garantie d'auto neuve. 15633H.

1964 OLDSMOBILE F85 sedan, automatique, radio, servo-direction, servo-freins, fini bleu pâle, intérieur bleu assorti, une compacte de choix avec plusieurs caractéristiques d'auto neuve, c'est la meilleure! A/6996.

1963 OLDSMOBILE Super 88 toit rigide, 4 portières, automatique, radio, servo-direction, servo-freins, fini rouge romain, intérieur assorti, roule comme une grosse voiture, prix d'une petite auto, un seul proprio prudent. J87411.

1962 OLDSMOBILE 98 sedan, 4 portières, tous les servo-mécanismes de luxe, fini noir miroitant, flancs blancs, vous voulez du luxe? le prix vous tracasse essayez cette beauté noire! J69823.

SPECIAL DU JOUR

1963 OLDSMOBILE Super 88, toit rigide, 2 portières, automatique, radio, servo-freins, fini gris pâle métallique, intérieur bleu contrastant, entièrement remise à neuf, un seul proprio, J45545. Etait $2,395. Maintenant seulement **$2095**

BELISLE
AUTOMOBILES
Concessionnaire Chevrolet Corvair, Oldsmobile, Envoy et camions Chevrolet
444, ch. de MONTREAL
Le soir: 749-5948
749-5941

FRANCHISED AUTOMOBILE DEALERS OF OTTAWA — fado

Autos d'occasion de qualité

de chez

CAMPBELL

COMPORTANT L'EXCLUSIF PRIVILEGE D'ECHANGE DE 7 JOURS

1963 VOLKSWAGEN TUDOR DE LUXE, remise au point et garantie. Privée. Un seul proprio. Pl. 27641-A **$1095**

1961 CHEVROLET BISCAYNE SEDAN. Moteur 6 cyl. automatique. Transport fiable à bas coût. Pl. 11143-A **$1045**

1963 PONTIAC PARISIENNE DECAPOTABLE, V8, automatique, servo-direction, radio, servo-freins. Remise au point et garantie. Pl. 68553 **$1895**

1964 FORD CUSTOM 500, 4 portières, V8, automatique, radio, servo-direction, une auto attrayante et en excellent état. Pl. X-97436 **$1745**

1964 DODGE FAMILIALE, 6 PLACES, 6 cylindres, automatique, remise au point et garantie. A prix de grand rabais pour vente rapide. Pl. 46062 **$1745**

CAMPBELL

Votre concessionnaire Ford, Falcon, Fairlane, Galaxie depuis 45 ans

265 ouest, ave Laurier

232-9445-6 232-9447-8

FRANCHISED AUTOMOBILE DEALERS OF OTTAWA — fado

Pour des autos usagées adressez-vous à

TURPIN

1965 PONTIAC décapotable Parisienne, moteur V8, automatique, sd, sf, radio. Fini blanc glacier à toit de nylon noir et intérieur de vinyle noir. No de série 576467013154 **$3195**

1964 PONTIAC sedan Laurentian, quatre portières, trans. ordinaire, sd, radio. Fini bleu Marina et intérieur assorti. Plaques 60492 **$2050**

1963 PONTIAC sedan Laurentian quatre portières, automatique. Fini fauve des montagnes et intérieur tan. Plaques J73247 **$1795**

1964 CHEVROLET familiale Biscayne, quatre portières, automatique, radio. Fini vert laurier et intérieur tan. Plaques X27815 **$2350**

1962 CORVAIR coupé Monza, automatique, fini rouge romain et intérieur assorti. No de série 292706702 **$1295**

1964 BUICK LeSabre, toit rigide, deux portières, automatique, sd, sf. Fini Bourgogne et intérieur assorti. Plaques J87572 **$2675**

1963 ANGLIA coach, commande au plancher, fini blanc. Une deuxième voiture idéale. No de série 822CF405647 **$795**

TURPIN
PONTIAC-BUICK LTD.
425, ch. Richmond
728-1901
1666, ave Carling angle de Clyde
728-0659

FRANCHISED AUTOMOBILE DEALERS OF OTTAWA — fado

QU'EN DITES-VOUS ?

Des aubaines exceptionnelles et à prix nettement démarqués !

1962 CHVROLET, sedan Biscayne 2 portières, chaufferette. Plaques 2288. Seulement **$999**

1963 CHEVY II, familiale, 4 portières, chaufferette. Plaques X27293. Seulement **$1299**

1961 VOLKSWAGEN, avec chaufferette. Plaques 7A2184 Seulement **$499**

1959 VOLKSWAGEN, radio, chaufferette. Plaques J76688. Seulement **$399**

1964 OLDSMOBILE Delta, 4 portières, toit rigide. Chaufferette, transmission Hydramatic, servo-direction, servo-freins. Plaques 52867A Seulement **$2995**

1961 CORVAIR, sedan série 500. Chaufferette, transmission automatique. Plaques J82943. Seulement **$1195**

1963 FORD, sedan "300" à 2 portières. Plaques 46740A. Seulement **$1099**

1960 METEOR, sedan, chaufferette. Plaques 4-K-4150. Seul. **$399**

NOUS SOMMES QUELQUE PEU DEBORDES ET AVONS BESOIN D'ESPACE — A VOUS D'EN PROFITER!

Les résidants d'Ontario ne paient pas la taxe de vente du Québec

GUEST
MOTORS (1964) LTEE
CHEVROLET-OLDSMOBILE
72 Leduc, Hull
4 coins au nord et 2 coins à l'est des rues Principale et Eddy
777-2735

FRANCHISED AUTOMOBILE DEALERS OF OTTAWA — fado

SI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS ACHETER UNE VOITURE NEUVE...

Ne soyez pas déçu, choisissez une de nos voitures d'occasion comme neuves, nous avons les meilleures sur notre terrain. Termes faciles et à des prix économiques chez

BLONDIN
MOTORS
Produits Ford de qualité

Voici quelques exemples

1962 ANGLIA coach, fini vert avec bon état **$595**

1963 PONTIAC, 2 portes coach, 6 cylindres, fini beige avec intérieur assorti **$1495**

1963 FORD Fairlane, 4 portes sedan, 6 cylindres, radio, fini brun avec intérieur beige **$1325**

1963 CHEVROLET 4 portes sedan, 6 cylindres, fini beige avec intérieur assorti. **$1495**

1965 VOLKSWAGEN coach, deux portières, radio, extérieur gris pâle. Très bon état **$1475**

Les résidants d'Ontario ne paient pas la taxe de vente du Québec

BLONDIN
Concessionnaire autorisé des voitures FORD
192-198 MONTCALM
HULL — 777-5251

FRANCHISED AUTOMOBILE DEALERS OF OTTAWA — fado

ELLES COMPORTENT ENCORE UNE GARANTIE !

1965 NEW YORKER sedan quatre portières, tout équipée. Plaques 30939A.

1965 MONACO toit rigide, deux portières, moteur 383 de grand rendement, SD, SF, radio, automatique. Plaques 49558A.

1964 CHRYSLER Saratoga, quatre portières, toit rigide, sièges baquets, SD, SF, radio. Plaques 9934A.

1963 NEW YORKER seran quatre portières, tout équipée. Plaques 43782A.

TOUTES CES VOITURES SONT IMPECCABLES. VOYEZ NOTRE ASSORTIMENT SANS TARDER. AGISSEZ AVANT QUE LE BUDGET LE FASSE.

CAPITAL DODGE
CHRYSLER LTD.
1554, ave CARLING
près du Queensway
729-3116

Automobiles à vendre (36)

PONTIAC Parisienne 1958, 2 portières, toit rigide, 8 automatique; comme neuve, $495. 771-1445. 36-j.n.o.

PONTIAC 1959, 4 portières, toit rigide. 663-5875. 36-41

1963 PONTIAC, Strato-Chief, excellent état, 6 cyl., automatique, radio, fini vert foncé. 828-2073. 36-38

1964 CORVAIR, décapotable, transmission automatique, radio, excellent état, vente privée. 776-1894. 36-44

VOLKSWAGEN de luxe 1958, bon état, radio, prix raisonnable. 234-8887. 36-40

1955 FORD, $95; 1958 Plymouth, $95. 771-1445. 36-j.n.o.

1957 PONTIAC, toit rigide, bonne condition. 663-3284. 36-38

1959 OLDSMOBILE, très bon état. $500. 771-3552. 36-39

VOITURE 1954, bon état, $50. — 777-5721. 36-38

DODGE Phénix 1960, toit rigide, propre, comme neuve, V-8 automatique, radio, 58,000 milles. $695. 776-2192. 36-J.N.O.

AUBAINE DE L'ANNEE

VENTE PRIVEE — 2 voitures — 1936 Chevrolet coupé, excellent état, fraîchement peinturée, entièremnt rechromée — 1937 Chevrolet sedan, bon état de roulement. Venez voir et faites une offre, pour rendez-vous appeler 236-7124 jour, demander M. Pozer. 36-38

1959 PONTIAC propre, comme neuve. 6, automatique. $375. 776-2192. 36-j.n.o.

RAMBLER 1961, familiale, automatique, $525 — Renault 1959, $110 — 771-4976. 36-j.n.o.

"EPIC" 1964 de luxe. Bon état. 771-8509. 36-43

1959 FORD De luxe, intérieur comme neuf, radio, parfait état d'un bout à l'autre. Doit être vue. Privée. 236-4101. 36-39

1959 CHEVROLET coach. M. Claude Riel, 591 Hurtubise, Gatineau, — 663-3284. 36-39

FORD 1958, toit rigide, $195 — Dodge 1956, $65 — Edsel 1959, $95 — 771-4976. 36-j.n.o.

1958 CHEVROLET 6, ordinaire, parfait état. $295. 771-1445. 36-j.n.o.

1957 PONTIAC, $95, mécanisme parfait. 776-2192. 36-j.n.o.

Roulottes à vendre .... (36A)

MAISONS mobiles "Pyramide". Bellevue Mobile Home Park, Orléans. 749-2421. 36A-39

Divers (à vendre) ..... (37)

A. GRATTON INC., 205 Notre-Dame, Hull. Machines à laver remises à point. $29.95 à $49.95. 771-3653; le soir: 777-2234. 37-300

BOIS et matériaux de construction de toutes sortes. F. Thibault Ltée, 771-6247. 37-j.n.o.

ALMATEX — Achetez au prix de gros tout ce dont vous avez besoin en fait de peinture. Nous vendons la série complète de Latex super satiné, la peinture semi-lustrée, les vernis et la peinture pour l'extérieur. Laurentian Trading Post, 1952, rue Bank, tél.: 733-1572. 37-j.n.o.

A VENDRE

AUTO-NEIGE "Moto-Ski", gagnant du championnat international; 3 ans pour payer, sans acompte. — 745-6063. 37-300

CONGELATEUR droit Domestic, très bon état, $225. 771-0850. 37-41

CONGELATEUR Gilson 16 pieds cubes, parfait état, $300. 771-8892 37-41

TUILES PRELARTS

CHOIX de tuiles de toutes sortes, tuiles linoléum, 7½c; vinyle 11½c Claude Leblanc Enrg., 69, boul. St-Joseph, Hull. 771-5897. 37-300

CHAISES ROULANTES pliantes commodes: chaises pour arthritiques à louer ou à vendre. Banford Regis Ltd., 233-4110.

CHASSIS, planchés, 2x4, 2x6, usagés, 57 Crémazie, Hull. 771-8445 entre 9 et 3h. 37-40

CHAUFFE-EAU (Heater) 100 gallons. Poêle à gaz. 233-3202. 37-39

CE SOIR, louez un TV portatif sur table ou console. Aussi stéréo console haute fidélité. 100% du loyer applicable sur l'achat. Eastview TV Rentals, 749-2261. 37-300

BOITE de camion "Van", d'une brasserie, 17x8x6. 771-5817 jour. 37-j.n.o.

CHAISE et séchoir automatique de salon de beauté. 771-6595 après 5 heures. 37-40

FOIN à vendre, $44 la tonne. 663-3466. 37-52

ENCYCLOPEDIE Grolier (achetée récemment), avec étagère; aubaine; meilleure offre. 771-4134. 37-41

Divers à vendre ..... (37)

EQUIPEMENT de salon de coiffeur à vendre, 771-7803. 37-39

LIT DOUBLE complet $25; buffet de salle à manger, $10. 777-7072. 37-40

EQUIPEMENT complet pour salon de coiffure. 776-1379. 37-38

REPRISE DE FINANCE, machine à coudre Zig Zag automatique, fait boutonnières, pose boutons, points de fantaisie, etc; solde au complet $54.30. Termes faciles. 235-7900, jour ou soir. 37-300

NOUS ACHETONS, nous échangeons, nous vendons: meubles neufs et usagés. Meuble Lafontaine, 273, chemin de Montréal, Eastview. 745-2145. Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. 30. 37-j.n.o.

PIANO, John Raper, en très bon état, aussi poêle et réfrigérateur. 746-0639. 37-40

POELE ELECTRIQUE, parfait état. $50. 771-5484. 37-40

PIANOS à queue ou droits, complètement remis à neuf. Termes. L. Paquette, 61 Wellington, Hull. 771-2452; après 6 h. 777-3001. 37-j.n.o.

PRIVEE — Machine à coudre "Brother Prestige", neuve, automatique; prix régulier $349 pour $159. Comptant ou termes. Cause départ. 777-5923 entre 6 et 8h. soir. 37-41

REMBOURRAGE, travail garanti, estimation gratuite. Cadieux et Tittley, 217 chemin Montréal. 745-1230. 37-j.n.o.

ROY TYPEWRITER SERVICE ENR.

MACHINES à écrire usagées et neuves, vendues, réparées ou louées; caisses enregistreuses, machines à additionner. Eugène Roy et Fils Ltée, 76 Eddy, Hull. 777-5225. 37-

MANTEAUX, robes, vêtements pour enfants. Bas prix. 233-3369, 777-2988. 37-43

MACHINE à additionner électrique "Olivetti", avec clavier à dix clefs, capacité 11 chiffres, comme neuve. Meilleur prix. 771-8868. 37-40

BAS PRIX: 300 chaises empilables en polyéthylène; 18 panneaux en bois de Colombie, 30x96x¾"; cabines de restaurant, recouvertes de cuirette rouge vin, avec tables dessus arborite. A. Bélanger (détail) Ltée, 217 Montcalm, Hull. 771-6611. 37-j.n.o.

NOUS ACHETONS, nous échangeans, nous vendons: meubles neufs et usagés. Meuble Lafontaine, 273, chemin de Montréal, Eastview. 745-2145. Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. 30. 37-j.n.o.

PIANOS à queue ou droits, complètement remis à neuf. Termes. L. Paquette, 61 Wellington, Hull. 771-2452; après 6 h. 777-3001. 37-j.n.o.

POELE General electric, mobilier de salon. Meilleure offre. 684-3366. 37-38

POMPES à puisard, neuves et usagées $25. en montant. 236-9755. 37-59

MACHINE A COUDRE Singer, complètement automatique, fait boutonnières, broderie, etc.; reprise de finance, valeur régulière $249.50, solde au complet $88.94. Termes faciles. 235-7900, jour ou soir. 37-300

NYLON pour pantoufles, beau choix. 771-1217, 1 Champlain, Hull. 37-38

PAILLE $30 la tonne. Roland Gaucher, montée Ste-Antoine, Pointe-Gatineau. 777-0789. 37-43

RANGETTE, bon état, 776-1772. 37-42

3 REFRIGERATEURS, mobilier de cuisine, 3 grils avec table, et autres articles. 235-6295. 37-41

TELEVISEUR R.C.A.V. 21", $45. 776-2351 après 5 h. 37-39

TUBES fluorescents 8' avec accessoires, $10; châssis d'aluminium 35¼x59 et 61½, avec vitres, $10; 1,000 tuiles à plancher en vinyle d'amiante, 5 cents chacune; poutres d'acier, plaques d'acier, barres à joints, tuyaux. La plus grande quantité de marchandises et assortiment de couleurs de ferronnerie dans Ottawa. Cohen & Cohen Ltd., 1963, chemin Merivale. 825-3161 ou 825-2711. 37-j.n.o.

SCIE mécanique (chain-saw) Fairbank-Morse, $80. 777-1893. 37-j.n.o.

La Municipalité de Gracefield

désire mettre en vente le contenu d'un garage acquis récemment et qui consiste en ameublement équipement, outils et matériel de garage.

Parmi les item on retrouve un tour à fer, un ascenseur pour véhicule, un tour pour "crank shaft", une machine pour "bushing", dix casiers en bois ou en fer pour pièces, un soudeur électrique, plusieurs pièces d'automobiles Ford neuves, ainsi que des pièces pour autres modèles de voitures et tracteurs.

Toute personne intéressée doit communiquer avec le secrétaire-trésorier, téléphone: région 819 no 463-3458.

37

Animaux ..... (40)

CHIENS "Berger Allemand" noirs argentés, 5 mâles, 2 femelles, $50 chacun, 663-6528. 40-40

6 VACHES, doivent renouveller à la fin de février. Clarence Creek 604 sonnez 14. 40-43

PROFESSEUR FRANCAIS donnerait cours secondaire français, latin. Ecrire Case 254 "Le Droit". 40-43

TAUREAUX enregistrés Herford. Bon choix, comprenant 2 gardiens de troupeaux reconnus (Herdsires). Circle M Herefords, 663-5798 40-38

Argent disponible ..... (42)

1ère et 2e HYPOTHEQUES, meilleurs taux, service rapide. Cartier Hypothèque Ltée, 277, boul. St-Joseph. 771-7316. 42-j.n.o.

ONTARIO — Argent disponible en 1ère et 2e hypothèques. $1,600 et plus; service rapide; termes de 5, 10 ans et plus. Besco Agency Ltd., courtier en hypothèques, par O. Lamoureux, 428 Rideau, chambre 100. 235-9125; le soir, 745-2701; 235-9125. 42-j.n.o.

N'EMPRUNTEZ PAS
AVANT D'AVOIR
CONSULTE
Les Placements Craig Ltée
1ère et 2e hypothèques
5, rue LAVAL, Hull
(édif. Mousseau)
771-5829
Soir : 771-1278

42

LE DROIT — NOS ANNONCES CLASSÉES DONNENT DE BONS RÉSULTATS.

Argent disponible ..... (42)

SERVICE IMMEDIAT. Argent à prêter, 1ère et 2e hypothèques. Taux bas. Paiements mensuels faciles. Service confidentiel. Petit ou gros montant. Appelez Claude Tessier Inc., 771-7333, courtier cautionné et licencié. 42-300

QUEBEC — Argent disponible en 1ère et 2e hypothèques, $1,600 et plus; service rapide; termes de 5, 10 ans et plus. M. Desjarlais, courtier en prêts, 206 Principale, 771-1431 — 777-8054. 42-j.n.o.

ARGENT à prêter, 1ère ou 2e hypothèque. Demander G. Tessier. André Tessier, courtier, 236, boul. St-Joseph. 771-5867. 42-300

PROPRIETAIRE: Consolidation de dettes personnelles ainsi qu'argent pour altérations à domiciles. Plan budgétaire, G. Legault, 234-3345. 42-40

Personnel ..... (44)

VETEMENTS et meubles mis au rancart, instamment requis par l'Ottawa Neighbourhood Services pour fournir travail et entrainement aux personnes handicapées. Téléphonez 728-3737 et notre camion ira les cueillir. 44-300

TALENTS pour concours d'amateurs. Appeler Charlie après 6 h. soir. 663-4732. 44-40

SI quelqu'un sait ou est M. Marcel Larche, veillez appeler 733-0670. 44-38

VOTRE TOUX bronchiale vous ennuie et ennuie votre famille? Alors prenez des pastilles Meggezone, les pastilles anglaises qui ont fait leurs preuves. Elles aident à dégager la poitrine, la gorge et la tête. 69c. dans toutes les pharmacies. 44-

HONORE de la confiance que lui accordent ses clients, annonceurs et lecteurs, LE DROIT prend toutes les précautions possibles pour les protéger contre toute publicité susceptible de les induire en erreur. S'il arrivait qu'un lecteur découvre une situation équivoque, il est prié d'en avertir sans tarder le directeur de notre service de publicité en téléphonant à 236-7431 ainsi que le Better Business Bureau, 186, rue Bank, Ottawa, 233-1191. 44

Professionnels ..... (46)

DR JACQUES PROULX, chirurgien-dentiste. Soir 7 à 8h.30. 214, boul. St-Joseph, 777-5602. 46-j.n.o

Avis légaux ..... (53)

VILLE D'OTTAWA

DEPARTEMENT DE LA TRESORERIE
SERVICE DES ACHATS

"Automobiles et camions"
"Véhicules 4 x 4"
"Approvisionnement, plantage et entretien d'arbres"

Des soumissions cachetées adressées au président et aux membres du bureau des commissaires, hôtel de ville, Ottawa et portant la mention "soumission pour l'approvisionnement d'automobiles et camions" ou selon le cas seront reçues par le secrétaire jusqu'à 4h. de l'après-midi, h.n.e. le 28 FEVRIER 1966.

Les détails et formules de soumission peuvent être obtenus des bureaux du Coordonnateur des Achats Département de la Trésorerie, 111, prom. Sussex, Ottawa, Ontario.

La ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute soumission et en particulier, si une seule est reçue, la ville se réserve le droit de la rejeter.

Le greffier,
A.T. Hastey.
Le 11 février 1966.

Avis légaux ..... (53)

SOUMISSIONS
pour
La Commission de la bibliothèque publique de la cité d'Ottawa

Des soumissions pour la fourniture et l'aménagement des rayons de la bibliothèque et de l'ameublement seront reçues par le soussigné jusqu'à 4h.00 P.M. le 25 FEVRIER 1966

Les formules de soumissions peuvent être obtenues des architectes, CRAIG & KOHLER, 75, rue Albert, Ottawa 4, Ontario.

C.-B. AUBRY,
Secrétaire-trésorier,
Bibliothèque publique d'Ottawa,
114, rue Metcalfe,
Ottawa, Ontario.

Defence Construction (1951) Limited

PROJET: Rajout au système souterrain de distribution de vapeur, base de l'ARC, Uplands, Ontario. Dossier: U6-4

Des soumissions cachetées, clairement indiquées quant au contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3h. de l'après-midi, h.n.e., LE MARDI 8 MARS 1966

On pourra prendre connaissance des bleus de l'ouvrage, du cahier des charges et des bordereaux de soumission aux Builders' Exchange, d'Ottawa et de Kingston, ainsi qu'à la succursale de Toronto de la DCL, et seuls les entrepreneurs généraux pourront se les procurer en s'adressant au service des plans de la DCL, à l'adresse ci-dessous, moyennant un dépôt de $25.00 établi à l'ordre de la Defence Construction (1951) Limited.

Un dépôt de sécurité, tel que stipulé dans les documents de soumission, devra accompagner toute soumission.

Le secrétaire,
N. J. SMITH,
6e étage, édifice Kenson,
225, rue Metcalfe.
Ottawa 4e, Ontario.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE HULL

CITE DE HULL

Je, soussigné, greffier de la cité de Hull, donne avis de la convocation d'une assemblée publique des électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables situés dans la zone concernée, afin de prendre en considération le règlement numéro 928, amendant le règlement numéro 578 concernant le zonage, afin de modifier la description de la zone "CA-22" située sur le boulevard Taché, près des limites Ouest de la Cité.

Cette assemblée publique aura lieu dans la salle du conseil municipal, à l'Hôtel de Ville, mercredi, le 23 février 1966, de sept heures à huit heures du soir.

Le Conseil Municipal a adopté le règlement numéro 928 lors de son assemblée régulière tenue le 1er février 1966.

DONNE A HULL, ce 14 février 1966
Roland Stevens, greffier

Remerciements ..... (59)

REMERCIEMENTS à St-Jude pour faveur obtenue. Mme N. R. 59-38

Naissances
Félicitations aux parents

L'HEUREUX — M. et Mme Marcel L'Heureux de Pte-Gatineau, sont heureux d'annoncer la naissance d'un garçon, Joseph-Marc-Alain, un petit frère pour Marc et Linda. Parrain et marraine, Marc L'Heureux et Denise Tremblay. Baptisé à l'église St-Rosaire de Pte-Gatineau. nais. 38

Nécrologie

FUNERAILLES MERCREDI

NOM	DEPART DU CORTEGE — FUNERAILLES
BORDELEAU Mme J.-P. (née Mélina Fugère)	**Maison funéraire O. Bourgie, Embrun, Ontario. Service religieux en l'église St-Jacques d'Embrun, Ont.**
ENRIGHT M. Georges-Joseph	**Maison funéraire Gauthier, 7, rue Fairmont, Ottawa. Service religieux en l'église Notre-Dame-des-Anges d'Ottawa, à 8 h.**
GRONDIN M. Wellie	**Maison funéraire McConnery, Maniwaki, Qué., à 9 h. 15. Service religieux en l'église Ste-Famille d'Aumond, Qué., à 10 h.**
MORIN Mme Adélard (née Donalda Desjardins)	**Maison funéraire Emond, boul. St-Joseph, Hull, Qué. Service religieux en l'église St-Benoit-Abbé de Hull, Qué., à 7 h. 45.**

BONDY — Mme Emma Bondy, 75 ans, de Rivière-aux-Canards, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Windsor après une longue maladie. Elle était l'épouse de feu Walter Bondy. Elle laisse trois fils, Gordon, Orval et Raoul, d'Anderson, et une fille, Mme Stanley Grondin (Rita), de Rivière-aux-Canards; une soeur, Mme Edward Taylor (Eva); deux frères, Alphonse Knapp, de Détroit, et Sam Knapp, d'Anderson; 13 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Joseph de Rivière-aux-Canards et l'inhumation au cimetière paroissial. (Rivière-aux-Canards, DNC)

BORDEAU — Mme J.-P. Bordeau (née Mélina Fugère), 638, boul. St-Laurent, Ottawa, est décédée le dimanche 13 février 1966, à l'âge de 87 ans et 10 mois.. Elle laisse une fille, Mme Aldoria Lafleur (Colombe). Départ des salons O. Bourgie, d'Embrun, le mercredi 16 février pour service en l'église St-Jacques d'Embrun. Inhumation au cimetière du même endroit. — Prière de ne pas envoyer de fleurs. 60-38

BRUNET — M. Aimé Brunet, célibataire, d'Alexandria, est décédé subitement le 6 février. Il laisse deux frères, Séraphin, de Green Valley, et Dosithée, de Glen Robertson; quatre soeurs, Mme Joseph Lepage (Olympe), Mme Paul Gravel (Eva), de Montréal; Mme Oscar Geneau (Marie-Louise), de Dalhousie Station. Qué., et Mme Magella Lacroix (Alexina), de Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu en l'église Sacré-Coeur d'Alexandria. (Alexandria, DNC)

ENRIGHT — M. Georges-Joseph Enright, 185, rue Hinchey, est décédé le samedi 12 février 1966 à l'âge de 60 ans. Il laisse outre son épouse, Rose Guilbeault, 1 fils, Eugène; 2 filles, Mme George Colbourne (Lucette), d'Ottawa; Mme Royal Sabourin (Pierrette), Gatineau; 2 frères: Joseph, d'Ottawa; Alfred, de Hull; 3 soeurs: Mme Wilfrid Bertrand (Germaine); Mme Aldège Larouche (Blanche), toutes deux de Hull; Rév. Soeur Ste-Julienne, s.g.c., de St-François du Lac, Québec. Départ des salons Gauthier, 7, rue Fairmont, mercredi, pour service à 8 h. en l'église Notre-Dame des Anges. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. 60-38

GRATTON — M. Charles Edward Gratton, de Casselman, est décédé récemment à l'âge de 58 ans. Il laisse trois frères: Jean-Louis, Bernard et Donat; quatre soeurs, Cécile, Françoise, Mme Oscar Desjardins (Marie-Paule); Mme Albert Desnoyers (Bernadette). L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial. (Casselman DNC).

GRONDIN — M. Willie Grondin, de Ste-Famille d'Aumont, est décédé le dimanche 13 février à l'hôpitale St-Isidore, Aylmer, à l'âge de 86 ans. Il était l'époux, en 1ère noces de feu Philomène Charron et en 2e noces, de Célina Lirette. Il laisse 5 fils: Arthur, Omer, de Ste-Famille d'Aumont; Josaphat, de Maniwaki; Fernand, de Wrightville; Albert, de Clarence Creek. 2 filles: Mmes Eudore Fortin (Annette), Ste-Famille d'Aumont; la Rév. Sr. Marie-Sylva (Marie), Afrique; 3 frères: Adolphe, de Maniwaki; Edmond, de Ste-Famille d'Aumond; Octave, de l'Alberta; 2 soeurs: Mmes Jean-Baptiste Côté (Philomène), Ottawa; Palma Branchaud (Laura), Ste-Rose-de-Lima. Départ des salons McConnery, Maniwaki, à 9 h. 15 le mercredi 16 février pour service à 10 h. en l'église Ste-Famille d'Aumont. Inhumation au cimetière paroissial. 60-38

JOLY — Mme Emile Joly (née Alice Prégent), d'Alfred, est décédée à Montréal, le dimanche 13 février 1966, à l'âge de 70 ans. Outre son époux elle laisse quatre fils, Roger et Gérald, d'Alfred, Jean-Jacques, de Nouvelle-Ecosse et Marcel, d'Ottawa; deux filles, Mme Rolland Charbonneau (Lucille), de St-Jean, Qué.; Mme Roger Ouellette (Marjolaine), de Montréal; deux frères, Conrad et Lionel, de Montebello; une soeur, Noëlla, de Montréal; ainsi que 12 petits-enfants. Départ des salons Lamarre et Fils, d'Alfred le jeudi 17 février pour service à 10 heures en l'église St-Victor d'Alfred. Inhumation au cimetière paroissial. 60-38

LANDRY — M. Arthur Landry est décédé dans un hôpital local le mardi 15 février, à l'âge de 55 ans. Il était l'époux de Lucille Legault. Feu M. Landry était président de la Caisse populaire Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville, président de l'A.P.I., et membre des Chevaliers de Colomb du Conseil d'Eastview. Outre son épouse, il laisse 4 fils: Pierre, Rhéal, Charles et Jean-Paul; 3 filles: Mlle Francine, Mme Ronald Howard (Laurette) et Mme Albert Renaud (Yvonne) et 9 petits-enfants. La dépouille repose à la maison funéraire Racine et Robert Ltée, 300, rue Olmstead, Eastview. Départ du cortège le jeudi 17 février à 7 h. 45 pour service à 8 h. en l'église St-Sébastien. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 60-39

MORIN — Mme Adélard Morin (Donadla Desjardins), du 205, boul. Gamelin, Hull, est décédée le dimanche 13 février à l'âge de 76 ans. Elle était l'épouse de feu Adélard Morin. Elle laisse 4 filles: Mme Stan Harris, (Yvette), Toronto; Eugène Pariseau (Lucienne), Aylmer; Maurice Saumure (Cécile); Jean-Claude Bertrand (Béatrice), de Hull. 2 soeurs: Mme Georges Fex, de Blind River; la Révérende Soeur Ste-Anastésie, f.d.l.s., de Papineauville. Départ du cortège des salons Emond, boul. St-Joseph, mercredi 16 février pour service à 7 h. 45 en l'église St-Benoît. Inhumation au cimetière N.-D. de Hull.

SEGUIN — Mme Amanda Séguin, de Glen Robertson, est décédée récemment à l'âge de 87 ans. Elle laisse un frère, Hervé, et une soeur Florina. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial. (Glen Robertson DNC)

BONDY — Mme Arthur Bondy, née Rose Dufour, âgée de 72 ans, de Rivière-aux-Canards, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Windsor, laissant son époux et six frères, Alfred, Albert, Ferdinand, Arthur, Ernest et William Dufour, tous de McGregor; deux soeurs, Mme Loma Bénéteau et Mme Cléophas Meloche (Adèle), d'Anderson. Elle était Dame de Ste-Anne. Les funérailles ont eu lieu le mardi 8 février à l'église St-Joseph. Inhumation au cimetière paroissial. (Rivière-aux-Canards, DNC)

LABELLE — M. Elzéar Labelle est décédé subitement à sa résidence 408 Clarence le lundi 14 février 1966, à l'âge de 58 ans. Il était l'époux de Laurence Philippe. Outre son épouse, il laisse 1 fils, Jacques, 1 fille, Mlle Madeleine, 1 frère, M. l'abbé Albert Labelle, 1 soeur, Mme Jean-Paul Renaud (Marie-Jeanne). Départ des salons Racine et Robert Ltée, 260 Besserer à 7 h. 45 le jeudi 17 février, pour service à 8 h. en l'église Ste-Anne. Inhumation au cimetière Notre-Dame, Ottawa. 60-39

Aucune décision sur les services municipaux à l'île de Cornwall

CORNWALL — Au cours d'une session à huis clos à l'hôtel de ville de Cornwall lundi soir, le Conseil a décidé de référer à nouveau à la Commission de police la question de l'île de Cornwall où résident plusieurs centaines d'Indiens.

La Commission de police de Cornwall avait recommandé au Conseil municipal de la ville de présenter un bill privé à la Législature ontarienne demandant que cette île soit exclue dorénavant des cadres de la ville et que les services des incendies et de la Sûreté municipale de Cornwall, n'aient plus à se rendre sur l'île pour combattre les incendies ou encore répondre à des appels exigeant les services de la police.

La raison de cette décision relève du fait que le Conseil municipal ne retire aucune compensation financière pour les services rendus aux résidants de l'île et que les contribuables de Cornwall doivent absorber le coût de ces opérations.

Cependant, l'administrateur municipal, M. Maurice Boyer, a fait remarquer que la ville a reçu l'an dernier la somme de $9,600 en subventions, au lieu de taxes pour les propriétés des douanes et du pont international situés dans les limites de la ville mais du côté de l'île.

Par contre, la protection de la police aux Indiens au cours de l'année 1965, a coûté la somme de $600 tandis que le service des incendies a enregistré une dettre de $220 pour la même période.

L'échevin Larry Keen a cependant demandé au Conseil de songer non seulement au point de vue monétaire mais plutôt humain en songeant que les résidants de l'île de Cornwall doivent recevoir une certaine protection de la police et du service des incendies tout comme toute autre personne de la ville.

C'est pourquoi le Conseil a recommandé que la Commission de police étudie à nouveau la situation quitte à se renseigner si des subsides ne seraient pas possibles pour ces services rendus aux Indiens.

Subsides aux ambulanciers

L'échevin Warner donne des éclaircissements

CORNWALL — A la suite d'une lettre apparue dans un quotidien anglais de Cornwall critiquant le geste posé par le Conseil municipal relativement aux subsides versés au service des ambulanciers de la maison Exclusive à Cornwall, l'échevin Douglas Warner a tenu à souligner quelques faits afin d'éclairer plusieurs citoyens mal renseignés.

Selon l'échevin Warner, la ville a versé en subsides en 1965 à M. René Leroux, propriétaire de cette firme d'ambulance privée, la somme de $3,600 et que cette année le budget 1966 prévoyait une hausse qui porterait à $6,500 les subsides octroyés aux ambulanciers de la maison Exclusive.

"Nous payons avec l'argent des contribuables la somme de $6,500 au préposé à la fourrière municipale de la ville et nous refuserions d'aider un contribuable qui opère un service d'ambulance pour notre ville et qui par ce fait nous épargne de 60 à 80 mille dollars par année, de dire M. Warner.

Le maire a appuyé les paroles de l'échevin Warner en ajoutant qu'il en coûterait plus cher à la municipalité d'avoir son propre système d'ambulance municipal, plus précisément près de $80,000 par année pour trois véhicules, les chauffeurs, etc.

La lettre qui offrait des critiques à l'endroit du Conseil déclarait qu'il est injuste de prendre l'argent des contribuables pour verser des subsides à une firme d'ambulance privée comme tel est le cas de M. René Leroux.

Au Conseil de Cornwall

L'adoption du budget en moins de 30 minutes provoque de vives critiques

CORNWALL — M. Angelo Lebano, vice-président de l'Association des contribuables de la ville de Cornwall, a publiquement critiqué les membres du Conseil municipal lundi soir lors de la réunion régulière.

Il s'en est pris au maire et aux échevins pour avoir profité d'une session à huis clos pour accepter le budget 1966, et aussi de l'avoir fait en moins de 30 minutes, alors qu'il s'agissait d'un fardeau de quelques millions de dollars pour les contribuables.

Sur ce, l'échevin James Ross, président du comité de finances, a rétorqué que la réunion n'était pas à huis clos malgré qu'il s'agissait d'une réunion convoquée spécialement pour l'étude du budget. M. Ross a souligné que la réunion était ouverte au public.

M. Lebano a aussi accusé le maire, le Dr Elzéar Emard, d'avoir agi de sorte que son Conseil accepte le budget tel que proposé sans que les membres aient eu suffisamment de temps pour étudier toutes les phases du budget.

M. Ross a une fois de plus fait remarquer qu'il possédait une copie du budget depuis au moins quelques jours avant qu'il soit adopté à la réunion.

M. Lebano a déclaré que la seule raison qui explique que le budget municipal soit sorti si tôt cette année, relève du fait que le Conseil voudrait mettre le blâme sur les trois commissions scolaires s'il y a augmentation du taux de la taxe pour 1966.

Le budget tel que présenté le 24 janvier n'indiquait aucune hausse dans le taux général mais laissait entendre qu'il ne contenait pas le budget des trois commissions scolaires de la ville.

Près de Casselman

Remise détruite par le feu

CORNWALL — Un incendie a détruit une remise contenant des outils appartenant à un plombier de la région de Casselman.

Les flammes, qui ont éclaté vers 10 h. 30 lundi matin dans une remise attenant à la demeure de M. J. Hector Millaire, de la Cinquième concession, ont détruit la bâtisse ainsi que les outils de travail du propriétaire.

Les pompiers de Casselman et Embrun, qui ont combattu le feu pendant plusieurs heures, ont cependant réussi à épargner des flammes la maison de ferme de la famille Millaire. Les dommages à cette dernière n'ont cependant pas été trop élevés.

La cause de l'incendie et le montant des pertes matérielles ne sont pas connus.

La maison est située à michemin entre Embrun et Casselman.

$14 millions de plus pour Radio-Canada

La Société Radio-Cnada devra se faire voter des crédits de $113,484,000, soit $14 millions de plus que l'an dernier, pour boucler son budget en 1966-67.

En commentant les prévisions budgétaires déposées aux Communes par le ministre du Revenu, M. Edgar Benson, les spécialistes financiers du gouvernement, ont attribué cette augmentation des dépenses aux projets de Radio-Canada à l'occasion du centenaire de la Confédération et de l'Expo 67. "Mais, ont-ils ajouté, les dépenses courantes ont également connu une augmentation substantielle".

L'arrivée de la télévision en couleurs, d'autre part, représente une nouvelle dépense pour Radio-Canada.

Pour ceux que les comparaisons intéressent, soulignons que les prévisions budgétaires de Radio-Canada à $113 millions dépassent de beaucoup celles du ministère des Forêts avec $69 millions, des Pêcheries avec $39 millions, de l'Industrie avec $50 millions, du ministère des Mines et des Relevés techniques avec $89 millions, du Conseil national de recherches et de la Gendarmerie royale du Canada avec des programmes respectifs de dépenses de $86 millions, de la Commission d'assurance-chômage avec $102 millions.

Le programme de dépenses de la société d'Etat vient immédiatement après celui des ministères de l'Agriculture avec $127 millions, des Affaires extérieures avec $150 millions et du ministère du Nord canadien et des ressources nationales avec $184 millions.

RAM-MER, mot d'ordre des étudiants libéraux

"Ramer", tel est désormais le mot d'ordre de la Fédération canadienne des étudiants libéraux. Enfin presque, puisqu'il s'agit plutôt de RAM-MER, second vocable de l'organisme.

RAM-MER, qui a un sens tant en français qu'en anglais, servira de vocable populaire pour la FCEL, tout en décrivant d'une certaine façon la politique générale qu'entend suivre l'organisme. Le sigle veut dire: Reform Action-Movement — Mouvement étudiant réformiste.

Les délégués, réunis en congrès, à Ottawa, ont finalement adopté leur nouvelle appellation, oubliant trois autres sigles suggérés qui n'avaient aucune signification en français: SALT (Student Association for Liberal Thought), SCOPE (Student Committee on Political Education) et RAM (Reform Action Movement).

Près de Morrisburg

Le feu cause de lourds dommages à un motel

CORNWALL — Un motel de la région de Morrisburg a subi de lourds dommages par le feu, l'eau et la fumée alors que les flammes se sont déclarées dans la partie ouest du motel Crysler aussi connu sous le nom de motel George à Riverside Heights à deux milles à l'est de Morrisburg.

Les pertes matérielles ont été estimées à environ $15,000 et selon le chef Harold Servage, du Service des incendies de Morrisburg, une fournaise surchauffée serait à l'origine du feu.

Les pompiers de trois municipalités ont combattu les flammes pendant plus de trois heures. A 1h. 30 de l'après-midi la brigade de Morrisburg se rendait sur les lieux. Suivirent ensuite des pompiers de Williamsburg et enfin le Service d'incendies d'Upper Canada a aussi été mandé sur les lieux.

Les pompiers ont dû briser la glace qui recouvrait un fossé en bordure de la route no 2 pour y puiser de l'eau afin de continuer à combattre l'incendie.

Le motel d'un étage n'a été avarié que du côté ouest et le propriétaire, M. Robert Brown a loué le magnifique travail des 18 pompiers qui ont maîtrisé le brasier le plus tôt possible épargnant ainsi des flammes le reste de la bâtisse.

Le motel situé sur la route no 2 a pu continuer ses opérations dans la partie non atteinte par le brasier.

Mille dollars pour chaque pouce de neige

CORNWALL — La ville doit débourser $1,000 pour chaque pouce de neige qui tombe sur la région. C'est ce qu'a déclaré l'ingénieur municipal, M. Charles Adams, fils, en indiquant au Conseil que jusqu'à ce jour, les tempêtes de neige depuis l'automne dernier ont occasionné des dépenses de $47,000 dont $31,000 défrayés par les contribuables.

L'échevin Gérald Parisien a fait remarquer que cet hiver est très dur sur son budget de l'enlèvement de la neige et du déblaiement des rues. Nous avons dépensé à date presque autant d'argent qu'en 1964-1965 et il nous reste encore jusqu'au printemps et tout l'automne prochain.

L'échevin Parisien est d'avis que la ville devrait se faire un fonds de réserve qui pourrait compenser pour les années au cours desquelles la neige tombe en abondance.

La ville étudiera cette possibilité aussi celle de faire l'achat d'une souffleuse à neige qui pourrait épargner beaucoup d'argent à la ville ville en réduisant le montant d'argent payé aux nombreux camionneurs qu'elle doit embaucher pour l'enlèvement de la neige.

Cette souffleuse aurait pour but de répandre la neige sur les boulevards et ne nécessiterait pas de camions pour charger la neige.

Le coût de cet appareil serait de l'ordre de près de $50,000.

Pilotes âgés de moins de 28 ans à la retraite

Cinquante-trois pilotes âgés de moins de 28 ans ont volontairement pris leur retraite de l'aviation canadienne au cours des deux dernières années, a révélé en Chambre lundi le ministre associé à la Défense, M. Cadieux en réponse à une question du député Lewis Brand (C—Saskatoon).

Le nombre total de ceux qui avaient volontairement quitté le service au cours des sept années précédentes s'élevaient à 37.

Courrier-Travail

de Janot TRUDEL

"Quand doit-on prendre des tests d'aptitudes?"

CHERE JANOT: Nous nous sommes intéressés au bien-être de nos enfants et à leur profession future ainsi qu'à leur satisfaction personnelle. Les tests d'aptitudes nous aideraient-ils et comment s'y prendre pour les passer?

PARENTS INTERESSES

CHERS PARENTS INTERESSES — Le docteur Albert S. Thompson de l'Université de Colombie cite trois exemples du développement personnel qui nécessite de l'aide:

1. Au stage de la croissance, immédiatement avant ou au commencement de l'adolescence.
2. Au stage de l'exploration: cherchant une carrière. Cela vous donne une indication sur les aptitudes et les intérêts.
3. Au stage de l'établissement: les adultes qui ont peut-être choisi la mauvaise carrière mais qui peuvent l'employer dans la combinaison avec une autre branche pour acquérir ainsi leur potentiel au maximum. Malheureusement au Canada, les conseillers en orientation et les psychologues professionnels sont extrêmement en demande, en nombre trop limité, surmenés et généralement mal payés même si les taux paraissent élevés au premier abord. Il y a les conseillers des écoles secondaires; malheureusement la majorité sont mal équipés pour conseiller sur notre monde changeant du travail; les Y.M.C.A. essaient d'aider et d'offrir un excellent service; les universités et les collèges les ont aussi habituellement mais ils ont beaucoup à faire pour le corps étudiant; finalement, il reste les psychologues à la disposition du public, le psychologue industriel et le Service National de Placement.

Au Canada, jusqu'à il y a quelque temps: chaque province possédait son programme mais l'établissement et la formation provenaient de l'Association Canadienne de Conseil et d'Orientation.

Il est nécessaire toutefois de comprendre et de réaliser que le test d'aptitude par lui-même n'est pas suffisant et doit être suivi par des consultations en orientation. Un soin particulier doit être pris pour consulter des personnes honnêtes et professionnelles et non pas des charlatans!

"Nous vous invitons à nous écrire avec des problèmes d'emploi, de carrière, de profession et d'éducation. Adressez à Janot Trudel, Courrier-Travail, L.D., C.P. 6036, Montréal, Qué.

LITTERATURE CARRIERE GRATUITE
CARRIERE: AGENT DES ACHATS

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Adressez à Janot Trudel, Courrier-Travail, L.D., C.P. 6036, Montréal, Qué.

HOROSCOPE

(La consultation de l'horoscope est un passe-temps inoffensif à condition de ne pas considérer comme des certitudes les indications de ce jeu).

Le mercredi 16 février 1966

21 mars au 19 avril (LE BELIER)



Evitez les illusions trompeuses et tâchez d'être plus réaliste. Les perspectives s'annoncent heureuses pour tout ce qui touche à votre budget.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU)



Ne cédez pas au découragement et à l'inquiétude si vous rencontrez des obstacles. Bref voyage en perspective. Une occasion d'élargir vos connaissances se présente.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX)



Une attitude prudente est indispensable dans vos rapports avec vos associés ou vos supérieurs. Recherchez les gains et les bénéfices immédiats; les promesses ne valent rien.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER)



Ne manquez pas le occasions qui peuvent s'offrir à vous de vous distraire. Vous profitez d'influences qui vous favorisent à extérioriser vos affections.

22 juillet au 21 août (LE LION)



Même si vous vous heurtez à des difficultés, n'abandonnez pas vos projets. Les astres vous semblent favorables pour les choses qui vous intéressent le plus.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE)



Pour être valable, l'emploi de votre temps devra être limité aux premières heures de la journée. Tâchez de mettre en valeur les belles qualités que vous possédez mais qui sont mal comprises.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE)



A la suite d'excellentes nouvelles que vous recevez, l'enthousiasme s'empare de vous. L'amour peut vous faire poser des gestes trop spontanés que vous regretteriez.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION)



Les perspectives sont incertaines sur le plan social. Encore une journée où vous ne pouvez agir à la légère sous peine d'altérer vos chances.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE)



Des démarches peuvent être effectuées avec succès surtout si elles ont pour but d'accroître vos ressources. Comptez sur vos amis pour vous aider.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE)



Des changements parfaitement imprévus peuvent se produire au cours de la journée; accueillez-les d'un esprit léger. Cherchez à augmenter votre prestige.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU)



Excellente journée aujourd'hui; les influences semblent devoir s'accompagner de bonnes nouvelles ou d'indications qu'il faudra saisir.

20 février au 20 mars (LES POISSONS)



Les astres vous réservent une surprise agréable dans le domaine du coeur. Acceptez les invitations qui vous parviennent et vous ferez des rencontres intéressantes.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous êtes vif d'esprit, enjoué, taquin. Une pointe de naïveté rend encore votre personnalité plus engageante. Vous pourriez difficilement gouverner, mais vous pourriez conseiller sagement. Il semble bien que vous ne ferez jamais de fortune, mais que vous vivrez dans une agréable aisance. A deux ou trois reprises la chance vous sourira. Vous aimerez et serez aimé de retour.

Condamnations "exemplaires" des deux écrivains russes

MOSCOU (AFP) — Des condamnations "exemplaires" ont clos lundi soir le procès sans précédent intenté par la Cour suprême de la Fédération de Russie à deux écrivains soviétiques: André Sinyavski, alias Abraham Tertz, et Youlidaniel, alias Nicolas Arjak, reconnus coupables "de propagande et d'agitation anti-soviétique", devront passer l'un sept ans, et l'autre cinq dans un "camp de travail correctif à régime rigoureux" où l'on peut supposer que leurs activités littéraires ne seront pas encouragées.

Le tribunal, et par delà celui-ci le pouvoir soviétique, a ainsi suivi les demandes du procureur Oeleg Temouchkine et celles de ses deux zélés assistants, les "accusateurs publics" représentant l'Union des écrivains de Moscou. Toutefois, la peine accessoire "d'exil" ne leur a pas été infligée, et c'est la seule manifestation d'"indulgence" du tribunal. Une fois purgée leur peine, les condamnés, qui peuvent en théorie bénéficier d'une réduction de moitié pour bonne conduite, auront donc le droit, s'ils y ont encore un logement, de revenir à Moscou.

Sans précédent, cette affaire l'aura été à plus d'un titre, et tout d'abord pour le seul fait qu'il se soit agi, au sens littéral du mot et pour la première fois, d'un "procès d'opinions".

Tout au long de l'ère stalinienne, les victimes de la répression, qu'elles aient fait l'objet d'un procès public ou qu'elles aient disparu purement et simplement, étaient massivement qualifiées "d'ennemis du peuple", de criminels, d'espions, de saboteurs. Ce n'était pas leurs vues politiques qui leur étaient reprochées, mais des actes "objectivement criminels" contre le pouvoir et le peuple soviétiques.

En second lieu, les condamnés se sont fermement refusés à reconnaître leur culpabilité, en tout comme en partie, et c'est là encore un signe des temps.

Si, dans sa déclaration finale, Daniel, selon l'agence Tass, semble avoir exprimé certains "regrets" sur le fait que ses oeuvres aient pu être "utilisées" contre le pays, il n'en va apparemment pas de même pour Sinyavski, dont, et le fait n'est sans doute pas fortuit, aucune citation de sa déclaration n'a été faite par la presse soviétique.

Pour la liberté

Selon ses amis, Sinyavski, dans ce qui fut un véritable discours de plus d'une heure, se montra à la fois éloquent et caustique.

Plutôt que de chercher à se défendre personnellement, il aurait prononcé un plaidoyer passionné pour la liberté d'expression des écrivains soviétiques. Il aurait revendiqué surtout le droit de n'être ni marxiste, ni nécessairement de ce fait anti-marxiste ou idéaliste, mais simplement lui-même.

Evoquant les accusations portées contre lui par le procureur et les accusateurs publics, et surtout l'article très violent des "Izvestia" du mois dernier, Sinyavski aurait ironiquement demandé comment l'éducation purement soviétique qu'il avait reçue aurait pu faire de lui ce fasciste et cet antisémite sous les traits duquel il est à présent dépeint. De plus, prévoyant la condamnation dont il allait être l'objet, il se serait défendu des reproches qui lui ont été faits d'avoir, dans une des oeuvres de "Tertz", placé ses personnages dans le cadre d'un camp de concentration soviétique en 1956, époque où ces camps étaient déjà supprimés.

Le lancement du satellite français remis une 2e fois

HAMMAGUI (AFP) La décision de remettre le tir de la fusée "Diamant", porteuse du satellite "D-1-A", à mercredi au plus tôt, et probablement à jeudi ou vendredi, à la suite du deuxième échec de la mise à feu samedi, a été dictée par le désir des techniciens de mettre toutes les chances de succès de leur côté.

Il aurait été possible en effet, d'effectuer le tir dès dimanche matin en utilisant la batterie de secours de la case d'équipement de la fusée pour remplacer la batterie qui avait fait défaut la veille, mais c'était là se priver, pour la suite du vol, d'un double circuit. Or, pourquoi prendre un tel risque? Le satellite "D-1-A" n'a pas pour mission d'étudier un phénomène, comme par exemple une éclipse, se produisant à un moment déterminé et le tir n'est pas à un jour près.

Essayez d'en trouver autant!

moteur :

de 105.2 pouces cubes, développant 69.5 cv. Vilebrequin à cinq paliers, assurant un roulement plus souple et plus silencieux, donc une fiabilité plus complète.

transmission :

quatre vitesses au plancher, toutes synchronisées ou automatique à console, à l'américaine.*

rendement :

l'accélération rapide et souple vous donne jusqu'à 60 milles à l'heure en 16.5 secondes. La vitesse maximum est de plus de 85 milles à l'heure.

manutention :

le volant léger et positif répond immédiatement. C'est un jeu de stationner.

économie :

les frais de fonctionnement sont minimes. Il n'est pas nécessaire de lubrifier le châssis. Pièces ordinaires SAE.

confort :

quatre portières très pratiques, intérieur de peluche ainsi qu'amplement de place pour toutes les jambes. Sièges baquets avant bien rembourrés.

sûreté :

disques de freins avant, freins arrière autoajustables. Pare-brise panoramique et grande glace arrière. Construction unitaire.

équipement réglementaire :

tableau et pare-soleil rembourrés, chaufferette-dégivreur de grand rendement, joints étanches, lave-pare-brise, compartiment arrière familial.

Le

Sunbeam 1725 Sedan

vous donne tout cela pour moins de

$2000

*Port d'entrée de la côte de l'est: $200 de plus pour la transmission automatique.



Vous n'avez pas à nous croire sur parole!

Venez nous rendre visite et jetez un coup d'oeil sur le nouveau modèle sedan 1725 Sunbeam. Donnez un bon coup de pied aux pneus. Regardez sous le capot. Détendez-vous dans les sièges baquets bien rembourrés. Demandez-en le prix. Faites ensuite passer une épreuve de conduite au sedan Sunbeam. Mais faites-nous une faveur! Faites de sorte, qu'au cours de votre épreuve de conduite, vous visitiez quelques autres salles de montre — faites ensuite passer une épreuve de conduite à l'une de leurs voitures. Et ramenez-nous alors notre sedan Sunbeam. Vous comprenez pourquoi? Nous voulons vraiment que vous compariez. De cette façon seulement, vous pourrez apprécier combien la Sunbeam est une voiture exceptionnelle.

L'un des produits de la famille Sunbeam de grand rendement
● IMP ● SEDAN ● ALPINE ● RAPIER ● TIGER

UN PRODUIT ROOTES

Rootes Motors (Canada) Ltd., 1921, ave Eglinton est, Scarboro, Ontario.
Renseignez-vous au sujet de nos modes de livraison outre-mer

SUNBEAM

JACQUOT MOTORS LTD.
288, ch. Richmond
Ottawa, Ont. — 725-2051

PERCY CARRIERE AUTOMOBILES
44, ch. de Montréal
Ottawa, Ont. — 749-5927

REDSHAW & CRANKSHAW
615, rue Bank
Ottawa, Ont. — 236-1889

FREIMANS

EN VILLE et AU WESTGATE

VENTE! TENTURES À CORDON PRÉFABRIQUÉES



- LAVABLES
- SANS REPASSAGE
- IRRETRECISSABLES
- NE S'ETIRERONT PAS
- INFROISSABLES
- SECHAGE IMMEDIAT
- A L'EPREUVE DU MILDIOU
- COULEURS INALTERABLES
- IGNIFUGES
- APPARENCE TOUJOURS FRAICHE

Attrayantes tentures de Fiberglas dans un choix exceptionnel de dessins et couleurs. Finies avec haut à plis serrés complètes avec crochets et prêtes à suspendre.

1 paire, 1 lé Longueurs 84" à 95" pour fenêtre de 48" de large 8.99 la paire

1 paire, 1 lé 48" x 45" à 63" de long, la paire 7.49

1 paire, 1 lé pour fenêtres de 48" x 84" à 95" de long la paire 8.99

1 paire 1½ lé pour fenêtres de 72" de large x 45" à 63" de long la paire 11.49

1 paire 1½ lé pour fenêtres de 72" x 84" à 95" de long, la paire 11.99

1 paire 2 lés pour fenêtres de 96" de large x 45" à 63" de long, la paire 14.99

1 paire 2 lés pour fenêtres de 96" x 84" à 95" de long, la paire 17.99

1 paire 3 lés pour fenêtres de 144" de large x 84" à 95" de long, la paire 26.99

Vente! Housses faites sur mesures

Pour fauteuils et sofas . . . à prix de grandes aubaines

Housses du genre à plis plats ou à volets tailleur, de confection experte, finies avec glissières et bordures lisérées, dans un choix excitant de tissus lavables de teintes unies et à motifs imprimés. Fauteuils et sofas de dimensions ordinaires tous traités au fini scotchgard . . . ensembles à rembourrage spécial ou sectionnels non inclus.

Prix de vente
mobilier 2 mcx 78.88

FAUTEUIL 24.44 SOFA 54.44

Magasinez à la maison

Vous pouvez faire le choix de vos housses dans la pièce même où vous allez les placer. Composez 232-6464, poste 474, et demandez à voir un de nos représentants chez vous avec échantillons. Aucun engagement de votre part, il va sans dire.

Tentures chez Freiman, quatrième étage en ville — Sous-sol au Westgate

SOLDE DE FINS DE ROULEAUX DE BROADLOOM

EN VILLE SEULEMENT !

18 Mélange laine/nylon/viscose 6' x 9'	29.99
1 Croisé de laine, rouge, 4'6" x 9'	29.99
1 Croisé de laine, blé, 6' x 9'	29.99
1 Croisé de laine, épices, 5'3" x 9'	29.99
1 Croisé de laine, épices, 6' x 7'6"	29.99
1 Mélange nylon/laine, épices, 4'8" x 9'	29.99
1 Mélange nylon/laine, beige, 4'4" x 8'2"	29.99
1 Mélange nylon/laine, muscade, 6'10" x 12'	34.99
2 Mélange rayonne/laine, tweed, 9' x 12'	37.99
2 Mélange laine viscose et acétate, tweed, 9' x 12'	37.99
1 Peluche de laine, rouge, 5'11" x 6'	39.99
1 Croisé de laine, vert, 6' x 7'	39.99
1 Trilan, bleu, 6'11" x 9'	39.99
1 Trilan, vert, 5'9" x 9'3"	39.99
1 Trilan, vert olive, 6'2" x 12'	39.99
1 Trilan, cannelle, 5'7" x 12'	39.99
1 Trilan texturé, bronze, 7' x 12'	47.99
1 Nylon, rouge cerise, 8'4" x 12'	47.99
1 Nylon, tangerine, 7'3" x 12'	49.99
1 Mélange nylon/laine, vert, 9' x 10'4"	49.99
2 Croisé de laine, blé, 5'11" x 7'6"	49.99
1 Croisé de laine, beige, 6' x 9'	49.99
1 Nylon, épices, 7'8" x 12'	49.99
1 Mélange laine/viscose, martini, 6'5" x 12'	49.99
1 Trilan, vert, 5'6" x 12'	49.99
1 Peluche de laine, rouge, 6' x 12'	69.99
1 Croisé de laine, muscade, 7' x 9'	69.99
1 Laine 2 tons de vert, 5'6" x 12'	77.99
1 Croisé de laine, blé, 6'5" x 12'	77.99
1 Peluche de laine, rouge, 6'1" x 9'11"	77.99
1 Peluche de laine, tan mexicain, 6'1" x 12'	77.99
1 Croisé de laine, rouge, 9' x 9'	77.99
1 Croisé de laine, muscade, 6'9" x 9'2"	77.99
1 Croisé de laine, or, 7'6" x 12'	97.99
1 Laine 2 tons de brun vison, 6'4" x 12'	99.99
1 Laine 2 tons de rose poussière, 7' x 12'	99.99
1 Croisé de laine, aigue-marine, 9'4" x 15'	149.99
1 Croisé de laine, bleu, 9' x 13'9"	174.99

Tapis chez Freiman, cinquième étage, en ville seulement

Au Westgate seulement

6 Mélange nylon/laine/viscose, 6' x 9'	29.99
1 Laine, 2 tons, Everglades, 6'6" x 7'6"	59.00
1 Croisé de laine, or, 6' x 9'	59.00
1 Croisé de laine, or moisson, 5'10" x 12'	59.00
1 Croisé de laine, cuivre, 6'1" x 12'	59.00
1 Croisé de laine, rouge, 9' x 9'	79.00
1 Croisé de laine, bleu Bermudes, 7' x 12'	77.30
1 Croisé de laine, or, 6'10" x 12'	92.00
1 Laine 2 tons, vert prés, 7' x 12'	99.00
1 Peluche de laine, beige, 7'8" x 12'	99.00
1 Laine tweed bleu, 9' x 13'9"	99.00
1 Croisé de laine, blé, 9' x 12'	118.40
1 Croisé de laine, turquoise, 12' x 12'	129.00
1 Laine 2 tons de rouge, 8'1" x 12'	129.00
1 Croisé de laine, bleu craie, 12' x 12'	149.00
1 Croisé de laine, avocat, 12' x 12'10"	149.00
1 Croisé de laine, rouge, 12' x 15'10"	199.00
1 Laine 2 tons, de vison, 12' x 13'	199.00

Tapis chez Freiman, sous-sol, au Westgate seulement

FREIMAN EN VILLE ET AU WESTGATE — OUVERTS TOUS LES JOURS ET SAMEDI DE 9 H. 30 A 6 H. — LE VENDREDI, DE 9 H. 30 A 9 H. DU SOIR — TOUS LES ARTICLES ANNONCES AUX DEUX MAGASINS A MOINS D'AVIS CONTRAIRE — STATIONNEMENT FACILE AU PARKING CENTRE EN VILLE ET AU WESTGATE.